

La confusion des sentiments

par JEAN-RENÉ BERNARD (*)

même si l'on se borne à l'aspect purement économique. Il faut souligner que la mise en place progressive du Marché commun a coïncidé avec le développement économique le plus fort que le monde ait connu au cours d'une longue période, et qu'il y a, bien évidemment, contribué.

L'esprit de clocher marque, néanmoins, l'Europe de l'Ouest, dont le rôle dans l'inventaire technologique a diminué d'une façon dramatique. Le cloisonnement des marchés nationaux, en particulier dans les secteurs contrôlés par les Etats, constitue un handicap pour rétablir au mieux les efforts de recherche.

Force est enfin de constater que nos pays connaissent une évolution démographique qui se traduit par une diminution de la part de la population active et par un rapide vieillissement des charges sociales. La rigidité des facteurs de production, le coût des droits acquis, le poids de réglementations tatillonnes, autant de données qui ne laissent guère l'espoir de bien augurer du comportement commercial à long terme de nos pays sur un marché international où règne une concurrence féroce.

Et pourtant, cette réalité qui nous paraît volontiers désolante est un progrès, d'autant plus grand que nous avons tendance à considérer son existence comme naturelle. En premier lieu, l'Europe est, à la fois, un résultat et un gage de l'amitié entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Que le premier acte de l'actualité européenne ait été d'aller voter, à Paris, le président de la République, en dit long sur l'intimité des liens qui se sont tissés entre les deux pays. De même que, sous la III^e République, les radicaux ont été condamnés, à terme, par la réalisation de leur programme et, singulièrement, par la réalisation de leur programme.

rement, par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les dévôts de l'Europe, épiqués par leur succès, paraissent manquer d'autant plus d'imagination qu'ils ne rencontrent guère plus, chez nous, de contradicteurs, à l'exception du Parti communiste. Un quart de siècle de vie communautaire a conditionné le comportement des Etats membres d'une façon que l'on a tendance à sous-estimer lorsqu'on vit à l'intérieur du système. En dehors même de tout aspect économique, et pour reprendre les termes employés récemment par un grand hebdomadaire américain, « la coopération politique en Europe ne correspond pas seulement à de grandes manœuvres administratives; elle décrit une nouvelle réalité ».

Condamnés à vivre ensemble

Condamnés à vivre et à agir ensemble, les Etats membres devraient prendre davantage conscience de l'importance fondamentale, au sens exact du terme, de ce qu'ils ont déjà réalisé: des habitudes ont été prises; il est devenu presque inconcevable de ne pas sacrifier à certains rites, de refuser de se mettre du même côté de la table que ses partenaires pour examiner les problèmes.

La partie occidentale de notre continent enregistre encore un « espace de liberté ». Ce libéré ne peut être préservé que par un effort de tous les instants. Il est réconfortant, dans cette perspective, de constater qu'en France des partis qui représentent probablement près de neuf citoyens sur dix ont sacrifié aux tabous européens et s'inclinent devant un acte qui n'est pas, en soi, dépourvu de sens. Il faut voir, dans cette réaction quasi unanime, un obscur instinct de survie de notre peuple. On dit également constater, par là même, et pour employer un terme qu'il ne faut pas utiliser à la légère, la légitimité de l'idée européenne et le signe de sa profonde concordance avec notre intérêt national.

Les vertus de la crise

(Suite de la première page.)

Qui doutera que les grands principes (et notamment celui de la préférence pour les produits agricoles communautaires dans les achats des Dix) n'aient été bafoués par Londres, au nom de ses intérêts dans les pays du Commonwealth? Neuf contre un ne signifie pas toujours que le dernier a tort. Il y a tout de même d'autres moyens de démontrer qu'il a raison.

La première vertu de la nouvelle crise européenne est de bien mettre ceci en évidence: la Grande-Bretagne ne joue pas le jeu parce que les institutions le lui permettent. Il en est une autre: la crise révèle l'incohérence de divers plans sur lesquels s'agit l'Europe. Les agriculteurs français se mobilisent contre les accords sur la production laitière réalisés il y a quelques jours et un sursaut depuis le sommet des Dix. Or, s'il n'y avait finalement pas d'accord du tout et, pis, si la politique agricole commune exposait sous les coups de bottin de la Grande-Bretagne, ce sont des larmes de sang que devraient verser les exploitants français. Ils savent bien que l'Europe est pour eux un marché dont ils profitent, peut-être un peu moins aujourd'hui qu'il y a vingt ans, du fait de la concurrence des voisins, mais qui reste prioritaire.

Autre distorsion pénible: les partis s'agitent avec une fébrilité grandissante pour les élections prochaines à l'Assemblée européenne. Mais quelle crédibilité aura le programme de telle ou telle liste si le spectacle donné par les Dix n'est pas plus réconfortant. Jusqu'à l'Assemblée de Strasbourg, pourtant élie au suffrage universel depuis 1979, n'a pas pu faire pression sur l'exécutif pour qu'il gère les affaires européennes plus efficacement. Elle voudrait servir de caisse de résonance pour l'opinion publique. Hélas! rien n'a retenu. Le pouvoir n'est pas là. Mais ce qui vient de se passer à Bruxelles montre qu'il n'est nul part lorsque l'un des Dix veut faire la mauvaise tête.

veines des pays membres, et qu'il faut en tirer la leçon, comme M. Mitterrand l'a déjà laissé entendre. Manifestement, certains pays voudraient aller plus vite que d'autres et se sentent brimés par les traités. Cela veut dire ou bien qu'on cherche à faire fonctionner une Europe à deux vitesses, avec son noyau dur (les Six) et ses satellites, en soignant particulièrement le différentiel qui permettra que l'ensemble ne capote pas; ou bien que l'on cherchera sur le fond du plus petit dénominateur commun à lancer des « coups » intéressants deux, trois, quatre pays, voire certains qui n'appartiennent pas au Marché commun: la fusée Ariane, Airbus-320, etc., etc.

A cet égard, outre le programme ESPRIT sur l'informatique, qui a reçu l'assentiment des Dix, bien d'autres réalisations peuvent figurer sur la panoplie des techniques nouvelles. Si le futur s'arrache pas l'Europe à son trou, c'est à dépasser de sa faculté de redressement. Des discussions sur l'installation d'une station orbitale, par exemple, ne devraient-elles pas balancer les sempiternelles négociations sur l'agriculture? Autre vertu de cette crise: elle a montré, malgré l'échec final, et pour les trois accords importants qui ont été réalisés (déclétement des dépenses agricoles, réduction de la production laitière, augmentation de la TVA), que la solidarité franco-allemande pouvait servir de locomotive au train européen. Le général de Gaulle avait compris depuis longtemps que l'accord entre Paris et Bonn était le ciment de la construction. Il le reste malgré l'élargissement à d'autres partenaires, ou plutôt à cause de lui. Comme l'écrivait Michel Albert (1): « Ce n'est pas l'Europe qui décide sur la pente du sous-développement relatif et de la non-croissance. C'est la non-Europe. » A la France et à l'Allemagne, qui se sont tellement déchirées, de brandir le drapeau communautaire, trop humilié, et de voir qui suivra.

PIERRE DROUIN.

(1) Le Parti européen. Edition du Seuil, 1983.

Lendemain de rupture

La « dame de fer » n'a donc rien cédé. André Fontaine montre qu'il n'y a pas lieu d'en être surpris, compte tenu de la tradition et de l'état de l'opinion britanniques. Pierre Drouin pense que la crise fournit l'occasion de s'attaquer à certains problèmes de fond de la Communauté, dont celui des institutions. René Lejeune réclame la création immédiate d'un pouvoir politique, avec délégation progressive de souveraineté en matière de diplomatie et de défense, et une monnaie commune. Jean-René Bernard constate que l'Europe a trouvé sa légitimité parce qu'elle est entrée dans les faits et les esprits.

Pour une stratégie de rechange

par RENÉ LEJEUNE (*) L faut, dès à présent, mettre au point une stratégie de rechange reposant sur deux piliers: la neutralisation des forces centrifuges et l'apparition d'un événement capable de susciter une dialectique de dépassement mobilisatrice. Les forces centrifuges sont principalement mues par la Grande-Bretagne. Celle-ci est indispensable dans une Communauté européenne digne de ce nom: on a eu tort de l'accueillir avant la construction de l'édifice politique. Il existe une antique tradition insulaire de défense à tout prix des « intérêts éternels » de l'Angleterre, incompatible avec le sens du compromis indispensable dans un dessin communautaire. Espérer modifier cette tradition au cours d'un régime circonstanciel de six mois, c'était méconnaître la ténacité sans égale de ce petit peuple qui avait cinq millions d'habitants au temps de Shakespeare et, en moins de trois siècles, a imposé sa langue au monde entier. Le président français devrait maintenant inviter solennellement les Dix à s'engager sans délai dans la phase d'intégration politique de l'Europe. Un pouvoir communautaire politique serait créé, de préférence ailleurs qu'à Bruxelles, avec délégation progressive et partielle de souveraineté en matière de défense et de relations extérieures. Et, à terme, une monnaie commune. L'idée d'une armée européenne serait reprise, pour laquelle les esprits sont incomparablement plus perméables qu'en 1954, année de l'échec de la CED. La force nébulaire de dissuasion restait cependant du domaine réservé du ou des membres qui en disposent. En politique extérieure, on distinguait entre les intérêts communautaires, objet des délégations de pouvoir à un organisme confédéral de relations extérieures, et les intérêts nationaux qui continueraient à relever des ministères au plan national. Pour ce qui est de la politique monétaire, un échéancier prévoyait les étapes d'une harmonisation économique destinée à réduire les écarts des taux d'inflation et de croissance, afin de créer un contexte de compatibilité pour l'intégration des monnaies nationales et l'émission d'une monnaie commune. Un tel projet, en rupture radicale avec l'état actuel de la CEE, se semblerait irréalisable qu'à ceux pour qui la congestion de l'énorme mécanisme de l'unification européenne est une fatalité. Il s'agit précisément de s'en arracher par une stratégie de dépassement. (*) Président de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe.

LU « LES RELATIONS INTERNATIONALES DEPUIS 1968 »

par Jean-Marie Lebreton

Le tournant méconnu de 1975

A mi-chemin des années qui nous séparent de 1983, 1975, une année qui n'a pas encore un nom dans l'histoire, marque une charnière. Si 1968 dissipe brutalement à Prague, le rêve d'un « socialisme à visage humain », le déstabilisme d'Est, n'est pas bloqué pour autant et connaît son apogée à Helsinki en juillet 1975 avant un rapide déclin. Les pourparlers officiels américains-vietnamiens commencent à Paris en mai 1968, mais le pacte n'intervient, par la violence, qu'avec la chute de Phnom-Penh et celle de Saigon, en avril 1975. Le démantèlement de l'Indochine, amorcé par la liquidation du pool de l'or par les grandes banques centrales en mars 1968, sera consommé à la Jamaïque dans les premiers jours de 1976. Avec le querra du Kippour à l'automne 1973, les Arabes découvrent l'arme du pétrole, le prix du brut s'envole, et ne connaît de répit qu'au début des années 80. « Après 1975, écrit Jean-Marie Lebreton, un autre monde se cherche. Conséquences d'une lente maturation des esprits et des forces vives, le Sud sous-développé prend une place de plus en plus grande dans les rapports internationaux. (...) Le Nord industrialisé s'enfonce dans la crise, crise économique mais aussi crise démographique et crise spirituelle. (...) Le chômage frappe de plus en plus durement les pays industrialisés qui concurrencent d'ailleurs de nouveaux foyers de croissance, en Asie notamment. » Aussi l'auteur a-t-il traduit cette irruption du Sud dans les relations internationales en divisant son ouvrage en trois parties: évolution des rapports Est-Ouest; préoccupations communes au Nord et au Sud; déséquilibre des rapports Nord-Sud, cette dernière partie étant la plus longue. La conclusion de Jean-Marie Lebreton n'est pas optimiste. Certes, l'accent est déplacé au cours des quinze dernières années des problèmes Est-Ouest aux problèmes Nord-Sud, mais les premiers ne sont

Ce que femme ne veut pas

(Suite de la première page.) Hélas! notre très sympathique interlocuteur, qui s'est battu comme un lion pour faire entrer son pays dans la CEE, est loin de représenter un courant majoritaire. Georges Pompidou, qui avait tout fait, de son côté, pour faciliter l'adhésion de la Grande-Bretagne, qu'il jugeait nécessaire afin d'équilibrer l'influence d'une Allemagne à son goût trop puissante, ne cachait pas, quelques mois plus tard, sa déception: « Au fond, disais-je, il n'y a qu'un Européen en Grande-Bretagne, c'est Heath », le premier ministre de l'époque. Valéry Giscard d'Estaing, lui aussi champion déterminé de la candidature britannique, et François Mitterrand sont arrivés à des conclusions voisines. Et il suffit de regarder les sondages d'opinion pour se persuader qu'ils ont raison (2). En tout les têtes de mule, « Maggie » Thatcher est sûre d'avoir le soutien de ses compatriotes. « L'orgueil humain personnel », disait Michel, c'est l'Angleterre. « Alors que les activités commerciales de son fils chéri commencent à faire jaser et que le Parti travailliste amorce, dans les sondages, une nette remontée, c'était peut-être le moyen le plus efficace de permettre aux conservateurs de ne pas faire un trop mauvais score aux élections européennes. De toute manière, la négociation de Bruxelles avait pris l'aspect d'une bagarre franco-anglaise. En ôtant si peu que ce soit, le « dame de fer » aurait en le sentiment d'encourager les prétentions hégémoniques de ce François Mitterrand, qui a eu l'audace de prétendre l'isoler et qui, pis encore, y est parvenu. Faut-il rappeler que la même tactique d'isolement, jadis employée à l'égard de de Gaulle, n'avait pas mieux réussi? Ce n'est pas elle qui allait laisser le chef de l'Etat profiter de ce qu'il exerçait la présidence de la Communauté pour marquer un succès à exploiter sur le front intérieur français. Son calcul est simple: à la fin d'octobre, la Communauté aura épuisé ses ressources. Pour régler les fonctionnaires et les subventions qu'elle consent au titre de la politique agricole commune et des aides au développement régional, il faudra bien le consentement de Londres. « Maggie » entend se le faire chèrement payer, sans que Paris puisse en tirer le moindre bénéfice. Ce n'est pas son collaborateur Michael Butler, qu'un s'ennuie jadis, à l'ambassade britannique en France, acharné à combattre ce qu'il a toujours interprété comme une volonté hégémonique de de Gaulle et qui ne la quittait pas d'une semelle à Bruxelles, qui la fera changer d'avis. Pour l'ébranler, il n'y aurait qu'une solution: c'est que les Neuf s'organisent sans elle. Ce qui pose, pour commencer, de très sérieux problèmes juridiques, puisque le budget doit être voté à l'unanimité. Ont-ils la volonté nécessaire? D'où et déjà, il faut bien se rendre compte, par exemple, que tout le beau discours, à la vérité passablement creux, qu'on a entendu ces temps derniers sur la défense européenne n'a plus, si la Grande-Bretagne ne s'en mêle pas, rigoureusement aucun sens. Qui ne voit pourtant que, si ne se constitue pas, pour maintenir et développer l'Europe, un noyau dur et déterminé, elle est vouée inexorablement à l'impuissance et à la dilution? ANDRÉ FONTAINE.

(2) Suivant un sondage de SECED-Reserach International effectué entre le 6 et le 12 mars, 55 % des Britanniques contre 45 % voteront en faveur d'un retrait de leur pays de la Communauté si la question était soumise à référendum.

Une vraie ville de congrès à 100 minutes de Paris par le TGV. DIJON. MAIRIE DE DIJON Palais des Etats de Bourgogne Téléphone (80) 67.51.51

Le Monde. 5, RUE DES ITALIENS, 7547 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4307-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 69572 F Tél.: 246-72-23. PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER. ABONNEMENTS. FRANCE 341 F 605 F 859 F 1089 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1245 F 1819 F 2360 F. ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1240 F. IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 838 F 1197 F 1538 F. Par voie aérienne: tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (tout virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus): nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ATRAVI. Angobé. Grande-Bret. ARRESTATION. TEUR. PRÉSUMÉ. TENTAT. CONT. RODS - LS LA.

étranger

LES RÉACTIONS A L'ÉCHEC DU SOMMET EUROPÉEN DE BRUXELLES

L'échec du conseil européen de Bruxelles continue de susciter de nombreux commentaires et réactions dans les différents capitales de la Communauté, ainsi qu'à Madrid et à Lisbonne.

● A BRUXELLES, le porte-parole du gouvernement belge a estimé « regrettable » que l'Europe « montre son impuissance au moment où de nombreux pays souhaitent qu'elle s'exerce sur les problèmes internationaux ».

exempté du plan de réduction de la production laitière européenne. A propos de l'échec de Bruxelles, il a ajouté : « La Communauté a une grande résistance, et elle a déjà surmonté des crises importantes ».

de « regrettable » cet échec, tout en relevant que le conseil européen a enregistré « l'accord, sans exception, des dix pays de la CEE pour faire avancer les négociations avec l'Espagne ».

La Commission aux côtés de M. Mitterrand

Bruxelles (Communautés européennes). - La Commission européenne va faire des propositions afin que les prix agricoles, ainsi que les mesures de réforme de la politique agricole commune puissent malgré l'échec du conseil européen, être adoptés dans les meilleurs délais.

Bonn veut aider Paris à surmonter rapidement la crise

Bonn. - Le premier moment de déception passé, le gouvernement de Bonn entend redoubler d'efforts pour que le problème de la contribution britannique au budget de la Communauté européenne puisse être réglé rapidement.

Mme Thatcher opte pour une riposte graduée

Londres. - Je ne pense pas que l'on puisse continuer comme si de rien n'était. En faisant, mercredi 21 mars, un compte rendu du sommet de Bruxelles devant la Chambre des communes, M^{me} Thatcher a ainsi réitéré son intention de sanctionner financièrement la CEE.

Les réactions en France

● M. Lionel JOSPIN, premier secrétaire du PS : « L'activité de la présidence française et l'action personnelle de François Mitterrand depuis de longues semaines ont permis au sommet de Bruxelles de déboucher positivement sur plusieurs points... »

● M. René PIQUET, président du groupe communiste français à l'Assemblée des communautés européennes : « L'échec du sommet de Bruxelles est celui d'une Europe qui n'a pas su faire appel par son nom : l'Europe du capital, des multinationales... »

● M. Bernard PONS, secrétaire général du RPR : « Je crois que la stratégie de M. Mitterrand, qui s'est beaucoup déployée et qui a beaucoup investi dans cette affaire, a été mauvaise... »

A TRAVERS LE MONDE

Angola
● Bilan des derniers combats. - L'UNITA, mouvement de l'opposition armée au régime de Luanda, a affirmé, mercredi 21 mars, avoir tué 3 Soviétiques, 15 Cubains et 256 soldats de l'armée régulière angolaise (FAPLA), au cours d'actions menées, du 6 au 15 mars, dans six provinces du centre et du nord de l'Angola.

Haute-Volta
● GRÈVE NATIONALE DES ENSEIGNANTS. - A l'appel du Syndicat national des enseignants africains de Haute-Volta (SNEAHV), les enseignants du primaire et du secondaire se sont mis en grève, mardi 20 et mercredi 21 mars, pour obtenir la libération de deux dirigeants du SNEAHV, arrêtés le 9 mars par attitude « contre-révolutionnaire ».

Grande-Bretagne
● ARRESTATION DE L'AUTEUR PRÉSUMÉ DE L'ATTENTAT CONTRE HARROD'S. - Un habitant de

Advertisement for 'le géographe qui connaît le mieux notre pays...' by Jean-François Gravier, published by Flammarion. The ad features a map of France and text describing the book's content.

DIPLOMATIE

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE APRÈS LE SOMMET EUROPÉEN

« On aurait détruit l'Europe si l'on avait accepté la réclamation britannique »

« Monsieur le président, vous avez consacré beaucoup d'efforts à la préparation de ce sommet de Bruxelles, beaucoup d'énergie, et vous revenez aujourd'hui à Paris sans accord. Est-ce que vous êtes déçu ? »

— Assurément. Ne pas parvenir à régler un problème en suspens depuis plusieurs années, répété pendant au moins cinq sommets successifs alors que l'on approche, parce que l'on travaille, du résultat qui devrait être positif, c'est décevant. Le problème qui s'est posé cette nuit, c'était de savoir ce qui était le plus grave. Était-ce d'aboutir à un accord à tout prix qui est été non seulement très coûteux pour les neuf autres pays que la Grande-Bretagne, mais aussi qui aurait eu un facteur de destruction de l'Europe à laquelle je suis attaché, ou aboutir à un désaccord comme c'est le cas. J'ai jugé, et avec moi les huit autres pays, que nous étions neuf solidaires, non pas par coalition contre la Grande-Bretagne mais parce que cela s'est trouvé comme cela. Oui, j'ai préféré assumer le désaccord, étant entendu — et ce sera ma dernière réflexion — qu'à l'intérieur de ce désaccord, sur le seul point de ce qu'il convient de verser d'argent à la Grande-Bretagne en compensation des paiements qu'elle exécute en cours d'année, tous les autres points ont été réglés.

» J'ai cité seize dont certains sont importants : la TVA, en 1986, les montants compensatoires, toute une série de règles décisives qui sont définitivement réglées mais qui, pour certaines d'entre elles, ne pourront pas être exécutées avant l'accord total. Voilà ce que je puis vous répondre pour l'instant.

— Monsieur le président, si la Grande-Bretagne continue à bloquer le fonctionnement de l'Europe, qu'est-ce que l'on va faire pour que l'Europe marche malgré la Grande-Bretagne ? Il y en a même qui disent sans la Grande-Bretagne...

— Je vais reprendre mon raisonnement, si vous le voulez bien, en répondant à votre question comme je le dois à vous-même et aux Européens. Je veux dire aux Français. Qu'est-ce que l'Europe du Marché commun ? On emploie beaucoup de mots qui ne sont pas très compréhensibles. Il faut que cela soit clair. L'Europe du Marché commun repose sur trois réalités : une politique

agricole commune qui implique une fixation de prix unique pour certains produits dans toute l'Europe des dix pays, une garantie pour les agriculteurs, pour les producteurs, qu'ils seront payés à ce prix.

» Deuxième réalité : une préférence communautaire, ce qui veut dire que les pays de la Communauté, les dix toujours, sont invités à acheter leurs produits à l'intérieur, c'est-à-dire aux autres, aux neuf autres, et s'ils ne le font pas, alors ils doivent payer la différence. Résultat, on a augmenté le commerce extérieur en peu d'années : multiplié par cinq.

» La troisième réalité sur laquelle repose cette Europe, c'est l'union douanière. C'est-à-dire que nous n'avons pas de frontière intérieure entre nous pour nos produits. Il y a liberté de circulation pour les personnes et aussi pour les biens, mais la frontière, c'est la frontière de l'Europe.

» Si nous acceptons que chacune de ces réalités soit réduite à néant, détruite, il n'y a plus d'Europe. Or, les agressions contre l'unité de marché, je veux dire contre la politique agricole commune, elles sont multiples. Je vais en citer une, consentie par la France en 1970 et 1979 : l'entrée massive des produits agricoles américains comme le soja, le blé, le maïs, le manioc (...), sans taxe, sans droit de douane — un consentement inadmissible. Bon, alors à partir de là, il faut bien comprendre (...) que l'on détruit l'Europe comme on l'a détruite en 1969. On détruit l'Europe, on aurait détruit l'Europe si on avait accepté la réclamation britannique qui veut faire entrer dans ses comptes les taxes douanières et ce que l'on appelle les prélèvements, c'est-à-dire ce qu'elle doit rendre sur ce qu'elle achète à l'extérieur. Et elle achète beaucoup à l'extérieur : en Nouvelle-Zélande, en Australie, un peu partout, et elle voudrait qu'on lui rembourse cela. Donc, sur ces trois points, il faut résister.

» Les montants compensatoires — c'est encore un terme bien compliqué —, cela veut dire qu'il y a une taxe sur les produits français lorsqu'ils vont en Allemagne ou en Hollande par exemple et qu'il y a une prime pour les produits hollandais ou allemands s'ils viennent en France, tout cela pour suivre les évolutions monétaires. Cela a été décidé en 1969. On détruit l'Europe, on aurait détruit l'Europe si on avait accepté la réclamation britannique qui veut faire entrer dans ses comptes les taxes douanières et ce que l'on appelle les prélèvements, c'est-à-dire ce qu'elle doit rendre sur ce qu'elle achète à l'extérieur. Et elle achète beaucoup à l'extérieur : en Nouvelle-Zélande, en Australie, un peu partout, et elle voudrait qu'on lui rembourse cela. Donc, sur ces trois points, il faut résister.

trée dans le Marché commun elle n'était pas prête à supporter les obligations de ce Marché commun.

» Et on ne peut pas être à la fois dedans et dehors de telle sorte que l'on est allé constamment d'exception en exception. Il faut que la Grande-Bretagne rentre davantage à l'intérieur en se soumettant aux obligations des autres. Maintenant je comprends qu'à l'heure actuelle pour la Grande-Bretagne en raison de sa situation — vous savez qu'après tout un Anglais n'a que les trois quarts du pouvoir d'achat d'un Français — c'est un problème pour la Grande-Bretagne et comme elle achète beaucoup en dehors de la Communauté, il faut qu'elle paie beaucoup à la caisse de la Communauté.

» Je demande à ces pays, je leur

dossier ce qui veut dire que, dans quelques jours, je vais reprendre ma discussion inlassablement. Je verrai les uns et les autres et j'essaierai d'aboutir sur le seul point où nous avons échoué, c'est-à-dire la contribution britannique.

» Tous les autres ont été réglés. Tous les autres, y compris l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, donc cela nous donne trois mois. Mais je pense qu'on ne peut pas laisser pendant trois mois la situation telle qu'elle est et, d'autre part, il faut que les pays de l'Europe, y compris la Grande-Bretagne et surtout même la Grande-Bretagne, que je respecte au demeurant, prennent conscience que cela ne peut pas durer comme cela.

» Je demande à ces pays, je leur

trois mois qui viennent. J'ajoute que le conseil de ministres, c'est-à-dire le conseil qui vient juste derrière ou après le conseil européen (...) s'est réuni déjà hier soir à Bruxelles. Il est convoqué pour la semaine prochaine. (...) C'est dire que l'on ne va pas chômer et que l'on va travailler d'arrache-pied pour tirer l'Europe de l'ornière.

— Mais cette réflexion, monsieur le président, des différents partenaires de l'Europe peut-elle aller jusqu'à revoir ce qui a fondé l'Europe, c'est-à-dire le traité de Rome ?

— Eh bien, surtout, il convient que les dix pays de l'Europe reprennent conscience que leur charte c'est le traité de Rome, que ce traité doit être respecté. On peut toujours modifier, naturellement, telle ou telle disposition, mais sur l'essentiel c'était un bon traité, et il convient de l'appliquer ; et toutes les erreurs, et toutes les déviations et tous les échecs de l'Europe viennent du fait que ce traité n'est pas respecté. Voilà pourquoi j'engagerai mon action sur ce thème.

— Monsieur le président, en cette période d'élection européenne, vous pensez qu'on peut toujours croire à l'Europe ?

— Oui, et au rôle de la France dans l'Europe. Un rôle considérable. Le Marché commun, l'Europe des Dix, représente pour la France une très grande chance. Le développement de notre agriculture a connu un formidable bond en avant, grâce au traité de Rome. Il faut accepter la discipline du traité de Rome, et je garantis que la France continuera de « j'allais dire de profiter, mais le terme me déplaît presque, cela va plus loin — d'être dans l'Europe une puissance déterminante ; et de voir, pour les Européens y compris, d'abord ses agriculteurs disposer de grands moyens supplémentaires.

— Monsieur le président, vous parlez des agriculteurs. Ce qui s'est passé à Bruxelles, qui manifeste la difficulté de vivre à dix, vous fait-il réfléchir sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ?

— La difficulté de Bruxelles est venue du fait, surtout sur le plan laitier, que la production laitière de l'Europe est de 105 millions de tonnes et qu'elle ne peut absorber pour sa consommation, pour ses exportations, ses ventes à l'étranger, que 85 millions de tonnes. Tout ce qui est en plus coûte cher ; c'est ce qu'on achète aux agriculteurs, et ensuite on le stocke. Alors, puisqu'on ne vend pas, la Communauté a estimé que le chiffre limite, disons, d'excédent acceptable, absorbable, c'est 37 millions de tonnes. On est arrivé, un conseil agricole, à faire 98,8 millions de tonnes. Si l'on fait plus, comme cela ne se vend pas, c'est la crise. Et s'il n'y avait pas le Marché commun, s'il n'y avait pas l'Europe — c'est ce qu'il faut dire aux Français, en particulier pendant cette campagne électorale —, les prix s'effondreraient, ce serait le marché libre. On est sur le marché libre. Les prix agricoles s'effondreraient d'une façon dramatique, provoquant des ruines et des ruines puisqu'ils ne seraient pas soutenus et que la loi du marché ferait que quand on produit quelque chose qu'on ne vend pas, eh bien, naturellement, on reste sur sa faim. Le Marché commun, c'est la garantie — même au prix d'un sacrifice douloureux — que la production laitière continuera d'être assurée si elle reste dans les limites raisonnables de production.

» Parmi les façons d'aborder ce problème, il y en a une que j'ai bien retenue. D'abord, il faut continuer de recevoir tous ces produits américains, donc, il faut des textes sur ces produits américains ; je l'ai obtenu, et j'ai obtenu à Bruxelles que la négociation s'engage. D'autre part, il y a des suggestions très judicieuses qui émanent des organisations syndicales ; je pense en particulier au fait que les personnes plus âgées — je ne dirai pas les personnes âgées — à partir de cinquante-cinq ans ou soixante ans, puissent disposer d'une indemnité de départ de telle sorte qu'elles cessent de produire. Cette seule différence dans la production française permettrait aux autres de vivre, disons, comme ils vivaient avant les décisions de Bruxelles.

— Une dernière question, monsieur le président. Vous parlez aux États-Unis dans quelques instants. Vous êtes président du conseil européen. Au nom de cette Europe, qu'allez-vous dire au président Reagan ?

— Je suis toujours jusqu'au 1^{er} juillet président de la Communauté. La Communauté existe, même si elle ne se met pas d'accord sur un certain nombre de dispositions de caractère financier. Pendant que nous parlons, les produits s'échangent, les produits industriels, les produits agricoles ; pendant que nous parlons, on est en train de discuter des facilités douanières qui éviteront les embouteillages que nous avons connus. Je vois là de grands problèmes, des problèmes qui peuvent paraître petits mais qui sont très importants.

» La vie continue, et la vie continue à dix. Si les neuf qui se sont rassemblés pour défendre l'Europe ont une conception plus ferme de l'Europe que le dixième, il n'empêche que c'est une Europe à dix et que cela représente, aux yeux des Américains et des autres, une réalité dont il faut tenir compte. Naturellement, l'État de crise dans lequel nous sommes enlève un peu de persécution et de force à nos arguments. Il est difficile de dire ce que nous pensons de leur action, alors qu'ils sont en droit de critiquer la nôtre. Mais l'Europe, c'est une grande histoire. Je pourrais parler en son nom, croyez-moi, au président des États-Unis sans avoir à m'en excuser. Au contraire. Et cela sera ressenti aux États-Unis d'Amérique, qui s'inquiètent, comme moi, moins que moi, naturellement, mais qui s'inquiètent aussi du désaccord présent de l'Europe des Dix.



Dessin de PLANTU.

Je ne dénonce pas la Grande-Bretagne

— Précisément, monsieur le président, vous semblez désigner un mauvais européen, l'Angleterre, la Grande-Bretagne plus exactement. Qu'est-ce qui va permettre de changer l'attitude de la Grande-Bretagne dans les mois à venir. Est-ce que l'on va continuer le marchandage avec l'Europe, la Grande-Bretagne va changer de position ou bien précisément est-ce que l'on va imaginer une Europe qui tourne

Alors, qu'on lui rembourse certaines sommes, je l'admettais mais sans attendre aux principes. Autrement nous détruirions l'Europe. Voilà pourquoi les neuf autres pays se sont trouvés toujours solidaires du début à la fin ce qui est d'ailleurs un événement historique important.

— Concrètement qu'est-ce que vous allez faire monsieur le président, pour obliger les Anglais à suivre votre raisonnement jusqu'à ce qu'ils ne le suivent pas ?

— C'est un peu la question que vous m'avez posée précédemment à laquelle je n'ai pas eu le temps de répondre parce que je ne voulais pas me lancer dans un trop grand développement, j'y viens.

— De quelle façon maintenant agir ou réagir ? Tout d'abord le prochain sommet, c'est la règle, une fois tous les trois mois, aura lieu au mois de juin, fin juin. Il aura lieu en France, à Fontainebleau, ensuite ce sera dans un autre pays, l'Irlande. (...) En juin, nous allons reprendre ce

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Sage ou impuissant ?

M. François Mitterrand serait-il devenu « le voyageur des bagages » ? Le QUOTIDIEN DE PARIS le pense si fort que cela fait, ce jeudi 22 mars, son titre de une. « Voyageur sans bagages », en effet, écrit Philippe Marcovier, et même « syndic d'une faillite » : M. François Mitterrand voudrait s'octroyer une dimension continentale. Il doit désormais se contenter d'une dimension nationale. [...] Ce voyageur a perdu à l'école de Bruxelles quelques-unes de ses valises.

Certes, mais ce voyageur pourrait bien être aussi un « pèlerin, obsolète », de l'Europe. C'est ce que croit pouvoir affirmer, dans une colonne voisine, Stéphane Denis qui souligne : « En refusant toute dramatisation, pour proposer un retour à l'esprit des pères fondateurs du traité de Rome, François Mitterrand demeure fidèle à sa méthode. Simplement, il décale l'objectif : trois mois de plus, trois mois encore, pendant lesquels, l'on comprend bien, ce pèlerin de l'Europe reprendra, obstiné, le chemin des capitales.

Le compromis auquel il s'est refusé à Bruxelles et qui fut bien près d'aboutir, [...] ce compromis-là, Mitterrand s'est résolu à le passer avec lui-même.

A ce voyageur, à ce pèlerin, Max Clos, éditorialiste du FIGARO, a trouvé une destination peu glorieuse : « Le fait est que pour Max Clos, l'affaire est entendue. Le sommet a montré que l'Europe, délaquée, n'existe pas. A Bruxelles,

M. GALLO :

l'erreur de Dublin »

Rendant compte des travaux du conseil des ministres du 21 mars, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a observé qu'il ne pouvait être question de céder à des exigences qui remettraient en cause l'esprit même de la construction européenne.

Sur ce point, a dit M. Gallo, il y a un consensus de neuf pays sur dix. Le porte-parole a souligné, d'autre part, le contraste entre les résultats de Bruxelles, marqués par le refus de céder à l'Angleterre, et le sommet tenu à Dublin, en mai 1980, où les négociateurs français avaient fait « une grave erreur » en acceptant des reverses aussi énormes à la Grande-Bretagne. Cette erreur explique, selon M. Gallo, la situation de blocage d'aujourd'hui.

Pour le porte-parole du gouvernement, la délégation française a « le sentiment et la conviction d'avoir effectué l'erreur de négociation du sommet de Dublin ». Il a, d'autre part, souligné que la Communauté a « avancé ».

Ainsi, elle continue à travailler, comme l'atteste la réunion du conseil des ministres, qui a décidé de suspendre le versement à la Grande-Bretagne du « chèque de Stuttgart ».

ETIENNE EN ITALIE

Cours intensifs de langue italienne, tous niveaux, à Padova.

Cours mensuel (80 heures) + hébergement = 2750 FF

ISTITUTO CULTURALE BERTRAND RUSSELL

Via Cavour 1 - 35100 PADOVA

Italie - Tél. (49) 654051

EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS

M. Mitterrand plaide pour le dialogue avec Moscou

(Suite de la première page.)

Cette définition de la France comme le « meilleur ami » des États-Unis n'est certes pas habituelle dans un pays où l'on a plutôt tendance à accorder ce titre à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne fédérale. Elle traduit, cependant, une évolution profonde tenant au consensus national presque unique en Europe que connaît la France sur la nécessité de ne pas laisser s'éroder en faveur de l'URSS l'équilibre nucléaire.

Le prestige que M. Mitterrand a acquis auprès de l'administration Reagan comme avocat actif et convaincu du rééquilibrage lui permet, aujourd'hui, d'exposer à Washington, dans un climat de confiance, toutes les analyses françaises — y compris celles qui paraissent les plus discutables à la Maison Blanche.

On s'attendait, à cet égard, que le président de la République, qui devait également avoir, ce jeudi, un déjeuner en compagnie avec M. Shultz, souligne notamment devant le Congrès la nécessité, pour développer la démocratie et la paix dans le tiers-monde, d'y combattre la pauvreté et l'injustice sociale. S'il s'en est tenu à ces thèmes, le président de la République a, cependant, exprimé avec la plus grande modération et en mettant l'accent avec beaucoup d'insistance sur le patriotisme commun aux États-Unis et à

la France que constitue la démocratie parlementaire.

Après l'annonce, dans son interview à Paris-Match, de sa volonté de se rendre prochainement en URSS, il était très probable que M. Mitterrand insiste auprès de ses interlocuteurs sur le désir de la France de favoriser la reprise du dialogue avec Moscou, maintenant que l'alliance atlantique a fait preuve de sa cohésion.

M. Reagan ayant lui-même fait part, à plusieurs reprises depuis le mois de janvier, de sa disponibilité à une amélioration des relations Est-Ouest, il ne devrait avoir aucune objection de principe aux idées que pourrait lui soumettre M. Mitterrand. Les modalités d'une éventuelle initiative française pourraient, en revanche, prêter à discussion.

BERNARD GUETTA et JEAN-YVES LHOMEAU

Manœuvres du pacte de Varsovie. — Des manœuvres du pacte de Varsovie ont été organisées sous le nom de code Soyuz 84, du 12 au 20 mars, au niveau des états-majors sur les territoires de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Roumanie, dans le sud-ouest de l'URSS et en mer Noire, annonce l'agence Tass. L'agence roumaine Agrepris ajoute que « seule l'armée roumaine a participé aux manœuvres sur la territoire de la Roumanie ». — (Reuters.)

Je m'insolite

Je suis dans la chambre de ma mère. C'est moi qui y vis maintenant. Je ne sais pas comment j'y suis arrivé. Dans une ambulance peut-être, un véhicule quelconque certainement. On m'a aidé. Seul je ne serais pas arrivé. Cet homme qui vient chaque semaine, c'est grâce à lui peut-être que je suis ici. Il dit que non. Il me donne un peu d'argent et enlève les feuilles. Tant de feuilles, tant d'argent. Oui, je travaille maintenant, un peu comme autrefois, seulement je ne sais plus travailler. Cela n'a pas d'importance, paraît-il. Moi je voudrais maintenant parler des choses qui me restent, faire mes adieux, finir de mourir. Ils ne veulent pas. Oui, ils sont plusieurs, paraît-il. Mais c'est toujours le même qui vient. Vous ferez ça plus tard, dit-il. Bon. Je n'ai plus beaucoup de volonté, voyez-vous. Quand il vient chercher les nouvelles feuilles il rapporte celles de la semaine précédente. Elles sont marquées de signes que je ne comprends pas. D'ailleurs je ne relis pas. Quand je n'ai rien fait il ne me donne rien, il me gronde. Cependant je ne travaille pas pour l'argent. Pour quoi alors? Je ne sais pas. Je ne sais pas grand-chose, franchement. La mort de ma mère, par exemple. Était-elle déjà morte à mon arrivée? Ou n'est-elle morte que plus tard? Je veux dire morte à enterrer. Je ne sais pas. Peut-être ne l'a-t-on pas enterrée.

Le petit garçon qui s'appelle Robert Payen entre dans la classe le dernier en criant qui est qui veut voir ma quéquette, qui est qui veut voir ma quéquette. Il est en train de rebourner sa culotte. Il a des chaussettes en laine beige. Ma sœur lui dit de se taire, et pourquoi tu arrives toujours le dernier. Ce petit garçon qui n'a que la route à traverser et qui arrive toujours le dernier. On voit sa maison de la porte de l'école, il y a des arbres devant. Quelquefois pendant la récréation sa mère l'appelle. Elle est à la dernière fenêtre, on l'aperçoit par-dessus les arbres. Des draps pendent sur le mur. Robert, viens chercher ton cache-nez. Elle crie fort de façon à ce que tout le monde l'entende, mais Robert Payen ne répond pas, ce qui fait qu'on continue d'entendre la voix qui appelle Robert. La première fois que Catherine Legendre est venue à l'école, elle a vu de la route la cour de récréation l'herbe et les lilas au bord du grillage. C'est du fil de fer lisse qui dessine des losanges, quand il pleut les gouttes d'eau glissent et s'accrochent dans

— Veux-tu lire ce qu'il y a écrit au-dessus de ta partition? demanda la dame.

— Moderato cantabile, dit l'enfant.

La dame poussa cette réponse d'un coup de crayon sur le clavier. L'enfant resta immobile, la tête tournée vers sa partition.

— Et qu'est-ce que ça veut dire, moderato cantabile?

— Je ne sais pas.

Une femme, assise à trois mètres de là, soupira.

— Tu es sûr de ne pas savoir ce que ça veut dire, moderato cantabile? reprit la dame.

L'enfant ne répondit pas. La dame poussa un cri d'impuissance étouffé, tout en frappant de nouveau le clavier de son crayon. Pas un cil de l'enfant ne bougea. La dame se retourna.

— Madame Desbarresdes, quelle tête vous avez là, dit-elle.

Anne Desbarresdes soupira une nouvelle fois.

— A qui le dites-vous, dit-elle.

L'enfant, immobile, les yeux baissés, fut seul à se souvenir que le soir venait d'éclater. Il en frémit.

— Je te l'ai dit la dernière fois, je te l'ai dit l'avant-dernière fois, je te l'ai dit cent fois, tu es sûr de ne pas le savoir?

Amadis Dudu suivait sans conviction la ruelle étroite qui constituait le plus long des raccourcis permettant d'atteindre l'arrêt de l'autobus 975. Tous les jours, il devait donner trois tickets et demi, car il descendait en marche avant sa station, et il tâta sa poche de gilet pour voir s'il lui en restait. Oui. Il vit un oiseau, perché sur un tas d'ordures, qui donnait du bec dans trois boîtes de conserves vides et réussissait à jouer le début des Bateliers de la Volga; et il s'arrêta, mais l'oiseau fit une fausse note et s'envola, furieux, grommelant, entre ses demi-becs, des sales mots en oiseau. Amadis Dudu reprit sa route en chantant la suite; mais il fit aussi une fausse note et se mit à jurer.

Il y avait du soleil, pas beaucoup, mais juste devant lui, et le bout de la ruelle luisait doucement, car le pavé était gras; il ne pouvait pas le voir parce qu'elle tournait deux fois, à droite, puis à gauche. Des femmes aux gros désirs mous apparaissaient sur

Si la Lorpailler est folle je n'y peux rien.

Si la Lorpailler est folle je n'y peux rien, nul n'y peut rien et bien malin qui prouverait le contraire.

Si la Lorpailler est folle mais est-elle folle, elle l'est, prétend que j'aurais participé de près ou de loin, que j'aurais trempé dans l'affaire du petit Ducreux, j'aurais eu des accointances avec la police d'où mon impunité.

Trempé dans l'affaire du petit Ducreux sans que personne s'en doute, mon nom n'a pas été prononcé à l'enquête et voilà cette folle maintenant des années après et qu'on se met à jaser.

Si la Lorpailler est folle ai-je dit à Verveine moi je n'y peux rien, nul n'y peut rien, arrangez-vous pour la faire enfermer, il doit y avoir un moyen, pas la peine d'être pharmacien alors, est-ce que vous ne connaissez pas un truc, est-ce que vous ne connaissez pas une personne, une autorité voyons, il s'agit de trouver la filière ensuite les choses vont toutes seules, déclencher le mécanisme c'est le mot, il me répond que non, pas le pouvoir, d'ailleurs pas la moindre idée du comment, il ne voit à la rigueur que la famille, ayant entendu dire autrefois qu'en cette matière,

Un jour, un homme sortit d'un hangar. C'était un hangar vide, dans la banlieue est. C'était un homme grand, large, fort, avec une grosse tête inexpressive. C'était la fin du jour.

L'homme était vêtu d'un pull-over tricoté à la main, à rayures jaunes et rouges, sous un imperméable en feuille plastique souple, opaque, avec des côtes impressionnées imitant un tissage de gabardine. Un petit chapeau de pluie s'étalait comme un poisson plat sur le sommet de son crâne. Il venait de dormir cinq heures d'affilée au fond du hangar, et maintenant il marchait en jetant de fréquents regards à gauche, à droite, derrière lui. Il se méfiait. Il avait volé la veille une somme importante, il craignait d'être reconnu, il ne voulait pas qu'on l'arrête; il ne voulait pas qu'on lui reprenne l'argent.

Non loin du hangar, dans un bar-tabac, sur une carte fixée près du percolateur, des dessins figuraient des sandwiches, des omelettes, du fromage en tranches. L'homme regarda longuement ces dessins. Il aimait les images des choses, il y était plus sensible qu'à leurs noms, depuis la veille qu'à leur prix. Il se retourna vers la salle où ne se trouvaient que trois consommateurs, deux qui

Vous avez mis le pied gauche sur la rainure de cuivre, et de votre épaule droite vous essayez en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant.

Vous vous introduisez par l'étroite ouverture en vous frottant contre ses bords, puis, votre valise couverte de granuleux cuir sombre couleur d'épaisse houteille, votre valise assez petite d'homme habitué aux longs voyages, vous l'arrachez par sa poignée collante, avec vos doigts qui se sont échauffés, si peu lourde qu'elle soit, de l'avoir portée jusqu'ici, vous la soulevez et vous sentez vos muscles et vos tendons se dessiner non seulement dans vos phalanges, dans votre paume, votre poignet et votre bras, mais dans votre épaule aussi, dans toute la moitié du dos et dans vos vertèbres depuis votre cou jusqu'aux reins.

Non, ce n'est pas seulement l'heure, à peine matinale, qui est responsable de cette faiblesse inhabituelle, c'est déjà l'âge qui cherche à vous convaincre de sa domination sur votre corps, et pourtant, vous venez seulement d'atteindre les quarante-cinq ans.

Vos yeux sont mal ouverts, comme voilés de fumée légère, vos paupières sensibles et mal lubrifiées, vos tempes crispées, à la peau tendue et comme raidie en plus minces, vos cheveux, qui se clairsemèrent et grisonnèrent, insensiblement pour autrui mais non pour vous, pour Henriette et pour Cécile, ni même

Maintenant l'ombre du pilier — le pilier qui soutient l'angle sud-ouest du toit — divise en deux parties égales l'angle correspondant de la terrasse. Cette terrasse est une large galerie couverte, entourant la maison sur trois de ses côtés. Comme sa largeur est la même dans la portion médiane et dans les branches latérales, le trait d'ombre projeté par le pilier arrive exactement au coin de la maison; mais il s'arrête là, car seules les dalles de la terrasse sont atteintes par le soleil, qui se trouve encore trop haut dans le ciel. Les murs, en bois, de la maison — c'est-à-dire la façade et le pignon ouest — sont encore protégés de ses rayons par le toit (toit commun à la maison proprement dite et à la

Mon oncle Octave, l'éminent professeur de scolastique à la Faculté de... souffrait de son bonheur conjugal comme d'une maladie, certain qu'il était de s'en guérir dès qu'il l'aurait rendue contagieuse. Ma tante Roberte avait ce genre de beauté grave propre à dissimuler de singulières propensions à la légèreté; on s'estime lésé si tôt qu'on les découvre, et l'on croit devoir regretter de n'avoir su montrer plus de décision. Il est étrange que mon oncle lui-même ait pu se croire la première victime de cette équivoque; ma tante qui s'en rendait compte, s'était raidie dans une attitude d'autant plus hostile à toutes ses idées. Plus elle prenait cette attitude, plus mon oncle la jugeait énigmatique; pour sortir de sa perplexité, il n'avait su trouver mieux que d'introduire dans leur train de vie une loi de l'hospitalité qui est considérée comme honteuse dans nos traditions. Ma tante poussait pour une

Mon souvenir est précis: la première fois que je vis Robert C..., j'étais dans un pénible état d'angoisse. Il arrive que la cruauté de la jungle se révèle être la loi qui nous régit. Je sortis après déjeuner...

Dans la cour d'une usine, sous le soleil de plomb, un ouvrier chargeait de la houille à la pelle. Sa sueur collait la poussière à sa peau...

Un revers de fortune était la raison de cette angoisse. Je le voyais soudain: j'aurais à travailler, le monde cessait d'offrir sa divinité à mes caprices, je devais, pour manger, me soumettre à ses lois.

Ils semblaient sourdre de partout, éclos dans la tiédeur un peu moite de l'air, ils s'écoulaient doucement comme s'ils suintaient des murs, des arbres grillagés, des bancs, des trottoirs sales, des squares.

Ils s'étaient en longues grappes sombres entre les façades mortes des maisons. De loin en loin, devant les devantures des magasins, ils formaient des noyaux plus compacts, immobiles, occasionnant quelques remous, comme de légers engorgements.

Une quiétude étrange, une sorte de satisfaction désespérée émanait d'eux. Ils regardaient attentivement les piles de linge de l'Exposition

EDITIONS DE MINUIT
Romans, littérature
Yann Andréa. M.D.
L'auteur de La maladie de la mort, par l'un de ses proches. 39 F.
Raphaël Algéria. Rue Saint-Denis, ou La revanche de Bolotnikov.
Giosachino prostitué par deux filles. 59 F.
Marguerite Duras. Savannah Bay.
Augmenté de la version théâtrale créée par Madeleine Renaud. 40 F.
Jean Echenoz. Cherokee.
Les aventures de Georges Chave, domicilié dans le XI^e arrondissement. Prix Médicis. 59 F.
Hervé Guibert. Les lubies d'Arthur.
Histoire d'un débâché qui finit dans la sainteté. 40 F.
Robert Pinget. Le harnais.
Le testament de monsieur Songe. 24 F.
Eugène Savitzkaya. Les mots sentent bon.
Gestrol, héros naïf et muet, qui terminera ses jours à Liège. 55 F.
Claude Simon. La chevelure de Bérénice.
Sur une plage déserte. 20 F.
Maurice Blanchot. La communauté insouvenable.
A propos de Georges Bataille et de Marguerite Duras. 38 F.
Mahmoud Darwich. Rien qu'une autre année.
Anthologie (1966-1982) du grand poète palestinien. 38 F.
Paix en Galilée.
Un album-photo: Beyrouth, juin 1982. 90 F.
Revue
Actes de la recherche en sciences sociales (n° 49: La peinture et son public; n° 50: Qu'est-ce que classer?)
Critique (n° 435-436: Les mystères de Trieste; n° 440-441: Les Polonais malgré tout)
L'Écrit du temps (n° 5: Questions de judaïsme)
Philosophie
Revue d'études palestiniennes
Traverses (n° 29: L'obscurité; n° 30-31: Le secret)
« Arguments »
Lou Andreas-Salomé. Eros.
De Rainer Maria Rilke à Sigmund Freud. 75 F.
Arrien. Histoire d'Alexandre, suivi de « Flavius Arrien entre deux mondes » par Pierre Vidal-Naquet.
Le premier ouvrage « moderne » (19 siècle) sur Alexandre le Grand. 120 F.
Kostas Axelos. Systématique ouverte.
Un certain rapport au Monde. 42 F.
« Critique »
Jacques Bouveresse. Le philosophe chez les autophages.
La philosophie est morte, vive la philosophie! 75 F.
Gilles Deleuze. L'image-mouvement.
Essai de classification des images et des signes cinématographiques. 75 F.
Vincent Descombes. Grammaire d'objets en tous genres.
Les questions du langage. 85 F.
Luce Irigaray. Ethique de la différence sexuelle.
Où sont remis en question nos rapports à l'espace et au temps. 75 F.
Jean-François Lyotard. Le différend.
Le « livre de philosophie » de Lyotard. 82 F.
Clément Rosset. La force majeure.
Sur la joie. 40 F.
« Propositions »
Gilles Fauconnier. Espaces mentaux.
Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles. 95 F.
« Le Sens commun »
Ernst Cassirer. Individu et cosmos.
La naissance de l'humanisme au XV^e siècle. 145 F.
Sylvain Maresca. Les dirigeants paysans.
Qui représente aujourd'hui les agriculteurs? 75 F.
Francine Muel-Dreyfus. Le métier d'éducateur.
Les instituteurs de 1900 et les éducateurs spécialisés de 1968. 75 F.

UNE PAGE POUR TREIZE ROMANS

Les textes qui accompagnent cette annonce reproduisent les premières pages d'ouvrages parus aux Éditions de Minuit de 1920 à 1983.
Auteur des Éditions de Minuit, avec le concours de: Georges Bataille (L'abbé C), Samuel Beckett (Maljoles), Michel Butor (La modification), Marguerite Duras (Moderato cantabile), Tony Duvert (Paysage de fantaisie), Pierre Guossoy (Roberte ce soir), Robert Pinget (Le Liban), Alain Robbe-Grillet (La jalouse), Nathalie Sarraute (Tropiques), Claude Simon (La route des Flandres), Boris Vian (L'artomane à Pékin) et Monique Wittig (L'opossum).

Il tenait une lettre à la main, il leva les yeux et regarda puis de nouveau la lettre puis de nouveau moi, derrière lui je pouvais voir aller et venir passer les taches rouges azajou ocre des chevaux qu'on menait à l'abreuvoir, la boue était si profonde qu'on enfonçait dedans jusqu'aux chevilles mais je me rappelle que pendant la nuit il avait brusquement gelé et Wack entra dans la chambre en portant le café disant Les chiens ont mangé la boue, je n'avais jamais entendu l'expression, il me semblait voir les chiens, des sortes de créatures infernales mythiques leurs gueules bordées de rose leurs dents froides et blanches de loup mâchant la boue noire dans les ténèbres de la nuit, peut-être un souvenir, les chiens devant nettoyer faisant place nette: maintenant elle était grise et nous nous tordions les pieds en courant, en retard comme toujours pour l'appel du matin, manquant de nous fouler les chevilles dans les profondes empreintes laissées par les sabots et devenues aussi dures que de la pierre, et au bout d'un moment il dit Votre mère m'a écrit. Ainsi elle l'avait fait malgré ma défense, je sentis que je rougissais, il s'interrompit essayant quelque chose comme un sourire sans doute lui était-il impossible, non d'être aimable (il désirait certainement

j'ai froid mais je ne claque pas des dents ce serait un bruit agréable joyeux ma peau s'horripilerait je me sentirais tout chaud dessous l'hiver continue entrailles mortes regardé peureux corps perdu aucune voix à écouter un gargouillis cette chair crispée qui ne dit rien

Le corps des autres je l'aimais sans comprendre je suis desséché obscurci pétrifié là où j'ai cru voir quelque chose les mâchoires serrées l'une à l'autre la langue racornie au milieu ou que sa bave dissout si cela rit deux trois pets me sortiront du gosier ironie crever sous le palais je sentirai ça passer moins agréable que par le cul moins odorant moins vivant mais je ne ris pas je n'éprouve rien ma bite est pourrie mes membres zigiJe

on finira sûrement par apercevoir ce cadavre on l'aimera on l'emportera à dos d'homme ils auront une chambre pour l'asseoir peut-être dans un bordel droit sur un fauteuil je préside je décore je fais joli bien assis dans du noir sa peau est jaunée violacée verdâtre ses joues mangées ses lèvres brunes en vieux cuir sec j'aurai des impressions des images

EUROPE

Grande-Bretagne

LA FAMILLE THATCHER SUR LA SELLETTE Les affaires du fils ne font pas celle de la mère

Londres. - Ce n'est pas encore un véritable scandale, car l'existence du gouvernement ne semble pas pour le moment menacée. Mais voilà deux mois que l'affaire Mark Thatcher empêche les rapports du premier ministre avec la presse. L'opposition et même son propre parti.

Soupponné d'avoir confondu son rôle de mère et celui de chef du gouvernement, en intervenant en faveur de son fils pour lui faire signer un important contrat à l'étranger, M^{me} Thatcher continue de refuser de s'expliquer et rejette avec superbe toute question à ce sujet. Mais le Parti travailliste est revenu à la charge pour réclamer un débat au Parlement, voire une enquête. Sommés de prendre publiquement la défense de leur leader, tous les députés conservateurs n'ont pas répondu à l'appel ; ils commencent à se faire tirer l'oreille, estimant que le silence hautain et persistant de la dame de fer n'a pour effet que d'aggraver les soupçons.

Paradoxalement, l'affaire est d'autant plus dommageable pour M^{me} Thatcher que celle-ci a toujours bénéficié jusqu'à présent d'une solide réputation d'intégrité.

C'est au cours du mois de janvier que l'hebdomadaire *Observer* a révélé que M. Mark Thatcher avait obtenu en 1981 du sultanat d'Oman un marché de 300 millions de livres (3,6 milliards de francs) pour la construction d'une université pour le compte d'une grosse société britannique de construction et de travaux publics, Cementation International, dont il était devenu - pour l'occasion - le « conseiller ». A cette fin, M. Thatcher s'était rendu à Oman précisément au moment où sa mère y effectuait une visite officielle (le *Monde* daté 22-23 janvier).

Cementation International est une filiale du groupe financier Trafalgar House qui s'est porté, récemment acquéreur d'un chantier naval écossais, jusqu'ailleurs natio-

nes adversaires en reconnaissant incidemment qu'elle a rencontré deux fois l'un des directeurs de Cementation avant son voyage à Oman.

Voilà ce qui a décidé le Parti conservateur à réagir, à la veille d'une nouvelle offensive des travaillistes. M. Edward Du Cann, président du comité 1922, qui représente la masse des « sans-grade » du parti, se charge de la défense. C'est lui qui, la semaine précédente, a adressé à M^{me} Thatcher, sur divers aspects de sa politique, des critiques violentes et exprimé le malaise général ressenti actuellement par de nombreux députés conservateurs (le *Monde* du 14 mars). Si M. Du Cann vient maintenant au secours du premier ministre, il semble que ce n'est pas tant pour se faire pardonner que pour tirer la Parti tory d'un mauvais pas et empêcher qu'il ne fasse les frais des attaques dirigées contre son leader. Au début de cette semaine, il a fait circuler une motion de soutien à M^{me} Thatcher pour contrecarrer la démarche travailliste visant à obtenir des enquêtes officielles.

Mais cette initiative a eu un effet boomerang car - nouvelle preuve de leur mauvaise humeur - beaucoup de députés conservateurs ont manifesté très peu d'empressement à signer le document, notamment M. Edward Heath, l'ancien premier ministre, qui, à tout propos, mène la fronde des conservateurs « modérés », n'a pas caché qu'à son avis M^{me} Thatcher aurait dû, depuis longtemps, mettre un terme à son mutisme et répondre à certaines des questions qui lui ont été posées, ne serait-ce que pour faire taire les rumeurs les plus désobligeantes. Ce qui aurait dû être une démonstration immédiate d'unité s'est soldé par un aveu supplémentaire du trouble qui affecte les partisans de M^{me} Thatcher.

Phénomène inquiétant pour les stratèges de Downing Street, c'est le poids de la droite - depuis quelques mois de plus en plus critique à l'égard du gouvernement - qui a relancé l'affaire. Le *Sunday Times* indique, début mars, que la mari de M^{me} Thatcher, Denis, est lui aussi quelque peu mêlé au « contrat », puisqu'il est le signataire du contrat en banque sur lequel son fils aurait reçu la commission, ce qui m'intéresse, c'est qu'il ne fasse pas l'objet d'un traitement indigne d'un être humain.

De nombreux accusés devaient dénoncer les blessures résultant de coups reçus des gardiens, affirmant cependant qu'ils ne reniaient pas leurs actes, et qu'ils étaient « prêts à assumer les conséquences judiciaires ». Ils veulent simplement qu'on mette fin à ces traitements

De notre correspondant

Elle va mal. Visiblement, elle a fort peu dormi ces derniers jours. Elle est inquiète. Elle se sent perdue ; « Je ne sais à qui m'adresser », murmure-t-elle entre deux sanglots. Cette femme, venue d'Izmir, comme tant d'autres qui assistent, depuis de longs mois, au procès de leurs enfants devant le tribunal militaire d'Ankara, est de plus en plus démoralisée ; le grève de la faim que les détenus de la prison militaire de Mamak ont entreprise pour protester contre les conditions de détention est entré dans sa quatrième semaine. « Je ne vois mon fils que lors des audiences. Il a beaucoup maigri », soupire cette mère.

Les rumeurs à propos du décès de deux grévistes de la faim n'ont pas été confirmées, mais le mercredi 21 mars dix-sept accusés, hospitalisés, n'ont pas pu assister à leur procès.

Nombres sont ceux qui se plaignent des conditions psychologiques de détention et des sévices dont ils seraient l'objet. M. Hesen Isik, ancien ministre des affaires étrangères, dont le fils se trouve parmi les accusés, vient d'adresser un télégramme au premier ministre, M. Ozal, au chef d'état-major des armées, ainsi qu'au commandant de l'état de siège d'Ankara. Il dénonce les pressions « physiques et morales » subies par les détenus à la prison d'Ankara, qui vont au-delà des exigences de sécurité.

La mère venue d'Izmir précise : « Mon fils risque la peine capitale, nous avons vu l'acte d'accusation, il faisait partie d'une organisation d'extrême gauche (SODEF), fait partie de l'obligatoire d'uniforme pénitentiaire, les fouilles et l'appel. Les administrateurs de prison appliquent simplement la loi et les règlements intérieurs et ne peuvent se conformer aux seuls désirs des prisonniers. Ce sont ces pratiques que les intéressés s'efforcent de présenter à l'extérieur comme des cas de tortures, devant ajouter la pression turc dans une exclusion aux campagnes organisées de l'extérieur.

Il est vrai que les autorités réussissent parfois à s'emparer des « consignes » envoyées aux prisonniers par leurs amis leur recommandant d'oc-

garier des mouvements de protestation afin d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur leur situation. Les autorités se déclarent également en possession de preuves attestant que tous les mouvements extrémistes turcs ont récemment créé un front uni contre le régime.

Une personnalité turque ayant elle-même connu naguère les prisons militaires nous a fait remarquer que les « conditions matérielles » des détenus des prisons militaires sont nettement meilleures que celles des prisons civiles, tant du point de vue de l'hébergement que de la nourriture. Cela dit, ajoute-t-elle, les « conditions psychologiques » sont très dures, et les gardiens, pour la plupart des soldats du contingent, ne sont pas particulièrement préparés à ces fonctions.

Tandis que le campagne pour les élections municipales bat son plein, l'opinion turque, toujours fortement marquée par les excès des extrémistes durant le période précédant l'intervention militaire du 12 septembre 1980, ne s'intéresse pas particulièrement au sort des détenus.

La presse reste également discrète, même si elle parle épisodiquement de ces « tortures dénoncées lors des procès. Mais les familles de prisonniers espèrent que les autorités militaires, qui ont, à maintes reprises, rappelés aux forces de l'ordre que les droits de l'homme doivent être respectés sous peine de poursuites judiciaires, se montreront plus vigilantes.

ARTUN UNSAL.

Turquie Les familles des grévistes de la faim attendent des autorités une amélioration des conditions de détention

De notre correspondant

très durs et à la discipline excessive » des prisons militaires. Leurs avocats demandent au tribunal militaire d'écarter les autorités. Les juges se déclarent incompétents, mais envoient une copie des procès-verbaux comportant les dénonciations de sévices formulées par les accusés au commandant de l'état de siège. Celui-ci devrait charger son conseiller juridique de promettre aux parents que « tout sera fait » pour alléger les conditions de détention de leurs enfants.

L'application de la loi

Le Parlement turc ayant suspendu ses travaux durant la campagne pour les élections locales du 25 mars, les familles de détenus peuvent difficilement s'adresser aux députés en campagne dans leur circonscription. Seul M. Inonu, président du Parti social-démocrate (SODEP), fait parfois remarquer, dans ses discours électoraux, que les droits de l'homme ne sont pas totalement respectés dans le pays. Dans ces conditions, les familles se tournent vers le président de la République, le général Evren, afin qu'il donne des directives pour l'amélioration des conditions de détention.

Dans une interview, le général Evren a récemment déclaré à l'hebdomadaire américain *Newsweek* que les allégations selon lesquelles des tortures sont pratiquées dans les prisons ont pour seule origine le fait obligatoire d'uniforme pénitentiaire, les fouilles et l'appel. Les administrateurs de prison appliquent simplement la loi et les règlements intérieurs et ne peuvent se conformer aux seuls désirs des prisonniers. Ce sont ces pratiques que les intéressés s'efforcent de présenter à l'extérieur comme des cas de tortures, devant ajouter la pression turc dans une exclusion aux campagnes organisées de l'extérieur.

Il est vrai que les autorités réussissent parfois à s'emparer des « consignes » envoyées aux prisonniers par leurs amis leur recommandant d'oc-

garier des mouvements de protestation afin d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur leur situation. Les autorités se déclarent également en possession de preuves attestant que tous les mouvements extrémistes turcs ont récemment créé un front uni contre le régime.

Une personnalité turque ayant elle-même connu naguère les prisons militaires nous a fait remarquer que les « conditions matérielles » des détenus des prisons militaires sont nettement meilleures que celles des prisons civiles, tant du point de vue de l'hébergement que de la nourriture. Cela dit, ajoute-t-elle, les « conditions psychologiques » sont très dures, et les gardiens, pour la plupart des soldats du contingent, ne sont pas particulièrement préparés à ces fonctions.

Tandis que le campagne pour les élections municipales bat son plein, l'opinion turque, toujours fortement marquée par les excès des extrémistes durant le période précédant l'intervention militaire du 12 septembre 1980, ne s'intéresse pas particulièrement au sort des détenus.

La presse reste également discrète, même si elle parle épisodiquement de ces « tortures dénoncées lors des procès. Mais les familles de prisonniers espèrent que les autorités militaires, qui ont, à maintes reprises, rappelés aux forces de l'ordre que les droits de l'homme doivent être respectés sous peine de poursuites judiciaires, se montreront plus vigilantes.

La peine de mort requise contre un directeur de prison. - La peine de mort a été requise pour la première fois en Turquie dans une affaire de torture pratiquée dans une prison, dont le directeur est accusé d'avoir ordonné de battre à mort un détenu, approché de source judiciaire. Un criminel de droit commun avait été soumis en 1981, sur ordre du directeur de la prison d'Izmir, à une séance de *jalaka* (bastonnade sur la plante des pieds) à laquelle il n'avait pas survécu. - (AFP).

AMÉRIQUES

El Salvador

La guérilla tente de saboter les élections

(Suite de la première page.)

Ils arrêtent les véhicules, réclament un impôt révolutionnaire » aux voyageurs, surtout, ils confiscent systématiquement les cartes d'identité, indispensables pour voter. Ils promettent de les rendre « plus tard, après les élections », sans doute contre le versement d'une nouvelle dîme.

La radio des insurgés a lancé une menace plus grave, et nouvelle : certaines routes de régions orientales seraient minées d'ici à la fin de la semaine, pour dissuader les électeurs des bourgades isolées de se rendre dans les bureaux de vote. La semaine dernière, le guérilla a de nouveau attaqué le caserne de San-Miguel. Un harcèlement de quelques heures, et de nuit, mais un signe de plus d'une agression croissante des insurgés. L'assassinat, la semaine dernière, dans la capitale, d'un député conservateur, Tulio Flores, a d'autre part été revendiqué par le front métropolitain Clara Elizabeth Ramirez. Cette organisation, issue du mouvement des Forces populaires de libération (FPL), surtout actives dans les départements du Nord (Chalatenango et Cabana), a déjà revendiqué l'assassinat, à San-Salvador, de deux autres députés, membres eux-mêmes de la formation du major Roberto d'Aubuisson.

L'Église déplore cette escalade de ce qu'elle appelle la « violence pré-électorale » ; elle a recensé soixante-dix-neuf victimes pour la seule période du 9 au 15 mars. Sans compter les morts des « actes de guerre », car l'armée n'est pas inactive. Elle poursuit une opération engagée avec des moyens importants dans le Nord et l'Est pour tenter de paralyser d'éventuels mouvements de la guérilla vers les capitales départementales.

La crédibilité de la politique centre-américaine du gouvernement Reagan est en cause dans l'élection de dimanche. Washington s'est nettement engagé pour ce nouveau « test » soit positif. En réclamant avec insistance au Congrès une aide militaire d'urgence pour le Salvador avant le premier tour de scrutin, M. Reagan et son secrétaire d'Etat, M. Shultz, laissent entendre que la situation du gouvernement et des forces armées de ce petit pays est désespérée. Sur place, la vision est sensiblement plus nuancée.

En six ans, l'aide américaine au Salvador a déjà été multipliée par quarante. Les Etats-Unis viennent de faire de nouveaux efforts. Militaires d'abord. L'aviation américaine, basée à Honduras, participe directement aux opérations menées depuis deux semaines par les unités d'élite salvadoriennes contre la guérilla. Selon les experts occidentaux, les bons résultats obtenus par les forces de la troisième brigade d'infanterie du lieutenant-colonel Monterrosa, dont le OQ est à San-Miguel, s'expliquent en partie par cette assistance aérienne. Ce baroudeur, qui a le sens des relations publiques, est aussi un politicien. Il affirme que « la solution n'est pas militaire ».

L'aide américaine pour les élections est également technique et financière. Les effectifs de l'ambassade de San-Salvador ont été sérieusement renforcés, particulièrement la section « politique ». Des crédits exceptionnels de l'ordre de 20 millions de dollars ont été affectés aux organismes qui ont préparé le scrutin du 25 mars. Des urnes en plastique ont été achetées avec ces fonds, et des sets d'ordinateurs installés au siège du conseil central des élections, qui ont permis une révision des listes électorales. On a décalé quelques anomalies : près de trois cent mille Salvadoriens disposaient de deux ou même de trois cartes d'identité.

Rien d'étonnant. Le pays est en guerre depuis quatre ans. Trois cent mille Salvadoriens - ce ne sont pas les mêmes - l'ont quitté. Des dizaines de milliers d'autres sont des personnes « déplacées » ou réfugiées dans des camps. Dans certaines régions particulièrement touchées, le vote sera impossible. On l'admet à l'ambassade américaine, où l'on estime que vingt-deux municipalités seront exclues du scrutin, c'est-à-dire près de 10 % du total.

Officiellement, l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, n'a de préférence pour aucun des huit candidats à la présidence. Les Etats-Unis se veulent neutres et souhaitent seulement que le scrutin se déroule dans les conditions les plus démocratiques possibles. L'ambassadeur précise simplement que Washington définit sa politique en fonction des engagements et du programme du vainqueur. Dans son entourage, on ne cache pourtant pas qu'une vic-

toire du major Roberto d'Aubuisson, chef du parti d'extrême droite Alliance républicaine nationaliste, serait « une catastrophe pour le gouvernement Reagan ».

M. d'Aubuisson est jeune - il a quarante ans - et est dynamique, flamboyant, et catégorique. « La patrie, c'est le communisme, non » : c'est son slogan, celui que ses partisans, enthousiastes et incondition-

LES ESCADRONS DE LA MORT ET LA CIA

Washington (AFP). - Un haut responsable de la police salvadorienne, lié aux Escadrons de la mort, a émis pendant plusieurs années au budget de la CIA, a affirmé, le mercredi 21 mars, un « officiel » salvadorien non identifié, interviewé par la chaîne de télévision CBS.

Selon ce témoin, le chef de la police du Trésor, M. Nicolas Carranza, a été payé par la Centrale américaine de renseignement pendant cinq ou six années. CBS a précisé que son témoin avait occupé des postes importants au sein des forces de sécurité salvadoriennes.

Le témoin a déclaré que M. Roberto d'Aubuisson commandait les Escadrons de la mort et qu'il avait personnellement ordonné des assassinats. Il a précisé que M. d'Aubuisson prenait ses ordres auprès de M. Carranza.

Un responsable américain, qui a requis l'anonymat, a déclaré que les informations données par CBS étaient exactes, mais il n'a pas été possible d'obtenir d'autre confirmation. La CIA s'est refusée à tout commentaire.

Le témoin a été amené aux Etats-Unis par un groupe d'opposants à la politique américaine au Salvador, qui lui a versé 50 000 dollars. Il a été interrogé par plusieurs membres du Congrès, et ses accusations ont reçu une large publicité aux Etats-Unis. C'était toutefois la première fois qu'il impliquait la CIA.

LES ESCADRONS DE LA MORT ET LA CIA

Washington (AFP). - Un haut responsable de la police salvadorienne, lié aux Escadrons de la mort, a émis pendant plusieurs années au budget de la CIA, a affirmé, le mercredi 21 mars, un « officiel » salvadorien non identifié, interviewé par la chaîne de télévision CBS.

Selon ce témoin, le chef de la police du Trésor, M. Nicolas Carranza, a été payé par la Centrale américaine de renseignement pendant cinq ou six années. CBS a précisé que son témoin avait occupé des postes importants au sein des forces de sécurité salvadoriennes.

Le témoin a déclaré que M. Roberto d'Aubuisson commandait les Escadrons de la mort et qu'il avait personnellement ordonné des assassinats. Il a précisé que M. d'Aubuisson prenait ses ordres auprès de M. Carranza.

Un responsable américain, qui a requis l'anonymat, a déclaré que les informations données par CBS étaient exactes, mais il n'a pas été possible d'obtenir d'autre confirmation. La CIA s'est refusée à tout commentaire.

Le témoin a été amené aux Etats-Unis par un groupe d'opposants à la politique américaine au Salvador, qui lui a versé 50 000 dollars. Il a été interrogé par plusieurs membres du Congrès, et ses accusations ont reçu une large publicité aux Etats-Unis. C'était toutefois la première fois qu'il impliquait la CIA.

Le courage du démocrate-chrétien

Son adversaire numéro un, bien sûr, c'est M. Duarte, leader d'un Parti démocrate-chrétien qui est le premier à l'Assemblée constituante élue en mars 1982. Le premier, mais en situation minoritaire face à la coalition de l'extrême droite de M. d'Aubuisson et des autres petites formations conservatrices, comme PAISA (Parti institutionnel salvadorien) ou le Parti populaire salvadorien (PPS), dont le slogan est « Dieu, ordre et progrès ».

M. Duarte a été trois fois maire de San-Salvador, et un bon maire. Vainqueur des élections de 1972, il a été déposé, arrêté, torturé, et enfin exécuté grâce à l'intervention, entre autres, du pape et de M. Nixon.

Il est revenu après le putsch des officiers libéraux de 1979, a participé ensuite au gouvernement civil et militaire jusqu'aux élections de 1982. Il a du courage, de l'abstergage.

LE PÉTROLIER SOVIÉTIQUE TOUCHE PAR UNE MINE AU NICARAGUA ; MOSCOU ACCUSE LES ETATS-UNIS

Moscou (AFP). - L'Union soviétique a officiellement protesté, le mercredi 21 mars, auprès des Etats-Unis, à la suite d'un incident dans lequel cinq marins soviétiques ont été blessés, lorsque leur pétrolier a heurté une mine, la veille, dans le port nicaraguayen de Puerto-Sandinero.

Une note ce ce sens a été remise, le mercredi 21 mars, à Moscou au chargé d'affaires américain, M. Warren Zimmermann, par le chef de la diplomatie soviétique, M. Andreï Gromyko.

L'Union soviétique, indique ce texte, estime que les Etats-Unis sont responsables de cet « acte de banditisme et de piraterie », car les « services secrets américains » sont « responsables au sein des bandes de mercenaires et de terroristes » qui sont responsables de la pose de mines à Puerto-Sandinero. Washington est ainsi « directement responsable de la violation d'un des principes fondamentaux de la loi internationale, la droit à la liberté de navigation ».

La note de protestation indique que Moscou se réserve le droit de demander des « compensations » pour les blessures encourues par les ressortissants soviétiques, ainsi que pour les dommages matériels.

Le pétrolier *Lugansk* (et non *Dulher*, comme indiqué précédemment dans le *Monde* du 22 mars) avait heurté une mine, mardi ; cinq marins ont été blessés, selon l'agence Tass. Puerto-Sandinero, situé à 70 kilomètres à l'ouest de Managua, sur la côte pacifique, avait été miné au cours des dernières semaines par l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), organisation antiscandinave dirigée par M. Eden Pastora, le commandant « Zéro », et basée à Costa-Rica.

LE DISSIDENT VALERI MARKOV EST CONDAMNÉ A DIX ANS

M. Valeri Markov, dissident soviétique, a été condamné à dix ans de prison pour avoir écrit et distribué des tracts politiques. Il est actuellement détenu dans la prison de Khabarovsk.

Mais « Chachi » ne vient qu'en troisième position, dans les sondages effectués par M. Duarte et M. d'Aubuisson. Il espère, au mieux, jouer un rôle d'arbitre dans l'hypothèse probable d'un second tour. « Si d'Aubuisson gagne, dit M. Duarte, j'entrerais dans la clandestinité ». Le leader de l'extrême droite ajoute, sarcastique : « Avec les guérilleros communistes ? ». Et si M. Duarte gagne ? « J'ai déjà pris ma décision, affirme un des patrons du secteur privé. Je quitte le pays ». Le Salvador n'est pas une nation de nuances et de compromis, comme le souhaiterait Washington, du moins pour le moment.

MARCEL NIEDERGAANG.

PHOTOCOPIE COULEUR
SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPIER PHOTO - RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT
75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TÉL. 572.41.46

University Studies in America inc.
Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US (avec bourses de voyage et autres avantages) et vos diplômes (de la terminale au doctorat) ou d'engager un cycle complet de préparation au « Bachelor » ou « Master » ou au « Ph. D. »
CALIFORNIE, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST.
USA-France-Office, 17, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly. Tél. 722.84.84.



EUROPE

URSS

LE SÉJOUR INCOGNITO DE DEUX DÉPUTÉS FRANÇAIS

Evoquer les droits de l'homme dans toute négociation avec les Soviétiques

Les campagnes d'opinion en faveur des candidats à l'émigration et des prisonniers de conscience en URSS gardent toute leur utilité : tel est l'enseignement majeur qu'ont tiré de leur brève expédition à Moscou les deux députés français qui ont accepté de participer à l'une des « missions de routine » organisées par le Comité des quinze, une association humanitaire qui parraine quinze familles de Soviétiques ne pouvant obtenir l'autorisation de quitter leur pays (*le Monde* du 21 mars).

MM. François Léotard (PR) et Michel Noir (RPR) ont eu des conversations avec des familles de réfugiés, des femmes de prisonniers politiques et avec l'épouse d'André Sakharov. Tous leur ont dit que les campagnes d'opinion et les démarches de diverses natures étaient réconfortantes, et utiles, même si certaines se heurtent à un mur qui semble infranchissable. Ainsi dans le cas de M. Sakharov : son épouse estime que seule une intervention au plus haut niveau, celui des chefs d'Etat, est à présent

susceptible de donner un résultat quelconque.

Autre leçon tirée, par les deux députés, de leur bref séjour et de leurs conversations : l'Occident doit se montrer plus ferme, mettre constamment sur la table la question des droits de l'homme dans les négociations avec les Soviétiques, y compris à propos des affaires commerciales ou des transferts de technologie. Et, aussi, ne jamais se laisser payer de mots, en imaginant que les Soviétiques raisonnent suivant les schémas « occidentaux ». Les deux députés de l'opposition n'entendent pas faire de leur voyage à Moscou une opération de politique intérieure. M. Léotard a même déclaré qu'il n'avait aucun reproche à faire à la politique du gouvernement actuel pour la défense des droits de l'homme. Ils admettent qu'en la matière une certaine discrétion est parfois nécessaire et semblent déterminés à poursuivre leur action, y compris en coopérant avec des représentants de la majorité parlementaire et du gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

La « Stratégie militaire » du maréchal Sokolovski enfin traduite en français

Parmi les ouvrages de base servant à l'étude de la stratégie soviétique, une place de choix revient depuis vingt ans à celui du maréchal Sokolovski, grand chef militaire pendant la dernière guerre et chef d'état-major de l'armée rouge de 1952 à 1960. Sa *Stratégie militaire*, publiée pour la première fois à Moscou en 1962, a connu deux autres éditions, respectivement en 1963 et en 1968, année de la mort de l'auteur. Mais cet ouvrage, connu en anglais grâce à une traduction de la RAND Corporation dès 1963, n'avait jamais été traduit en français.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et cette omission est maintenant réparée grâce à une traduction de la troisième édition établie par les soins du Cercle d'études de stratégie totale (CESTE) (1).

Le livre a un peu vieilli, puisque les Soviétiques, à partir de 1981, ont dû prendre leurs distances par rapport à certains de ses enseignements. En particulier les réflexions du maréchal Sokolovski selon lesquelles l'arme atomique ne change pas la nature de la guerre, celle-ci restant « un instrument de la politique » et devant recourir comme par le passé à l'avantage de la surprise et de l'attaque massive, étaient quelque peu gênantes au moment où Moscou devait encourager les mouvements pacifistes à l'Ouest.

Toutefois, on doit se demander si ce qu'écrivait Sokolovski à une époque où la puissance militaire soviétique était très inférieure à celle d'aujourd'hui et à celle des Etats-Unis d'Alors, ne serait pas, au contraire, encore plus actuel aujourd'hui, à l'heure de la parité avec l'Amérique et des SS-20 en Europe. De toute manière, aucun ouvrage de même ampleur n'a été publié à Moscou sur le sujet depuis les années 60, et celui-ci conserve donc tout son intérêt.

La Fondation pour les études de défense nationale, qui a prêté son concours à cette traduction de *Stratégie militaire*, publie en outre, dans sa revue trimestrielle *Stratégie* (2), la traduction intégrale d'un autre ouvrage soviétique, beaucoup plus actuel celui-là. *Toujours prêt à défendre la patrie* est le titre d'une brochure publiée en 1982 par le maréchal Ogarkov, actuel chef de l'état-major général des forces armées soviétiques. Ce titre avait attiré l'attention à l'époque par les mises en garde que l'auteur y lançait contre les tendances pacifistes parfois à l'œuvre dans la jeunesse soviétique. Mais l'on y trouvera aussi d'utiles éclaircissements sur l'organisation de l'armée rouge et la place que celle-ci, selon l'auteur, doit tenir dans la société.

M. T.

(1) L'Hermès, « Classiques de la stratégie », 524 p., 160 F.

(2) Hôtel des Invalides, 75007 Paris ; traduction de Jacques Laurent.

Yougoslavie

L'opinion s'intéresse peu à la campagne pour le renouvellement de la direction collégiale

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie est en campagne électorale, depuis le début de l'année et jusqu'à fin avril, pour la mise en place de la nouvelle direction collégiale de l'Etat, qui doit entrer en fonction le 15 mai. L'une des principales institutions du système yougoslave, la direction collégiale de l'Etat, officiellement appelée « présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie », est composée des représentants de chacune des six républiques et des deux régions autonomes. A ces huit députés s'ajoute le président de la Ligue des communistes (élection de ce dernier, relevant de la seule compétence du parti, est soumise à une procédure particulière).

Les membres de la direction de l'Etat, élus pour cinq ans, avec la possibilité de renouvellement de leur mandat pour une nouvelle période de cinq ans, veillent aux intérêts communs de la Yougoslavie trop souvent en conflit avec les intérêts « spécifiques » ou « particuliers » des républiques et provinces autonomes. Ils sont responsables devant l'Assemblée nationale fédérale, mais en même temps devant celle de leur république ou province autonome, conformément aux dispositions de leurs constitutions respectives, qui ne sont pas harmonisées sur tous les points et qui, en général, ne souffrent pas d'un excès de précision.

La procédure électorale est longue et extrêmement compliquée. Amorcée par la commission fédérale des cadres de l'Alliance socialiste, elle doit aboutir à une liste de candidats « possibles », puis « potentiels » et, enfin, de candidats tout court, qui, en dernière instance, sont élus par l'Assemblée nationale de leur république ou province autonome. L'Assemblée nationale fédérale ne peut que « confirmer » leur élection.

Agitation des cadres

A la campagne électorale participent directement ou indirectement les innombrables « structures » du système censées exprimer la volonté des citoyens. Théoriquement, on peut proposer plusieurs candidats pour chaque fonction. Cette possibilité cependant n'a pas été retenue. L'explication donnée est que le nombre de candidats est une question de « forme ». Compte tenu de la procédure qui est appliquée, la candidature unique serait « la meilleure garantie que chaque poste sera occupé par celui qui est le plus compétent ». Des « concertations » et « consultations » qui accompagnent la désignation des candidats, l'opinion n'est guère tenue au courant. Elle n'est informée que lorsque les « structures » ont déjà pris des décisions pratiquement irrévocables. Un tel procédé, qui suscite une visible agitation parmi les cadres, mais laisse le public plutôt indifférent, n'est critiqué à plus d'une réunion des organisations sociales, et l'hebdomadaire *MIN* le qualifie de « misérable », relevant qu'il n'était pas conforme aux principes démocratiques prônés par l'Alliance socialiste, qui a la haute main sur les opérations électorales.

Sur les huit membres sortants de la présidence collégiale de l'Etat, trois sont rééligibles : MM. Krejger, représentant de la Slovaquie, Spiljak, représentant de la Croatie et Vujakovic, représentant de la Voïvodine. Or, à la suite des tractations qui n'ont pas été rendues publiques, MM. Krejger et Spiljak ont décidé de se retirer. Tous les partants ont été pendant des décennies parmi les plus proches collaborateurs de Tito. Comme il s'agit de personnes déjà d'un certain âge (la majorité d'entre elles ont plus de soixante-dix ans), elles se retireront probablement de la vie publique.

Hongrie

L'« éveil » de la diplomatie

Chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres des affaires étrangères, responsables des partis politiques occidentaux, se succèdent depuis 1982 à Budapest. La Hongrie, dont les dirigeants multiplient de leur côté les déplacements à l'étranger, est à la mode. L'intensification spectaculaire des contacts à tous les niveaux entre ce pays membre du pacte de Varsovie et l'Occident (ce qui suscite des commentaires mitigés de la part de ses alliés, comme par exemple au lendemain de la visite de M. Thatcher en janvier) ne saurait évidemment être interprétée comme un revirement de sa politique étrangère fondée sur l'alliance étroite avec Moscou. Mais cette fidélité à l'Union soviétique ne signifie pas pour autant l'absence de toute originalité.

« Malgré l'identité du système social et des objectifs communs des Etats socialistes, chaque pays a ses intérêts particuliers qu'il convient de défendre », répètent les déclarations officielles. Les Hongrois reconnaissent l'existence de différends survenus avec tel ou tel de leurs partenaires, tout en évitant de les dramatiser ou de les exagérer : on pense avant tout au conflit latent qui les oppose à la Roumanie autour du sort réservé à la minorité hongroise de Transylvanie. Mais les problèmes « délicats » longtemps passés sous silence sont abordés dans les médias.

Apparemment les dirigeants hongrois estiment qu'un petit pays d'Europe centrale, qui bénéficie d'une bonne image de marque en raison de la réussite (même fragile) de son expérience économique et qui donne l'exemple d'une tolérance politique relative inexistante dans les autres régimes socialistes, peut jouer un rôle, même limité. D'autant plus que, lourdement pénalisée par les répercussions des crises afghane et yougoslave et par les retombées des dif-

ficultés de l'économie mondiale, la Hongrie est particulièrement sensible à la dégradation des rapports Est-Ouest.

La crainte d'un durcissement

L'« éveil » de la diplomatie hongroise semble avoir bénéficié de la sympathie de Iouri Andropov, ambassadeur de l'URSS à Budapest au moment des événements de 1956 et qui aurait par la suite pleinement approuvé la politique « réformatrice » de M. Janos Kadar.

Un mois après l'élection de M. Tcherencko au secrétariat général du P.C. soviétique accueilli sans enthousiasme à Budapest, certains dirigeants se montrent préoccupés et craignent un durcissement du Krouchtchev, entraînant une limitation de la marge de manœuvre laissée aux alliés est-européens. En attendant, le calendrier diplomatique pour les mois à venir est encore plus chargé que celui des deux dernières années : le chancelier Kohl et le premier ministre italien M. Bettino Craxi figurent parmi les visiteurs occidentaux attendus en 1984 à Budapest, tandis que M. Kadar doit venir à Paris.

Ce nouveau style de la diplomatie hongroise paraît lié à l'action de trois responsables, MM. Matyas Szécsényi, cinquante et un ans, secrétaire du comité central, Gyula Hoen, quarante-trois ans, chef du département des relations internationales du comité central, et Péter Varkonyi, cinquante-trois ans, ministre des affaires étrangères : des hommes de la nouvelle génération encore peu connus à l'étranger mais qui semblent « monter » au sein de l'appareil du Parti et de l'Etat.

THOMAS SCHREIBER.

NOUVELLES

PAS NULS, CES TERRIENS!

Enseignement La chevauchée des lycées parallèles Zeev Sternhell La droite Equide 1789 Brice Lalonde au Club des Nouvelles

LES NOUVELLES

L'HEBDO QUI FAIT BOUGER LES NOUVELLES.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU LIBAN

MM. Gemayel et Berri ont discuté avec M. Mitterrand du rôle des forces françaises à Beyrouth et dans le Sud

L'avenir du contingent français à Beyrouth et le rôle de la FINUL au Liban du Sud ont été au centre des entretiens que le président Mitterrand a eus successivement, mercredi 21 mars, avec le président Gemayel puis avec le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri. M. Berri, qui répondait à l'invitation que lui avait adressée le chef de l'Etat il y a quelques semaines à Beyrouth, s'est déclaré « très heureux » de son entretien de plus d'une heure avec le chef de l'Etat. M. Berri nous a indiqué qu'il avait reçu la promesse de M. Mitterrand que la France ferait son possible pour obtenir de l'ONU un renforcement du rôle de la FINUL au Liban du Sud. Paris ne serait d'ailleurs pas hostile à une augmentation du contingent français servant dans la FINUL.

En ce qui concerne le contingent français à Beyrouth, la décision française de se retirer étant prise, le

problème, nous a dit M. Berri, est de savoir comment partir. Il semble bien que le départ des troupes françaises ne s'effectuera qu'après un accord entre les combattants sur le terrain, cela afin d'éviter de sanglants combats pour l'occupation de la résidence des Ptas, qui se trouve sur la ligne de démarcation entre Beyrouth-Ouest et Beyrouth-Est. Le Comité de sécurité, qui se réunit de nouveau depuis le cessez-le-feu de Lausanne, va, selon M. Berri, se saisir de ce problème.

Pour sa part, le président Gemayel a révélé que des militaires français et libanais étaient en train d'étudier sur place « un système de relève » concernant le contingent français et « par conséquent » dans le cadre d'un renforcement des effectifs français au sein de la FINUL et au Liban du Sud.

Du côté français, le porte-parole de l'Élysée, M. Michel Vauzelle,

s'est borné à indiquer à l'issue de l'entretien entre MM. Mitterrand et Gemayel que cette visite marquait « l'importance que la France attache à ses relations avec le Liban ».

A Beyrouth, où un calme relatif régnait ce jeudi 22 mars, des affrontements ont opposé en début de matinée les milices druzes du PSP, à celles des mourabitoun (nassériens indépendants), dont le quartier général sur la corniche Mazraa a été incendié partiellement. Ces locaux ainsi que la radio des mourabitoun sont aux mains du PSP, qui a bloqué toutes les issues qui y mènent. D'autre part, le barrage de Barbir qui commande le passage du Musée, unique liaison entre l'est et l'ouest de la capitale, est désormais également aux mains des milices druzes.

Un appel à la négociation des Forces libanaises

Sur le plan politique, c'est l'appel des Forces libanaises (milices chrétiennes) à des « négociations directes » avec les druzes du Parti socialiste progressiste (PSP), le mouvement chiite Amal et « les autres groupes libanais, y compris le Parti communiste », qui retient l'attention. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 21 mars, M. Naoum Farah, porte-parole des Forces libanaises, a, en effet, indiqué que les milices chrétiennes étaient prêtes à entamer le dialogue « sans intervention étrangère et hors de l'hégémonie syrienne, avec le PSP et Amal, pour arriver à un consensus sur le Liban futur et mettre un point une formule durable qui permettra de réaliser une pacification totale du Liban ».

Cet appel intervient au lendemain d'une annonce de M. Walid Jouhad, publiée par le quotidien *Al-Safir* (opposition), de sa volonté d'entamer « le dialogue entre lui et M. Berri, d'une part, et les jeunes chefs de l'autre camp (chrétien), notamment les FL, de l'autre ». Selon le porte-parole des FL, des contacts ont déjà été pris avec les organisations druze et chiite. Les FL ont mis, cependant, comme condition à toute négociation le respect par « toutes les factions » du cessez-le-feu proclamé à Lausanne. « Aucune négociation ne peut avoir lieu sous la pression militaire », a affirmé M. Farah, qui a estimé qu'aucune des factions libanaises présentes à la conférence n'a voulu « voir la Syrie prendre le rôle de plus en plus prépondérant au Liban ». « L'échec de Lausanne était aussi l'échec personnel du vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, qui fut l'architecte de ce congrès. Son incapacité à faire aboutir cette conférence est due à l'érosion de sa position à l'intérieur de la Syrie, et cela va affecter son futur », a-t-il conclu.

A Damas, la radio syrienne s'est attachée, mercredi, à minimiser l'absence de résultats politiques de la conférence de Lausanne. La radio a dit que les dirigeants libanais étaient « satisfaits des résultats » de la réunion et avaient évoqué la « position constructive » de la Syrie, dont le vice-président Abdelhalim Khaddam s'est efforcé de favoriser un compromis.

A Washington, la Maison Blanche a exprimé mercredi sa « déception », en confirmant le départ pour le Proche-Orient de M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Reagan dans la région.

La tournée de M. Rumsfeld, dont les étapes n'ont pas été précisées, vise à « poursuivre les étroites consultations » entre les États-Unis et leurs amis dans la région, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. Il a souligné que Washington compte ainsi « demeurer actif » au Proche-Orient.

Séder : mode d'emploi
Comment célébrer la Pâque juive ?
4 numéros exceptionnels de TRIBUNE JUIVE
Encore cette semaine dans Tribune Juive :

- Les discours de l'extrême-droite ;
- Pourquoi Israël reste au Liban ;
- Les conseils de Wiktor Jurek, dans les DRUGONES ET LA PARTI DES KIBOLES DE PARIS

ABONNEMENT POUR LES 4 NUMÉROS EXCEPTIONNELS SUR LA PÂQUE JUIVE : 80 F
TRIBUNE JUIVE
18, rue Volney, 75002 Paris

Un entretien avec le président du CRIF

L'OLP ne peut être le premier interlocuteur d'un dialogue pour la paix nous déclare M. KLEIN

M. Théo Klein avait été élu président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) le 21 mars 1983. Il succédait à M. Jean-Paul Elkann, qui, en tant que président du conseil central, avait assuré l'intérim de la présidence du CRIF après la mort d'Abnâ de Rothschild, en octobre 1982.

M. Klein avait inauguré un nouveau mode de désignation du président, l'Assemblée générale du CRIF ayant à choisir entre deux candidats, alors que, lors des élections précédentes, elle avait seulement ratifié un choix arrêté par les principales organisations représentées en son sein. Le nouveau président était ainsi et se voulait plus attentif aux préoccupations de la communauté dans son ensemble.

Un an après cette élection et avant que le CRIF ne fête, le 8 avril prochain, à Lyon, le quarantième anniversaire de sa fondation, M. Klein a répondu à nos questions.

« Les déclarations à caractère politique que vous avez faites depuis votre élection, monsieur le président, ont presque exclusivement porté sur le problème du Proche-Orient. Quel est votre jugement d'ensemble sur la politique française dans cette région ?

« L'expression de la communauté juive passe, parfois, par le grand rabbin de France, qui est son chef spirituel, ou bien par des organisations qui exercent, en son sein, des responsabilités spécifiques, par exemple le groupe de liaison des écoles juives. Il n'existe pas d'organisation de la communauté spécialisée sur le problème du Proche-Orient. C'est pourquoi celui-ci est le sujet principal de mes interventions.

« Nous pensons avoir des positions à défendre, qui sont conformes à l'intérêt français et qui sont, parfois, différentes de celles du gouvernement français. Le discours de M. François Mitterrand à la Knesset, en avril 1982, était une formulation de la politique française, sur le détail de laquelle beaucoup d'entre nous n'étaient pas d'accord mais qui, tout de même, établissait une neutralité, que j'ai qualifiée d'active et de bienveillante, et qui nous paraissait représenter une base acceptable. La France s'affirmait ouverte à la fois vers Israël et vers les pays arabes. Tout pays occidental qui réussit à maintenir des relations normales et amicales à la fois avec Israël et avec les pays arabes est un facteur positif en faveur de la paix à laquelle nous rêvons.

« Les points de désaccord concernent le rôle que le gouvernement français veut attribuer à l'OLP. Dans sa grande majorité, la communauté juive ne comprend pas ce choix. L'OLP, du fait de ses structures, du fait des hommes qui l'animent et de leur propre histoire, ne nous paraît pas pouvoir être, demain, le premier interlocuteur d'un

dialogue pour la paix. Je ne crois pas que ce soit avec la génération des camps de réfugiés que le dialogue puisse s'établir en premier lieu.

« Il existe, dans les territoires dits occupés ou administrés, une population arabe, qui travaille avec les Israéliens, qui les connaît, dans leurs qualités et dans leurs défauts, et avec laquelle le dialogue doit être recherché, parce qu'il est naturel. Comment y parvenir ? Il existe, sur le territoire de la Palestine, deux Etats palestiniens, Israël et la Jordanie. Nous souhaiterions que le gouvernement français soutienne tous les efforts possibles pour amener le roi Hussein et le gouvernement israélien à entamer des négociations, étant entendu que le souverain jordanien ne manquera pas d'inclure dans sa délégation des représentants des territoires, puisque, aussi bien, ceux-ci sont déjà représentés dans son Parlement.

La « double allégeance »

« Dans son discours à la Knesset, M. Mitterrand avait affirmé la légitimité des combattants palestiniens », c'est-à-dire de l'OLP.

« L'affirmation de cette légitimité était subordonnée à un certain nombre de conditions, qui ne sont toujours pas remplies. Ce que nous avions retenu du discours, c'était que, en tout état de cause, rien ne se fait, en faveur des uns ou des autres, qui ne reconnaissent pas l'adhésion de l'autre partie. Aujourd'hui, il nous semble parfois que le gouvernement français essaie d'aller plus loin et prend une position qui, au-delà de toute recherche d'un accord avec Israël, tend à raffermir la position de l'OLP. C'est cette attitude unilatérale que nous critiquons.

« Vous avez annoncé, lors de votre élection, votre intention de pratiquer un « dialogue direct » avec le gouvernement israélien. En quoi ce dialogue a-t-il consisté jusqu'à présent ? Que pensez-vous de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés ?

« Les choses ne vont pas toujours aussi rapidement qu'on le souhaite. Des progrès ont été faits : je me suis rendu en Israël à plusieurs reprises ; j'y ai rencontré aussi bien les représentants du gouvernement que ceux de l'opposition, et ils ont, les uns et les autres, accepté l'idée de ce dialogue, dont le cadre n'est pas celui d'un débat public. A cette condition, s'agissant d'un pays en état de guerre, nous pouvons, dans la mesure où nous sommes concernés par ces événements, faire passer nos idées, faire comprendre nos angoisses ou nos craintes.

« En tant que président du CRIF, je me refuse à entrer dans un débat de politique intérieure israélienne. Je constate que, au sein de la communauté, il y a des individus qui, eux, ont envie d'intervenir dans ce débat et je suis conscient que certaines initiatives du gouvernement israélien posent des problèmes au sein de cette communauté. C'est le cas des implantations. Je reconnais volontiers le droit de chacun à militer pour les idées dont il est le plus proche, mais je crois que la communauté en tant que telle, en tant qu'institution, ne doit pas entrer dans ce débat.

« Vous avez déclaré récemment que vous teniez la question de la « double allégeance » pour un faux problème. Mais n'y a-t-il pas une vraie contradiction entre le projet sioniste et l'idée que l'avenir des juifs — français, par exemple, — est parfaitement assuré dans une société démocratique, reconnaissant la diversité des cultures et des convictions ?

« Ce problème de la double allégeance ne m'a jamais beaucoup passionné, parce que je crois que nous sommes, les uns et les autres, le fruit d'une histoire et que les juifs sont, à la fois, le fruit d'une histoire juive et, pour ceux qui vivent en France, le fruit d'une histoire française. Ils vivent cette double histoire le mieux possible, ou le moins mal possible. Ils ne sont pas les seuls Français à vivre une telle dualité.

« La théorie sioniste consiste, effectivement, à penser que les juifs ne sont en sécurité et ne peuvent pleinement exister en tant que juifs que dans une société juive, c'est-à-dire en Israël. L'histoire vécue quotidiennement cette assertion : pour le juif qui veut vivre une vie juive intense, complète, harmonieuse, Israël est la meilleure des solutions. C'est une question de choix personnel. On peut parfaitement bien vivre en tant que juif dans la société française, société de liberté.

« Cela dit, j'ai fait personnellement ce que je peux. Né en France, de parents nés en France, de même que mes grands-parents, mes arrière-grands-parents, etc., élevés par une famille qui avait choisi en 1870 de quitter l'Alsace pour rester française, je me suis aperçu que la société française mettait en cause mon appartenance à la France.

« Etes-vous en désaccord avec l'idée — qui se fait jour dans certains courants — d'une identité juive spécifique hors d'Israël, idée opposée à la théorie sioniste ?

« Je sais que cette tendance existe et je respecte ceux qui militent en ce sens, mais je crois qu'ils font fausse route. Il n'y a qu'en Israël, par exemple, que l'on peut vivre pleinement la fête du Kippour, soit dans sa dimension éthique, soit dans sa dimension religieuse, soit dans sa dimension nationale. Mais il est de fait que les juifs, dans leur plus grand nombre, n'éprouvent pas le besoin de vivre une vie juive pleine et se trouvent très bien là où ils sont.

« Que pensez-vous du renouveau de l'idée juive, que l'on observe surtout dans les jeunes générations ?

« Je crois que les jeunes juifs cherchent à donner un contenu au fait qu'ils se déclarent juifs. Il me semble assez naturel que ces jeunes essaient d'aller vers les sources et de comprendre pourquoi le peuple juif continue d'exister après des millénaires, alors que l'ambiance religieuse, autour d'eux, s'est atténuée et, parfois, n'existe plus du tout.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU.

Entretien de M. Arafat et de l'ambassadeur de France en Tunisie. — MM. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, et Gilbert Perle, ambassadeur de France, se sont entretenus mercredi 21 mars à Tunis pendant une heure. L'entretien a ostensiblement porté sur le rôle que la France et l'Europe pourraient jouer dans un règlement au Proche-Orient. — (AFP.)

CANADA Parti de
MONTREAL 3 550 F
QUEBEC 4 000 F
ÉTÉ 84
AIRCOM SETI
83, rue de Monceau, 75008 Paris
tél. : 522.86.46 UC 4982

Les États-Unis renoncent à fournir des missiles anti-aériens à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite

Washington (AFP). — Le président Reagan a renoncé à fournir des missiles anti-aériens Stinger à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite, a annoncé, mercredi 21 mars, la Maison Blanche. M. Reagan avait décidé, mardi soir, de retirer la notification transmise le 1^{er} mars au Congrès et portant sur la vente de mille six cent treize Stinger à la Jordanie et de mille deux cents à l'Arabie Saoudite.

Le porte-parole de la présidence a précisé que cette décision avait été prise « après consultation » avec les dirigeants du Congrès. Il est de fait que le puissant lobby juif au Congrès s'était opposé à cette vente.

De source officieuse, on indique que, en renonçant à demander au Congrès la vente des Stinger, M. Reagan espère, en contrepartie, obtenir du Congrès les 220 millions de dollars qu'il a demandés pour le financement d'une force d'intervention jordanienne susceptible d'intervenir en cas de crise dans la région du Golfe. De même source, on indique que les défenseurs d'Israël au Congrès ont assuré qu'ils ne s'opposeraient pas à ce projet.

La Maison Blanche s'est, d'autre part, efforcée d'obtenir le retrait d'un projet de loi visant à obliger les États-Unis à déplacer leur ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. De source parlementaire, on in-

dique que cet effort n'a pas abouti mais que le projet de loi pourrait être modifié afin de ne pas être contraignant (1).

Le retrait du projet de vente des missiles Stinger fait suite à un durcissement de l'attitude du roi Hussein de Jordanie à l'égard de la politique américaine au Proche-Orient. Le souverain a dénoncé la semaine dernière, à plusieurs reprises, la perte de crédibilité des États-Unis au Proche-Orient en affirmant que Washington ne pouvait plus jouer le rôle de médiateur dans cette région du monde. Il a également exclu toute négociation directe avec Israël et a menacé de se procurer en Union soviétique les armes qui lui seraient refusées aux États-Unis.

(1) Dans un message au roi Hassan II publié mercredi 21 mars à Rabat, le secrétaire d'État américain, Michael S. Shultz, a assuré le souverain du Maroc que l'ambassade des États-Unis en Israël ne serait pas transférée de Tel-Aviv à Jérusalem. M. Shultz écrit : « L'administration (américaine) s'oppose à cette législation, et nous avons précédé de façon très claire notre position tant publiquement que dans les contacts privés. Nous sommes conscients de l'impact que pourrait avoir cette législation dans la recherche d'une paix juste et durable au Proche-Orient. »

Soudan Le bombardement d'Omdouman était-il libyen ou... soudanais ?

La Libye a demandé, mercredi 21 mars, une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour protester contre l'attitude des États-Unis, qu'elle accuse de mettre en danger la sécurité de la région soudano-libyenne avec l'envoi d'avions de reconnaissance radar « AWACS » en Égypte. Cette décision américaine a été prise après la raid effectué, vendredi 18 mars, par un bombardier, selon Khartoum et Le Caire, était de nationalité libyenne, contre la ville soudanaise d'Omdouman (le Monde daté 18-19 mars). Lundi 19 mars, le Soudan avait saisi le Conseil de sécurité de cet incident. Pour sa part, le gouvernement égyptien avait affirmé son intention de « soutenir et défendre le Soudan contre toute agression », en vertu du traité de défense mutuelle qui lie les deux pays.

La nationalité — libyenne — de cet avion, qui ne fait aucun doute pour Khartoum et Le Caire, commence pourtant à être mise en doute. Faisant état d'informations en provenance d'observateurs britanniques et d'opposants soudanais, le Times de Londres rapportait mercredi 21 mars, des propos de M. Joseph Oduho, opposant au régime du président Nemeiry, selon les-

quels c'est, en fait, un avion soudanais qui, sur ordre direct du chef de l'État, aurait effectué ce bombardement. L'appareil aurait décollé d'El Obeid ou de Wedi-Sedna, en territoire soudanais, et son objectif aurait été la maison d'un leader de l'opposition, M. Sadiq al-Mehdi, qui est situé juste à côté du siège de la radio nationale, qui a été touchée par les bombes. M. Sadiq al-Mehdi est emprisonné depuis septembre dernier pour avoir critiqué la décision du marchand Nemeiry de faire strictement appliquer la loi islamique. Sur la pression du président égyptien, M. Moubarak, le marchand Nemeiry serait allé voir M. Sadiq al-Mehdi en prison pour lui offrir la liberté, à condition que celui-ci prenne l'engagement d'arrêter ses critiques publiques. C'est parce que M. Sadiq al-Mehdi aurait exigé la libération de tous les prisonniers politiques et une participation de l'opposition dans la conduite des affaires du pays, que le chef de l'État soudanais aurait pris la décision d'éliminer M. Sadiq al-Mehdi, ancien premier ministre et chef de l'importante secte ansar. Pour limiter les conséquences politiques de ce bombardement, les autorités égyptiennes auraient alors décidé de faire leur la thèse soudanaise et d'accuser la Libye.

(Publicité)
EUROPE, AFGHANISTAN, PAIX
VIDEO non stop
3 FORUMS
VENDREDI 23 MARS - MUTUALITÉ - 18 h-24 h
COMPRENDRE L'AFGHANISTAN PAYS DU TIERS-MONDE
CRISE AFGHANE CRISE MONTAGNE
OUEL CHOC POUR LES EUROPÉENS
Organisés par le M.S.F.A., 20, rue Pierre-Brassac, 93139 Noisy-le-Sec

Séder : mode d'emploi
Comment célébrer la Pâque juive ?
4 numéros exceptionnels de TRIBUNE JUIVE
Encore cette semaine dans Tribune Juive :

- Les discours de l'extrême-droite ;
- Pourquoi Israël reste au Liban ;
- Les conseils de Wiktor Jurek, dans les DRUGONES ET LA PARTI DES KIBOLES DE PARIS

ABONNEMENT POUR LES 4 NUMÉROS EXCEPTIONNELS SUR LA PÂQUE JUIVE : 80 F
TRIBUNE JUIVE
18, rue Volney, 75002 Paris

Émirats arabes unis LE PÉCHÉ D'UNE FEMME ENCEINTE

Un homme et une femme s'aiment sans être mariés. Un indien et une Cinghalaise, gens de maison dans les Émirats arabes unis. Ils furent surpris en train de faire l'amour « par quatre témoins musulmans », comme l'évoque la loi coranique, appliquée à la lettre depuis quelques années dans cette principauté pétrolière qui s'érigeait sans doute de « tourner » à la non-musulmans et travaillant s'en étaient.

Jugés, Kondola (28 ans) et Chahila (25 ans) ont été condamnés à mort. On craint que l'amant n'ait été exécuté. S'il a été saisi à la lapidation de sa maîtresse, c'est parce qu'elle a avoué d'une grossesse. Un enfant donc qu'elle accouche et éventuellement, élève son enfant, pour la châtie. L'interprétation de la loi islamique par les juges d'Abou-Dhabi l'exige, paraît-il.

Edmond Kaiser, qui a fondé à Lausanne, il y a un quart de siècle, Terre des hommes, organisation au service de l'enfance malheureuse, est un homme qui respecte parfaitement les idéaux des autres à condition qu'ils ne mettent pas en cause les droits humains élémentaires. Il a donc pris la tête d'une campagne en faveur de la condamnée en écrivant notamment à l'émir Zayed, chef de l'Etat des Émirats arabes unis, au roi d'Arabie, à divers présidents musulmans dont celui du Sénégal, à Mme Roudy, ministre des droits de la femme, à Amnesty International et à la commission des droits de l'homme des Nations unies. Parviendra-t-il à sauver Chahila ? J.-P. P.-H.
* Terre des hommes, 10, chemin du Langueoc, Lausanne.

La visite en préparée par

FRANÇAISE

le prêt à porter des grands

PARIS 12^e

PARIS 17^e

LYON 6^e

Landy

ÉTÉ 84

AIRCUM SETI
83, rue de Monceau, 75008 Paris
tél. : 522.86.46 UC 4982

جوليا

ASIE

Japon

La visite en Chine du premier ministre a été préparée par d'importants accords bilatéraux

Tokyo. — Le premier ministre du Japon, M. Yasuhiro Nakasone, entame le vendredi 23 mars, en Chine populaire, une visite qui s'annonce à priori plus aisée et plus immédiatement fructueuse dans le domaine des relations bilatérales, dégagées de tout obstacle majeur, que dans celui des initiatives diplomatiques en faveur d'une solution négociée du problème coréen. On prête, en effet, au dirigeant japonais l'intention de faire avancer ce délicat dossier au cours de ses entretiens, après avoir fait filer le terrain à Pékin ces jours derniers par l'ancien ministre nippon des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito.

Quatre mois à peine après la visite au Japon du secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, qui, d'une part, avait permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté de coopération à long terme, et, d'autre part, avait apporté au premier ministre japonais une caution précieuse à la veille d'élections difficiles, les relations bilatérales sont jugées aussi bonnes que possible.

Sur un seul dossier les deux parties ne s'étaient pas entendues en décembre : celui d'une attitude respectueuse face au déploiement des fusées nucléaires soviétiques SS 20 en Sibirie orientale.

Il est possible, que cette question soit à nouveau abordée compte tenu de l'importance que Tokyo y attache et malgré l'absence de réactions chinoises aux suggestions de coopération de M. Nakasone en la matière.

Bilatéralement, plusieurs développements reflètent en revanche la confiance et l'intérêt que se portent réciproquement les deux parties. Sur le plan politique, la Chine populaire a mis depuis décembre dernier une sourdine aux critiques visant le « militarisme » de M. Nakasone et les dangers qu'il ferait peser sur ses voisins asiatiques.

Sur le plan économique et commercial les relations ne cessent de s'intensifier, bien qu'à un rythme relativement lent par rapport au po-

De notre correspondant

entiel considérable des deux pays. Il est clair que la Chine — qui souffre toujours fortement des retards industriels, techniques et scientifiques accumulés pendant la révolution culturelle mais qui maintient ses objectifs de modernisation — a un énorme besoin des capitaux et des techniques des Japonais.

Il est non moins clair que ceux-ci entendent en profiter pour des raisons qui tiennent autant aux intérêts privés japonais qu'à la diplomatie régionale ou à la stratégie globale de Tokyo. « Le Japon et la Chine doivent cimenter leurs relations car elles deviendront le fondement de la sécurité et de la paix en Asie », estime M. Nakasone.

La question coréenne

En témoignage de cet intérêt réciproque bien compris, M. Nakasone va d'abord relancer l'assistance économique du Japon à la Chine en ouvrant à cette dernière une nouvelle ligne de crédit de 470 milliards de Yens — soit plus de 2 deux milliards de dollars — pour une période de sept ans. Ces crédits, liés à la réalisation de sept grands projets infrastructurels chinois, viendront prendre la relève des prêts à faible taux d'intérêt de 300 milliards de yens consentis à la Chine entre 1979 et 1983.

Tokyo et Pékin ont signé, d'autre part, à la veille de la visite, le protocole d'accord prévoyant pour la première fois la livraison par les Japonais à la Chine d'équipements nucléaires civils (Le Monde daté 4-5 mars). Le voyage de M. Nakasone sera en outre prolongé en avril par

l'envoi en Chine d'une mission économique japonaise chargée d'étudier les possibilités d'investissement.

Enfin, les deux gouvernements sont tombés d'accord pour faciliter la recherche et le rapatriement de plusieurs centaines d'enfants japonais abandonnés en Chine en 1945, au cours de la débâcle de l'armée impériale.

Sur le plan diplomatique, la visite devrait être dominée par la question qui suscite actuellement le plus de spéculations dans la région : celle de la Corée. Depuis quelques mois, elle est à tous les menus diplomatiques : M. En Yaobang en a parlé avec M. Nakasone en décembre à Tokyo, M. Zhao Ziyang avec M. Reagan en janvier à Washington, M. Nakasone revient en parler à Pékin, précédant d'un petit mois le président Reagan. Les Chinois en parlent avec leur allié, le président Kim Il Sung ; les Japonais et les Américains avec leur ami le président Chun Doo Hwan, etc. Dans ce contexte on prête à M. Nakasone plusieurs intentions qui témoignent de sa volonté de voir le Japon jouer un rôle actif dans cette affaire.

D'abord, le premier ministre nippon sera à Pékin le porte-parole des Sud-Coréens qui souhaitent plus que jamais améliorer leurs relations avec la République populaire et qui aimeraient que l'on passe de la « diplomatie du tennis » à la diplomatie tout court. Seul a mal accueilli l'offre d'une négociation tripartite (Corée du Nord, Corée du Sud et États-Unis) lancée récemment par ses adversaires de Pyongyang mais souhaiterait entamer un dialogue direct avec le Nord, et aimerait que la Chine le favorise.

Ensuite, s'il se révélait impossible dans l'immédiat de négocier à deux ou à trois, les Japonais pourraient proposer une réunion quadripartite, avec la Chine — solution dont on sait qu'elle aurait la faveur des Américains — mais que Pékin, jusqu'alors, n'a pas acceptée.

Le premier ministre japonais, d'autre part, ne manquera pas d'aborder les questions de Taiwan et du rapprochement sino-soviétique, qui toutes deux sont des éléments essentiels de l'équation politique régionale et du développement des relations sino-japonaises elles-mêmes.

R.P. PARINGAUX.

Chine

LA VISITE A PÉKIN DU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR Les discussions continuent en vue d'un accord sur la protection des investissements

De notre correspondant

Pékin. — M. Regan a déblayé le terrain pour M. Reagan. Mais Chinois et Américains devront redoubler d'efforts au cours des prochaines semaines, s'ils veulent que la visite présidentielle en Chine, dont les dates (du 26 avril au 1^{er} mai) ont été annoncées officiellement mercredi 21 mars, soit véritablement un succès dans le domaine de la coopération commerciale et économique.

Le principal motif de satisfaction pour les deux parties, à l'issue des conversations que le secrétaire au Trésor vient d'avoir à Pékin dans le cadre de la quatrième réunion de la commission économique mixte sino-américaine, est le paraphe approuvé, mercredi, par M. Regan et son collègue chinois, M. Wang Bingqian, au sein d'un accord visant à éviter la double imposition des sociétés de chacun des deux pays travaillant dans l'autre.

En revanche, peu de progrès semblent avoir été faits dans la mise au point d'une convention, en chantier depuis de longs mois, qui assurerait une protection aux investissements américains en Chine et réciproquement. Une délégation chinoise se rendra la semaine prochaine à Washington en vue de poursuivre les discussions à ce sujet. Un tel accord se révèle, en effet, indispensable à l'extension de la participation des sociétés américaines au programme de modernisation de la Chine. Il existait, à la fin de 1983, vingt sociétés mixtes sino-américaines, représentant un investissement total de 85 millions de dollars. Ce chiffre est encore modeste, mais l'engagement financier américain en Chine va nécessairement augmenter dans les prochaines années avec le démarrage et le développement des activités de forage pétrolier en mer.

Or, l'an dernier, en guise de représailles contre les limitations imposées par Washington aux ventes de textiles chinois aux États-Unis, Pékin a limité ses achats à moins de 4 millions de tonnes. Les responsables chinois paraissent avoir donné l'assurance d'une régularisation de la situation dans le courant de l'année.

La Chine, pour sa part, paraît déçue depuis peu à accorder sa poli-

tique d'ouverture et de coopération avec l'étranger. Dans cette perspective, une dizaine de villes côtières pourraient bénéficier d'ici quelque temps des mêmes conditions que celles qui sont actuellement offertes aux investissements étrangers dans les zones économiques spéciales de Guangdong et du Fujian.

Afin de prospecter les possibilités d'élargissement de la coopération sino-américaine, les représentants de quelque vingt-cinq à trente sociétés américaines feront un voyage d'études en Chine, à l'automne. Ils s'intéresseront plus spécialement, a indiqué M. Regan, aux secteurs de l'industrie légère, de la construction, de l'agro-alimentaire et de l'électronique. M. Wang Bingqian a exprimé aussi le désir de la Chine d'une coopération pour la construction de grandes centrales hydroélectriques, ainsi que sa disponibilité pour l'achat d'équipements de centrales nucléaires. Sur ce dernier point, l'absence d'accords bilatéraux réglementant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire reste toutefois un obstacle à la conclusion de contrats commerciaux. Les discussions à ce sujet continuent de botter sur les Américains.

Les échanges commerciaux

Un certain flottement règne aussi sur la question de l'achat de céréales par la Chine aux États-Unis. Aux termes d'un accord qui vient à expiration cette année, Pékin s'était engagé à acheter chaque année, de 1981 à 1984, un minimum de 6 millions de tonnes métriques de blé américain. Or, l'an dernier, en guise de représailles contre les limitations imposées par Washington aux ventes de textiles chinois aux États-Unis, Pékin a limité ses achats à moins de 4 millions de tonnes. Les responsables chinois paraissent avoir donné l'assurance d'une régularisation de la situation dans le courant de l'année.

Cette querelle a sérieusement ébranlé les relations commerciales

bilatérales, l'an dernier, provoquant une chute du volume global des échanges de 15 % par rapport à 1982. Le commerce sino-américain, qui avait atteint le chiffre record de 5,2 milliards de dollars en 1982, ne s'est plus élevé qu'à 4,4 milliards de dollars en 1983. Les exportations agricoles des États-Unis vers la Chine, en baisse de 64 %, n'ont pas été compensées par une augmentation de 14 % des ventes de produits non agricoles. En conséquence, pour la première fois depuis 1977, les États-Unis ont enregistré, l'an dernier, selon les statistiques américaines, un déficit d'environ 71 millions de dollars dans leurs échanges avec la Chine.

MANUEL LUCBERT.

● VISITE DU GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND. — Le général Jacques Mitterrand, président du GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), effectuera actuellement une visite à Pékin, à-t-on appris mardi 20 mars, de source diplomatique. Au cours de son séjour, le général Mitterrand doit notamment être reçu par M. Yao Guang, vice-premier ministre, à qui il remettra un message de son frère, le président Mitterrand, indique-t-on de même source. Il aura également l'occasion de s'entretenir avec le ministre chinois de la défense, M. Zhang Aiping, et le ministre des industries aéronautiques, M. Mo Wenzhang. — (AFP)

● PROCHAINE TOURNÉE EUROPÉENNE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, effectuera une tournée dans six pays européens et arabes à la fin de ce mois et au début du mois prochain, a annoncé, le mercredi 21 mars, un porte-parole officiel chinois. M. Wu se rendra successivement en Yougoslavie, en Roumanie, en Autriche, en France — où il séjournera les 5 et 6 avril —, au Koweït et en Tunisie.

Corée du Sud

● L'ALLIANCE FRANÇAISE SANCTIONNÉE. — Le ministre sud-coréen de l'éducation a ordonné la fermeture pendant un mois de l'Alliance française à Séoul, pour avoir admis plus d'étudiants que ne le prévoit le règlement des instituts de langues privés, rapporte, jeudi 22 mars, la presse locale. L'Alliance française figure sur une liste de trente-quatre instituts de langues privés installés en Corée du Sud frappés de différentes « sanctions administratives » pour violation des règlements. Selon des sources françaises à Séoul, ce règlement ne saurait s'appliquer depuis que l'Alliance française est passé en Corée du Sud d'un statut privé à celui d'un organisme officiel, reconnu par un accord franco-sud-coréen sur les échanges culturels et éducatifs. — (AFP)

PORTE-AVIONS AMÉRICAIN CONTRE SOUS-MARIN SOVIÉTIQUE EN MER DU JAPON

Washington (AFP). — Le porte-avions américain Kitty-Hawk est entré en collision, mercredi soir 21 mars, avec un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire dans le sud de la mer du Japon. Le porte-parole du Pentagone a précisé que l'incident s'était produit vers 22 heures (heure locale) et que les deux unités ne semblaient pas avoir subi de dégâts.

Le Kitty-Hawk, un porte-avions de 80 000 tonnes, effectuait des manœuvres en mer du Japon conjointement avec des bâtiments sud-coréens, et l'on sait que des unités soviétiques surveillent habituellement ce genre de manœuvres. Selon des sources américaines, le sous-marin soviétique aurait « d'un peu trop près » le porte-avions, et la collision se serait produite au moment où il faisait surface sans feux de navigation. Il s'agit d'un sous-marin de type Victor-I. Son équipage a refusé l'aide qui lui était proposée par le Kitty-Hawk et il a été aperçu ensuite faisant route à vitesse réduite en direction de Vladivostok escorté par un croiseur soviétique.

De tels incidents sont relativement fréquents entre les marines des États-Unis et de l'URSS. Le dernier en date avait été signalé dans le nord de l'océan Indien, où un destroyer américain et une frégate lance-missiles soviétique s'étaient heurtés — sans dommages sérieux — le 17 novembre 1983.

Washington et Moscou ont signé, dès 1972, un accord visant à échanger des informations dans ce genre de situation, afin d'éviter qu'un simple froissement de tôles ne dégénère en crime majeur.



10 ANS DE GARANTIE

protégez-vous à temps

ALARME 2000

contre le vol

Protections Radar à l'efficacité éprouvée, immédiatement opérationnelles.

ALARME 2000 - 8, rue Gedin 75018 PARIS Tél. 525.44.32

à votre service sur toute la France

LILLE (03) 53.24.87 TOULOUSE (05) 47.83.71
LYON (78) 83.82.31 NANCY (83) 28.55.39
MARSEILLE (09) 82.73.74 NANTES (01) 43.37.87

Francis Javitt
Horloger Bijoutier Joaillier Orfèvre Cadeaux

A le plaisir de vous accueillir dans sa nouvelle décoration

Centre Commercial Maine-Montparnasse 75015 PARIS
Tél. 538.66.52 - ouvert le lundi - parking

berdy

le prêt à porter des grands
1 m 85 à 2 m 15
et des costards

PARIS 12^e
86, av. Ledru-Rollin
Tél. : 628.18.24

PARIS 17^e
79, av. des Ternes
Tél. : 574.35.13

LYON 6^e
22, cours Roosevelt
Tél. : 865.93.96

“l'un des romans les plus étonnants qui aient vu le jour en Allemagne, voire en Europe, depuis la guerre”

Jean-Louis de Rambures
LE MONDE

UN PHÉNOMÈNE DE L'ÉDITION MONDIALE

Michael Ende
L'HISTOIRE SANS FIN
Roman

464 pages
79 F.

Stock

L'ENTRETIEN DE M. MITTERRAND A « PARIS-MATCH »

« Quels que soient les risques politiques, nous tiendrons »

Combat

Agissent comme une lunette d'approche, la préparation des élections européennes grossit les contours de l'affrontement qui se dessine à l'horizon, encore lointain, de 1986. Pour le pouvoir, ce peut être une bonne chose. D'un côté, sa politique est soumise à une éanction institutionnelle - sans conséquence institutionnelle - avant qu'elle ait porté les fruits qu'il peut en attendre. De l'autre, il n'est plus seul face aux réactions, particulièrement dans sa « base » sociale : une autre politique se propose, plus ou moins clairement, celle qui ferait l'opposition à sa pièce. Il faut choisir.

M. François Mitterrand montra, dans l'entretien qu'il a accordé à Paris-Match, qu'il est disposé à tirer tout le parti possible de l'alternance devenues laquelle sont ou seront de nouveaux placés les électeurs. Et cela en portant la far dans cette opposition qui a vocation à gouverner, qui doit donc dire ce qu'elle veut et, d'abord, par qui elle veut être conduite. Il faudra bien savoir, dit le président de la République, en fin de compte, qui est qui. La formule laisse l'interprétation libre, mais la glose va de soi. « Qui est » M^{me} Simone Veil, par exemple, ennemie du socialisme, mais chef de file (UDF) d'une campagne menée aux conditions voulues par le RPR contre le « pouvoir socialo-communiste » ? « Qui est » M. Raymond Barre, qui refuse le jeu politique mais reçoit M. Jean-Marie Le Pen. « Qui est » M. Valéry Giscard d'Estaing, qui veut rassembler « deux Français sur trois » mais récusé les aspirations que plus d'un motié d'entre eux ont exprimées en 1981 ?

M. Mitterrand laisse ses adversaires face aux questions que soulève leur propre comportement. Il leur rappelle que ces questions, en un sens, ne sont pas nouvelles, et que, de la démission de M. Jacques Chirac du poste de premier ministre, en août 1976, à son « appel de Cochin » contre « la parti de l'étranger », en décembre 1978, sans oublier les recours répétés de M. Barre à l'engagement de responsabilité pour faire passer ses projets à l'Assemblée nationale, l'ancienne majorité n'a pas donné la preuve d'une cohésion qui garantisse son aptitude à diriger le pays dans les transformations qu'il lui fallait accomplir.

Le résultat - et ainsi se rejoignent les deux arguments du chef de l'Etat - ce fut une France mise à mal par un « faux libéralisme intolérant, dirigiste et touché-à-tout », que le gauche a dû, d'abord, rendre capable de s'engager dans la « redressement national ». Cette vision linéaire du cheminement de la gauche prend, certes, des libertés avec l'histoire récente, mais la réplique de M. Mitterrand aux reproches qui lui sont faits sur les rigueurs de la politique gouvernementale est difficilement perable : si les autres l'avaient fait, répète-t-il d'une autre manière, la gauche n'aurait pas à la faire.

Ce discours de combat, qui alterna, chez le président de la République, avec un discours de rassemblement, ramet au goût du jour, par la dénonciation du libéralisme invoqué par l'opposition, la lutte des classes et le socialisme à la française. Certes, l'une n'est que le résultat du comportement de la « minorité très puissante des privilégiés », l'autre n'est que l'entreprise de « redressement » du pays. Mais les mots sont là.

C'est la gauche que le chef de l'Etat s'efforce, aujourd'hui, de rassembler. Aussi ne s'attendait-il pas - pas maintenant - sur les difficultés que lui crée le Parti communiste. Il se montre même assez conciliant avec lui pour lui rappeler qu'une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives, dont le moment approprié serait le printemps 1985, ne saurait ignorer que le programme de la gauche comportait un retour vers la proportionnelle.

PATRICK JARREAU.

Interrogé sur l'état de l'opinion, M. François Mitterrand indique qu'à ses yeux la France, « sous le coup d'une crise qu'elle ressent durement, s'inquiète et espère ». Le chef de l'Etat décèle, parmi les appels qui moment dans l'opinion, « celui des travailleurs qui ont besoin de se convaincre que la rigueur n'est qu'un moyen de traverser les mauvais temps ; plus encore, qu'ils n'en seront pas les victimes mais, bien au contraire, les bénéficiaires ; celui des chercheurs, entrepreneurs, créateurs de toutes sortes qui ont besoin d'être compris, aidés, libérés d'imaginer et d'agir ; celui, enfin, de la masse des Français, qui ont un immense besoin de sécurité ».

Après avoir observé que le climat « de défiance ou de doute » qui accompagne l'action du gouvernement ne le surprend pas, et noté, comme une « constante de la vie politique française », que les élections locales sont défavorables à la majorité du moment, le chef de l'Etat indique : « Mais le signal est clair et doit être compris comme tel ».

Mettant en cause ensuite « le refus de l'opposition d'accepter l'alternance », qui a pour effet, selon lui, de « durcir les relations politiques ou de la rendre plus tendues », il estime que c'est « le manque de détermination des gouvernements précédents pour adopter la France aux exigences de l'économie moderne qui pèse encore le plus » aujourd'hui.

Le chef de l'Etat refuse de se prononcer sur les chances respectives, au sein de l'opposition, de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, « mais tel qu'il est, dit-il, je ne détesterais pas les garder tous ». « Foin des polémiques », ajoute-t-il, j'estime leurs qualités et je porte plus d'attention et d'intérêt qu'ils ne le croient eux-mêmes à leur « esprit ». Quant à M. Le Pen, le chef de l'Etat estime que « l'homme ni ses idées ne sont nouveaux, mais qu'ils ont « rejoint l'actualité ». « Nous assistons, ou sein de l'opposition, ajoute-t-il, d'une épreuve de

vérité. Elle ne fait que commencer. On verra bien, en fin de compte, qui est qui. Il reprend à grands traits les principaux aspects de la politique économique et sociale et souligne que « chaque point gagné sur l'inflation est du terrain gagné pour le pouvoir d'achat ». « On se bat pied à pied et on réussira avec de la ténacité, de l'imagination, de l'audace », dit-il, avant d'ajouter : « Avant 1981, la France n'était pas préparée aux tâches qui l'attendent. Pendant un an, nous avons mis en place les structures nécessaires au redressement national et nous avons engagé la lutte. Ce n'est pas le moment de céder maintenant, de renoncer, d'abandonner. Quels que soient les risques politiques, nous tiendrons ».

La gauche est-elle déjà battue ? lui demande-t-on. « Mais non », répond-il. Contre la facilité, notre peuple choisira le courage ; contre le passé, l'avenir ».

Le président de la République rappelle ensuite qu'il « s'occupe » de institutions et que, s'agissant d'une éventuelle réforme du texte fondamental, il « ne désire pas ajouter une cause de discorde à celles qui déjà divisent les Français ». Il rappelle que le programme de la gauche comportait, en matière électorale, « un retour vers la proportionnelle ». Il ajoute : « Je suis très soucieux, vous le savez, de tenir

mes engagements, mais, à l'heure actuelle, aucun projet n'est sous cet qu'il ». Il précise que s'il doit y avoir une modification de la loi électorale, « elle aura lieu dans la première session de l'année 1985 ». Il réaffirme qu'à ses yeux il serait bon que les Français puissent se prononcer par référendum « sur des problèmes de société comme cela se passe en Suisse, par exemple ».

Interrogé sur la présence de ministres communistes au sein du gouvernement et sur le handicap que cette présence ferait peser sur la majorité, M. Mitterrand répond : « Vous savez que je n'ai jamais accepté l'exclusive visant les communistes. La majorité actuelle est composite, comme l'était la précédente, et, comme elle, n'est pas exempte d'affrontements internes. Mais nous n'en sommes pas au point que nous avons connu. Je n'ai pas encore eu de premier ministre qui soit venu me dénoncer à la télévision pour annoncer sa démission. Je n'ai pas encore vu les groupes de la majorité refuser de voter le budget, acte essentiel du Parlement, et contraindre le premier ministre à poser la question de confiance pour le faire adapter sans vote. Je n'ai entendu aucun responsable de la majorité accuser de trahison le chef de l'Etat. J'ajoute que je ne supporte pas ces mauvaises manières. Voulez-vous mon avis ? Savez ne

pas aller trop loin est une bonne règle de conduite ».

Interrogé également sur la lutte des classes, le président de la République répond que la politique qu'il conduit tend à « réduire le champ » de celle-ci et « ne cherche pas la revanche des classes si longtemps exploitées ». « Je consacre mon temps et mes forces au redressement national et je continue de croire que la grande cause de la France peut rassembler les Français au-delà de leurs divisions. C'est pourquoi, quand je parle aux Français, je n'en exclue aucun. Mais le privilège très puissant des privilégiés existe, elle, toute paix sociale qui ne servirait pas à leur lutte des classes. Voilà la réalité ».

Interrogé sur le point de savoir si sa priorité est de conduire le « socialisme à la française » ou de redresser le pays, le chef de l'Etat répond : « Si, par la mise en œuvre d'un socialisme à la française, un redressement du pays, mis à mal par le faux libéralisme intolérant, dirigiste et touché à tout, que nous avons connu précédemment, ce sera du très bon travail ».

M. Mitterrand conclut enfin que, en matière sociale, « le compromis qu'affire le gouvernement peut inaugurer une période de sang-froid, qui donnera enfin sa chance au véritable apaisement ».

SELON UN SONDAGE « PARIS-MATCH » - BVA

L'opposition, avec l'extrême droite est majoritaire

L'enquête réalisée par BVA entre les 1^{er} et 7 mars auprès de mille trente-deux personnes et publiée par Paris-Match, daté du 30 mars donne à l'opposition, la majorité absolue (51 %), pour les élections européennes : la liste de M^{me} Veronique 48,5 % (soit un demi point de plus qu'en février) et celle de M. Le Pen 2,5 % (soit un point et demi). A l'inverse, le camp majoritaire recule : la liste de M. Jospin est créditée de 27,5 % (au lieu de 30 %, il y a un mois), celle de M. Marchais de 14,5 % (au lieu de 14 %), celle de M^{me} Arlette Laguiller de 2 % et celle de M. Fischler de 0,5 %. Les Verts obtiennent 3 % (sans changement) et la liste de MM. Edgar Faure et Maurice Favre (dont le renouveau a été rendu public au moment du sondage) de 1,5 % (au lieu de 2 %).

Selon la même enquête, la cote de M. Mitterrand est en baisse : 41 % (au lieu de 43 %) des personnes interrogées ont une « bonne » opinion du président de la République et 46 % (au lieu de 45 %) une « mauvaise ». En revanche, celle de M. Mauroy connaît une amélioration : 31 % (au lieu de 29 %) ont

une « bonne » opinion du premier ministre et 54 % (au lieu de 58 %) une « mauvaise ». Le nombre des Français « satisfaits de la façon dont la France est gouvernée » reste de 28 % mais les « mécontents » sont moins nombreux : 64 % au lieu de 66 %.

Le chômage continue d'être le « problème le plus important » (60 % au lieu de 48 %, le cite), et « l'école libre » n'est citée que par 1 % des personnes interrogées.

44 % estiment qu'« à l'heure actuelle », l'opposition est majoritaire et 26 % qu'elle est minoritaire. 55 % considèrent que cette opposition n'a pas changé depuis mai 1981. 34 % jugent qu'elle « représente l'avenir » contre 40 % qui affirment qu'elle « représente le passé ». Pour 47 %, elle n'a pas de politique de rachat (31 % ayant un avis contraire). Parmi les circonstances qui pourraient bénéficier le plus à l'opposition, la montée du chômage arrive en tête (26 %), suivie de la baisse du pouvoir d'achat (25 %) et de l'extension des conflits sociaux (15 %).

Le contentieux électoral

DEUX « MAIRES » A NOISY-LE-GRAND

Comme à Limeil-Brevannes un temps, il y a désormais deux « maires » à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Le vendredi 24 février, le Conseil d'Etat a en effet invalidé les résultats du deuxième tour de l'élection municipale de mars 1983 (le Monde daté 26-27 février 1984) : le conseil municipal de Noisy-le-Grand est donc désormais composé de trente-trois membres de l'opposition sur quarante-trois. Seulement, comme à Limeil-Brevannes, les représentants de la liste RPR-UDF n'avaient pas demandé dans les délais légaux l'annulation de l'élection du maire, en l'occurrence de M^{me} Marie-Thérèse Goutmann (PC), ancien sénateur et ancien député ; le Conseil d'Etat a donc refusé sur ce point de faire droit à leur requête.

Mercredi 21 mars au soir, lors de la première réunion du conseil municipal dans sa nouvelle composition, M^{me} Goutmann a donc essayé, comme si de rien n'était, de faire procéder à l'étude des dossiers à l'ordre du jour. L'opposition ne l'a pas entendu ainsi. Finalement, après que furent sortis les dix élus de gauche, les trente-trois autres ont élu maire de la commune M^{me} Françoise Richard (RPR). M^{me} Goutmann considère cependant qu'elle est toujours légalement le premier magistrat de la commune : elle estime que la seule solution est de « redonner la parole aux électeurs ».

Le gouvernement devra-t-il, comme il l'a fait pour Limeil-Brevannes, dissoudre le conseil municipal de Noisy-le-Grand ? A Limeil, la nouvelle élection avait permis à l'opposition, menée par le RPR, de l'emporter avec 53,28 % des suffrages exprimés.

FONCIER AGRICOLE

Désaccord entre M. Rocard et les députés socialistes

Une fois encore, M. Miabeul, Rocard rencontre quelques difficultés pour faire accepter par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale un projet de loi qu'il a longuement négocié avec la FNSEA : à l'automne dernier, le débat avait eu lieu à propos de la réforme des caisses de la Mutualité sociale agricole ; cette fois, il s'agit de la réforme foncière.

Le texte que propose le ministre de l'Agriculture (le Monde du 12 janvier 1984) est, il est vrai, bien loin des projets d'officiers fonciers agricoles que les socialistes avaient élaborés du temps où ils n'étaient pas au pouvoir. Il s'agit simplement pour l'essentiel de « tolérer » la loi de 1980. Pour ce faire, M. Rocard s'est entendu avec la FNSEA : les représentants de celle-ci qui sont venus devant la commission de la production de l'Assemblée ont reconnu que le projet constituait « un ensemble équilibré » et ont donc demandé qu'il soit adopté « sans changement de conception ».

Ce n'est pas l'intention des

M. MITTERRAND RÉUNIRA UNE CONFÉRENCE DE PRESSE LE 4 AVRIL

Le président de la République, François Mitterrand, qui réunira une conférence de presse le mercredi 4 avril, a déjà répondu aux questions des journalistes sous cette forme, à deux reprises, depuis son élection.

La dernière conférence de presse remonte au 9 juin 1982. Elle s'était déroulée, pendant deux heures, dans la salle des fêtes de l'Élysée, en présence des membres du gouvernement menés par M. Pierre Mauroy, premier ministre. Le chef de l'Etat y avait dressé un bilan de sa première année de présidence avant de répondre aux questions de quelque quatre cents journalistes. En politique étrangère, il avait notamment évoqué trois conflits armés (Liban, Malouines, Tchad) et condamné sans réserve l'action israélienne au Liban.

La première conférence de presse du septennat avait eu lieu le 24 septembre 1981 à l'Élysée et avait duré cent cinquante-sept minutes. Le président avait notamment lancé un appel à la confiance et un rassemblement des Français, avec pour thème majeur la « solidarité ». Il s'était attaché à expliquer sa politique économique, en particulier sur les nationalisations, la fiscalité et la monnaie.

OFFICIERS MONTÉS PAR

DALET EN BOIS

REGION (85), Co. 37
de Sauter...
LE PRIX : 45.000 F

HOTEL PARTICULIER

Billancourt
habitable
surface cour et
MISE A PRIX : 50

HAPPART - 24 P

MISE A PRIX
22 mars 1984

2 MAISONS

100 m² BOUTIQUE
24 mars 1984

UN MAGASIN

MISE A PRIX
24 mars 1984

LOISIRS - MISE A

24 mars 1984

F. Gr.

Handwritten signature

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : que fera la France ?

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui entame mercredi 21 mars un tour de France pour présenter son livre Deux Français sur trois, a réaffirmé qu'il voulait réfléchir à l'avenir : « Que fera la France le lendemain du jour où les dirigeants socialistes auront quitté le pouvoir ? C'est pour répondre à cette question que j'entreprends ce tour de France et de ses départements d'outre-mer », a expliqué l'ancien chef de l'Etat. « Je souhaite, a-t-il ajouté, que les Français passent d'une attitude négative qu'ils expriment dans les élections à une attitude positive : qu'est-ce que la France voudra, devra faire et deviendra ? » M. Giscard d'Estaing sera d'ailleurs mardi 28 mars l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1.

M. Rossinot (rad.) : M. Stirn est pris au piège

M. André Rossinot, président des radicaux valaisiens, a pris acte de la démission de M. Olivier Stirn, député du Calvados, du Parti radical. Il a estimé mercredi que ce dernier « se retrouve comme une personnalité isolée en marge d'une formation (le MRG) favorable à la majorité présidentielle. Après la rétractation de toutes les personnalités consultées pour conclure la liste des deux Fours, M. Stirn a été pris au piège (...) et a été obligé de s'impliquer totalement ». M. Rossinot a précisé que, si des membres du Parti radical suivent M. Stirn, il serait conduit à appliquer les statuts du parti, autrement dit à les quitter.

M. Rossinot a d'autre part jugé que l'UDF « a fait ses preuves » et « a su traverser la tourmente ». Il n'est donc pas souhaitable, selon lui, de remettre en cause le fonctionnement de la confédération. « Ce qui est fondamental, a-t-il souligné, c'est la préparation des élections législatives. L'UDF ne saurait mener de front cette préparation et une opération de fusion de ses composantes. »

M. Sablé quitte l'UDF. - M. Victor Sablé, député (UDF) de la Martinique, a annoncé, mercredi 21 mars, qu'il quittait l'UDF parce que « la liste unique de l'opposition nationale aux élections européennes du 17 juin ne comporte aucun candidat des départements d'outre-mer en position d'éligibilité. L'éviction définitive de nos départements, objets de convoitises de Moscou et de Washington, mais toujours fidèles à la civilisation européenne, n'est pas une simple péripétie électorale, mais revêt la signification d'un événement politique », a-t-il ajouté.

M. Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et les élections territoriales en Nouvelle-Calédonie. - M. Jean-Claude Gaudin estime que, « à l'approche des élections territoriales en Nouvelle-Calédonie » (en juillet 1984) et « en raison de la tension qui règne sur ce territoire français d'outre-mer, il est de la responsabilité du gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'ordre public et la loi républicaine soient respectés et que soit assurée la sauvegarde des personnes et des biens ».

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Élysée, mercredi 21 mars, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le communiqué suivant a été rendu public :

TROISIÈME TRANCHE DU FONDS SPÉCIAL DE GRANDS TRAVAUX

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant majoration de la taxe spécifique sur les carburants instituée au profit du Fonds spécial des grands travaux créé en août 1982. Cette majoration de deux centimes par litre, applicable en avril 1985, permettra, dès le vote de la loi, le lancement d'une troisième tranche de travaux.

Les deux premières tranches ont permis de financer, dans l'ensemble du pays, de nombreux équipements concernant les infrastructures routières, les transports collectifs ou la maîtrise de l'énergie.

La troisième tranche, d'un montant de 4 milliards de francs, égal à celui de chacune des deux premières, permettra l'engagement rapide d'opérations sélectionnées d'un montant total de près de 10 milliards de francs.

L'intervention du Fonds concernera, pour un tiers environ, des opérations s'étendant dans les pôles de croissance afin d'y apporter un soutien important et immédiat à l'activité économique.

Les deux autres tiers seront répartis sur l'ensemble du territoire et affectés à l'égalité d'une part aux économies d'énergie, d'autre part aux infrastructures de transports, et notamment au début des travaux du TGV Atlantique.

La troisième tranche contribuera ainsi, comme les deux précédentes, au soutien de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics.

PROTOCOLE FRANCO-TUNISIEN

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation du protocole franco-tunisien du 11 janvier 1983 relatif à la formation professionnelle et à la promotion de l'emploi.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la convention franco-tunisienne de main-d'œuvre du 9 août 1963, et permettra d'établir sur de nouvelles bases les relations des deux pays en ce qui concerne la formation professionnelle des travailleurs tunisiens.

LE GOUVERNEMENT PROPOSE UN CALENDRIER POUR LE RATTRAPAGE DES TAUX DE PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Le rattrapage de 14,26 % des taux de pensions des anciens combattants sera achevé pour la fin du septennat. Telle est l'assurance que les représentants du monde combattant ont obtenue, au terme de la réunion de la commission budgétaire élargie qui a eu lieu le mardi 20 mars, sous la présidence de M. Jean Laurin, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

Celui-ci, soulignant « le souci de M. Pierre Mauroy de ne pas créer un nouveau contentieux avec le monde combattant » et son désir de régler ce problème, a rappelé les mesures prises déjà par le gouvernement en juillet 1981 (5 % d'augmentation) et en juillet 1983 (1,40 %) ainsi que le rattrapage prévu pour le 1^{er} novembre prochain (1 %), ajoutant « qu'il restait 6,86 % à rattraper sur le retard de 14,26 % constaté en 1980 par la commission tripartite ».

Répondant au vœu des associations d'anciens combattants qui réclamaient un échelonnage pour ce rattrapage, M. Laurin a précisé que les pensions militaires seraient augmentées de 1 % en 1985, de 1,86 % en 1986, les 4 % restant étant appliqués durant la période 1987-1988. Cette mesure interresse quelque huit cent mille personnes. Rappelons qu'un point d'indice représente pour l'Etat une dépense d'environ 40 millions de francs.

L'Union française des associations de combattants, la plus représentative des associations d'anciens combattants, tout en « appréciant les efforts consentis par le gouvernement » issu du 10 mai 1981, considère que le rattrapage de 4 % prévu en fin de septennat est beaucoup trop tardif. En conséquence, l'U.F.A.C. a décidé de réunir rapidement le conseil parlementaire qu'elle a constitué - groupant des députés et des sénateurs de la majorité comme de l'opposition - pour mettre au point des contre-propositions susceptibles de modifier le calendrier proposé par le gouvernement.

CLAUDE DURIEUX.

ASSURANCE-CHOMAGE

Sur proposition du ministre délégué chargé de l'emploi, le conseil des ministres a adopté une ordonnance prise en application de la loi d'habilitation du 20 décembre 1983 relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi.

Ce texte reprend et complète sur quatre points principaux les dispositions déjà adoptées lors du conseil des ministres du 15 février dernier.

1) L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, qui a fait la preuve de son efficacité, est maintenue et sera désormais prise en charge par l'Etat. Ses nouvelles modalités tiendront compte du temps écoulé comme demandeur d'emploi et des références de travail antérieures. Elles permettront une meilleure adaptation de l'aide aux besoins des créateurs d'entreprise.

2) Les agents non titulaires de l'Etat des collectivités locales et des établissements publics bénéficieront désormais, sans qu'il soit nécessaire de prendre pour eux des textes spécifiques, des mêmes allocations d'assurance que les salariés du secteur privé. Les collectivités qui emploient ces salariés garderont la faculté d'assurer elles-mêmes leurs agents. Elles pourront confier la gestion des allocations aux ASSÉDIC.

3) Dans le cadre du régime d'assurance et selon les modalités qui seront convenues entre les partenaires sociaux, il pourra être prévu, au profit des travailleurs étrangers qui quittent la France pour s'installer dans leur pays d'origine, la possibilité, sur leur demande, de capitaliser en un versement unique leurs droits à l'attribution d'un revenu de remplacement. Ce versement pourra être complété par une aide de l'Etat dans des conditions qui seront fixées prochainement.

4) Le bénéfice de l'allocation de solidarité sera ouvert aux marins pêcheurs, aux ouvriers dockers occasionnels et aux artistes non salariés.

RELATIONS FRANCO-MEXICAINES

Le ministre des affaires étrangères du Mexique a fait une visite officielle à Paris les 15 et 16 mars. Il a été reçu par le président de la République, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement.

Le conseil des ministres a noté qu'au cours des deux dernières années les échanges économiques entre les deux pays avaient continué à croître en dépit de la crise.

Le ministre des relations extérieures a également souligné la qualité remarquable de la relation entre le Mexique et la France, qui s'explique par la similitude des analyses et fréquemment des prises de position.

MARCHE COMMUN AGRICOLE

Afin de définir les modalités de mise en œuvre des dispositions prises pour maîtriser la production laitière, le ministre de l'Agriculture réunira dans les prochaines semaines toutes les parties intéressées de la filière.

A cette occasion, seront notamment examinées les mesures communautaires et nationales d'incitation au départ, à la conversion de certaines exploitations et au réajustement des marchés et des productions.

Le gouvernement veillera à ce que la modernisation de l'industrie laitière et son adaptation à ces nouvelles règles ne sacrifient pas les intérêts des petits producteurs et les nécessités de l'aménagement du territoire.

L'ACTION DE LA CEE POUR L'EMPLOI DES FEMMES

M^{me} le ministre délégué chargé des droits de la femme a présenté au conseil des ministres une communication sur les conclusions de la réunion des ministres de l'emploi et du travail des pays de la CEE, qu'elle a présidée le 3 mars 1984 à Paris.

Cette réunion, la première depuis l'origine de la Communauté à avoir été consacrée exclusivement à l'emploi des femmes, a permis de dresser un bilan de la politique communautaire visant à établir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'emploi et d'examiner les conditions de la relance de cette politique.

L'acquis communautaire dans ce domaine n'est pas négligeable : directives sur l'égalité professionnelle et en matière de sécurité sociale, interventions du Fonds social européen, programme d'actions 1982-1985 pour l'égalité des chances.

Mais la crise qui frappe les économies des pays européens touche particulièrement les femmes : celles-ci occupent plus fréquemment que les hommes des emplois précaires ; certains de leurs secteurs traditionnels d'activité sont aujourd'hui menacés.

I. - Un consensus est apparu sur la nécessité de lutter de façon spécifique contre le chômage des femmes, en tenant compte des caractéristiques qu'il présente dans des économies en mutation. Sur ce point, une résolution devrait être soumise au prochain conseil des ministres des affaires sociales, le 7 juin, à Luxembourg.

II. - Les pays représentés ont reconnu la nécessité de mettre en œuvre rapidement des actions positives en faveur des femmes, analogues à celles instituées en France par la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle. Une recommandation dans ce sens devrait être proposée aux Etats Membres par la Commission des Communautés européennes.

L'EMPLOI ET LES MUTATIONS INDUSTRIELLES

Le gouvernement a proposé, le 8 février dernier, aux partenaires sociaux, les grandes orientations de l'action à mener pour assurer les mutations industrielles dans les secteurs les plus gravement frappés par la crise, pour adapter et consolider les dispositifs sociaux et pour encourager la création et le développement des entreprises.

Les concertations approfondies qui ont eu lieu depuis lors ont permis de tenir compte des préoccupations des partenaires sociaux et d'améliorer sur de nombreux points les dispositions envisagées. Le conseil des ministres a commencé, sur le base

M. ANDRÉ CELLARD EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Le conseil des ministres du mercredi 21 mars a nommé M. André Cellard président du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône.

[Né le 19 mars 1921 à Rabat (Maroc), M. André Cellard est licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, de droit privé et d'économie politique. Avocat à Paris (1943), il est président de la commission de politique générale du Parti radical social (1960), membre du secrétariat général de la FGDS (1968), puis membre du comité directeur du Parti socialiste (1969-1973). élu député du Gers à Comodon en 1978, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture le 22 mai 1981, poste qu'il occupe jusqu'au remaniement du 24 mars 1983.]

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 21 mars a adopté les mesures individuelles suivantes :

- M. Maurice Rampant, administrateur civil hors classe au ministère de la défense, a été placé, sur sa demande, en position de congé spécial.

- M. Guy Garreau, administrateur hors classe, a été nommé directeur des personnels civils du ministère de la défense.

En outre, le conseil des ministres a décidé, sur proposition du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Taux (Tarn).

Ysoptic. Lentilles de contact souples. C'est la joie de VOIR NET à l'œil nu. 80, bd Malesherbes 75008 Paris Tel 563 85.32. Venez vite faire un essai.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

29 mars 14h CHALET EN BOIS à MONTIGNON (95), Coc 27 a Chateau rural n° 7 de Saint-Prix au Chateau de la Chasse sans ur, cuis, 4 ch, d'été, WC chimique. MISE A PRIX : 45.000 F. Consign. 25.000 F (ch. cert. Rque). Ren. M. BUISSON, art. 633-31-62 29, r. P.-Botin à Pontoise (95) M. DESOEUVE, avoc. T. 638-72-28 2, mail des Cervolades à Pontoise (95).

OP. 64, rue de la République 75006 Paris. Tél. (1) 583-12-66.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire à vendre par adjudication LE 27 MARS 1984 à 14 h 30 en la Chambre des Notaires de Paris, 12, avenue Victoria, 75001 PARIS. HOTEL PARTICULIER, fin XVIII^e siècle à BOULOGNE-BILLANCOURT (92), 5, r. de Montmorency. Surface habitable 406 m² + 200 m² (communs) Surface cour et parc 2.828 m² environ. MISE A PRIX : 5.000.000 DE FRANCS. Consignation pour enchères : 600.000 francs. Visite les 22, 26 mars 1984 de 14 heures à 17 heures et le 24 mars 1984 de 10 heures à 12 h 30. Pour tous renseignements, s'adresser à M. BELLARGENT, notaire associé, à PARIS, tél. 260-31-12, et M. GUIGNIER, administrateur judiciaire, 36, rue de Courcelles à PARIS, tél. 562-79-46.

VENTE sur convention de saisie en toute volontaire, au Palais de Justice de VERSAILLES, MERCREDI 28 MARS 1984, à 10 heures EN 24 LOTS, de 24 APPART. - 24 PARKINGS - 24 CAVES (OCCUPÉS) dépendant d'un ensemble immobilier de F. Emile-Zola à FONTENAY-LE-FLEURY (78) et rue CÉSAR-FRANK n° 1 à 11 et 2 à 14. MISES A PRIX : 40.000 F chaque lot (les lots sont l'objet d'un bail à construction pour une durée de 50 années pour se terminer le 31-01-2016). S'adr. pr. ruse : Cabinets de M. COYDON, avocat à Versailles, 5, rue Pierre-Bertin, tél. 931-21-93 et à Rambouillet, 4, rue G.-Lendrevue, tél. 483-34-17 ; Cabinets de la SCP JEAN, avoc. à pl. Gambetta à Versailles, tél. 950-27-12 et à Rambouillet, 2, av. du Maréchal-Foch, tél. 483-00-17.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL LE JEUDI 29 MARS 1984 à 9 h 30 - EN DEUX LOTS à MAISONS-ALFORT (94) 1^{er} lot : BOUTIQUE et APPARTEMENT 24 et 26, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE. 2^e lot : UN MAGASIN ET APPARTEMENT 28, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE. Lot n° 1, au r.-de-ss. à droite du vest. d'ent. de l'imme., avec cuisine réserve, entrée de garage, W.C., caves part. avec sac. portant le n° 7, à la suite, garage - Lot n° 17, au-dessus, av. esc. d'accès personnel de cuis. Lot n° 1, 3 pièces, cuisine, salle de bains, W.C. LOUÉS - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS. S'adr. à M. LYONNET DU MOUTIER, av. 182, r. de Paris à PARIS-1^{er}, tél. 360-48-09 ; au Greffe des Créances de TGI de CRÉTEIL où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter.

Musclez-vous en Anglais.

Anglo-Continental. Les professeurs britanniques, combinent astucieusement méthodes traditionnelles et techniques modernes (notamment audiovisuelles). Les cours, "sur mesure", satisfont tous les niveaux, tous les programmes d'études (12 formules de cours, de l'anglais courant à celui des affaires). Les activités culturelles et sportives ainsi que l'hébergement (à l'hôtel ou dans une famille avec encadrement pour les jeunes) participent au climat 100 % "British" des stages Anglo-Continental. Vous partez demain ? Alors partez de St-Malo sur un bateau Brittany Ferries (avec votre voiture si vous le voulez). Vous aurez droit à une "formule-forfait" (traversée + hébergement + stage Anglo-Continental) très avantageuse pour apprendre l'anglais... chez les Anglais.

Anglo-Continental Brittany Ferries. Pour réserver votre stage, appelez le 01 47 33 11 11 ou écrivez au service des réservations, Anglo-Continental, 10, rue de Valenciennes, 75013 Paris. Ou écrivez à : Anglo-Continental, 10, rue de Valenciennes, 75013 Paris.

... M. Roca... socialistes

A LA FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE

Le jusqu'au-boutisme des pêcheurs

Bilbao. - « Sachez que tant que l'on nous empêche de travailler dans les eaux qui sont historiquement les nôtres, nous continuerons à brûler des camions et à empêcher l'importation de poisson étranger. La répression ne nous intimide pas : la garde civile ne peut quand même pas contrôler tous les grands axes routiers kilomètre par kilomètre ! Et ceux qui veulent l'escalade l'auront. S'il faut demain s'en prendre aux voitures particulières étrangères ou aux chalets des Français sur la Costa del Sol, nous sommes prêts. »

Prononcé d'un ton véhément, le discours est ponctué de coups de poing sur la table. Notre interlocuteur baisse ensuite la voix : « Nous avons conscience que ce que nous faisons est condamnable. Les camionneurs ne sont pas responsables de notre situation. Mais que voulez-vous, nous n'avons pas d'autre moyen de pression. Cette fois, nous en avons assez et nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. »

Deux semaines après le mitraillage de deux de leurs chalutiers par un aviso de la marine française, les pêcheurs d'Ondarroa sont plus que jamais sur le pied de guerre. Face au siège de l'Association des armateurs, les bateaux sont restés ancrés en signe de protestation depuis l'incident du golfe de Gascogne.

Le radicalisme et la violence des pêcheurs semblent surtout dictés par la rage du désespoir. Car Ondarroa est atteint de plein fouet par les restrictions de plus en plus sévères

De notre envoyé spécial

imposées aux Espagnols par la CEE dans la zone des 200 milles. Le drame d'Ondarroa, c'est celui d'une double dépendance : une ville qui ne vit que de la pêche et des pêcheurs qui ne vivent que du golfe de Gascogne.

« Nous travaillons depuis des générations dans les eaux du golfe de Biscaye - la seule appellation admise à Ondarroa - explique un armateur. Nous y pêchions bien avant les Français. Et, du jour au lendemain, nous nous sommes vus interdits de pêcher. Nous étions désormais interdits. Nous considérons que nous avons sur le golfe de Biscaye, des droits historiques, qui peuvent tout autant être invoqués que la clause des 200 milles. »

« Le poisson étranger n'entrera pas dans le pays »

Pour leurs cent ou bateaux de haute mer, les pêcheurs d'Ondarroa se sont vu attribuer pour l'année 1984, vingt-trois permis de pêche dans les eaux communautaires. « En nous les répartissant, chaque chalutier peut travailler en moyenne cinquante-cinq jours par an, explique un dirigeant de l'Association des armateurs. Comment voulez-vous vivre ? Nous devons continuer à pêcher même sans permis. C'est ce que nous faisons depuis des années et c'est ce que nous continuerons à faire. »

Ne peut-on diversifier les lieux de pêche, moderniser la flotte pour la rendre plus polyvalente ? « Impossible, car nos bateaux n'ont ni l'autonomie en carburant ni les moyens de conserver le poisson qui leur permettraient d'aller pêcher plus loin », répond notre interlocuteur. Les armateurs ne sont pas moins véhéments que les pêcheurs. « Le

port d'Ondarroa est différent des autres, explique le maire de la ville, M. Félix Arambarri du PNV (Parti nationaliste basque). Ailleurs, à Pasajes, par exemple, les armateurs ont investi dans la construction de chalutiers dans qu'elle rapportait des bénéfices ; ensuite, ils ont placé leur argent dans d'autres secteurs. Ici, les armateurs qui sont eux-mêmes marins n'imaginent pas d'autres moyens de subsistance que la mer. Donc pas de diversification d'activité et toute la population vit dans la lutte. »

Pourquoi la crise n'a-t-elle éclaté que maintenant, sept ans après l'entrée en vigueur dans le pays de la CEE de la clause des 200 milles ? « Au début, raconte un armateur, la Communauté nous a accordé un nombre relativement important de permis de pêche, puis elle l'a progressivement réduit d'année en année. Lorsque nous nous sommes rendu compte du danger, il était trop tard. Cela fait maintenant trois ans que l'on nous arraisonne, que l'on nous mitraille. »

Pour les pêcheurs d'Ondarroa, l'alternative est simple : « Ou bien l'on nous autorise à nouveau à pêcher dans le golfe de Biscaye, ou bien le poisson étranger n'entrera pas dans ce pays. Nous pouvons résister longtemps, plus longtemps en tout cas que les pêcheurs français qui ont besoin du marché espagnol pour vivre. »

Les pêcheurs d'Ondarroa ne semblent guère avoir confiance dans le gouvernement de Madrid : « Dans la négociation pour l'adhésion à la CEE, il est prêt à sacrifier la pêche, afin d'obtenir davantage de concessions en matière agricole », affirment-ils. Mais les ponts ne sont pas rompus. Le 27 mars, les représentants des pêcheurs français et espagnols (y compris ceux d'Ondarroa) se rencontreront, pour la première fois, à Bordeaux.

« Les patrons, dans leurs bureaux, ne pensent qu'à gagner », dit un chauffeur indépendant de Bordeaux qui avait vu brûler un copain « près du port de Fontarabie. Quelques semaines après la grève des transporteurs, ce mouvement de la frontière peinait à trouver sa dynamique. A l'idée de la formation d'un convoi-test, donc à

THERRY MALINIAK.

Un convoi mythique

De notre envoyé spécial

celle de la levée du blocus, se rangeaient tous ceux qui avaient eu à souffrir de la fronde nationale, les entités, ceux encore qui se rendaient au Portugal ou tout au sud de l'Espagne.

« Ils nous crameront le troisième »

Les routiers eux-mêmes avaient cru à tort que tous les camions français étaient sous la menace des cocktails Molotov. Dans la liste des victimes figurent surtout des « ferrailleurs », livreurs de déchets pour la sidérurgie basque, ou les transporteurs qui réparaient chaque jour sur les points de vente du Pays basque plus de 130 tonnes de papiers chargés à Saint-Jean-de-Luz. Ceux-là étaient farouchement partisans du maintien du blocus. Ils distillaient la peur dans les réunions, décrivant les mystères du Pays basque, l'atmosphère lourde qui y règne.

Eux ne croyaient pas à la bonne foi de la Guardia Civil, venue à Bixtoun, mardi, offrir sa protection. « Il est possible que les pêcheurs d'Ondarroa laissent passer le premier convoi, peut-être le second, expliquait un Hendaysis, mais ils nous crameront le troisième. »

Mercredi, en début de matinée, les transporteurs et les représentants des organisations syndicales, la SNTR et l'UNOSTRA, avaient proposé qu'une poignée de volontaires se laissent encadrer par les policiers espagnols sur les quelques itinéraires « jugés les plus dangereux ».

Mais les chauffeurs salariés avaient refusé. On avait ensuite dû boucler la description des attaques lancées dans le col d'Etchegarate par les bandits de grands chemins. Dans l'espoir de voir le mouvement se durcir et d'empêcher tout départ d'un convoi de merce-

naires, quelques-uns avaient même placé pour deux heures, en milieu de journée, une rampe sur la ligne de chemin de fer Paris-Madrid. Dans l'après-midi, les transporteurs rencontrèrent à la sous-préfecture de Bayonne M. Francis Roi-Tanguy, conseiller technique au ministère des transports, qui leur garantissait une indemnisation rapide des véhicules incendiés et les assurait de « la volonté de l'Etat de recourir à toutes les mesures nécessaires, même les plus difficiles ». Puis les chauffeurs apprirent que le président du gouvernement basque autonome, M. Carlos Garaikoetxea, avait obtenu en milieu de journée des pêcheurs d'Ondarroa la promesse de la fin des exactions.

« Tapis rouge »

Face à de tels arguments, les chauffeurs les plus inquiets perdaient pied peu à peu. Le fameux convoi se dessinait. Dans la soirée, une réunion mettait face à face, à Irun, les transporteurs, les chefs de la Guardia Civil et le gouvernement civil de la province. La police espagnole protégera une dizaine d'itinéraires, le convoi-test sera surveillé par hélicoptère et les policiers camperont, dès jeudi, sur les pentes du col d'Etchegarate. « L'Espagne déroule le tapis rouge », affirmait, le visage fatigué par les heures de discussions, un délégué élu des salariés. Le blocus n'aurait donc plus de raison d'être, puisque, de mémoire de routiers, jamais des camions n'avaient été aussi bien encadrés. Madrid garantit même « la sécurité des relais routiers ».

Les salariés, les poissonniers, les ferrailleurs - le dernier carré des routiers - ne voulaient toujours pas entendre parler de convoi, mais ils étaient désormais très minoritaires. Les pêcheurs d'Ondarroa ne faisaient plus peur. PHILIPPE BOGGIO.

Le Monde RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE spécialement destinée à nos lecteurs résidents à l'étranger. Exempliers spécimen sur demande.

Le Monde Loisirs NOUVEAU SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ AU « MONDE » DU VENDREDI 23 DATÉ SAMEDI 24 MARS 1984 AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO : UNE ÉCOLE DE JUDO AU JAPON OU L'ENFER SUR LE TATAMI VOYAGE : Des hôtels pour la Polynésie française. RESTAURATION : Le succès du fast food. PHOTO : Dernières techniques du 24-36 « compact ». Et un choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine. CE SUPPLÉMENT EST VENDU ENCARTÉ DANS L'ÉDITION QUOTIDIENNE DU « MONDE »

EN BREF

Neuf ans de prison pour Bruno Sulak

Albi. - Après moins d'une heure de délibération, les jurés de la cour d'assises du Tarn ont condamné, le 21 mars, Bruno Sulak et Yves Carillo, respectivement à neuf et à sept années de réclusion criminelle (nos dernières éditions).

Dans un réquisitoire sobre et pondéré, le ministère public représenté par M. Etienne Daures avait demandé pour les deux accusés une peine « n'excédant pas huit années de réclusion ».

Bruno Sulak a déclaré pour sa part au terme de son procès que si « on lui reprochait d'être une vedette, c'est parce qu'on avait fait de lui une vedette ». Un moment après, il devait conclure : « Je vais retourner en prison. Mais sachez que je n'ai pas en moi la haine qui pourrait me faire détruire une vie pour recouvrer ma liberté... s'il faut rester en prison, j'y resterai, mais ce sera sans regret ni remords pour ce que j'ai fait. » - J.M. D.S.

Anciens combattants contre Daniel Balavoine

Avignon. - Les anciens combattants du Vaucluse ont obtenu satisfaction. Daniel Balavoine se verra dans les semaines à venir le droit de participer à la tournée de Coluche, si de Balavoine, si de Gainsbourg en matière de civisme et de paix. Enfin, ils menaçaient, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, « de ne plus participer derrière leurs drapeaux aux cérémonies officielles ». Le mercredi 21 mars, dans l'après-midi, les organisateurs de la tournée de Balavoine faisaient savoir que son récital prévu samedi à Avignon était annulé, purement et simplement.

Plus de cent blessés au cours du séisme en Asie soviétique

Plus de cent personnes ont été blessées à Gazi (Ouzbékistan), lors du tremblement de terre qui a ébranlé dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 mars, trois républiques d'Asie centrale, l'Union soviétique, a annoncé l'agence Tass. Outre Gazi, située à l'épicentre du séisme, qui a atteint 7,1 degrés sur l'échelle de Richter, le tremblement de terre a touché les villes de Kagan et de Boukhara.

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON VU PAR SES HABITANTS

(De notre correspondant...)

Montpellier. - La région Languedoc-Roussillon, écartelée entre deux grandes métropoles, Marseille et Toulouse, paraissait n'avoir qu'une existence artificielle ou seulement administrative. Il faut revenir sur ce jugement si on en croit le sondage effectué, en décembre dernier, par la SOFRES pour le conseil régional auprès de 1 200 personnes âgées de plus de dix-huit ans.

66 % des personnes interrogées savent qu'elles vivent dans la région Languedoc-Roussillon, c'est-à-dire un habitant sur trois ; 10 % ont répondu seulement le Languedoc et 5 % le Roussillon. 69 % sont intéressés par les problèmes de la région ; 30 % n'y attachent que peu ou pas d'intérêt. En tête de leurs préoccupations vient le développement industriel, puis l'agriculture. L'élargissement de la Communauté européenne n'est cité que par 14 % des personnes interrogées.

Les habitants ne se sentent pas encore pleinement « rattachés » : 40 % seulement des habitants accepteraient un effort particulier si un autre département que le leur connaissait des années graves. Dans l'ensemble, ils ont le sentiment que le régime est favorable pour le quart de la vie (53 %) et les loisirs (60 %), mais défavorable pour l'emploi (86 %) et les salaires (59 %). La moitié des « Languedociens » pensent que des élections régionales au suffrage universel ne changeraient pas grand-chose à la situation actuelle. R.B.

Un laboratoire clandestin d'amphétamines découvert en Corse

Un laboratoire clandestin d'amphétamines a été découvert, mercredi 21 mars, à Olmeto (Corse du sud) par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio en collaboration avec l'infirmerie centrale de répression du trafic illicite des stupéfiants. Neuf personnes ont été interpellées. Le « chimiste », un médecin libais radié du conseil de l'ordre, avait récemment passé une commande de trente kilos de phénylactone indispensable pour la fabrication des amphétamines. Il avait auparavant importé de Suisse et de Belgique du matériel de laboratoire.

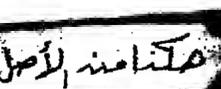
C'est le premier laboratoire clandestin d'amphétamines découvert sur le territoire français. Le trafic de cette substance est actif aux Etats-Unis où l'on a découvert en 1983 cinq laboratoires clandestins. C'est pourquoi les Etats-Unis ont engagé une action auprès des organismes internationaux pour faire interdire le vente libre des « précurseurs » des amphétamines, notamment le phénylactone.

En France, l'OCRTIS a traité plusieurs affaires de revente sur le marché illicite de médicaments, à destination des pays africains. L'opération d'Olmeto apporte la preuve que ce type de toxicomanie se répand en France et en Europe et que les trafiquants se sont appropriés de ce nouveau marché.

Le GAL roussillonnais l'attentat de Biarritz

L'homme tué, mardi 19 mars à Biarritz par la bombe qui transportait l'appareil au groupe antiterroriste de libération (GAL), a affirmé, mercredi, dans une communication, cette organisation qu'il s'agit d'un « membre » de l'organisation séparatiste basque ETA, réfugié en France. Selon ce communiqué, des exilés basques s'étaient dit être tués par la voiture piégée qui a explosé à Biarritz.

LES TRISOMIQUES PARMI NOUS ou les mongoliens né sont plus / M. C. Millet 133 F. VIVRE L'EPILEPSIE / M. et J. Beaussant 103 F. PARAPLEGIE Guide de cheval de paraplégiques / M.A. Rogers 91 F. AUTISME ou la vérité refusée / ER Rivo et G. Leter 150 F. HANDICAPS ET DROIT / G. Boulenc 150 F. Sous presse VIVRE SA POLYARTHRITE / D. Desport 248 F. SINEP Editeur Médical et Spécialité B.P. 1214 - 99613 Villeurbanne Cedex



UN « CENTRE AUTONOME » A CLAMART

Quinze mille couples français seraient demandeurs d'une fécondation « in vitro »

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a annoncé, mercredi 21 mars, la création à l'hôpital Antoine-Bécère de Clamart d'un « premier centre autonome de fécondation in vitro » dans le service de gynécologie-obstétrique du professeur Emile Papernik.

Leurs équipes, est estimé entre 10 et 12 % (1). L'une des principales questions est celle de la compétence nécessaire pour se lancer dans une telle « aventure ».

On compte aujourd'hui, en France, près d'une vingtaine d'équipes qui, dans des structures hospitalières publiques ou privées, ont lancé des programmes de fécondation in vitro.

UNE INSEMINATION ARTIFICIELLE POST MORTEM EST REFUSEE

Une jeune Marseillaise, Corinne, vient de se voir refuser le droit d'être inséminée par le sperme de son mari, décédé le 25 décembre 1983, à l'âge de vingt-six ans.

Après le décès de son époux, la jeune femme se vit refuser l'insémination par la méduse qui avait effectué la prélevement. Ce médecin estimait qu'il s'agissait là d'un héritage biologique non transmissible et qu'il ne pouvait accéder à sa demande que sur une autorisation écrite du ministre de la santé.

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a déclaré, le 21 mars, que des textes visant l'insémination artificielle étaient en préparation, textes qu'il souhaitait voir « sortir » dans les semaines qui viennent.

Aux Etats-Unis, où la fécondation in vitro est devenue une véritable affaire commerciale (2), la Société américaine de fertilité a mis en place un comité chargé de définir les caractéristiques minimales des centres désireux de proposer cette thérapie.

Deux genres de procédures peuvent être envisagés : soit un agrément a priori des centres habilités à pratiquer la fécondation in vitro, soit un agrément a posteriori après analyse d'un dossier par une commission d'enquête.

JEAN-YVES NAUL

(1) Il s'agit du rapport entre le nombre de naissances vivantes obtenues et celui des prélèvements d'ovules réalisés chez la femme. (2) Lire Science daté du 16 septembre 1983. On estime en France le coût d'une tentative de fécondation in vitro aux environs de 12 000 F. Aux Etats-Unis, il est situé entre 3 000 et 4 000 dollars.

Le RPR propose de redéfinir le système de protection sociale

Le RPR vient de rendre publique une série de propositions sur le système de santé dans un document présenté comme « le résultat de deux années de travaux et réflexions de dix mille professionnels de santé, répartis dans seize commissions ».

et du prix de revient des services rendus.

La nécessité de la complémentarité public-privé est aussi confirmée, complémentarité qui ne doit surtout pas se traduire en termes d'affrontement ou de concurrence sauvage mais en efforts d'émulation et de loyale compétition.

Liberté. Tel est le maître mot du document rédigé sous la direction de docteur Philippe Most, chargé de mission RPR à la santé.

Le RPR, tout en rappelant que l'actuel système de protection sociale a été mis en place en 1945 par le général de Gaulle, estime aujourd'hui que « après dix ans d'une nouvelle ère de guerre économique, les Français ressentent l'ampleur des difficultés (...) dans le régime de la protection sociale ».

Le RPR propose la création et le développement de taxes affectées sur les risques volontairement encourus comme l'alcool et le tabac.

Comment d'autre part maîtriser la progression des dépenses de santé ? Le RPR n'est pas hostile au principe du budget global, que le gouvernement vient de mettre en place dans les centres hospitalo-universitaires.

ment par des fondations de la recherche biomédicale, le maintien du monopole pharmaceutique comme celui de la « visite médicale » et la disparition des hôpitaux psychiatriques au profit de « structures plus adaptées au progrès de la thérapeutique ».

Enfin, le RPR souligne la nécessité de combattre le développement des centres de santé intégrés et des comités régionaux de la santé, qui correspondent, selon lui, « à une volonté politique de collectivisation du système de distribution des soins » et qui sont « sources d'inflation des dépenses de santé au niveau local ».

J.-Y. M.

La « commission Diderot » va préparer une encyclopédie en deux cents volumes

Les Français du vingtième siècle pourront, eux aussi, participer à l'élaboration d'une encyclopédie consacrée - modernité oblige - aux sciences et aux techniques.

La mise en place de cette commission de cinquante-quatre membres (scientifiques d'horizons divers et ingénieurs, mais aussi enseignants du second degré, professionnels de la communication, représentants du monde de l'industrie) marque la volonté de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, de continuer la vaste entreprise qu'avait lancée son prédécesseur, M. Jean-Pierre Chevènement, juste avant de quitter le gouvernement (le Monde daté 17-18 avril 1983).

Les promoteurs du projet n'ont pas pour ambition de réaliser une « œuvre destinée à instruire le public » mais, selon eux, « de rendre intelligibles les enjeux de la recherche de pointe ». Aussi la première tâche de la commission Diderot sera-t-elle de sélectionner les questions qui surgissent dans la science la plus avancée et qui, « brouillant les frontières disciplinaires, ont une portée philosophique, éthique, sociale, voire politique, comme le souligne M. Dominique Lecourt, directeur de la Mission pour l'encyclopédie, ainsi que celles qui imposent à tous les nouveaux rapports qui s'instituent entre les citoyens et les sciences et

les techniques. Chacune de ces « questions vives » - qui pourraient être, par exemple, celles de l'origine de l'univers, des limites biologiques de la vie, du vide ou du stockage des déchets radioactifs - fera l'objet d'un ouvrage réunissant les « réflexions critiques » de dix à quinze auteurs.

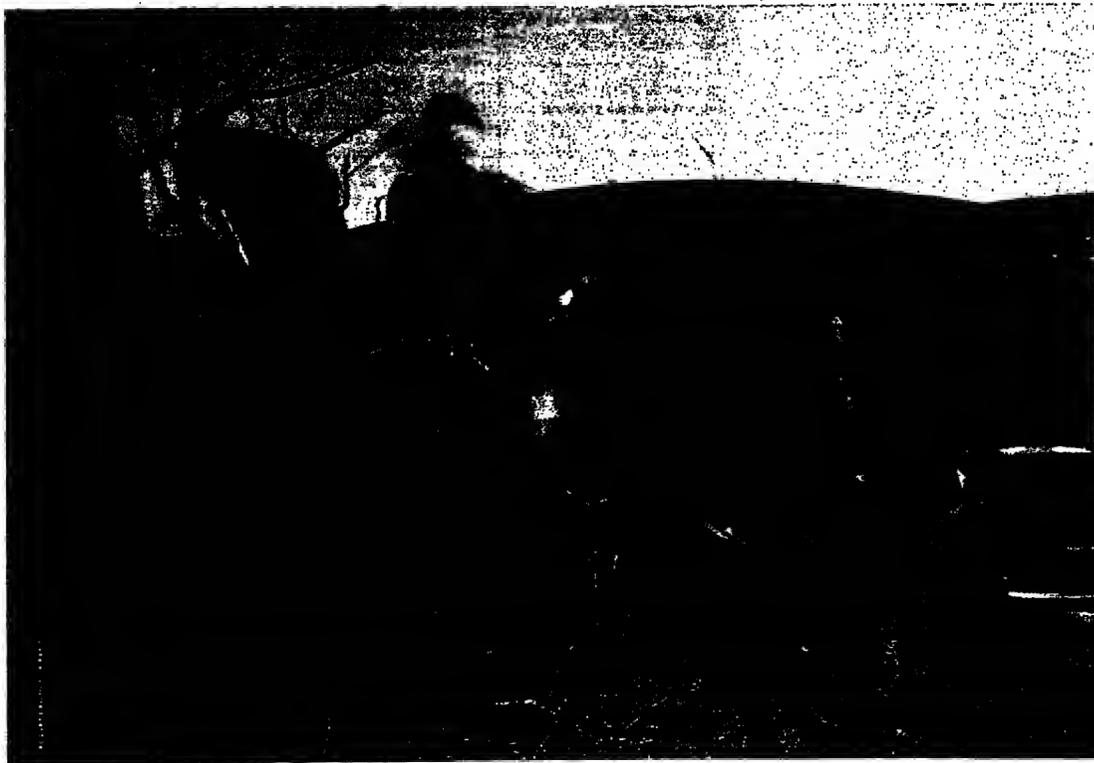
Aux deux cents volumes qui constitueront le support écrit de l'encyclopédie s'ajouteront divers produits informatiques (banques de données, chercheurs, forum électronique, bibliothèque de logiciels), créés en liaison avec le Musée des sciences et des techniques de La Villette. Ceux-ci feront du « trésor de connaissances » ainsi rassemblé « un trésor actif qui doit à tout instant et en tous lieux être accessible à tous les chercheurs, et qui doit être commodément et rapidement ouvert à tous commentaires, critiques et enrichissements », selon les vœux de M. Dominique Lecourt.

Pour assurer le démarrage de ces diverses actions, la Mission pour l'Encyclopédie a reçu du ministère de l'industrie et de la recherche 2 millions de francs pour neuf mois. A l'issue de cette période, elle sera, en effet, relayée par la Fondation pour l'encyclopédie qui sera chargée de mener à terme et de gérer le projet, avec un budget provenant pour partie de l'Etat (4 millions par an pendant cinq ans), et pour le reste de fonds collectés par une souscription auprès de mécènes privés.

ELISABETH GORDON.

La voiture. Pas l'aventure.

Hertz



Nos voitures ont moins de 1 an et sont révisées à chaque location. Chez Hertz, ça ne tourne pas à l'angoisse.

39 marches pour atteindre un comptoir de location de voiture avec fenêtre sur cour, cela aurait dû éveiller mes soupçons.

J'aurais dû aller chez Hertz : la quasi-totalité des voitures a moins de 25.000 km et avant chaque location ils vérifient la direction, les pneus, le moteur, les freins, en tout 19 points essentiels.

Si je m'en sors je retrouverai mes loueurs, oiseaux de malheur. Et là, c'est eux qui auront des sueurs froides.

SOCIÉTÉ

Faits divers

Le tour de France de deux enfants

De notre correspondant

Besançon. — Un couple séparé, des enfants placés sous le garde d'un des parents. Banal, peut-être. Moins banal quand la justice, ayant d'abord confié les enfants à la mère, les lui retire six mois plus tard pour les donner au père.

Et cela devient encore moins banal lorsque Christophe, neuf ans, s'arrête contre sa grande sœur, Agnès, douze ans, débarquant le 11 mars en gare de Montbéliard. Ils ont pris le train tout seuls pour traverser les trois quarts de la France. Une vieille dame les a trouvés dans la cour et s'est inquiétée : « On va chez maman ». La vieille dame les a conduits à bon port. Les racines que le père invoquait auront cédé devant la répulsion qu'il inspire à sa progéniture.

Et de détresse avec angoisse, terreur panique, insomnie, cauchemars peuplés de scènes d'assassinat... « Ils ne parlent de leur père, Léon A. conclut le psychiatre qui a examiné Agnès et Christophe, que pour l'accuser d'être à l'origine de leur état. Ils évoquent l'alcool, les coups, les menaces meurtrières et les sévices ». La petite Agnès avait, pour sa part, déjà écrit à sa mère pour se plaindre : « Il me prend dans son lit tous les soirs et il dit que si je pars, il me tuera ». Suivent des détails... Et pourtant, leur père, employé dans une distillerie de la région de Montpellier peut se flatter de l'appréciation portée par les juges. Ils assurent

que « sa réputation d'honnête homme est établie ».

Breve enquête

Monique A..., qui s'était mariée en 1971 avec Léon et qui s'en était séparée dix ans plus tard, vit aujourd'hui à Audincourt, près de Montbéliard (Doubs) dans une cité HLM. Les noms sont attachés de boîtes aux lettres, les gens ne se connaissent pas, les enquêteurs sociaux ne sont pas forcément de bons détectives... Les juges, d'ordinaire, peu enclins à corrompre les enfants des couples séparés au père, ont appris que Monique jouait avec un homme qui, quinze jours plus tôt, avait été impliqué dans une patita affaire de vol, bien qu'il travaille aujourd'hui très régulièrement dans une entreprise de la région.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les juges décident du sort des enfants. Et si ce qu'ils racontent de leur vie depuis les vacances de Noël 1981 dont le père a profité pour faire rendre une ordonnance de référé en sa faveur est vrai, leur sort n'a pas été très heureux. Les enfants faublaient parfois... Il resta ce voyage de plus de 700 kilomètres. « Si on ne peut pas rester avec toi », dit Agnès à sa mère quand Léon A..., accompagné d'un huissier a tenté de la reprendre, on préfère encore être placés ».

CLAUDE FABERT.

AUX ASSISES DU VAL-D'OISE

Félicien Bikao et la réincarnation des âmes

Pour la justice, c'est un crime, et même un parricide. Mais pour eux, le vicieux d'abord, Félicien Bikao, son fils Clément, l'accusé d'aujourd'hui devient les assises du Val-d'Oise, et Floriane, sa sœur aînée qui assiste à tout, ce n'était qu'une épreuve par laquelle il fallait passer et qui allait sans risque puisque, on en était sûr, l'âme elle se réincarner dans ce corps après avoir fait toute une série de prodiges. Cette conviction, c'était leur secret, leur domaine réservé.

Il y avait bien la mère, Jeanne Bikao, et Floriane, l'autre fille, mais celle-ci était restée à l'écart et se contentait de hausser les épaules. Dans le petit appartement d'Argenteuil, cette famille antillaise s'était scindée en deux.

Félicien Bikao, pour les voisins, c'était le fonctionnaire, excellent employé du ministère du Travail, et, pour le reste, bon vivant, aimant bien boire et bien manger, lecteur de revues pornographiques, reluquant les filles. Qui se serait douté de sa « philosophie », puisée dans des ascendances hindoues ? Il n'y avait que lui, avec Clément et Floriane, pour vivre dans l'idée inéluctable qu'il était déjà une réincarnation de divinité, que Floriane, avant d'être aide-comptable de banque, avait été une reine. C'est qu'il était convaincant Félicien, et obstiné.

Clément avait à peine dix ans et Floriane douze quand il commença à les « éduquer », à leur faire lire ses ouvrages, à leur imposer des devoirs quotidiens. Entre octobre 1981 et mars 1982, ils suivirent un stage à l'Association internationale pour la conscience de Krishna. Mais, sans doute, les théories de cette secte étaient-elles assez différentes de celles de Félicien.

Les miracles, le pactole

Après six mois à la secte, Clément et Floriane s'en détachent pour revenir à Argenteuil, y retrouver leur père, y connaître une vie encore plus ahurissante. Car Félicien délire tout à fait. Il s'imaginait en proie à des espions de tout poil. Des Russes, des Américains, qui rôdent alentour et veulent lui arracher ses précieux secrets. Pour déjouer d'aussi sombres desseins, il a décidé qu'entre lui et ses enfants on ne parlerait plus, on s'écrivait. Et tous devaient en noircir, des feuillets et des feuillets, qu'ensuite il détruisait avec soin.

Vint le jour où l'on commença à parler de la nécessité de passer à la « grande expérience », de faire apparaître au grand jour tout ce dont les années de méditation avaient suffisamment apporté la conviction : dans un corps sans vie, l'âme se libère avant d'y reprendre sa place. Et l'âme libérée élit en terre des choses ! Ce serait un pot en or et un embellissement du corps de France qui n'aurait plus les cheveux frisés et trouverait le nez ravissant dont elle rêvait, une cheine haute fidélité pour Clément, un salaire de 6 000 francs par mois pour Floriane, des gains assurés au Loto, que sais-je encore ? Restait à savoir l'âme de qui allait réaliser ces miracles et fournir ce pactole.

Félicien avait proposé d'abord à Clément et à Floriane de s'immoler. Ils n'y montrèrent pas l'enthousiasme escompté.

« Vous aviez donc des doutes ? demanda le président Gonnard. — Oui et non. »

Ce refus, pour l'accusateur, est un signe. Si Clément n'acceptait pas, lui, ce qu'il allait accepter de faire contre son père, c'est bien que la réincarnation lui paraissait incertaine et aléatoire. Félicien n'insista pas : « Ce sera moi », dit-il simplement.

« Relève-toi ! »

Il se fit sans peine à l'idée. On discute très sérieusement de la méthode à employer. Le cyanure, envisagé un moment, fut écarté. Le 17 mai 1982, le père achetait une carabine Condor pour 3 300 francs. Il y ajouta un marteau. Les deux enfants vinrent tout cela sans broncher. Le père, d'ailleurs, affichait une tranquillité superbe : « Tout marchera bien. Je me relèverai tout de suite après. » En furent-ils assurés de la même façon ?

« Oui », dit Clément. A l'époque, j'étais convaincu qu'il se relèverait. » Floriane, elle, qui n'est que témoin, confessa : « Il nous a bien eu, il nous a trahi. »

Le date n'avait pas été fixée. Félicien se décida le 1^{er} juillet, après que la mère fut partie faire des courses. Tout se passa sans émoi. Clément, désigné par le père pour être l'exécutant, se précipita à tout vit Félicien armé le Condor de cinq cartouches, en lui disant : « Tu n'auras besoin d'en tirer qu'une. » Floriane avait la main en main, pour l'éventualité d'un nécessaire achèvement.

Clément, de sa voix d'écolier, raconte la suite : « Il était très calme. Il eut un verre d'eau. Floriane a dit en riant : « C'est le verre du condamné. » Il a essai sur le lit de ma chambre et m'a dit de me mettre contre le mur où j'appuierai la crosse. Il a pris le canon dans sa main et l'a mis contre sa tempe. Puis il m'a dit : « Vas-y. »

Ce fut un feu d'artifice de sang et de corvilles. Clément cria bien des « Relève-toi, relève-toi » comme il devait le faire. Félicien ne se releva pas. Clément, avec son regard d'enfant, ne sait plus : « Je pense aujourd'hui qu'il eut voulu se suicider et s'est servi de nous. »

Les psychiatres, eux, parlent de délire certain du père, un délire qui, peut-être un moment, se trouva partagé par le fils, trop influençable. Clément leur a dit un jour : « J'ai fait ça à la fois parce que je l'aimais bien et parce que je ne voulais pas le contraindre, car il me faisait un peu peur. » Floriane paraît plus forte, plus lucide. Elle qui était « si contenue de faire l'expérience » dira à la barre : « En regardant bien les choses en face, je pense que mon père voulait se prendre pour un dieu. Et nous, on ne savait pas au juste où on était. »

La cour rendra son arrêt jeudi 22 mars au soir.

JEAN-MARC THÉOLLEIRE.

ATTENTE AU QUAI DES ORFÈVRES

Les mutations de policiers ne sont pas encore entrées en vigueur

« Les nominations ne sont pas faites, les remplaçants ne sont pas désignés, c'est l'attente. » Tel était, selon un policier, l'atmosphère au 36, quai des Orfèvres jeudi matin, alors que les différentes passions de pouvoir qu'entraînent les mutations annoncées n'ont toujours pas eu lieu. L'arrêté ministériel mutuant M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle, comme chargé de mission auprès du directeur central de la police judiciaire, n'a pas été signé. M. Marcel Morin, son successeur désigné, est toujours dans son bureau d'chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), et M. Genthial officie toujours à la tête de la brigade criminelle. Plusieurs affaires criminelles sont d'ailleurs en voie d'être élucidées par la « crime », précise un inspecteur.

Aucune explication n'a encore été donnée à M. Genthial, en Syndicat des commissaires ou en directeur de la police judiciaire parisienne. M. Pierre Touraine, sur les raisons de la mutation du « patron » de la brigade criminelle. Faisant allusion à certaines informations selon lesquelles M. Genthial saurait « très bien » pourquoi il est muté, les commissaires du Quai des Orfèvres précisent : « Si on continue ce petit jeu désagréable des rumeurs infondées, nous sortirons, ainsi que notre syndicat, de la réserve. Il n'y a rien ! Aucune fuite n'est avérée. Depuis plusieurs mois, nous ne prenons même plus la peine de rectifier les informations fausses que pulvérisait la presse sur certains officiers. »

Aucun motif n'a en tout cas été rendu public jeudi par le ministère de l'Intérieur ou la préfecture de police de Paris. M. Guy Fougier, préfet de police, tient seulement à dé-

mentir l'information selon laquelle il avait proposé sa démission, refusée par le ministre de l'Intérieur, après la publication de son rapport sur les effectifs de la police en tenue parisienne par le Point (le Monde du 22 mars).

Nous tenons à préciser, pour notre part, que le lundi 19 mars, alors que M. Defferre était à Marseille, M. Fougier a envisagé de proposer son départ. Il en a été dissuadé par M. Pierre Verbrugge, directeur général de la police nationale, et sans doute aussi par l'entourage du ministre, puisqu'il fut reçu en fin de journée par M. Maurice Grimeud, conseiller auprès de M. Defferre.

Après le texte de soutien de huit juges d'instruction parisiens, c'est au tour de la section de Paris du Syndicat de la magistrature de prendre la défense de M. Genthial. « De l'avis de la plupart des magistrats du parquet et de l'instruction, il était parvenu à obtenir des résultats sensibles dans la lutte contre la grande criminalité, tout en respectant scrupuleusement les dispositions du code de procédure pénale les plus protectrices des libertés individuelles. » Un magistrat parisien, membre du Syndicat de la magistrature, commente ce communiqué en ajoutant : « Voici un homme que la gauche sanctionne sans explications alors que, en matière de terrorisme, il a fait la démonstration qu'on pouvait obtenir des résultats notables — contre les Arméniens et les Corses notamment en se passant de la Cour de sûreté de l'Etat et en se contentant des quarante-huit heures de garde à vue. C'est un étonnant paradoxe ! »

EDWY PLENEL.

Le point

Quels sont les principaux services de police concernés par les mutations ?

Il s'agit essentiellement des services de police judiciaire dépendant de la préfecture de police de Paris. Trois hauts responsables de la police parisienne sont « déplacés » : MM. André Solères, ancien directeur adjoint de la police judiciaire, Serge Devos, ancien chef de la brigade de répression du banditisme, et Jacques Genthial, ancien « patron » de la brigade criminelle. Ce dernier service, surnommé la « crime » et regroupant cent-dix fonctionnaires, constitue l'un des fleurons de la police parisienne. Il a pour mission de résoudre les énigmes criminelles, grandes et petites.

Pourquoi M. Genthial est-il qualifié de « grand flic » ?

Au-delà du dieb, son passage à la tête de la brigade de la PJ (chargée de la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat) et de la brigade criminelle ont fait de lui un excellent connaisseur des dossiers à terrorisme.

Quelles raisons ont conduit huit juges d'instruction parisiens à qualifier sa mutation d'« injuste » ?

Ces magistrats, parmi les plus en vue, ont voulu faire savoir qu'ils appréciaient les compétences du « patron » de la brigade criminelle. Leur message est clair : ce policier était loyal à leur égard et conduisait ses enquêtes comme cela lui était dé-

mandé. Bref, la police judiciaire travaillait en harmonie avec la justice. Le fait leur a paru suffisamment neuf pour être noté avec émoi.

Qui a pris la décision des mutations ?

Les autorités refusent de le dire. D'un autre rumeur insistante : les mutations auraient été demandées par M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, acceptées par MM. Pierre Verbrugge, directeur général de la police nationale, soutenues par Gilles Ménager, directeur adjoint de cabinet de M. Mitterrand. Le ministère de l'Intérieur et l'hôtel Matignon auraient été tenus à l'écart.

Quels griefs ont pu être faits à M. Genthial ?

D'abord, ses rapports avec le palais de justice. Le préfet de police aurait prié ombage des liens privilégiés du commissaire avec les juges d'instruction. Le traducteur veut que le patron de la brigade criminelle rende ses comptes au préfet.

Ensuite, les fuites. Ce policier réservé aurait parlé, ou ses subordonnés, de la peine qu'il lui ferait ? Quand ? M. Genthial dit-il regretter de s'être vu confier l'enquête de police après l'arrestation des trois Irlandais de Vincennes, en août 1982, par la cellule anti-terroriste de l'Élysée ?

L'IGS, la « police des policiers », a enquêté à plusieurs reprises ces derniers mois à la brigade criminelle, à la demande du préfet de police. Le 36, qui des Orfèvres se sentait sous surveillance...

DEUX MANIFESTATIONS D'ENSEIGNANTS A PARIS

« Savary, entends-tu, les profs sont dans la rue »

Dans les premiers rayons de soleil du printemps, deux cortèges de manifestants se sont croisés, mercredi 21 mars, boulevard Pasteur, à Paris. Deux manifestations d'indignation importantes, mais qui réunissaient toutes deux, des enseignants mécontents de la politique menée par le ministère de l'éducation nationale.

Marchant vers la rue Dutot, où est située la direction des enseignements supérieurs, quelque deux cents universitaires ont crié leur refus des nouveaux projets de carrière des enseignants du supérieur. A l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-SUP) et d'associations d'assistants, des enseignants d'universités parisiennes et de provinces, ont exprimé leur désaccord avec les projets du ministre (le Monde du 20 mars) et exigé de nouvelles négociations au moment où se réunissait le Comité technique paritaire (CTP).

Sur l'autre voie du boulevard, des adhérents du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) défilèrent en scandant « vingt-cinq élèves par classe ». Venus de toutes les régions de France, ils étaient près de cinq mille cinq cents à s'être rassemblés, dès le matin, au Palais des expositions de la porte de Versailles. Rencontres, discussions par catégories et

meeting ponctuèrent le rassemblement, précédé à la manifestation de la rue. « Non à Prost-Legrand, oui à la défense de l'instruction publique », proclamait une pancarte brandie par un adhérent de la Côte-d'Or. « Non à la pseudo rénovation Legrand-Prost-Savary », affichait un enseignant de Paris. Dans les rangs du SNES de Seine-Saint-Denis, on chantait une version nouvelle de la Carmagnole, ailleurs on criait : « Savary, entends-tu, les profs sont dans la rue. »

Le refus des réformes, les revendications salariales et de vibrants appels à la laïcité jaillissent d'une foule barbotée et jeune où les femmes semblaient les plus nombreuses. Les surveillants, hostiles aux projets de réforme de leur statut, lançaient quelques pétales, tandis qu'un professeur d'un lycée de Sarcelles affirmait que « seul un enseignement de qualité assurera une réussite aux jeunes ».

A 19 h 15, la démonstration était terminée : les manifestants regagnaient leurs cars et leurs trains. Enseignants du supérieur et du second degré espèrent, désormais, que M. Savary a pris conscience de leur détermination.

S. B.

Le conseil municipal d'Albi diminue de 30 % ses subventions aux écoles privées

Les écoles privées d'Albi (Tarn) protestent contre la décision du conseil municipal de ne plus couvrir les frais de fonctionnement pour les élèves de ces écoles qui ne sont pas domiciliés dans la commune.

Les neuf écoles primaires de la ville sont sous contrat d'association avec l'Etat. La municipalité d'union de la gauche a toujours refusé de verser le forfait communal pour les classes maternelles, bien que le tribunal administratif de Toulouse lui ait donné tort en mai 1982. Les représentants des écoles privées avaient alors adressé un recours au Conseil d'Etat qui n'a pas encore rendu son arrêt. En revanche, le conseil régional des comptes et donné raison, le 8 juin 1983, à la municipalité d'Albi.

Le litige, actuel concerne les classes élémentaires où sont accueillis 950 enfants. Lors d'une récente réunion, le conseil municipal a décidé d'amputer de 30 % — soit près de 250 000 francs, — les crédits qu'il alloue au titre des frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association. Cette part du budget correspond à la proportion d'élèves habitant les communes voisines d'Albi (280 sur 950). Le maire socialiste, M. Miebelle Castel, fait valoir que les contribuables de sa ville n'ont pas à supporter aux dépenses de ces communes, la discussion avec les maires concernés n'ayant pas abouti.

Les représentants de l'école privée estiment cette décision « discriminatoire », dans la mesure où elle « atteint que les écoles publiques qui, elles aussi, accueillent des enfants de ces communes voisines. En fait, ce problème devrait être réglé par les textes d'application des lois sur la décentralisation, et aussi par la loi sur l'enseignement privé que le gouvernement se propose de déposer en avril prochain : eux termes de l'avenant-projet, les communes auraient l'obligation de se répartir les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat.

LE PS PARTICIPERA A LA MANIFESTATION LAIQUE DU 25 AVRIL

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 21 mars, a décidé d'appeler les adhérents du Parti à s'associer aux manifestations organisées par le Comité national d'action laïque (CNAL), le 25 avril. Certains membres du bureau s'efforcent, sans succès, de faire passer cette décision, ont attiré l'attention du bureau sur la nécessité de mesurer toutes les conséquences d'une telle participation au cas où les députés socialistes n'auraient pas la possibilité d'amender le texte du gouvernement.

Une délégation du PS a rencontré, jeudi 22 mars, des responsables du CNAL pour préciser les mots d'ordre de ces manifestations.

De leur côté, la CGT et la Ligue communiste révolutionnaire ont annoncé qu'elles s'associeraient au mouvement du 25 avril.

M^{me} LAFON-AUGÉ NOMMÉE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M^{me} Monique Lafon-Augé, présidente de l'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII) est nommée recteur de l'académie d'Orléans-Tours. Elle remplace M^{me} Michèle Gendreau-Massaloux, appelée à d'autres fonctions. [Née le 26 mai 1936 à Argenteuil (Orne), M^{me} Monique Lafon-Augé est ancienne élève de l'École normale supérieure et agrégée de mathématiques. Nommée en 1953 maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand puis, en 1960, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, et en 1967 à celle de Toulouse, elle enseigne à l'université Paris-XII depuis 1973. Directrice de l'UER de sciences économiques en 1976, M^{me} Lafon-Augé avait été présidente de l'université Paris-XII le 24 mars 1982. Au mois de mai dernier, ses collègues de la Conférence des présidents d'université l'avaient élue comme première vice-présidente. Elle était la première femme à occuper de hautes responsabilités dans cette instance universitaire.]

Le FC Mulhouse en quarts de finale de la Coupe de France

Après Cannes, le 20 mars, un autre club de deuxième division, le FC Mulhouse s'est qualifié, le 21 mars, pour les quarts de finale de la Coupe de France. Grâce à

deux buts de Didier Six, qui valurent match nul, les Alsaciens ont pu éliminer les Girondins de Bordeaux, leaders du championnat, qui avaient été battus, sur leur terrain.

Le FC Nantes, qui avait été tenu en échec (0-0) à domicile par Lyon, s'est, pour sa part, qualifié difficilement en faisant à nouveau match nul (4-4) au stade Gerland.

Les résultats des matches ont été les suivants : DIVISION I entre eux : MONACO b. NANCY 4-1 ; LAVAL b. ROUEN 3-1. DIVISION II contre DIVISION II : MULHOUSE a. BORDEAUX 2-1 ; Besançon a. METZ 1-1 ; Lyon a. NANTES 4-4 ; Guingamp b. TOULON 1-0.

Les équipes qualifiées sont en capitales grasses. Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu dimanche 25 mars. Les quarts de finale se joueront les 4 et 11 avril.

Les quarts de finale retour des coupes d'Europe n'ont pas été favorables aux clubs laïques qui avaient pour-

FOOTBALL

tant dominé les matches aller. Les résultats des matches disputés le 21 mars sont les suivants :

COUPE DES CHAMPIONS : Dyn. Berlin (RDA) b. AS ROME (Ital.) 2-1 ; DIN. BUCAREST (Roum.) b. Dyn. Minsk (URSS) 1-0 ; DUNDEE UNITED (Ecosse) b. Rapid Vienne (Autr.) 1-0 ; LIVERPOOL (Angl.) b. Benfica (Port.) 4-1. COUPE DES COUPES : MANCHESTER UNITED (Angl.) b. Barcelone (Esp.) 3-0 (0-2) ; Cbakhio Donetski (URSS) et PORTO (Port.) 1-1 (2-3) ; JUVENTUS (Ital.) b. Haka Valaerka (Finl.) 1-0 (1-0) ; ABERDEEN (Ecosse) b. Ujpest Dozsa (Hong.) 3-0 (0-2).

COUPE DE L'UEFA : Austria Vienne (Autr.) et TOTTENHAM (Angl.) 2-2 (0-2) ; HAIDUK SPLIT (Youg.) b. Sparta Prague (Tch.) 2-0 (0-1) ; Spartak Moscou (URSS) b. ANDERLECHT (Belgique) 1-0 (2-4) ; Strum Graz (Autr.) a. NOTTINGHAM FOREST (Angl.) 1-1 (0-1).

Les clubs qualifiés pour les demi-finales des 11 et 25 avril sont en lettres capitales.

RUGBY

EXCUSES

Nous devons des excuses à M. Winston Jones. L'arbitre gallois du match Ecosse-France à Edimbourg (le Monde du 20 mars) n'est pas gardien de prison. C'est à la suite d'une bourrade lancée dans les vestiaires français par un confrère de l'Equipe que M. Jones s'est vu attribuer par l'ensemble de la presse internationale — sauf l'Equipe — cette profession qui, au demeurant, n'a rien d'infamant. En fait, l'arbitre est professeur à la West Clamorgan Institute of Higher Education. A. G.

Publicité pour des vitres teintées et économisées, avec une image d'une personne et le logo 'TENNIS'.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

SOCIÉTÉ

Les états d'âme des « cathos de la laïque »

Les « cathos de la laïque » sont mécontents. Et ils commencent à le faire savoir. Ils rappellent que la majorité des enfants catholiques ne trouvent, de fait, dans l'enseignement public (1), et font remarquer que la hiérarchie catholique, sans vouloir l'avouer, investit, en dépit des apparences, autant, sinon plus, en hommes et en initiatives, dans les quelques trois mille cinq cents établissements de l'enseignement public.

Pourquoi cette gêne supposée chez les évêques ? « Ils se trouvent coincés, répond un aumônier du public, entre des mouvements de parents traditionalistes qui les débordent à la base et les autorités romaines qui les surveillent d'en haut. » Or en prenant fait et cause pour la défense de l'école privée, et jusque dans des manifestations de rue, ils donnent l'impression d'opérer un choix partisan en faveur des « catholiques fidèles » au privé et au détriment des « chrétiens de seconde zone » du public.

« J'accuse les évêques de vouloir détourner le peuple de Dieu ! » La première lettre est tirée par André Médonne (Le Monde du 3 février), bientôt suivie d'une campagne lancée par Témoignage chrétien, sous forme d'appel aux évêques de France, dans lequel, sous le titre « Nous, les cathos de la laïque », on lit : « Notre présence de chrétiens dans l'enseignement public apparaît dévouée (par les évêques), comme apparaît déconsidéré l'enseignement public lui-même. » Cet appel a déjà réuni plus de trente mille signatures.

Deuxième reproche fait à l'épiscopat : les manifestations auraient forcément un caractère politique, et la hiérarchie catholique, qu'elle le veuille ou non, serait récupérée par la droite. Le pasteur Jacques Manry, président de la Fédération protestante de France, voit dans l'« ambiguïté » de la position des évêques catholiques « un mauvais calcul qui risque de les enfermer dans des situations politiques impossibles ».

Les évêques ont beau se défendre de faire un choix partisan au détriment de l'école publique ou de faire de la politique, les « cathos de la laïque » ne sont pas convaincus. M^{me} Monique Chomel et Marie-Françoise Françoise, respectivement présidente et secrétaire générale de la Fédération nationale des amateurs chrétiens des élèves de l'enseignement public (FNAPEEC), ont réagi à l'interview que Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, nous a accordée (Le Monde du 25 février).

« Si, affirment-elles, comme le dit Mgr Vilnet, « l'enseignement privé » permet à l'Église catholique d'« assurer dans les écoles qui se rattachent à elle l'enseignement profane » et la vision chrétienne de l'« être » et de l'« agir », dans un « seul et même acte », que fait-il du travail accompli par les aumôniers de l'enseignement public ? Et nul n'ignore que l'enseignement religieux dans les établissements privés appartient à la responsabilité de chaque directeur d'établissement scolaire, et que celui-ci peut encourager l'intégrisme, et tel est le projet

de l'établissement, sans qu'aucun évêque puisse y redire. »
« D'autre part, disent-elles, nous regrettons que nos évêques jugent bon de prendre la tête des manifestations. Ils ne sont pas innocents et, malgré leurs dénégations, savent bien à quelle récupération ils s'exposent. Ils font le jeu de la droite politique. »

Un mur

Au-delà de la querelle conjoncturelle, précipitée par les propositions Savary, et des résistances d'hommes chez les « cathos de la laïque », qui se sentent incompris ou marginalisés par les évêques — « Pour la première fois, avoue Monique Chomel, face à l'épiscopat, nous avons l'impression de rencontrer un mur. » — ces chrétiens, dans l'enseignement public, pensent qu'on refuse d'engager le véritable débat, la question de fond de la laïcité, de la sécularisation et de la présence des chrétiens dans le monde profane.

Pour eux, il est impossible de présenter l'école catholique comme instrument d'évangélisation ou de transmission de la foi, car elle ne produit pas de « meilleurs chrétiens » que l'école publique, ni de « meilleurs » que l'école privée, ni de « meilleurs » que l'école d'aller voir ce qui se passe au monde d'à côté. Pour lui, « c'est une chance que les jeunes puissent développer leur foi dans un contexte de laïcité, où se confronte

« l'école représente, pour l'Église, l'ultime vestige du pouvoir qui fut l'idée, durant des siècles, sur la société civile. Dénitrice du salut des âmes, gardienne des voies du royaume de Dieu, l'Institution-Église quitta l'enfant (de Dieu) dès le berceau pour l'amener à la tombe via le baptême et le mariage. Or, depuis le concile et mai 68, les colonnes du temple s'effondrent une à une. Le mariage ? En chute libre. Les naissances ? Deux mais pas plus. Les paroisses ? Vidées. L'avortement ? Autorisé. La contraception ? Généralisée. La morale ? Connaît pas. Les vocations ? En chute libre (sauf à Ecône)... »

Le dernier carré

En fin de compte, c'est la défense de l'école privée comme « dernier carré de liberté » ou comme « lieu de visibilité » de l'Église qui est refusée par les « cathos de la laïque ». « Faut-il que l'Église retrouve une visibilité ? », demande le Père Jo Rivall, secrétaire national des aumôniers de l'enseignement public, qui aime à citer cette phrase du Père Gérard Defois : « Dans la hermine des idées, l'Église n'a qu'un stand. » Or, ajoute le Père Rivall, actuellement, « l'Église n'a que deux stands : son stand au lieu d'aller voir ce qui se passe au monde d'à côté. » Pour lui, « c'est une chance que les jeunes puissent développer leur foi dans un contexte de laïcité, où se confronte

« Leur voix n'est pas assez entendue dans l'Église » nous déclare l'évêque d'Evreux

A quarante-neuf ans, Mgr Jacques Gaillon, évêque d'Evreux, est un peu l'enfant terrible de l'épiscopat français. Lors du vote par l'assemblée des évêques à Lourdes, en novembre 1983, du texte sur la discussion nucléaire, il était non seulement parmi les huit évêques à refuser le texte, mais à fut le seul à s'en expliquer publiquement, dans Le Monde du 12 novembre sous le titre « Pourquoi j'ai voté contre ». Nous lui avons demandé son point de vue sur la querelle scolaire et la place dans l'Église des « cathos de la laïque ».

Après avoir dénoncé le « danger de politisation » qui existe dans les manifestations de rue, qu'il est « grand temps d'arrêter pour trouver une solution — même provisoire — à la querelle scolaire », Mgr Gaillon insiste sur l'importance qu'il attache au pluralisme scolaire au service des familles et de la société, qui n'implique pour autant aucune défiance à l'égard de l'école publique. Malheureusement, ajoute-t-il, « on a du mal à vivre

le pluralisme à l'intérieur de l'Église ».
A la question de savoir ce qu'il dit à ses diocésains qui travaillent dans l'enseignement public, l'évêque d'Evreux répond : « Je leur dis que l'école catholique n'est pas la seule préoccupation de l'évêque ou de l'Église diocésaine. Je respecte les familles qui ont fait un autre choix que l'école catholique. Je dis aux enseignants que leurs efforts ne sont pas compris. Je trouve que le vote des chrétiens dans l'enseignement public n'est pas assez entendu dans l'Église. Je souhaite qu'ils fassent davantage partager leurs projets et leurs interrogations. »

Ce sont les jeunes, en fin de compte, qui sont importants, ainsi que les questions de fond que nous avons trop tendance à oublier : quelle formation est proposée aux jeunes par l'ensemble du système scolaire ? Car, c'est l'ensemble du système qu'il s'agit de réformer pour ne pas décevoir l'attente des jeunes. Et cette réforme doit se faire dans le respect du pluralisme. »

A. W.

beaucoup moins nombreux proportionnellement dans l'enseignement privé. Celui-ci, en revanche, est plutôt considéré soit comme reconnu pour les « enfants à problèmes » (ceux qui échouent dans le public), et par les « parents à problèmes », soit, pour une minorité certes, comme une garantie de discipline de sérieux et de réussite scolaire pour une élite fortunée.

Si, au contraire, les évêques se placent sur le terrain de la liberté de choix et du pluralisme à défendre, les « cathos de la laïque » répondent, d'une part, que la liberté n'est pas menacée dans le système d'éducation nationale et, de l'autre, qu'ils souhaitent, eux aussi, un plus grand pluralisme dans l'enseignement public.

Plusieurs de nos interlocuteurs ont insisté sur « la confusion que certains chrétiens font plus ou moins volontairement entre la défense de leur liberté de croire au Dieu de Jésus-Christ et celle de leurs intérêts particuliers ou de classe », comme l'écrit M. Michel Bloch-Lemoine, chrétien engagé dans l'enseignement public, la catholique et le Parti socialiste.

De son côté, M. Jean-Pierre Morin, président des Equipes enseignantes, pose le problème en ces termes : « Si la liberté n'est pas déjà dans le service public et laïque de l'éducation nationale, la grande majorité des parents lui feraient-ils confiance ?... Et des enseignants ayant des options différentes accepteraient-ils d'y travailler ? D'autres parents considèrent comme « libre » l'enseignement dispensé par une institution confessionnelle, et considèrent à la limite une école qui accueille toutes les convictions (Quelle contradiction ! »

Pour M. Frédéric Moutier, enfin, membre de la Fédération de l'enseignement des associations de parents d'élèves pour l'évolution de l'enseignement catholique (FNAPEEC),

une pluralité de valeurs et d'options comme il est de règle dans nos sociétés aujourd'hui ».

Ce plaidoyer en faveur de la laïcité rejoint celui fait depuis toujours par les Églises protestantes et le souchi du grand rabbin Sirat, qui enseigne lui-même dans une université d'État, et nous rappelle récemment que 8 % seulement des enfants juifs sont dans des écoles privées. M. Sirat affirme avec force la dette de reconnaissance de la communauté juive envers l'enseignement public dans sa lutte pour être reconnue comme partie intégrante de la nation.

Tous les tenants de la laïcité, les catholiques comme les autres, ne nient pas les imperfections du système public d'éducation : lacunes ou ignorance dans l'enseignement des racines chrétiennes de l'histoire française ; horaires trop chargés qui laissent peu de temps pour les activités des aumôniers, manque de locaux ; taux élevé de l'échec scolaire ; 50 % des enfants quittent l'école sans diplôme, etc. Mais ils sont persuadés que la réforme du système ne pourra se faire que globalement, avec la contribution de toutes les familles idéologiques, spirituelles et religieuses du pays.

C'est pourquoi, le mardi 20 mars, une délégation oecuménique (catholique, protestante et juive) a été reçue au ministère de l'éducation nationale avec un projet de réforme élaboré en commun. Les catholiques de cette délégation — faut-il le souligner ? — sont ceux de la laïque.

ALAIN WOODROW.

(1) Les élèves de l'enseignement privé sont environ deux millions, soit un sixième de la population scolaire, et la grande majorité (93 %), qui représentent 15,5 % des élèves français, sont dans des écoles catholiques. 20 % seulement des parents d'élèves du privé font une motivation religieuse au choix de l'école pour leur enfant.

La maison des BIBLIOTHEQUES

PARIS • BRUXELLES • GENEVE • NEW-YORK • ROME

DU MEUBLE INDIVIDUEL... AUX GRANDS ENSEMBLES

400 MODELES VITRES OU NON

JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES - DEMONTABLES

POUR RANGER ET PROTÉGER TOUS VOS LIVRES...

INTEGRER VOTRE TELEVISION... VOTRE CHAÎNE HI-FI...

DECORER VOTRE INTERIEUR.

Quels que soient la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur... le format de vos livres et le style de votre intérieur. La Maison des Bibliothèques répond à tous vos problèmes. D'innombrables combinaisons d'assemblage par juxtaposition et superposition à partir de plus de 400 modèles ainsi que les nombreux accessoires et options possibles, permettent de réaliser la bibliothèque de votre goût exactement adaptée à vos problèmes. Avec les catalogues gratuits de La Maison des Bibliothèques vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer votre installation et nos spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans tous nos magasins.

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO. REPRISE EN CAS DE NON CONVENANCE.

DEVIS GRATUITS CONSULTER NOS SPECIALISTES

STANDARD
12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs

RUSTIQUES
7 hauteurs - 5 largeurs - 3 profondeurs

CONTEMPORAINES
5 hauteurs - 3 largeurs - 3 profondeurs

LIGNE OR
4 hauteurs - 3 largeurs - 3 profondeurs

LIGNE NOIRE
5 hauteurs - 2 largeurs - 2 profondeurs

COMMENT SUPERPOSER ET JUXTAPOSER SANS AUCUNE FIXATION.
Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins par simple pose sans aucune fixation.

La maison des BIBLIOTHEQUES

PARIS • BRUXELLES • GENEVE • NEW-YORK • ROME

61, rue Froidevaux, Paris 14^e

Magasin ouvert le lundi de 14h à 19h, et du mardi au samedi heures de 9h à 19h sans interruption.

Métro : Denfert-Rochereau - Gaité - Edgar Quinès. Autobus : 28-38-58-68.

- | | | |
|--|--|---|
| BORDEAUX , 10, rue Bouffard, tél. (59) 44 39 42. | LYON , 9, rue de la République (ancien Hôtel de Ville, sous-Prado), tél. (7) 828 38 51. | NICE , 3, rue de la Bonchairie (Vieux Village), tél. (93) 80 14 89. |
| CLERMONT-FERRAND , 22, rue G. Clemenceau, tél. (73) 93 97 06. | MARSEILLE , 109, rue Paradis (Métro Estrangin), tél. (91) 37 60 54. | RENNES , 15, quai E-Zola (près du Musée), tél. (99) 30 26 77. |
| DIJON , 100, rue Monge, tél. (50) 45 02 45. | MONTPELLIER , R, rue Séranne (près Canal), tél. (67) 58 19 32. | ROUEN , 43, rue des Charrettes, tél. (35) 71 96 22. |
| GRENOBLE , 59, rue St-Laurent, tél. (76) 42 55 75. | NANCY , R, rue Saint-Michel (rue piétonne près du Palais Ducal), tél. (8) 332 84 84. | STRASBOURG , 11, rue des Bouchers, tél. (88) 36 73 78. |
| LILLE , 88, rue Esquermoise, tél. (27) 55 69 39. | NANTES , 16, rue Gambetta (près rue Coulières), tél. (40) 74 59 35. | TOULOUSE , 1, rue des Trois-Remards (près place Saint-Sernin), tél. (61) 22 92 40. |
| LEMOGNE , 57, rue Jules-Noriec, tél. (59) 79 15 42. | | TOURS , 5, rue H-Barbasse (près des Halles), tél. (47) 61 03 28. |

Installez-vous vous-même facilement... ultra rapidement A DES PRIX IMBATTABLES

CATALOGUES GRATUITS

en envoyant ce bon à :

La maison des BIBLIOTHEQUES

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES, 75009 PARIS CEDEX 14.

Veuillez m'envoyer, sans engagement, vos catalogues en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, tenues, contenances, prix, etc...) sur tous vos modèles.

Nom _____

Prénom _____

N° Rue _____

Sté. _____ Escalier _____

Code postal _____ Ville _____

MO 52

STANDARDS
VITRES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES.
12 hauteurs - 4 largeurs, 4 profondeurs.

Expédier en double, un en original (sans enveloppe de protection) Placer adhésif traité adhésif, verso collé sur l'adresse, l'autre sur le verso de la feuille. Pensez à coller votre enveloppe sur le verso de la feuille.

(1) 320.73.33

Se perfectionner, ou apprendre à l'anglais est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

Cours avec explication en français

Documentation gratuite :
EDITIONS DOUBLES BCCM
8, rue de Solf - 75008 Paris

BENNETON

LA REPARATION DE MARIAGE
PREPAREZ VOTRE
FUTUR MARIAGE

75, bd Malesherbes
Paris 8^e tél. 242.57.19

Des vitres blindées et des calories économisées

Le fameux film anti-attraction Securityfilm, appliqué sur vos vitrages, leur confère une résistance de 2,6 tonnes au centimètre carré. Il est invisible et peu coûteux. Expéditions en Province. Et pour lutter très efficacement contre le froid et le bruit, posez vous-même ou faites poser le survitrage DUOFENÊTRE, très esthétique et l'un des moins coûteux du marché. PRIVAD, 5, rue Charlot, 93320 Pavillon-sous-Bois. Tél. : (1) 848-85-87.

entendu... dans la...

TENNIS

PROTECTOR

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

L'HEURE D'ÉTÉ SERA RÉTABLIE LE DIMANCHE 25 MARS A 2 HEURES

Le dimanche 25 mars à 2 heures du matin, les horloges et les montres devront être avancées d'une heure en France et dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Depuis la 25 septembre 1983, nous étions à l'heure d'hiver, c'est-à-dire à UTC (temps universel coordonné) + 1 heure. A partir du 25 mars, et jusqu'au 30 septembre, nous serons à l'heure d'été, donc à UTC + 2 heures.

Rappelons que le temps universel est né le 22 octobre 1884 de l'adoption du méridien de Greenwich (l'observatoire britannique situé dans la banlieue de Londres) comme méridien d'origine. Depuis 1978, l'appellation officielle française du temps universel est UTC et non plus GMT (Greenwich mean time) qui était incorrect : le temps civil, est, en effet, calculé au minute à minute, alors que le temps moyen d'un lieu est calculé de midi à midi, puisque fondé sur l'observation du passage du soleil au méridien de ce lieu.

EDF estime à 300 000 tonnes d'équivalent pétrole l'économie réalisée chaque année, en avance, pendant les six mois du printemps et de l'été, le temps civil de deux heures sur l'heure du fuseau horaire.

La France prépare l'Année internationale de la jeunesse

M^{me} Edwige Avice, ministre délégué au temps libre à la jeunesse et aux sports, vient de présider la première réunion du Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse, programmée par l'ONU pour 1985.

Ce comité, créé le 10 février par décret du premier ministre, est responsable des manifestations organisées à cette occasion. Il associe les représentants de quinze ministères, de treize associations de jeunesse et de sports, et de sept organismes spécialisés. M^{me} Avice, qui le préside, a souhaité le 19 mars que l'Année internationale de la jeunesse soit « les projets gadgets et la prolifération de colloques » pour se consacrer à des projets durables. Des réalisations prévues par les ministères (culture, droits de la femme) et les associations pourraient ainsi recevoir un label « Année internationale de la jeunesse ». Des projets spécifiques pourraient aussi être financés. Le ministre a indiqué que des cré-

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Dimanche 25 mars
PARIS
Nouveaux Drouot, 14 h 30, importants tableaux modernes (collection Maeght).

ILE-DE-FRANCE
Samedi 24 mars
Chartres, 14 heures et 20 h 30, jouets anciens, chemin de fer, E. Anguier, 21 heures, tableaux, sculptures dix-neuvième siècle et vingtième siècle. Melun, 14 h 30, soldats de plomb, armes. Poissy, 9 h 45, véhicules de tourisme et utilitaires.

Dimanche 25 mars
Chartres, 10 heures, 14 heures, jouets anciens, documentation sur l'aviation. E. Anguier, 14 h 30, Art nouveau, Art déco. Fontainebleau, 14 heures, tableaux anciens, argenterie, bijoux, meubles. Les Andelys, 14 h 30, meubles, objets d'art, bijoux, tableaux. L'Isle-Adam, 14 heures, meubles dix-neuvième siècle, tableaux. Meaux, 14 heures, vins et alcools. Pithiviers, 14 heures, porcelaines, tableaux, argenterie. Rambouillet, 14 h 30, bronzes animaliers, bijoux, argenterie, meubles, objets d'art. Saint-Germain-en-Laye, 14 heures, meubles, tableaux, objets d'art. Versailles-le-Buisson, 10 heures, 14 heures, art populaire. Versailles, Rameau, 14 heures, tableaux, curiosités, art primitif, meubles, objets d'art. Chevau-Légers, 14 heures, Extrême-Orient; 14 h 15, argenterie, bijoux.

PLUS LOIN
Samedi 24 mars
Auch, 14 h 30, atelier de peinture moderne. Cbllou-sur-Saône, 10 h 30, argenterie, bijoux; 14 h 30, meubles, objets d'art. Laval, 14 heures, armes. Marseille, 14 h 30, bijoux, argenterie, meubles, tableaux. Soissons, 14 h 30, meubles, objets d'art. Extrême-Orient, archéologie. Toulouse, 14 h 30, timbres.

Dimanche 25 mars
Auch, 14 h 30, meubles, objets d'art, tableaux. Autun, 14 h 30, meubles, bibelots, tableaux. Arles, 14 heures, bijoux, céramiques, meubles, objets d'art. Avignon, 14 heures, bijoux, argenterie, tableaux, meubles. Bourg-en-Bresse, 14 h 30, tableaux, bronzes, meubles, armes. Brive-la-Gaillarde, 14 heures, meubles, objets d'art. Dijon, 14 heures, meubles, tableaux; 14 h 15, vins, alcool. Dreux, 14 h 30, meubles, objets d'art. Eprenay, 14 heures, faïences et porcelaines anciennes. Hoarfleur, 14 heures, meubles, objets d'art. Liège, 14 heures, tableaux dix-neuvième et vingtième siècle, meubles, objets d'art. Lyon, 14 h 30, tableaux, bijoux, armes, meubles, objets d'art. Mayenne, 14 h 30, orfèvrerie, tableaux, meubles. Momo, 21 heures, poupées anciennes, automates. Paris, 14 h 15, meubles, objets d'art. Pau, 14 h 30, meubles, tableaux modernes, Art nouveau. Reims, 14 heures, objets d'art. Extrême-Orient, meubles. Rome, 14 h 30, tableaux de l'école de Ruouco. Saint-Die-las-Vosges, 14 heures, tableaux, bronzes, meubles. Soissons, 14 h 30, meubles, objets d'art. Extrême-Orient, archéologie. Valenciennes, 14 h 30, timbres.

FOIRES ET SALONS
Marseille (13): Monaco (Congrès des collectionneurs de poupées anciennes et automates); Nîmes (30): Paris, ancienne gare de Bastille, musée Jacquemart-André; Sarcelles-Chartroux (91); Tours (37).

COLLOQUE

LE 109^e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES SE RÉUNIRA A DIJON DU 2 AU 6 AVRIL

Sous l'égide du Comité des travaux historiques et scientifiques (1), le 109^e congrès national des Sociétés savantes se réunira à Dijon du 2 au 6 avril.

Plus de trois cents communications sont prévues, en particulier dans les domaines de l'histoire (le thème eboisi cette année est « La transmission de la foi et l'encadrement des fidèles »), de la géographie, de l'archéologie, des sciences... à ces interventions s'ajoutent les travaux des commissions de préhistoire, d'anthropologie française et du Comité d'histoire de la Révolution française.

Les prochains congrès auront lieu en avril 1985 à Montpellier, avec pour thème historique central « La santé et les soins corporels » et, en 1986, à Poitiers, avec pour objet l'étude des assemblées territoriales et de l'administration locale.

(1) CTHS, 3-5, bd Pasteur, 75015 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3673

1 2 3 4 5 6 7 8 9
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

Solution du problème n° 3672

Horizontalement
I. Monnaie. - II. Oreillons. - III. Nie. Lis. - IV. Te. Scribe. - V. Endurée. - VI. Eta (E.T.A.). Innée. - VII. Négation. - VIII. Leu. Emeri. - IX. Eu. En. - X. If. Trémie. - XI. Rat. Craus.

Verticalement
1. Monte-en-l'air. - 2. Orienté. Fa. - 3. Née. Dague. - 4. Ni. Su. Ut. - 5. Alarié. RC. - 6. Il. Renommer. - 7. Eolienne. Ma. - 8. Nib. Rein. - 9. Assène. Iné.

GUY BROUTY.

EN BREF

ANNIVERSAIRE

PORTES OUVERTES A CURIE. - L'Institut Curie ouvrira ses portes au public, samedi 24 mars de 9 h 30 à 17 heures, pour célébrer la découverte, en 1934, par Frédéric et Irène Joliot-Curie, de la radioactivité artificielle. Des visites, commentées par des médecins et des chercheurs, permettront aux visiteurs de s'informer des applications de la radioactivité, aux plans biologique, médical et scientifique. Conférences, films et visites du musée Curie, du laboratoire et du bureau de Marie Curie.

* Institut Curie, 26, rue d'Ulm et 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

DEUX SALONS

COMMERCE ET FRANCHISE. - Au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris se tiendront, du vendredi 23 au lundi 26 mars inclus, de 9 heures à 19 heures, deux Salons consacrés au commerce. L'un - international - est relatif à la franchise. L'autre concerne la commerce associé (coopératives, chaînes asso-

ciées). Prix d'entrée : 50 F. Des conférences et des débats sur la distribution moderne sont annoncés.

* Renseignements : Mancoo (M^{me} Béatrice Jouan). Tél. : 757-67-56.

ÉTUDIANTS

PRÉPARER L'AVENIR. - La magazine l'Étudiant organise à Paris jusqu'au dimanche 25 mars le deuxième Salon de l'étudiant. Stands d'information, forums, débats doivent permettre aux jeunes visiteurs de préparer leur avenir professionnel. Pour les aider à choisir la bonne filière d'étude et à trouver un emploi. Le thème principal du Salon 1984 est « l'orientation ». Selon la formule des organisateurs, « l'avenir, c'est géant ».

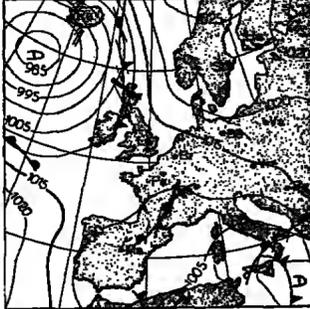
* De 11 h à 20 h 30 tous les jours, 24, quai d'Amsterdam, Paris-13^e. Entrée : 25 F.

LETTRES

AU CENTRE D'ACTION POÉTIQUE, placé sous les auspices du ministère de la culture, du ministère de l'éducation nationale,

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.3.84 A 0 h G.M.T.



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 22 mars à 0 heure et le vendredi 23 mars à 24 heures.

La France restera sous l'influence de deux zones dépressionnaires. Une en Méditerranée, provoquant encore des pluies sur le Sud-Est; une autre au nord de l'Irlande, dirigeant des perturbations vers le nord-ouest de notre pays.

Vendredi matin, ciel couvert sur toutes les régions allant des Pyrénées orientales au sud du Massif Central, à la région lyonnaise, aux Alpes et au pourtour méditerranéen, pluie en plaine, neige en montagne vers 1 500 mètres.

De l'Aquitaine aux Pyrénées, encore beaucoup de nuages. Sur toutes les régions de bordure de la Manche, ciel nuageux et brumeux également. Sur le reste de la France, soit la moitié du pays, mis à part quelques basses de brumes, il fera assez beau. Quelques faibles gelées encore sur le Nord-Est, ailleurs, 3 à 4 degrés et même 5 à 6 degrés dans le Midi.

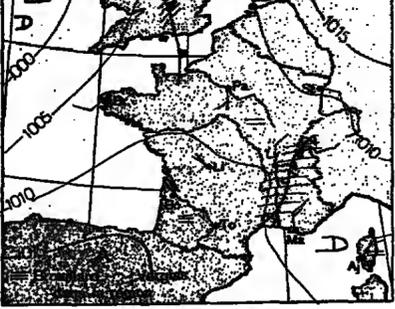
Au cours de la journée, atténuation du mauvais temps sur le sud de la France. Les nuages se cantonneront sur les Alpes, où il neigera encore un peu. Les nuages venant de l'Océan s'établiront sur les régions côtières de l'Atlantique et au nord de la Loire donnant de la pluie de la Bretagne aux côtes charnaises.

Sur les autres régions, persistance du beau temps, bien ensoleillé. Il fera 11 à 12 degrés sur la moitié nord, 14 à 15 degrés sur la moitié sud.

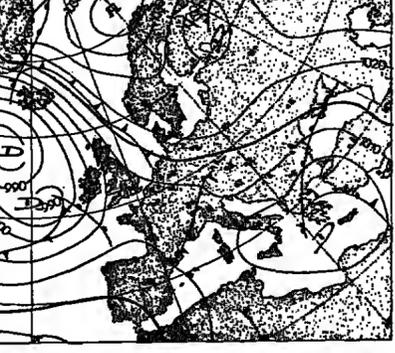
PARIS EN VISITES

- SAMEDI 24 MARS**
 - Le Jardin des plantes, 14 h 30, entrée, place Valhubert, M^{me} Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).
 - Hôtel Carnavalet, 14 h 30, 27, rue Sévigné (Approche de l'art).
 - La peinture espagnole, 10 h 30, musée du Louvre, porte Desoer (Arens).
 - Gaspar Friedrich, 14 h 30, 28, rue des Francs-Bourgeois (Arts et curiosités de Paris).
 - William Bouguereau, 10 h 30, Petit Palais (D. Boucard).
 - Saint-Germeio-des-Prés, 15 heures, devant l'église (B. Caray).
 - La Cour des comptes, 10 h 30, 13, rue Cambon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
 - L'île Saint-Louis, 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Filaneries).
 - Thèmes romains et hôtel gothique, 15 heures, musée de Clugy (Histoire et archéologie).
 - Le Palais du Luxembourg, 14 heures, rue de Tournon (M.-C. Lasnier).
 - La Butte-Montmartrre, 14 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

PRÉVISIONS POUR LE 23.3.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Dimanche; amélioration, avec belles éclaircies sur tous les massifs. Seuls quelques averses de neige matinales sur les Alpes, vers 1 200 mètres, et, en soirée, une menace d'ondées sur les Pyrénées occidentales, où il neigera alors au-dessus de 1 800 mètres.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millibars de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars; le second le minimum de la nuit du 21 au 22 mars): Alcala, 13 et 6 degrés; Biarritz, 12 et 8; Bordeaux, 10 et 6; Bourges, 13 et -2; Brest, 10 et 2; Caen, 11 et -1; Cherbourg, 9 et 1; Clermont-Ferrand, 10 et 4; Dijon, 11 et 4; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 10 et 4; Grenoble-Saint-Gois, 10 et 4; Lille, 12 et -2; Lyoo, 8 et 5; Marseille-

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 23 mars:
UN DÉCRET

- Modifiant le décret du 27 janvier 1970 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories C et D.

UNE ORDONNANCE

- Relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et portant modification du code du travail.

UN ARRÊTÉ

- Relatif aux conditions hygiéniques d'entreposage, de manutention, d'exposition à la vente et de vente de viandes dans les marchés de gros.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES BOMMES A PAYER AUX BILLETTS ENTIERS

Le règlement du TACO-TAC ne peut être obtenu qu'au prix de 27/12/82

Le numéro	353332	page	4 000 000,00 F
Les numéros approchant	1 2 3 4 5 6 7 8 9	page	100 000,00 F

Décimes de mille	Mille	Centaine	Dizaine	Unité	gagnant
303332	350332	350332	353302	353330	
313332	351332	353132	353312	353331	
323332	352332	353232	353322	353333	
333332	353332	353432	353342	353334	
343332	353332	353532	353352	353335	70 000,00 F
353332	353332	353632	353362	353336	
373332	357332	353732	353372	353337	
383332	358332	353832	353382	353338	
393332	359332	353932	353392	353339	

Tous les billets se ramènent à:

3 3 3 3 2	30 000,00 F
3 3 3 2	2 500,00 F
3 3 2	300,00 F
3 2	100,00 F

LOTTO

TRAGÉ N° 12 DU MARCHÉ 21 MARS 1984

6	23	27	29	38	49	44
---	----	----	----	----	----	----

PROCHAINES TIRAGES LES MARCHÉS 29 ET SAMEDI 31 MARS VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

TALOTAC

TRAGÉ DU 21 MARS 1984

مكتبة لائل

ete
aga
ARTHUR SCHNITZLER
Thérèse
Le Lieutenant Gustel
CIB. ANT. 11

Le Salon du livre

La fête au Grand-Palais

Acette quatrième édition du Salon du livre, cent cinquante mille visiteurs sont attendus sous la nef du Grand-Palais, où un millier d'éditeurs français et francophones montrent leurs nouveautés et les richesses de leurs fonds.

Si l'on en croit les résultats d'une enquête que le Syndicat national de l'édition vient de publier, l'évolution du chiffre d'affaires en 1983 aurait été négative, de l'ordre de - 4 % en francs constants (1). Selon le SNE, il est à craindre que « 1984 ne soit également une année difficile : la conjoncture économique générale, le rétrécissement de la consommation partout constaté, le poids des charges qui pèsent sur les entreprises fragilisent à l'évidence l'économie de l'édition. Pourtant, son dynamisme n'est pas en cause, et le IV^e Salon du livre démontrera la variété, l'originalité et la qualité de sa production ».

Le livre au format de poche illustre bien l'originalité et la qualité de la production éditoriale. Avec cent dix-neuf millions de volumes, le poche a représenté le tiers de l'ensemble de la production en 1982. Sa création et son fulgurant développement ont permis au livre, en mettant à la disposition du public des ouvrages à bon marché, de résister victorieusement au déferlement de l'audiovisuel. Sa présence variée et colorée donne des fêtes au Grand-Palais.

A cette occasion, nous présentons l'étonnante saga du poche en France et à l'étranger, les projets de certains éditeurs, ce qu'en disent les libraires et les enseignants.

Dans un second cahier, nous proposons une halade dans les collections de poche.

(1) Les chiffres définitifs seront connus à l'automne.



* Dessin de CAGNAT.

La saga des « poche »

RECHECHER l'inventeur du livre au format de poche revient à se lancer dans une querelle sur le sexe des anges. La plupart des pays européens s'en flattent. Il est vrai que de nombreuses collections populaires qu'on peut appeler à cette formule circulaient déjà dès la fin du dix-neuvième siècle sur l'ancien continent. Peut-être bien que l'ancêtre du livre de poche est l'impensable missel, si facile à glisser dans les replis de la soutane...

Mais les premiers qui imposèrent le livre de poche à grande échelle ont été les Anglo-Saxons à la veille de la seconde guerre mondiale, en particulier le célèbre Penguin britannique, qui propose à ce jour le catalogue sans doute le plus fabuleux. En France, Paul Angouvent crée aux Presses universitaires de France la célèbre collection de petites encyclopédies « Que sais-je ? » en 1941. En 1944, Seghers publie la collection « Poètes d'aujourd'hui ». Un imprimeur belge, André Gérard, s'inspire de Penguin, lance en 1949 la collection « Marabout », déclinée aujourd'hui par Hachette. La Librairie des Champs-Élysées peut encore se prévaloir de l'antériorité avec sa collection de romans policiers « Le Masque » créée en 1927...

Mais l'inventeur du poche encolle, massicoté, avec sa couverture illustrée parfois criarde, tel que nous le connaissons aujourd'hui en France, est bien Henri Filippacchi. La légende veut qu'il en ait eu l'idée « en voyant un GI¹ demander un livre dans une librairie française, et le déchirer en deux pour le glisser dans son blouson » (1). En fait, le « pocket-book » fait un malheur aux États-Unis dans les années 50. Il s'en vend plus de deux cent millions chaque année. Ces chiffres ont de quoi fasciner l'édition française et Hachette, surtout, dont la collection populaire « Pourpre » court à sa fin.

Guy Schoeller, alors proche collaborateur d'Henri Filippacchi, avait un ami qui avait lancé le poche aux États-Unis. « J'y allai », dit-il. Il en revint convaincu lui aussi. Hachette autorise Henri Filippacchi à fonder sa collection à l'abri d'une de ses filiales, la Librairie générale française, plus rassurante sans doute que la maison mère pour les éditeurs à qui l'on va demander des titres. Si Henri Filippacchi est une idée de génie, ce fut bien de prendre pour sa collection le titre « Livre de poche », marque déposée, qui contraindra les concurrents et les journalistes à user de périphrases pour parler d'ouvrages au « format de poche ».

Quand, en février 1953, sortent les premiers titres de la collection, à une époque où l'on publie des livres « tous », sans coupes, avec une couverture austère, on peut imaginer que les éditeurs ne parlaient pas tous sur la réussite de l'opération. Erreur : Knigsmark, de Pierre Besoin - on n'en retrouvera pas un exemplaire pour marquer le trentième anniversaire de la collection, - les Clefs du royaume, de Cronin, et Vol de nuit de Saint-Exupéry, tirés à soixante mille exemplaires chacun, à un prix au quart de celui de l'édition courante, sont épuisés en quelques semaines. Commence le déferlement du poche sur l'Hexagone...

Les auteurs célèbres vont se multiplier sur le catalogue de la collection : Henri Filippacchi a la chance de pouvoir puiser dans le fonds littéraire de la plus grande partie de l'édition française, de Gallimard (le plus riche), de La Table ronde, d'Albin Michel, etc., et des maisons dont Hachette prendra le contrôle, tels Grasset, Stock, Fayard... Jusqu'en 1960, la production progresse de 30 % chaque année. Quatorze millions de volumes sont produits en 1961, année où meurt Henri Filippacchi.

Après le roman, « Le Livre de poche » adopte les ouvrages prati-

ques - Le Larousse de poche, notamment, best-seller toutes catégories, - puis des auteurs classiques que sélectionne Roger Nimier : Stendhal et Rimbaud connaîtront des ventes inespérées.

Le revers de la suprématie

Entre-temps, de puissants éditeurs se sont lancés dans l'aventure du poche. Frédéric Ditis a créé « Fal lu » (1958) chez Flammarion et orienté sa politique commerciale principalement vers les grandes surfaces. Les Presses de la Cité ont lancé « Presses-Pocket » (1962) et Plon « 10/18 ». D'autres éditeurs créent des collections plus spécialisées. Alimenté par quatre-vingt-dix éditeurs, « Le Livre de poche » est la collection la plus imposante.

Cette suprématie a son revers : obligés de passer sous les fourches caudines des grands groupes, certaines maisons vont craindre pour leur indépendance. C'est le cas de Gallimard. Déjà irrité par le refus du « Livre de poche » de prendre des essais de son fonds, la maison de la rue Sébastien-Bottin avait créé en 1962 la collection « Idées ». Après de long mois de vaines discussions pour le renouvellement de ses accords, Gallimard rompt avec Hachette en 1971 et entraîne ses filiales. Pour « Le Livre de poche », c'est une perte annuelle d'environ huit millions de volumes et de cinq cent seize titres sur un catalogue qui en compte alors mille cinq cents ! Quant à Gallimard, il réagit l'exploit de monter en quelques mois une collection de littérature : « Folio » (1972), et sa distribution.

Le poche, bientôt, expose sa couverture agaçante partout. A la devanture du libraire, dans les bibliothèques de gare, mais aussi dans les bars-tabac, les grandes surfaces, les stations-service, là où on l'attendait le moins, à la recher-

che d'un public toujours plus grand. « Le poche », dit Frédéric Ditis, qui dirige aujourd'hui la grande diffusion de Hachette, a rendu le livre familier, rassurant. Il a vaincu des obstacles à sa diffusion, tels que le prix et le lieu, après des catégories sociales les moins aisées. Ceux qui n'osaient pas franchir le seuil des librairies par timidité culturelle ont trouvé le livre à un prix bon marché, à portée de la main, dans leur environnement immédiat. Leur « dégoût » a été respecté. En tout cas, l'expansion du poche a suivi l'urbanisation et l'industrialisation massives, le gonflement des effectifs scolaires et universitaires du pays.

Naguère simples reprises - parfois incomplètes, - les « poche » évoluent aussi. Les textes savants sont de plus en plus publiés dans leur intégralité et précédés d'une introduction; ils bénéficient d'un vrai travail d'édition et couvrent tous les genres. Christian Bourgois se souvient de l'époque béate de mai 68, que suivit l'explosion des sciences humaines. « J'ai proposé à Nielsen, PDG du groupe des Presses de la Cité, de sauver « 10/18 », qui mourait doucement. J'ai pris un pari un peu risqué : j'ai soldé deux cent mille exemplaires du catalogue et refait une nouvelle couverture. J'ai publié Hegel, Marx, Arrabal, Castoriadis, Moscovici, Lyotard, les colloques de Cerisy, des cahiers, des thèses, etc. « 10/18 » était en parfaite adéquation avec son époque ».

Au cours des années 75-80, la production de poche plafonne à près de cent millions d'exemplaires.

BERNARD ALLIOT.
(Lire la suite page 18.)

EN GRANDE-BRETAGNE Penguin remis à flot

LESSOR fantastique du livre de poche au début des années 70 détermina une véritable révolution dans une industrie du livre restée jusqu'alors traditionnelle dans ses méthodes. En 1979, le nombre de livres de poche vendus en Grande-Bretagne s'élevait à 123 millions et se maintenait autour de ce chiffre malgré la crise; quinze maisons d'édition regroupant trente-deux appellations différentes (Penguin Books englobant, par exemple, Penguin, Pelican et Puffin) se partageaient le marché du livre de poche, la plupart d'entre elles travaillant en étroite association avec un éditeur de livres reliés.

La distinction entre le livre de poche et le livre relié remonte aux années 1830, bien qu'elle n'ait pris toute son ampleur qu'en 1935 avec la création de la célèbre firme Penguin. Il suffit de dix titres à Allen Lane, son directeur, pour bouleverser l'industrie du livre. Pendant vingt-cinq ans, Penguin allait dominer le marché de poche. Les séries des Penguin Modern Painters, éditée par le grand critique d'art Kenneth Clark, Penguin Music Scores et The Buildings of England connurent un succès considérable : à 17,5 pence le volume, il n'était pas besoin pour les vendre d'un gros budget de publicité. Une couverture sobre, destinée à les distinguer de rivaux au mauvais goût souvent spectaculaire, le nom de Penguin et surtout une liste prestigieuse de 4 500 titres suffisaient à assurer des ventes régulières. Penguin devint une institution nationale.

Le réveil fut dur quand, dans les années 60, les firmes rivales Corgi, Pan et Futana, bientôt suivies par Sphere, Futura et Granada, passèrent à l'assaut, proposant au public des titres aux ventes rapides sans souci particulier de se constituer un fonds de valeur. En outre, certaines maisons d'édition, qui jusqu'alors s'étaient spécialisées dans la publication de livres reliés, lancèrent ou

développèrent leurs propres collections de poche (ce fut le cas, ces cinq dernières années, de Macmillan, Faber, Chatto, Allen and Unwin et Oxford University Press); elles s'adressèrent aussi à des compagnies plus jeunes et plus dynamiques.

Penguin perdit ainsi des auteurs comme Pynchon, Garcia Marquez, Joyce, Hemingway, Hammett et Isherwood. Il lui fallait se transformer pour survivre. Au milieu des années 70, on fit appel à l'une des têtes de l'édition américaine, Peter Mayer, puis on procéda à un certain nombre de licenciements, enfin on réduisit de 22 % le nombre de titres : 76 nouveaux romans parurent en 1980, contre 95 en 1979.

L'un des directeurs, Peter Carson, déclarait : « Il est certain que Penguin n'a pas su saisir sa chance dans les années 60, ni même au début des années 70. Nous avons publié une bonne partie des meilleurs romans actuels mais, par là même, négligé le domaine du roman populaire. Le marché a évolué et nous ne nous sommes pas adaptés ».

CHRISTINE JORDIS.
(Lire la suite page 20.)

Le Monde
est présent
au
Salon du livre
STAND A 32

ARTHUR SCHNITZLER
Thérèse
Le Lieutenant Gustel
traduits par Dominique Aucières
ARTHUR SCHNITZLER, le symbole d'une époque fastueuse.
CALMANN-LÉVY

JOSEPH ROTH
Le poids de la Grâce
traduit par P. Hofer-Bury
"Un grand roman juif... la transposition à notre époque, du mythe de Job."
Jean-Louis de Rambures
Le Monde
CALMANN-LÉVY

autrement
SOUVENIRS A OFFRIR

30 ANS

160 pages à vivre ou à relire.

une nouvelle revue de **S.F.**

au sommaire du n° 1 (janvier 84)
Approches de Ballard

au sommaire du n° 2 (juin 84)
Politique

SCIENCE FICTION
BALLARD

denoël

C'EST LE GOULAG!



39 F

Deux ans de gauche au pouvoir EN 200 DESSINS DE PLANTU De l'état de grâce à la rigueur



EN VENTE EN LIBRAIRIE

Le Monde

PLANTU

dédicacera cet ouvrage les 23, 24 et 27 mars, de 15 h à 17 h au stand le Monde (A32), et le 27 à partir de 17 h au stand « la Découverte » (K5). SALON DU LIVRE - PARIS GRAND PALAIS

Dr. Dominique Ruff choisir la vie nouveaux combats contre le cancer le hameau

La saga des « poche »

(Suite de la page 17.)

Une nouvelle venue, la firme canadienne Harlequin, va faire bondir les statistiques. En 1978, elle lance une collection de romans sentimentaux. De ces livres aseptisés, ces produits élaborés par des « auteurs » selon des directives précises, treize millions de volumes sont vendus en 1979, trente millions en 1982. Le libraire ne retourne pas l'inventaire, seulement sa couverture. Chez « J'ai lu », la série « Duo », créée en 1981 qui publie des romans sentimentaux anglo-saxons de même facture, réussit sa percée : trois millions et demi de volumes ont été vendus en 1982, et sa progression continue. Qui les achète ? Essentiellement les lectrices de la presse de cœur.

Même s'il est bien, comme le dit Frédéric Ditis, « que Harlequin existe et que Proust soit en « Folio », le triomphe du marketing et du conformisme ne saurait cacher le sur-place du poche.

Mais, pour diminuer les frais de distribution, l'idée de faire décoller la couverture des livres par les libraires suit son chemin. Chez Hachette, sans entrer dans les détails, on se cache pas d'examiner une autre manière de distribuer le livre. « Le taux de retour est de 10 % », dit Frédéric Ditis, « et le prix des livres revient plus cher que la fabrication. Il faut, à la main, retirer les étiquettes, effacer les prix marqués, éliminer les ouvrages défectueux. Cela vaut-il la peine de les faire voyager pour les faire reconnaître et les détruire ? »

Dans la dernière décennie, les libraires, soumis bientôt aux effets pervers des « discount », passent une bonne partie de leur temps à défaire les paquets envoyés « d'office », renâclent et réexpédient à l'envoyeur poche et nouveautés. Engagés dans la bataille pour occuper le terrain, on voit des représentants de grosses collections gérer pratiquement eux-mêmes le fameux « linéaire » du négoce. Le linéaire ? C'est-à-dire la place sur l'étagère. Comme elle n'est pas extensible, on se la dispute en multipliant les titres, les séries, les présentoirs et autres tournaquets, à coups de concours et de publicité. « Il ne faudrait pas que nous en arrivions à une situation à l'italienne », dit Frédéric Ditis. Chaque éditeur a voulu créer sa propre collection, et le poche n'a plus été le reflet du meilleur de sa production.

Gérer les fonds

Christian Bourgois le confirme : « Il est devenu très difficile de gérer un fonds de poche à 25 F par titre, dit-il. Alors que les tirages de dix mille exemplaires sont mis en place par moitié, trop souvent les libraires passent commande à l'unité. »

C'est aussi l'opinion d'Antoine Gallimard, pour qui le même titre tourne cinq à six fois. Et puis aussi la multiplication des titres, en littérature par exemple, entraîne la baisse des tirages, donc l'augmentation des coûts de distribution par volume. Ce n'est pas marginal pour Gallimard, dont les collections de poche (quinze millions de volumes par an) représentent 40 % du chiffre d'affaires. « L'écrit se creuse, dit-il, entre les poche à vente faible et les best-sellers. Il faut vendre trois fois plus qu'en édition normale pour amortir les coûts de distribution. En conséquence, si la tendance se poursuivait, il « pourrait être contraint de ne réimprimer que les best-sellers », d'autant que le pourcentage de hausse autorisée est trop bas pour permettre des réimpressions hasardeuses. « Le poche », dit Antoine Gallimard, « est un instrument de lutte contre l'inflation. Le Vent Paraclet, de Tourner, vendu 100 F en édition originale, est cédé à 32 F en « Folio ».

Ce qui explique sans doute la bienveillante attention des pouvoirs publics...

Edouard de Andréis, directeur général adjoint du Seuil (37 % du chiffre d'affaires en poche), ne croit pas à une saturation du marché, si l'on en juge au nombre de nouveautés, qui a peu augmenté depuis trois ans (plus trois cents environ). Mais il croit à la « sélection naturelle ». La période de réédition des classiques et des grands contemporains est quasiment terminée : « Certaines collections auront du mal à s'aligner en titres dans les prochaines années. Lui aussi estime que le blocage des prix, alors que les coûts du papier et de la fabrication changent, rend la vie difficile aux collections à prix unique. « Nos seuls de rentabilité sont de plus en plus élevés », dit-il. On hésitera bientôt à publier des titres à moins de vingt-cinq mille exemplaires, ce qui poserait des problèmes pour les titres plus sélectifs.

Des livres caoutchouteux

Mais, pour ces titres de moindre vente, les éditeurs ont trouvé le parade en créant des collections intermédiaires, qui proposent des textes imprimés sur un meilleur papier, avec une couverture souvent élégante, tirés entre six mille et huit mille exemplaires et qui méritent d'être republiés pour leur qualité. « Tel », « L'Imaginaire » paraissent chez Gallimard, « Biblio » an « Livre de poche », « Les Cahiers rouges » chez Grasset, « Pavillons » chez Robert Laffont, etc.

Chez cet éditeur, Guy Schoeller a lancé ses « Bouquins », ces gros volumes solides et caoutchouteux de 800 à 1 200 pages, soit le contenu de quatre à cinq « poche », et qui sont vendus entre 60 et 98 F. Il y publie des textes rares et des dictionnaires. Ses douze premiers titres ont trouvé trois cent mille acquéreurs. En deux mois, l'érudite Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain, de Gibbon, s'est vendue à dix mille exemplaires. Fort de ses succès, Guy Schoeller envisage de publier en 1987 l'œuvre de Proust complétée d'un dossier de 250 pages auquel se sont attelés quatre universitaires.

Et dans le poche « normal », Christian Bourgois, l'auteur d'« entreprises un peu folles » qui explore la disparition du public des années 1970-1975, « curieux et amateur de théorie », n'en a pas moins réussi le renouvellement de sa collection. Incidemment, ses « 10/18 » figurent parmi les poche les plus élégants. Souhaiterait-on jamais assez l'heureuse influence esthétique du petit format sur l'ensemble de l'édition ?

Le poche, considéré à l'origine comme un produit second, est donc devenu une édition à part entière. Frédéric Ditis estime qu'on n'y publie plus des inédits que par « accident ». Il est vrai que Pierre Belfond, qui voulait lancer autrefois des inédits en « Poche-Club » y laisse des plumes. Etait-ce trop tôt ? Toujours est-il que la jeune collection « Points-Virgule » du Seuil, qui publie de nombreux inédits est une réussite qui a surpris un peu tout le monde.

L'arrivée du poche à l'autonomie, a aussi des répercussions sur l'édition première. Il apparaît des titres de plus en plus « fins », entraîne la diminution de la durée de vie des éditions normales. De plus en plus fréquemment, des nouveautés passent en poche au bout d'un an seulement. La progression des ventes du petit livre est parallèle à une lente érosion de celles des nouveautés. Selon Antoine Gal-

limard, en dix ans, les ventes moyennes des premiers romans sont passées de mille cinq cents à huit cents exemplaires. Or, un jeune romancier a besoin d'être publié en édition courante pour s'imposer et recevoir la consécration des médias... Verra-t-on la première édition disparaître, ou la publication simultanée en « luxe » et en poche ? Pour l'instant, aucun éditeur ne se hasarde à faire de pronostic.

Une question qu'on ne se pose jamais, bizarrement, à propos des livres couronnés par les grands jurys littéraires, revient sans cesse : le poche fait-il lire ? « Il a démocratisé la lecture », répond Frédéric Ditis. Il convient peut-être de se montrer prudent. Les rapports du VII^e Plan firent déjà scandale en 1970 en évaluant à 1 % l'élargissement du public entraîné par le poche. Néanmoins, on peut penser qu'avec cent dix-neuf millions de volumes produits en 1982, représentant le tiers de la production totale de livres, qui a elle-même doublé en vingt ans, le poche a davantage accru le lectorat.

Un sondage du service études et recherches du ministère de la culture, publié en 1982, indiquait que 26 % des Français n'avaient lu aucun livre dans l'année, mais en 1973 ils étaient 29 %. Les poche continuent plus de la moitié de la bibliothèque des jeunes de quinze à vingt-quatre ans, chez les Parisiens, étudiants et élèves. Un autre sondage, publié ce mois-ci par le même service, précise que, de dix-huit à vingt-cinq ans, période de la vie où on lit le plus, un « jeune tra-

vailleux » sur deux lit moins de dix livres par an... L'accès à la lecture est davantage un problème de société qu'un problème d'édition.

Que reste-t-il dans les têtes de cette culture à bon marché ? Il y a vingt ans, l'intelligentsia prêtait soigneusement conscience que des essais, des ouvrages d'érudition qu'on croyait réservés à une élite, étaient distribués massivement en poche. En novembre 1964, Hubert Damisch publia au Mercure de France une étude retentissante contre la « culture de poche » et autodidacte. En avril et mai de l'année suivante, la revue de Jean-Paul Sartre, Les Temps modernes, consacra un dossier à ce sujet : le philosophe y montra des plus manqués. Avec le recul du temps, la position des détracteurs du poche — qui nommaient ses lecteurs des « pochés » — apparaît, sous le brillant des arguments, teintée d'élitisme, de nostalgie vis-à-vis d'une certaine médiation de la culture.

Quoi qu'il en soit, les jeunes, « fils du poche et de Boris Vian », selon l'expression de Christian Bourgois, tranchèrent. Quelques années plus tard, ils firent la nique aux mandarins et aux « morceaux choisis » des manuels, et se nourrirent directement à l'œuvre.

Désormais l'appareil éducatif contribue au succès de nombreux titres. « Le poche a été aussi inventé pour les fous de lecture », dit Frédéric Ditis.

Alors, vivent les « pochés »...

BERNARD ALLIOT.

La bonne littérature chez VLB ÉDITEUR

DISCOURS DE SAMM de Victor-Lévy Beaulieu. Soit et fin des Voyages dont Monsieur Mabilbe a consacré le temps fort. Depuis le temps qu'elle lit par-dessus l'épaule d'Abel Samm, cette métrisse infatigable et coquettissime, décide de prendre la parole, et alterne avec les écrits d'Abel. Une comédie violente et enveloppante qui s'approprie l'immense folie nord-américaine pour le plus grand bonheur de lecture. 254 pages — Prix : 70 F.

MARYSE de Francine Noël. Un livre rare, d'une éblouissante maîtrise langagière, qui réussit à transformer en concision — et en écriture — la vie au jour le jour d'une époque et d'une génération, celle qui avait vingt ans en 1968. Une critique féroce et drôle des institutions, et en particulier de l'université. Une chronique sans amorce, caustique et tendre, qui explore l'intelligence du quotidien. 426 pages — Prix : 90 F.

LE PIANO-TROMPETTE de Jean Basile. Couramment peut-on être tout en même temps Russe d'origine, Français de culture et Québécois de nationalité ? C'est la question que se pose M. Basile, le personnage central de ce roman baroque. Le piano-trompette est avant tout une interrogation ironique sur la vie où chacun cherche son « piano-trompette », l'instrument qui joue le bonheur inaccessible. 404 pages — Prix : 80 F.

HISTOIRE DES IDÉES AU QUÉBEC Des troubles de 1837 au référendum de 1980 de Georges Vincenthier. Tel un sinogramme, ces textes fondamentaux proposent d'illustrer une période cruciale de l'histoire, à travers les principaux mouvements de pensée de l'intelligentsia québécoise. Textes suscités par des événements déterminants, donc, mais qui à leur tour, ont agi de façon déterminante sur ces mêmes événements. Une bonne introduction à la civilisation québécoise. 468 pages — Prix : 130 F.

Au Salon du Livre STAND RELAIS-QUÉBÉC G16-17 DISTRIBUTION DISTIQUE

grands détectives

série dirigée par jean-claude zylberstein

- g.k. chesterton la clairvoyance du père brown.
- chester himes retour en afrique.
- harry kemelman on soupçonne le rabbin.
- harry kemelman samedi, le rabbin se met à table.
- giorgio scerbanenco venus privée.
- giorgio scerbanenco à tous les râteliers.
- giorgio scerbanenco les enfants du massacre.
- joséphine tey la fille du temps.
- robert van gulik meurtre à canton.
- robert van gulik le pavillon rouge.
- robert van gulik la perle de l'empereur.
- robert van gulik le motif du saule.

10 18

collection dirigée par christian bourgois



Handwritten signature or note.

Journal

AUX ÉTATS-UNIS

Le malaise américain

DEPUIS quelques mois, l'industrie du livre de poche américain est en crise. Les éditeurs, qui réussissaient à vendre jusqu'à 9 millions d'exemplaires d'un même roman parviennent péniblement à atteindre aujourd'hui les 3 millions d'exemplaires pour un best-seller. Ce n'est pas si mal, diront-ils. Il faut cependant savoir que ces ventes, aussi confortables

structuellement indépendantes des éditeurs d'ouvrages en hardcover.

Au milieu des années 70, une douzaine d'éditeurs se partageaient le marché du livre de poche. Aujourd'hui, après la disparition ou la reconversion de sociétés comme Ace ou Jove, ils ne sont plus que huit parmi lesquels Bantam (qui publie entre 600 et 800 titres par an), Ballantine, Avon, Warner (filiale de la Warner Bros), Pocket Books, New American Library.

11 millions de « Love story »

Les effets de la crise du livre de poche sont devenus évidents lorsque, l'an passé, le président de Pocket Books, Ron Bass, déclarait que sa compagnie avait perdu 1 million de dollars sur l'édition de l'« Hôtel New Hampshire » de John Irving. Bien que les ventes aient été honorables, Pocket Books n'a pu récupérer les 2,3 millions de dollars versés en mars 1981 à l'éditeur de la version hardcover. Un simple accident ? Sans doute. Mais il est révélateur.

Dans les années 60 et 70, le livre de poche bat tous ses records aux États-Unis. C'est l'époque où « Love Story » se vend à 11 millions d'exemplaires (8 millions vendus avant le film), « Le Parrain » de Mario Puzo à 14 millions, « Les Dents de la mer » à 9 millions d'exemplaires en neuf mois. L'ascension vertigineuse des ventes a tout aussi entraîné celle des droits de publication en poche. Bantam versera ainsi 1,8 million de dollars pour éditer en poche « Ragtime » de E.L. Doctorow. De son côté, New American Library déboursa 2,55 millions de dollars pour acquérir les droits de deux romans de Puzo (« Le Parrain » et « C'est idiot de mourir »).

Plus récemment, Bantam encore battra tous les records en offrant 3,2 millions de dollars pour « Princesse Daisy » de Judith Krantz (voir notre encadré). L'ouvrage en est actuellement à 6 millions d'exemplaires. Une opération que certains confrères américains estiment tout juste rentable. D'autant qu'un tel investissement exige en proportion des frais de promotion conséquents (« Il faut au moins 200 000 dollars pour bien faire les choses », affirmait-il y a peu un éditeur américain dans Publishers' Weekly).

Cela dit, l'aspect financier n'est pas le seul à entrer en jeu. Il y a indubitablement une nouvelle donne sur le marché intérieur. Depuis quelques années, l'irruption d'éditeurs comme Harlequin (qui offre une série de collections très ciblées, comme celle pour les jeunes filles de quinze à dix-huit ans - « de l'amour mais pas de sexe » - ou pour les femmes d'un certain âge à qui l'on propose « une dernière chance pour l'amour ») a détourné une partie des lecteurs du traditionnel roman populaire. Actuellement, d'après une étude Gallup, plus de 25 % des femmes (contre 6 % des hommes)

achètent et lisent régulièrement ce type de romans...

A cela vient s'ajouter le fait que la distribution américaine a changé de visage. Il y a encore moins de dix ans, 75 % (!) des villes américaines n'avaient pas de librairies. Hors les grands centres, les acheteurs se procuraient leurs livres dans les drugstores ou les supermarkets, surfaces commerciales où le livre de poche occupait une place de choix. Depuis peu, l'implantation quasi systématique de chaînes comme Waldenbooks et Dalton B. dans les centres commerciaux des villes moyennes a changé le cours des choses : dorénavant, les hardcovers bénéficient d'une mise en place conséquente. Résultat : leurs ventes

progressent, tandis que celles des livres de poche diminuent.

Certes, le livre de poche n'est pas menacé. Mais il devra s'adapter. Pour le moment, les stars du livre de poche ne s'en font pas : les James A. Michener, Stephen King, Judith Krantz et autres Martin Cruz Smith décrochent régulièrement la timbale des meilleures ventes. Un petit nouveau vient de rejoindre ce peloton. Il s'appelle Jim Davis. Les aventures en bandes dessinées de son chat pré-nommé Garfield font un véritable tabac ! Il y a quelques mois, sur les dix best-sellers du moment, on relevait sept fois le nom du chat Garfield. Depuis, ses ventes ne cessent de croître.

BERNARD GÉNÈS.



* CAGNIAT.

peuvent-elles paraître, ne se réalisent pas sans un investissement minimal. Et c'est là que le bât blesse.

Deux aspects caractérisent la production éditoriale américaine. Premier élément : la présentation du livre. Selon qu'il est édité en version hardcover (c'est-à-dire avec une couverture cartonnée) ou en paperback (qui correspond à notre livre de poche), un ouvrage verra son prix passer de 15 dollars environ, soit 120 F, à 4 dollars s'il s'agit d'un roman. Deuxième élément : la répartition des rôles. En théorie (et en théorie seulement car on assiste de plus en plus à un certain nombre de concentrations verticales), les maisons qui publient du paperback sont

Comment gagner 3,2 millions de dollars en douze heures

JUDITH KRANTZ, ex-rédactrice en chef de Cosmopolitan, a publié trois romans en six ans. Tous ont été des best-sellers aussi bien dans leur présentation hardcover qu'en paperback. Ils ont été traduits en français (Scrupules et Princesse Daisy chez Albin Michel, l'Amour en héritage vient de paraître chez Stock). Judith Krantz habite à Paris, dans un superbe hôtel particulier situé quelque part entre Montparnasse et Saint-Germain-des-Près. Elle nous a raconté comment se sont déroulées les enchères pour la vente des droits de Princesse Daisy en format de poche.

autres ont suivi. Quelques heures plus tard, les enchères continuant de monter, ils n'étaient plus que quatre éditeurs en lice.

« Peu avant l'heure du dîner, comme le marché n'avait toujours pas été conclu et que les enchères continuaient de monter, certains éditeurs ont proposé que l'on poursuive le lendemain. Mon agent a refusé : il fallait que le contrat soit passé avant la fin de la journée. Vers 10 heures du soir, douze heures après le début des enchères, une offre a été faite à près de 3 millions de dollars.

« Mon agent a alors appelé Bantam qui n'avait pas participé aux enchères puisqu'il avait proposé le « floor-bid » (c'est-à-dire la mise à prix, avec le risque de ne pas être suivi). Il voulait à tout prix mon livre : ils sont montés à 3,2 millions de dollars. Les huit « grands » ont accepté de participer aux enchères. Mon agent leur a laissé quinze jours pour mettre au point leur tactique. Le jour de la vente (tout se déroule par téléphone), Bantam a fait une offre qui était, je crois, de 1 million de dollars. Tous les

« Lorsque les éditions Crown ont accepté le principe de la publication de Princesse Daisy, mon agent Brédairis a aussitôt communiqué des copies de mon manuscrit dactylographié aux principaux éditeurs de poche ». Les huit « grands » ont accepté de participer aux enchères. Mon agent leur a laissé quinze jours pour mettre au point leur tactique. Le jour de la vente (tout se déroule par téléphone), Bantam a fait une offre qui était, je crois, de 1 million de dollars. Tous les

B. G.

LIBIDO ILLIMITED. Freud apolitique? OEDIPE REVIENS, TU ES PARDONNÉ! POINT HORS LIGNE

GUSTAVE D. LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS vous attend sur son stand B 2 au Salon du Livre pour découvrir tous ses beaux livres d'art dans les collections « L'ÂME DES PEUPLES », « LES GRANDS MAÎTRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI », « CARNETS D'ARTISTES »... LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS 3, place de l'Odéon - 75006 Paris - 633.18.18

AU JAPON

Prolifération des collections

C'EST en 1927 que les éditions Iwanami créent la première collection de poche au Japon, en s'inspirant de la fameuse bibliothèque Reclam en Allemagne. Petit format (10,5 x 15 cm), présentation austère, classiques et classiques, modicité du prix : autant d'éléments qui allaient à contre-courant par rapport à l'orientation éditoriale alors pratiquée. Dans une sorte de manifeste rédigé au moment du lancement de la petite collection Iwanami - reproduit, du reste, à la fin de chaque volume, - l'éditeur se donne pour mission « d'arracher la science et l'art au monopole de la classe dominante » en éditant des classiques « du passé et du présent, de l'Orient et de l'Occident ».

En un demi-siècle, la collection a publié plus de trois mille titres, qui couvrent tous les domaines, toutes les langues. Son catalogue est fort impressionnant : si l'on y trouve naturellement la plupart des grands textes japonais, classiques et contemporains, on a l'heureuse surprise de découvrir en traduction (pour ne citer que des livres difficiles d'accès en France) : Noa-Noa de Gauguin, De l'esprit de Giordano Bruno, des œuvres de Calderon, de Pouchkine, la Correspondance de Van Gogh, celle de Mozart, la Lettre à d'Alembert sur les spectacles de Rousseau.

Ce qui, au départ, était une arme contre la culture « de luxe » est rapidement devenu un atout prestigieux : les libraires l'acceptent malgré le faible pourcentage qui leur est réservé sur la vente et l'impossibilité de pratiquer le « retour » des inventaires. En tout cas, cette collection est parvenue à imposer son style à

ses concurrentes, qui ont adopté au moins la même présentation : il ne serait pas exagéré de dire qu'elle a servi de référence culturelle pour toute une génération de Japonais. Mais, sans doute prisonnière de son image de marque, la collection a connu un certain déclin. Sa principale lacune consistait dans l'absence d'auteurs vraiment contemporains. Le fonds n'était pas renouvelé depuis près d'un demi-siècle. C'est la collection Shueisha qui a pris la relève et qui propose (sans en avoir l'exclusivité) les noms les plus connus : Tanizaki, Kawabata, Mishima.

Cependant, depuis le milieu des années 70, on assiste à une prolifération de collections de poche, de plus en plus commerciales, dont la plus caractéristique est la collection Kadokawa, qui est relativement ancienne mais qui a fait l'effort de mettre à jour son catalogue avec des parutions très récentes reprises en édition économique. Des auteurs sont ainsi lancés à grand renfort de publicité, avec des couvertures racoleuses, des spots publicitaires télévisés, et même en liaison avec des productions de films. On peut y trouver des œuvres complètes d'auteurs confirmés au Japon.

Phénomène maintenant mondial, le défilé de parution en édition économique après la sortie du livre sous forme reliée est de plus en plus court, ce qui présente un avantage considérable non seulement pour la distribution (nombreuses sont les librairies qui ne vendent que des livres de poche), mais aussi pour le prix de l'ouvrage diminué d'au moins cinq fois.

RENÉ DE CECCATTY.

DE GRANDS ROMANS EN POCHE

Italo Calvino Le chevalier inexistant 19,50 F. Joseph Roth La marche de Radetzky 27,50 F. Melville Moi et ma cheminée 27,50 F. COLLECTION DE POCHE POINTS ROMAN SEUIL Offert par votre libraire pour l'achat de 3 Points «Moi et ma cheminée» de Melville (édition hors commerce)

écriture de DITEUR

de Louis LAIS-QUÉBEC 16-17 rue du Centre



Une consécration pour l'auteur DANS L'ENSEIGNEMENT

NOMBRE d'écrivains considèrent que l'entrée d'un de leurs livres dans une collection de poche est la seule consécration qui vaille. Pourtant, d'un auteur à l'autre, les chemins qui mènent à ce « mirvans » divergent singulièrement.

La parution, en « Folio », de son livre *Le Aie aie de la corne de brune* représente, pour Florence Delay, une certaine revanche : « C'était mon second roman et il n'avait pas très bien marché. En octobre dernier, j'ai même reçu une lettre de mon éditeur (1) m'informant qu'il venait d'en faire plusieurs mille exemplaires. J'en ai écopé une immense chagrin. J'aurais préféré qu'on les distribue gratuitement à des bibliothèques. Le prix Femina que j'ai obtenu, quelques semaines plus tard, pour *Richie* et *légère* a entraîné une résurrection de mon livre, car, deux jours après l'obtention de celui-ci, Antoine Gallimard m'informait de son intention de le rééditer dans sa collection de poche. Je crois que cela représente le seul véritable bienfait de mon prix littéraire. »

Florence Delay a profité de cette réédition pour remanier typographiquement un passage de son roman. Elle escompte toucher maintenant un public plus jeune, différent : « J'espère que des gens achèteront ce « poche » en ignorant que j'ai eu un prix cette année. Le « poche » ouvre les portes au hasard et supprime certaines barrières entre le public et des textes réputés difficiles. »

Pour Elvire Murail, tout fut beaucoup plus facile : « Avant même que j'obtienne le Prix du premier roman, « Le Livre de poche » s'était porté acquéreur de *Escalier C*. La sortie en librairie est prévue, je crois, pour septembre prochain. Mais, il est possible qu'elle soit un peu retardée par correspondre à la programmation en salles de l'adaptation cinématographique de mon roman. Je fais entièrement confiance à mon éditeur (2) pour gérer mes intérêts. »

Elvire Murail, qui travaille à son second roman, estime que la publication de son livre en « poche » lui permettra de toucher des lecteurs nouveaux. Elle ajoute : « *Escalier C* s'est déjà vendu à quinze mille exemplaires. Cette nouvelle édition prolongera la vie de mon texte et le rendra accessible à vingt mille personnes de plus. »

Pour Olivier-René Veillon, le problème du passage en « poche » ne s'est jamais posé. Ce cinéaste passionné et disert a conçu le *Cinéma américain*, les années 50 (3), pour une édition de ce type. « Voilà très longtemps que je travaille sur le cinéma américain, dit ce chargé de cours à l'université Paris-X. Les années 50 représentent une période décisive dans l'histoire du cinéma américain. Metteurs en scène, acteurs et producteurs se retrouvent alors sur la même scène, qui devient le lieu d'exorcisme de la crise politique américaine. J'ai revêtu bien des films pendant des années. Progressivement, j'ai pu reconstituer le puzzle. »

Contacté par un collaborateur du Seuil, Olivier-René Veillon a mis un an et demi à rédiger son texte. « J'avais quelques craintes, poursuit-il, enthousiaste, quant aux problèmes techniques que poserait une édition en « poche ». Je suis fier par la suite en pages, la qualité du papier et des photos. Sorti en édition courante, mon livre aurait été vendu 80 ou 90 francs et aurait été acheté par deux ou trois mille personnes, alors que, grâce au « poche », il a été imprimé à vingt mille exemplaires et est accessible pour 35 francs. »

Olivier-René Veillon prépare maintenant un volume sur le cinéma américain des années 30, qui, évidemment, sera lui aussi publié directement en « poche ».

P. Dra.

- (1) Gallimard.
(2) Sylvie Messinger.
(3) Collection « Point-Virgule ».

La chasse à la coquille

JEAN-YVES DOURNON, qui considère l'orthographe comme une science et une polémique, dirige, depuis presque trente ans, le service « correction » du « Livre de poche ». Ce spécialiste du bon usage de la langue française (1) a transformé la dizaine de lecteurs-correcteurs qui l'assistait en limiers chargés de traquer la moindre égaration grammaticale.

« J'insiste, confia-t-il, pour que mes collaborateurs ne pratiquent pas leur métier de façon mécanique. Ils ont un rôle important à jouer. Grâce à eux, nous pouvons soumettre des redressements stylistiques aux auteurs que nous publions. Nous devons essayer, en collaboration avec l'écrivain, d'améliorer son livre. Le Livre de poche » se doit de maintenir les traditions de la langue française. Nous faisons d'eux les mêmes efforts pour les traductions, qui, il faut bien le dire, souffrent souvent de scories. »

Jean-Yves Dournon a également entrepris depuis deux ans la rénovation des « Classiques ». Il veille sur cette collection avec un soin jaloux et n'hésite pas à faire relire les épreuves deux ou trois fois : « Nous essayons même à chaque rédaction d'améliorer la qualité de ce que nous proposons aux lecteurs. D'ailleurs, nous recevons quelquefois des lettres nous signalant des coquilles qui nous ont échappé. »

P. Dra.

- (1) Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français « Livre de poche ».

ont la faveur des libraires

nomme joliment « la pléiade du parve ».

Ouverte depuis seulement trois ans, la Pochotèque des PUF (rue Soufflot à Paris) présente plus de 20 000 titres sur 120 mètres carrés. « Nous nous sommes basés, précise Mme Benard, l'animatrice de cette librairie, sur le catalogue des titres au format de poche du Cercle de la librairie. Nous avons fait abstraction de nos goûts personnels, car nous avons estimé que nous n'avions pas à influencer sur les choix de notre clientèle. Nous essayons néanmoins de provoquer sa curiosité par des vitrines et une certaine présentation des ouvrages. Depuis l'ouverture, nous avons dû doubler notre stock et nous vendons maintenant de 600 à 700 volumes par jour. »

Le scolaire et l'universitaire représentent, ici aussi, près de la moitié des ventes. Sept personnes sont nécessaires pour gérer les stocks de cette librairie capable de vendre 400 à 500 exemplaires de certains livres. Parmi les derniers succès : Umberto Eco, Régine Desforges, George Orwell, mais aussi Jean Genet avec *Querelle de Brest* (3). Jean de Montozan, qui dirige depuis six ans la librairie du Printemps du boulevard Hansmann, se félicite d'avoir toujours accordé aux ouvrages du format de poche un soin attentif : « Les grands lecteurs, qui ressentent le besoin de lire plus de cinq livres par mois, ne peuvent plus acheter des livres brochés. Ce phénomène s'est surtout accentué depuis deux ou trois ans en raison de l'augmentation des prix et de l'apparition de nouvelles collections. »

Jean de Montozan s'enflamme facilement lorsqu'il évoque « le

bourdonnement extraordinaire qui règne autour des « poche ». Nous pouvons, poursuit-il, maintenant des rayons difficiles, tel celui de la littérature grâce à eux. La rotation des stocks est un problème essentiel dans une entreprise comme la nôtre et nous réussissons à vendre 250 000 livres de « poche » par an pour un stock permanent de 13 000 volumes. En contrepartie, ces rayons nécessitent une surveillance constante. Il faut presque une nurse pour les diétètes. »

Pour Jean de Montozan, le « poche » est l'avenir du livre : « Je verrais bien un renversement des habitudes. Les livres sortiraient d'abord en poche, puis en édition brochée en cas de succès. »

Directeur de la librairie de la FNAC Forum, Frédéric Szedel a constaté une augmentation des ventes en poche de 25 à 30 % en 1982, première année d'application de la loi Lang. « Je crois, dit-il, que les gens attendent maintenant la sortie des livres en « poche ». Ceux-ci représentent maintenant 12 à 13 % de notre chiffre d'affaires et 35 à 40 % des volumes vendus. »

Malgré les trois mille volumes commandés chaque semaine au « Livre de poche » et les quatre mille réassortis chez « Folio », l'optimisme n'est pas de rigueur à la FNAC. « Certains succès, constate Françoise Papiolammon, responsable jusqu'à il y a peu du rayon poche-littérature, cachent une certaine réalité. Si, effectivement, nous avons vendu en deux mois quatre mille exemplaires de 1984, d'Orwell (4), de nombreuses nouveautés sont des échecs. Le « poche » perd de sa crédibilité car trop de titres sont publiés par complaisance vis-à-vis d'auteurs bien placés ou unique-

Une victoire de mai 68

« MAI 68 a fait entrer le « poche » dans les lycées. Pour cette enseignante du secondaire, « cela a été la consécration naturelle du rejet des manuels, des questionnaires de bas de page, des travaux choisis ». Les « poche » ont fait une percée triomphale, portée par le vent de la révolte qui soufflait contre Lagarde, Michard, Cassez, Surer, et autres célèbres tandem.

Ils symbolisaient la liberté, contre le couple formaté léger. La possibilité de choisir, le refus de l'institution, le plaisir de lire, contre l'exercice de style qu'est l'explication de textes, simple ou complexe. Les enseignants, au fil des années, ont découvert d'autres ressources dans cette nouvelle façon de travailler. Que les élèves des milieux socio-culturels les moins favorisés, à qui l'on demandait un effort financier, trouvaient du charme à posséder leurs premiers vrais livres. Qu'il leur manquait parfois l'envie de se constituer un véritable bibliothèque. Même : qu'ils n'aimaient pas les préter.

Le « poche », comme tous les plats simples, de bese, se prête à de multiples accommodements. A toutes les pédagogies. Mais d'abord à l'approche globale d'un texte, par toute une classe, par groupes, ou seul. « Il y a là un apprentissage qui, contrairement à ce que l'on croit, ne va pas tout seul, dit cette enseignante. Les élèves, quand nous étudions Jules Verne, que ce soit *l'île mystérieuse* ou *le Voyage au centre de la Terre*, comprennent ce qu'est le mouvement d'une œuvre, à la fois la structure et l'objet. Du texte lui-même, à la couverture, la mise en page et ce qu'elle annonce. »

Dans beaucoup de classes de seconde, cette année, on s'est ainsi lancé dans 1984, d'Orwell, on lit Steinbeck, Hemingway, des nouvelles de Manpassant, Mérimée, Buzatti, Poe, des classiques, comme les *Contes de Voltaire*, ou les *Folio* (qui éditent moins qu'on ne croit), Zola, bien sûr, Stendhal, et d'autres : cela dépend des classes, cela dépend des profs, de leurs goûts, de leurs attitudes, de leurs craintes aussi.

« On hésite souvent, dit Nicole Schmeegans, qui anime, au CRDP de Grenoble, une revue nommée *Lire au collège*, et s'attaque aujourd'hui à sa suite logique : *Lire au lycée* (1), à présenter aux élèves des textes contemporains qui n'auraient pas fait leurs preuves, ou qui présenteraient des difficultés pour un travail collectif à trente élèves. Le « poche » permet de faire traverser la littérature, et cela d'une manière diversifiée. Les livres qui paraissent dans la collection « Point-Virgule », la *Danse du coucou*, d'Aidan Chambers ou les romans d'Howard Buten plaisent indéniablement aux adolescents. Ils se prêtent à des présentations en classe, à des débats ; éventuellement à des fiches ou à des travaux sur thème, mais pour les lectures suivies, les enseignants préfèrent le plus souvent des textes classiques, contemporains ou non. »

Il y a le bac à l'horizon. Terrible et sacro-saint bac, ébranlé tout de même, puisque cette année, pour la première fois, les directives du ministère mettent l'accent sur la présentation globale d'œuvres : le texte choisit de préférence une nouvelle bataille. Le « poche » a donc conquis de vastes territoires dans les lycées. Cela ne veut pas dire qu'il

meurt pour des raisons financières. Les éditeurs, là aussi, continuent à jouer avec les offices pour se constituer facilement une trésorerie. »

Rue Saint-Hippolyte, pas très loin de la FNAC, la librairie Parillès a remplacé dans bien des ocurs la défunte Joie de lire. Créée en 1972 et agrandie en 1981, elle attire une clientèle particulièrement sensible au « poche ». Jacques Briand, l'un des animateurs de la librairie, met immédiatement les pieds dans le plat : « Nous nous refusons à séparer les poches du reste des ouvrages que nous proposons. Les bouquins ne sont pas des boîtes de conserve, on ne les commande pas par marques. Les gens cherchent un auteur, non un label. »

Parmi les grands succès, on trouve, au-delà de l'inévitable 1984, *l'Herbe du diable* et *la petite fumée*, de Cassandria (5), *Café panique*, de Topor (6), *Seigneurs et nouvelles créatures*, de Jim Morrison (7). « Des auteurs qui, constate Jacques Briand, ne se vendent pas du tout chez nous en édition normale, marchent très bien en « poche ». C'est le cas de Pérec, de Modiano, de Calvino et de Moravia. »

- PIERRE DRACHLINE.
(1) « Livre de poche », « Marnobou » et « J'ai lu ».
(2) Quand les diables se taisent, de Maurice Van der Mersch, et Je parle d'un pays de vent (Le Nord-Pas-de-Calais et ses poètes), de la Société de littérature du Nord.
(3) « Folio ».
(4) « Folio ».
(5) « 10/18 ».
(6) « Points ».
(7) « 10/18 ».

Trop de titres

Que cela soit chez « Castor Poche », chez « Folio Junior », Nathan, L'École des loisirs ou en « Livre de poche-Jeunesse », on trouve des ouvrages qui font de très bons livres de classe. Raymond Renier, chez Gallimard, cite la *Belle Lisse Poire du prince de Motorou*, de Pei, qui réalise la promesse d'avoir pour lui les gamins, qu'il fait lire, et les orthophonistes qui le soutiennent. Il y a aussi *Nourou* de Stefan Wul, la science-fiction fait recette. Le *Petit Nicolas*, et *Vendredi* ou, peut-être moins connu, le *Pays du grand condor*, de Nadine Garrel.

Nicole Schmeegans, quand on lui demande un hit-parade, hésite, parce qu'il y a trop de titres à donner, le *Vicomte pourfendu* de Calvino, *Kernok le pirate*, d'Eugène Sue, *Le chien qui a vu Dieu*, de Buzatti, *Pétrel Sac de billes de Joffo*, *La Vie devant soi* d'Ajar, *Vie et mort d'un cochon* de Robert Newtro Peck. Des propositions en vrac, qui rejoignent les noms que cite Jean-Claude Dubost : « *Joffo* et *Peck*, bien sûr, dit-il, mais aussi *Mon bel orange de Mauro de Vasconcelos*, et les deux livres de Hans Peter Richter : *Mon ami Frédéric* et *J'avais deux camarades*. »

Pour les enseignants du premier cycle, utiliser les livres de poche, c'est puiser dans un vaste vivier, et découvrir leur ignorance. Car comment choisir, comment lire cette



* CAGNAT.

ment choisit, comment lire cette depuis sept ou huit ans ? Conscients du problème, plusieurs éditeurs et en particulier le « Livre de poche-Jeunesse » ont édité un *Dossier de l'enseignement* : son catalogue présenté, analysé, traité par thèmes ; un vrai livre du maître. Une initiative astucieuse, critiquée néanmoins par ceux qui redoutent non sans raison qu'on « scolarise » à son tour le « poche ».

Le besoin d'information n'en est pas moins réel. Pour y répondre, de nombreuses revues, issues de maisons d'édition comme Nathan (*la Nouvelle Revue pédagogique*), L'École des loisirs (*l'École des lettres*), ou bien animées par des CRDP, de enseignants, des bibliothécaires et des spécialistes du livre de jeunesse, ont vu le jour. Les livres

dont elles rendent compte, on qu'elles sélectionnent, augmentent considérablement leurs espérances de vie. Mais si, dans le primaire et au collège, on va plus qu'hier vers l'écrit, si instituteurs et professeurs cherchent de plus en plus nombreux une information dispersée et insuffisante, le fossé est profond entre une production et ses utilisateurs potentiels.

Au collège comme au lycée, selon des modalités différentes, l'irruption des « poche » souligne que tout ici est affaire d'innovation et de formation : c'est le fonds qui manque le moins.

GENEVIÈVE BRISAC.
(1) *Lire au collège* et *Lire au lycée*, CRDP de Grenoble (bibliothèques de Grenoble, 11, avenue du Général-Champon 38031 Grenoble Cedex).

Advertisement for 'LA MEMOIRE D'ABRAHAM' by MAREK HALTER, published by ROBERT LAFFONT. The ad features a black and white photo of the author and a list of titles available in the collection.

DU COTÉ DES DIRECTEURS LITTÉRAIRES

Gallimard mange son fonds

AVEC « Idées », « Carré noir », « Folio », « Folio Junior », « Imaginaires », « Tel », « Archives et Poésie », Gallimard mange tranquillement son fonds et reprend aussi des titres venus d'ailleurs. De Marcel Achard à Fritz Zorn, d'Alain à Alexandre Zinoviev, ou d'Apollinaire à Yourcenar, les grands noms de la littérature mondiale sont présents dans ses collections de poche. C'est Antoine Gallimard qui supervise ce secteur.

« TOUT commença vraiment en 1962, par la création de « Idées », que dirige encore François Éval. Hachette, à l'époque, ne voulait pas prendre nos essais en poche. Mon père décida donc de lancer « Idées », avec le Mythe de Sisyphus, de Camus et Réflexions sur la question juive, de Sartre. Nous sortions vingt titres par an, dont un tiers d'inédits. Dès 1955, la « Série noire » transformée avait des tirages de quarante mille exemplaires. C'était du poche...

« La série « Poésie/Gallimard » existe depuis 1966. Elle est sous la responsabilité d'André Fermigier, et sort vingt ouvrages chaque année. Pour les étrangers, nous reprenons les traductions existantes, avec des préfaces originales. La plupart des grands poètes français y figurent, Ponge, Tardieu, Char, Aragon, Breton, etc., sans Henri Michaux qui refuse de donner ses titres au poche.

« Comme « Folio », « Carré noir » date de la rupture avec Hachette (1972). Nous étions limités par notre accord avec eux. Céline, par exemple, se plaignait amèrement de voir figurer en poche seulement deux de ses romans. Mort à crédit et le Voyage au bout de la nuit.

« Pour « Folio », j'ai deux ou trois lecteurs. Chaque titre, avant d'être pris, est relu et discuté. Pierre Herbart, dont j'ai retenu en « Folio » la Ligne de force, a déjà deux titres dans « L'imaginaire », Alcyon et le Rôdeur. Je me demande où reprendre son En URSS, 1936. Pour Jean Forton, nous avons préféré rééditer le Fuite et la Cendre aux yeux en « Blanche ». Nous puisons d'abord dans notre fonds ou dans ceux de Mercure et de Denoël. Au printemps, je vais lancer une série de romans de H.G. Wells, ceux de sa

veine féministe et politique, très méconnue. « Nous avons quatre-vingt titres par an en « Folio ». Certains suivent le succès d'un nouveau livre d'un auteur Gallimard. C'est le cas de Macaire le Copie, de Weyergans. Je cherche aussi, d'après mes goûts littéraires, des livres parus dans d'autres maisons. Eva, de Charbonne, vient du fonds Albin Michel, et Sinouhé l'Égyptien, de Mika Waltari, de chez Orban. « Folio » est une collection ouverte au roman, au théâtre, à l'humour. Vous y trouvez aussi des best-sellers, comme le Châta de Sophie, de Styron, qu'un livre oublié, l'Abodrome, de Rex Warner, une très belle allégorie poétique.

« Le public a admis que « Folio » n'est plus seulement la collection des grands, Malraux, Camus, Hemingway. Nous avons, grâce à l'année Orwell, vendu cent quarante mille exemplaires de 1984 ! « Folio » regroupe Welinski et Jean Sullivan, Tanizaki et Navel, Michel de Grèce et Léon-Paul Fargue.

« Avec « L'imaginaire », lancé en 1977, nous voulions mettre en lumière l'esprit de Gallimard, un mélange d'aventure et de rigueur. Cette série a un côté « panthéon » qui rend nos choix difficiles. Les Nouvelles orientales de Marguerite Yourcenar ont dépassé les cent mille exemplaires, mais nos tirages de départ sont de huit mille. Calet, Thomas, Guérin, Bousquet, des Forêts ou Duranty, tous ces écrivains, grâce à « L'imaginaire » et au travail des critiques, sont en train de revenir. Le poche a aussi ce rôle : redistribuer les cartes de la nouveauté, faire lire ou relire Blanchot et William Goyen à ceux qui aiment la littérature.

RAPHAËL SORIN.

Le sérieux de Flammarion

AVEC « Champs » et « GF », Flammarion joue la carte du sérieux. « GF » existe depuis vingt ans, « Champs », depuis sept. Louis Audibert, responsable du département des sciences humaines, s'occupe aussi de ces deux collections.

« EN 1978, Flammarion a absorbé la collection gérée avec Garnier. Pendant longtemps, « GF » ne publia que les grands classiques. Elle intègre aujourd'hui des auteurs modernes, comme Froust, Kafka et Maupassant. Notre traduction du Procès et l'édition de la Prisonnière, établie par Jean Milly, ont été des événements. Le critique, en a parlé comme s'il s'agissait de nouveautés. « Nous sommes très exigeants sur la qualité littéraire de chacun de nos volumes. Nino Frank, par exemple, a choisi et préfacé un choix de théâtre de Goldoni. Il a aussi travaillé sur la version du Roland furieux, due à Italo Calvino. Le Tout Allée, de Lewis Carroll, s'est vendu de Paris, avec une préface de J.-J. Mayoux. Nous établissons souvent un « dossier », en amorce de nos livres, pour les élèves et les étudiants. J.-C. Bonnet s'est chargé de celui du Neveu de Rameau, Antonia Fonvi de celui du Horla de Maupassant.

« Nous allons continuer à faire des « coups » : une nouvelle traduction du Châta de la rentrée, et un Faust de Goethe... traduit en vers. Notre ambition est d'ouvrir « GF »

à la littérature contemporaine, après Morand, Amado, Colette, Mauriac, et de faire découvrir des « curiosités ». C'est pourquoi nous avons pris un texte célèbre, peu lu, De la servitude volontaire, de La Botz, les Lettres édifiantes de Chine des jésuites et un bouquet des romans d'amour par lettres, autour des Lettres portugaises.

« Avec 420 titres, « GF », où l'on trouve Villon, Homère, Hobbes, Croc, Locke, Platon, Bussy-Rabutin, Chateaubriand ou Kadaré, s'adresse à un large public. Nous comptons, avant tout, sur sa curiosité. Je vais prendre le risque de publier un auteur italien, inédit en français, Basile (1575-1632), dont le Penameros est divertissant... Avec Claude Pichois, notre conseiller adépte de la subjectivité critique. Nous voulons éviter les appareils de notes trop lourds, l'érudition encombrante. « GF », qui propose Béziers de Balzac, avec une préface de Gracq, ou les grands romans de Dostoevski, traduits par Pierre Pascal, me permet de faire partager mes joies et mes découvertes.

R. S.

Le Seuil marque des « points »

« POINTS », « Microcosme », « Livre de vie », « Zodiaque », Le Seuil a, depuis longtemps, une conception originale du « poche ». « Écrivains de toujours », par exemple, est une série qui a marqué. Michel Chodkiewicz, qui dirige Le Seuil, nous a présenté les grandes orientations de la maison.

« AU Seuil, le poche n'est pas traité à part. Il est intégré à notre activité d'éditeur. Nos quatre comités de lecture proposent des rééditions, ou des inédits, au comité éditorial. A lui de faire la synthèse de ces projets et de les distribuer, selon l'économie financière et littéraire de chaque série.

« Nous avons, en effet, une longue expérience du « poche ». Paul Flamand, grâce à ses succès de Dor Camille, put couvrir à Bégulieu « Écrivains de toujours ». Cette collection, qui n'est plus rentable en dessous de 27 000 exemplaires, est, pour l'instant, en sommeil. Dès les années 60, nous avions étudié la question du « poche ». J'ai d'ailleurs mené une enquête à l'époque. Que faire ? Nous étions forts dans le domaine des essais. Flamand, avant même de créer Le Seuil, avait signé des contrats avec des historiens, des philosophes... Il présentait l'espionnage des sciences humaines. Dans « Points », vous retrouvez Chomsky, Barthes, Morin, Monod, Lacan et Todorov.

« En février 1980, nous avons lancé « Points Roman ». Très vite, les choix les plus judicieux ont été les bons : Gadda, Musil, des auteurs difficiles, ont acquis un nouveau public. L'Homme sans qualités, déjà exploité par « Folio », est sorti en « Points Roman » (mars 1982) et dépasse les 30 000 exemplaires. J'espère que Paradiso, le gros roman de José Lezama Lima, « le Proust des Caraïbes », va rejoindre nos classiques.

« Parmi nos créations récentes, il y a, bien sûr, « Points Virgile », qui marche fort. A ma grande surprise, je ne suis pas cinéphile. « Étude de Veillon, le Cinéma américain », démarré en flèche. Nous avions dû renoncer à « Points Film », faute de succès. Avec « Points Biographie », où sont sortis le George Sand de Joseph Barry et le George Orwell de Bernard Crick, publié par Balland, nous vivons un marché, celui des grandes biographies, que le « poche » n'a pas encore vraiment exploité. Un Chandler y est prévu. Cette série relie la littérature à l'histoire qui, grâce à des entreprises comme la « Nouvelle Histoire de la France contemporaine », ou les livres sortis inédits - reste l'un de nos atouts majeurs.

« Le danger du « poche », c'est de négliger la création. Aux États-Unis, ils en sont là. Nous veillons donc à ne pas trop dépendre de lui. C'est, bien sûr, une « vitrine » pour nous. Les libraires apprennent à mieux connaître notre fonds. Ils mesurent aussi la rigueur et la diversité de nos choix. On trouve tout en « Points » maintenant, d'un polar de Charles Fox à la Quête du Graal. Nous n'écartons rien, avec l'espoir, toujours, de faire redécouvrir Reyrey ou lire Svevo.

« Nous avons commencé par reprendre notre fonds romanesque, français et étranger : Estang, Cayrol, Huguenot, Grass, Böll, Cal-

R. S.

L'avenir de « Présence du futur »

D'ANTICIPATION du « Fleuve noir » aux classiques repris dans « J'ai lu », la science-fiction et « poche » ne se pose pas si mal. Des collections n'existent plus, comme « Tires/S.F. » de Lattès, mais l'une des plus anciennes, « Présence du futur », de Denoël, vient de fêter son trentième anniversaire. Elisabeth Gilles, qui a pris la suite de Robert Kanters, a même des projets d'avenir.

« J'AI repris la collection en 1975. J'y travaillais aux traductions. C'était une période faste pour la science-fiction ; on créait des collections à tour de bras. « Présence du futur », pourtant, perdait du terrain. Les grands auteurs des années 70 n'y figuraient pas. J'ai commencé par récupérer Ballard et Dick. Kanters ne publiait pas de Français. J'ai fait venir Curval, Andreuon, Douay, et ensuite, Brussolo, Pelot ou Mondoloni. Aujourd'hui, il y a une crise de la création, et pas seulement en France. J'ai du mal à trouver de nouveaux auteurs.

« L'année 1984 sera placée sous le signe d'un retour à la science-fiction. C'est le seul mouvement qui anime un peu la S.F. Nous venons de créer une revue, en format de poche, qui aire à huit mille. Elle aura trois numéros par an. Je souhaite qu'elle devienne, comme Fiction autrefois, une tribune, un petit laboratoire. Le premier numéro est consacré à Ballard.

« Je lance aussi, avec Robert Lout, qui dirigeait la collection de Calmann-Lévy, la série « Étoiles doubles » où il y aura deux nouvelles - des romans courts - par volume. Nous en préparons six d'un coup. L'un d'eux réunit des histoires de Sinak et de Silverberg. Certaines seront inédites, d'autres ont déjà paru dans des revues.

« Je lance aussi, avec Robert Lout, qui dirigeait la collection de Calmann-Lévy, la série « Étoiles doubles » où il y aura deux nouvelles - des romans courts - par volume. Nous en préparons six d'un coup. L'un d'eux réunit des histoires de Sinak et de Silverberg. Certaines seront inédites, d'autres ont déjà paru dans des revues.

R. S.

Des femmes entreprenantes

DEUX ans après leur fondation en 1974 par Antoinette Fouque, animatrice du groupe Politique et Psychanalyse, les éditions Des Femmes ont créé leur première collection de poche, « Pour chacune ». Bien qu'elles soient une petite maison, elles ont souhaité avoir leur propre collection de poche, dans laquelle elles ont très vite publié des inédits après avoir, comme dans la tradition, repris leurs succès, notamment Du côté des petites filles, d'Éliane Giamini Bédetti, ou Journal et lettres de prison, d'Eva Forst.

« A la couverture austère des premiers ouvrages a succédé une couverture plus attrayante, en couleurs, illustrée. Les tirages de départ vont de cinq mille à dix mille exemplaires et les prix de 13 F pour le volume simple à 28 F pour le volume quadruple.

« Une seconde collection, « Femmes en lutte dans tous les pays », est apparue en 1980. Elle est consacrée à des documents, essais, récits, témoignages - dont certains sont recueillis clandestinement - « destinés à faire connaître les luttes et la vie des femmes dans le monde entier » selon ses concepteurs. La plupart de ses titres sont des inédits. Le tirage initial est de six mille à quinze mille exemplaires et les prix vont de 18,50 F (volume simple) à 24,50 F (volume triple). Sont notamment publiés dans cette collection : la Face cachée d'Eve, de l'Égyptienne Naoual El Saedoui (des femmes dans le monde arabe) ; Histoire de Marié, de Marié Pereira Soares (des femmes brésiliennes), et Chienas, un ouvrage collectif sur les femmes chiliennes.

« Les éditions Des Femmes ont donc désormais une quarantaine de titres en poche à leur catalogue. En outre elles publient des livres qui méritent d'être distingués, tant par la qualité des textes que par celle de la présentation, bien que leur prix soit supérieur au tarif moyen du livre de poche.

« Présentés dans un coffret en carton, pelliculé, qui reproduit la couverture du livre (illustrée) et contient un carnet de notes, toujours avec la même illustration, ces livres sont essentiellement des rééditions de textes devenus introuvables, explique Florence Prudhomme, mais les inédits ne sont pas pour autant exclus. Comme pour les deux autres séries, la définition est très sou-

ple. On se réserve la possibilité de publier tous les genres, de toutes les époques. Ces coffrets coûtent plus de 40 F, mais moins de 100 F - de 85 F à 85 F pour deux volumes.

« Le catalogue est riche d'une quinzaine de titres et s'accroît au rythme de quatre par an. Viennent de paraître le Journal, d'Alice James, traduit de l'anglais par Marie Tadié, et Souvenirs, d'Élisabeth Vigée Lebrun, dans une édition présentée et établie par Claudine Hermann. Dans les semaines à venir vont être publiés Mithridate, un roman de Mary Shelley, traduit de l'anglais par Marie-Françoise Desnoes, et Actes d'un procès pour viol au dix-septième siècle, celui du peintre Artemisia Gentileschi, avec un texte de Roland Barthes en 1978, sur Artemisia, et une préface de Dora Vallier.

« La plupart des livres de cette série ont donné lieu à des enregistrements d'extraits sur cassettes. « Cette expérience de cassettes que nous menons depuis 1981 est pour nous tout à fait liée à la philosophie du poche, précise Florence Prudhomme. C'est un autre moyen de favoriser la diffusion des grands textes classiques ou contemporains. Les cassettes, qui proposent toujours des extraits de l'œuvre - le montage étant revu par l'auteur, pour les contemporains - sont un pas vers la lecture du texte intégral. Nous l'avons constaté. C'est en outre un matériel pédagogique intéressant. » Les cassettes sont toutes au prix de 70 F, les textes sont lus par des comédiennes (Michèle Morgan, Françoise Fabian, Catherine Deneuve, Edwige Fenech, notamment) ou par les auteurs.

« Pour l'heure la vente des cassettes est tout à fait indépendante de celle des livres, mais les éditions Des Femmes n'excluent pas la possibilité de fabriquer des coffrets regroupant une cassette et un livre de poche.

« La diffusion des poches édités par Des Femmes, sur laquelle elles restent discrètes, est évidemment sans commune mesure avec celle des grandes maisons d'édition. Mais leur initiative assura la présence en poche d'ouvrages de petit tirage, de textes marginaux et de classiques oubliés que personne ne voulait prendre le risque de republier.

JOSYANE SAVIGNEAU.

AUTOUR DE LA LITTÉRATURE

Parce qu'ils ont la passion des livres qu'ils publient et parce qu'ils entendent les défendre, treize éditeurs se sont regroupés au sein de l'Association Autour de la littérature. Ils souhaitent ainsi participer à toutes les initiatives susceptibles d'enrichir le champ d'une littérature vivante.

- A L'IMPRIMERIE QUOTIDIENNE
LES CAHIERS DU DOUBLE
LE CASTOR ASTRAL
GRANIT
L'IRE DES VENTS
LETTRES VIVES
OBSIDIANE
SOLIN
LE TEMPS QU'IL FAIT
THOT
LE TOUT SUR LE TOUT
UBACS
VERDIER

4, rue Beautreillis 75004 Paris

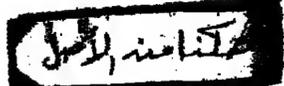
LES LIBRAIRIES RELAIS-QUÉBEC

Quand cette littérature qu'on appelle québécoise sera connue, elle étonnera le monde.

Gaston MIRON

- Nicole BROSSARD,
Lucien FRANCOEUR,
Suzanne JACOB,
Gaston MIRON,
Jean PROVENCHER,
Jean ROYER,
Yolande VILLEMAIRE,
Gilles VIGNEAULT,

sont au Salon du Livre Stand G16-17



J'ai lu

DU COTÉ DES DIRECTEURS

La « collectionniste » de Christian Bourgois

DES maquettes superbes, reprenant un tableau de Mimmo Rotella ou une photo de Cecil Beaton. Le goût des « collections » qui lui fait sortir d'un coup trois Scerbanenco et trois Vicki Baum. Un « look » moderne... Les séries « 10/18 », que dirige Christian Bourgois - qui publie aussi des inédits de Guégan, Jünger ou Gombrowicz - ont une cote d'amour grandissante. Bourgois n'a pas trouvé sa « formule » du premier coup.

« J'Étais un éditeur de poche. Entre 1970 et 1975, j'ai publié plus de 400 inédits en « 10/18 ». Des textes théoriques, les colloques de Caray, même des revues... qui me restaient sur les bras. Je tennais grâce à Boris Vian et à Emmanuelle. Vers 1978, j'ai senti que la « terreur » dans les lettres touchait à sa fin. On allait assister au retour, en force, de la fiction. Le petit stalinisme intellectuel, qui m'avait stérilisé, n'est plus qu'un mauvais souvenir. Avec Hubert Juin et Francis Lacassin, puis Paul Zumthor, Jean-Claude Zylberstein et Dominique Bourgois, nous avons ouvert les fenêtres.

Une satisfaction bourgeoise

« Je suis aussi un collectionneur. J'aime les séries. J'éprouve une satisfaction bourgeoise à publier le cinquante et unième titre de Jack London. Je vais continuer à sortir tout Waugh, Stevenson, Forster, même si on ne me suit pas toujours. » Ce travail de reprise en poche de livres étrangers n'est pas une mince affaire. Beaucoup de traductions doivent être remaniées ou complétées. Il a fallu réviser les Dickens, les London. Je m'occupe de tout, avec un petit stylo d'ami et de collaborateurs. C'est moi qui, par goût, ai eu l'idée de republier Gourmont et Schwob. Lacassin est entièrement à l'origine de la série que nous allons lancer. « Les grands reporters ». Il a réuni quatre reportages rares de Mac Orlan, les articles de Kessel sur

le trafic des esclaves en mer Rouge, ceux d'Albert Londres sur l'attaque de Shanghai par les Japonais en 1932.

« À partir de 1980, j'ai décidé de multiplier les choix, en prenant des titres dans tous les fonds. « La bibliothèque médiévale », « Fins de siècles », « Domaine étranger », « Grands détectives », etc., ces séries ont imposé des auteurs. Dans « Grands détectives », devant leur succès, nous allons publier des romans de Robert Van Gulik et de Harry Kemelman, inédits en France. Je médite avec soin les couvertures, pour piquer la curiosité des lecteurs. Je vais sortir le Journal de Jules Kossart, en quatre tomes: on me conseillait de prendre des Degas; j'ai préféré choisir des tableaux de Caillebotte. C'est un peintre méconnu, un grand artiste, qui « colle » à l'esprit acide de Renard.

« Je m'annuie beaucoup avec « 10/18 » et je vois que les libraires et les critiques, qui ne suivaient pas quand je multipliais de la théorie, s'amusent aussi. Je traite les rééditions comme des nouveautés. Après Rosamond Lehmann, qui a eu la « une » littéraire des quotidiens, je veux relancer Sinclair Lewis. Je suis en train de racheter tous ses livres, non sans mal. Après Chester Himes et James Cain, deux Américains, je m'occupe des ancêtres du polar français, Léo Malet et Claude Aveline. Ma bibliothèque imaginaire est loin d'être achevée. Il y a tant de domaines à explorer! »

R. S.



* CAGNAT.

La veine populaire de « J'ai lu »

CRÉÉE en 1958 par Frédéric Ditis, « J'ai lu » est désormais un département de Flammarion. La collection a vécu longtemps sur le succès de Guy des Cars et de « J'ai lu leurs aventures », des récits de la seconde guerre mondiale. Depuis le départ de Ditis, Jacques Sadaoui, son ancien directeur littéraire, est responsable de « J'ai lu ».

« NOUS nous consacrons surtout aux romans. On trouve, en « J'ai lu », les best-sellers de Guy des Cars, Henri Troyat et Bernard Clavel. Nous avons aussi quelques produits haut de gamme, comme l'Année dernière à Marienbad de Robbe-Grillet, 50 000 exemplaires vendus, et Adieu à Berlin d'Islerwood. Nous travaillons d'abord avec le fonds Flammarion et, de plus en plus, avec La Font, Albin Michel, Belfond ou Balland.

« Les romans sentimentaux » de Barbara Cartland, dont nous vendons plus de deux millions d'exemplaires par an, ont marqué « J'ai lu ». Nous avons aussi Theresa Charles, Dolly, Anne et Serge Galon, qui ont renouvelé le mélo. Comme la littérature populaire est

ma passion, j'ai développé deux séries, la science-fiction et le policier. Dans la « Série bleue », sous des couvertures plus mystérieuses que violentes, j'ai déjà repris des Bouleau-Narcejac, des Demouzon, trois Ross MacDonald, et des romans un peu en marge, comme La Solution à sept pour cent, de Nicolas Meyer. Il y aura bientôt un inédit de Ross MacDonald et les trois derniers Ellery Queen.

« J'ai relancé, avec onze titres, les Voyages excentriques de Paul d'Ivoi, l'écrivain français le plus lu au début du siècle. Je n'ai pas de comité de lecture. Ma direction est tout à fait autocratique. Une fois l'an, Charles-Henri Flammarion regarde nos résultats. Dans l'ensemble, je me trompe peu souvent. Pour

maintenir « J'ai Lu », je dois avoir des idées. J'ai donc créé deux séries qui n'existent pas ailleurs en « poche ». » L'une ne sort que des « novélisations », cinéma ou télévision. Elle a eu des succès énormes, comme E.T. l'extra-terrestre, de William Kotzwinkle et Joy. J'ai demandé à Philippe Manoeuvre d'adapter le scénario de Mad Max 2 et j'ai acheté les droits de Shining et de Cujo de Stephen King. L'autre série, « érotique », ne doit publier que des textes de qualité, en évitant la pornographie. Elle a déjà offert au public des

classiques comme les Mémoires d'une chanteuse allemande et les Exploits d'un jeune Don Juan, d'Apollinaire. » Avec « J'ai lu », je dispose d'un instrument très performant. J'y réhabilite des genres méconnus, des auteurs méprisés. Prenez notre sortie du 21 mars 1984. On a le choix entre Cujo, un Paul d'Ivoi, le Secret de Sigrid de Marie-Anne Desmaret, Maldonne de Baileu-Narcejac, les Joueurs du A de Van Vogt... »

R. S.

TOUT SUR LA POLOGNE

Littérature, histoire, sociologie, économie, philosophie, nouveautés, livres anciens, dictionnaires, manuels, en français et en polonais

LIBRAIRIE POLONAISE

123, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

TÉL. : 326-04-42

Lévi-Strauss en Presses Pocket

AVEC les fonds des Presses de la Cité, de Plon ou de Julliard, Presses Pocket, dirigé par Dominique Goussé, peut republier des ouvrages de Sagün, Jacques Hillaire, Jean-Charles, Françoise Chandernagor ou Benoist-Méchin. Une centaine de titres par an laissant à cette série la possibilité de publier des livres parus ailleurs, comme le Parrain, de Puzo, ou les Choses, de Pérec.

De la SF, des histoires policières (20 volumes d'Alfred Hitchcock présente), des méthodes de langues vivantes et la

collection « Terre humaine »... Presses Pocket, qui sortent 25 % d'inédits, ne se limitent pas à la littérature générale.

On y poursuit aussi des entreprises de longue haleine: plusieurs recueils de nouvelles de D.H. Lawrence vont paraître sur dix-huit mois et les Simenon « classiques », tel le Chien jaune, y sont réunis. Parmi les sorties d'avril et de mai, il faut signaler Tristes tropiques, de Lévi-Strauss, et la Mandragore, un roman historique de Somerset Maugham.

R.S.

Du sang neuf au Fleuve noir

La plu des coups durs sur le « polar ». Des collections, créées en pleine euphorie, n'ont pas tenu le choc: « Sangline », « Foyard noir », Chez Gallimard, la « Série noire » fait le gros dos et « Carré noir » tourne grâce aux inédits de Chase Marabout, qui reprit des Latimer et des Malei, a renoncé. Bourgois, pourtant, lance les « Grands Détectives », « J'ai lu » reste classique avec sa « Série bleue ». Plon débite les produits de Gérard de Villiers. Le Masque tente de rejoindre. La surprise vient du Fleuve noir où, grâce à un directeur qui a du punch, Patrick Stry, ça bouge. Il nous a révélé ses plans.

« Le Fleuve a été créé en 1949 par Armand de Caro, un diffuseur. Il voulait, devant la marée des Américains lancés par Duhamel, publier des auteurs français. Les petits éditeurs, comme Martel, qui en sortaient, étaient trop minables. Ce fut tout de suite l'explosion. Bruce, San Antonio et Audard furent les piliers du Fleuve. Et Caro mit trois collections sur les rails: « Anticipation », « Spécial-Police » et « Espionnage ». Elles existent encore.

« Le Fleuve entra aux Presses de la Cité en 1962. Le déclin commença bientôt. Tout allait trop bien. La diffusion commandait à la production. On publiait un peu n'importe quoi, pour obéir à la demande. Je suis entré au Fleuve en 1970 et, en 1975, j'en suis devenu le directeur. J'avais un projet: sortir le Fleuve de son ghetto doré. Nous tenions de bons écrivains, Michel Consia, Arnaud, mais ceux de la nouvelle génération, ADG, Lebrun ou Jaspriat, étaient ailleurs. Demouzon présenta son premier manuscrit au Fleuve. Il fut refusé! Il fallait donc connaître le « milieu » du policier, préparer les années 80. Le Fleuve était en marge de cet univers un peu secret, la secte des amateurs et des critiques. Pour eux, nous produisions de la sous-littérature.

« Aujourd'hui, nous avons toujours un carré d'auteurs solides, qui font leur œuvre tranquille-

ment: Arnaud, Mazarin, Errer, Pelman. La machine tourne rond et encourage des expériences. Le Fleuve aligne trois cent-trente titres par an, dont soixante-dix-sept policiers. Nous vendons quinze millions d'exemplaires... » J'ai voulu que « Spécial-Police » évolue, grâce à de jeunes romanciers: Houssin, Kaa (qui débute avec Silhouettes de mort sous la lune blanche), et Le Truckeur. Nous avons accueilli « Engrenage », de Varoux et Camara, qui suit Jaouen, Siniac, Pelot, Tanugi. « Engrenage international », dirigé par Guérif, a réuni des Américains, Bloch et Thompson, et un Écossais prodigieux, William McIlvanney.

Jamais deux fois

« Les auteurs peuvent passer d'« Engrenage » à « Spécial-Police », aller de la science-fiction au « polar », comme Jeury, avec les Louves debout. Nous changeons, en douceur, l'image du Fleuve, sans la casser. Tardi fera des couvertures pour les Burma de Léo Malet. Pour la série de Haussain, le Daberman, j'ai demandé des dessins à Liberator. San Antonio, un cas à part, tire chaque fois à plus de huit cent mille exemplaires, ce qui permet de voir venir. Vous pouvez le dire à ceux qui nous découvrent au ce moment: ils ne se baigneront jamais deux fois dans le même Fleuve... »

R. S.

Advertisement for Club de l'Honnête Homme featuring Celine, Camus, and other authors. Includes a grid of author portraits and a subscription form.

Aux Éditions du CLUB DE L'HONNÊTE HOMME

Les Œuvres de CELINE en 9 volumes

Une édition commentée par Frédéric Vitoux. Une étude critique originale: les notices de Frédéric Vitoux. Une interprétation rare de l'univers célien: les illustrations de Raymond Morent.

Les Œuvres complètes de CAMUS en 9 volumes

Une édition commentée par Roger Grenier. Pour cette édition, Roger Grenier a établi les notices qui précèdent chaque texte. L'ensemble constitue une analyse approfondie qui replace l'œuvre de Camus dans le mouvement de la littérature et des idées de son temps.



Éditions du Club de l'Honnête Homme, Luce Fieschi, éditeur, 32, rue Rousselet, 75007 Paris. Tél. 783.61.85+

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part une documentation sur :

- Les Œuvres complètes de Camus, Balzac, Flaubert, Pagnol, Les Œuvres complètes de Colette, Pergaud, Labiche, Les Œuvres de Céline, L'œuvre romanesque de Sartre/Beauvoir, Le théâtre complet de Sacha Guirry, Les romans historiques d'Alexandre Dumas (XVIe et XVIIe siècles).

Form fields for Name, Prénom, Profession, Adresse, and Code postal.

M 22/3

Le livre «instrument de la liberté»

« Le livre, instrument de la liberté » : c'est l'un des trois thèmes du Salon du livre (avec le sport et l'histoire)...

pour le créer. Il se contentait donc d'engranger des informations, des documents et de travailler à la rédaction de sa thèse de doctorat d'Etat...

la disposition de Paris-II pour l'institut des droits de l'homme - relations extérieures, transports, P.T.T. Tout cela nous a permis de payer un bail et d'ouvrir la librairie...

de tactes, Christianisme et droits de l'homme, préfacé par Mgr Pizzani, Islam et droits de l'homme, préfacé par Si Hamza Boubakour...

Le programme du Salon

Le Salon du livre est ouvert tous les jours au Grand-Palais, du 23 au 28 mars, de 10 heures à 20 heures...

Sur le thème « Construire des bibliothèques, quels enjeux, quelles conceptions, quelles perspectives », un débat réunira des architectes et des bibliothécaires...

Questionnaire

- 1 - En quelle année les premiers esclaves africains ont-ils été débarqués en Amérique ?
2 - En quelle année l'Habeas Corpus a-t-il été adopté en Angleterre ?
3 - Combien de signatures différentes figurent-elles au bas de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis...

- 12 - Combien de « principes » la Déclaration des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1959 comporte-t-elle ?
13 - Combien d'articles les pactes de 1966 des Nations unies relatifs aux droits de l'homme comportent-ils ?
14 - A qui le prix Nobel de la paix fut-il décerné en 1968 ?

Cette année, trois librairies thématiques, regroupant un important ensemble d'ouvrages spécialisés, sont regroupées dans les galeries supérieures du Grand-Palais...

Une bibliothèque pour enfants, installée sur les balcons supérieurs, mettra plus de deux mille volumes à la disposition des enfants de trois à quinze ans.

« L'édition électronique : expériences étrangères », est le thème des Rencontres Internationales du Salon qui se tiennent à la Maison de la chimie...

« Le cercle de la librairie offre un service d'information bibliographique sur son stand. Le catalogue du Salon est vendu 25 F.

A LA DECOUVERTE

Efim Etkind Poésie russe Anthologie de XVIIIe au XXe siècle
F. Best, M. David, J.-M. Favret, A.-M. Franchi, J. Guyard, J.-L. Piednoir, F. Seruscia

Simon Les passions impatientes
George F. Kennan Le mirage nucléaire
Gilles Kepel Le prophète et Pharaon



Gilles Kepel Le prophète et Pharaon
Bernard Lewis Comment l'Islam a découvert l'Europe ?

Vous en saurez davantage en recevant gratuitement notre catalogue « A la Découverte ». Nom : Adresse :

Editions La Découverte 1, place Paul Painlevé, Paris V - Tél. : 633 41 16

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Jacques-Francis Rolland à l'heure de la mémoire

Dans Drôle de jeu, Rodrigue, c'était Jacques-Francis Rolland, et Marat, c'était Roger Vailland lui-même. Ils ont écrit ensemble l'aventure de la Résistance...

Quatre Juries 1963 et le Grand Ca-pitaine (Grasset, prix des Maisons de la prose 1976). A l'heure de la mémoire - il a soixante-deux ans - J.-F. R. ne s'est pas résolu à écrire ses souvenirs...

ROGER Vailland le dépeint comme un jeune résistant communiste, courageux, orgueilleux, religieux. Dans les années d'après-guerre, il signait J.F. Rolland ses reportages dans la presse du Parti...

Enfin du Parti communiste en 1956 après avoir donné une interview à L'Express sur le thème « Il faut choisir entre le socialisme et la terreur »...

se souvient de leur aventure commune, commencée en 1942 : la Résistance, le Parti, la victoire, le Parti toujours, la foi, Staline, mais bientôt 1956, Budapest et le rapport Khroutchev...

Il a encore le visage accueillant de ses photos de jeunesse, et son œil bleu garde le même sourire. J.-F. R. ne semble pas comprendre qu'on puisse s'attrister qu'il ait défilé sur les Champs-Élysées le 30 mai 1968...

Contraintement à ce qu'il croit peut-être, il n'en a pas fini avec son mystique et je me suis donné un père rigoureux, inflexible. Devenu gaulliste, « en voyant de Gaulle faire la paix en Algérie »...

Un jeu de devinettes

P.-M. Dudy, lui, écrit ses Mémoires. Ce dimanche inoubliable près des casernes est le sien. Un récit strictement historique, dit-il...



* Dessin de BÉRENICE CLEEVE.

billet

Les soliloques d'un juste

La question inspire habituellement des discours neutres, des mots qui contournent les angles et les bons sentiments. Personne n'est resté muet sur lui ! Sauf dans les heures, après le troisième tour...

ces Ahmed, ces Saïd, ces Mimoun, ces Taoufik, ces Abdelkader ou ces Kamel ? Pour des odeurs de cuisines, une musique trop forte ou un vélo-moteur démodé ?

Cette vue-là mérite d'être autrement commentée. Il serait peut-être intéressant de lire les soliloques d'un juste. L'auteur, en effet, lève une mosaïque d'arguments...

Mais les chapitres les plus tendus, les plus nouveaux aussi, sont ceux où Tahar Ben Jelloun parle de ces « enfants de toutes les bandes » qui s'inventent une identité nouvelle...

Tahar Ben Jelloun ne cite pas à la culpabilité collective, il raconte. Sobriété. Il montre comment tout acte raciste est symbolique. Comment tous ces « petits meurtres sans importance » s'ajoutent et se répètent...

Jacques MEUNIER. * HOSPITALITÉ FRANÇAISE, de Tahar Ben Jelloun. Le Seuil, 160 p., 29 F.

La supercherie, les morts, la tragédie

Sans doute J.-F. R. a-t-il voulu que l'on sorte égaré de ce livre, avec l'impression de n'avoir pas vraiment compris...

Je n'ai voulu ni régler mes comptes, ni me blanchir, explique J.-F. R. Je erois avoir manqué comment on pouvait être communiste avec enthousiasme...

L'ombre de David Goodis

Philippe Garnier a mené l'enquête sur cet auteur de polars devenu un mythe

PHILIPPE GARNIER - un collaborateur de Libération et de Rock and Folk - traîne du côté de Hollywood. Il a traduit Bukowski et cuisiné, avec l'équipe de « Cinéma Cinéma » (Antenne 2), les retrançais californiens, comme Capra...

lecteurs des séries « Blème » et « Noire ». Il est donc parti à la poursuite d'une ombre, celle d'un individu qui s'appelait David Goodis (1917-1967)...

Comme n'importe quel enquêteur, Garnier a commencé par remuer du papier, ici les archives de la Warner, où Goodis fut scénariste. Il a retrouvé des témoins, le cinéaste Paul Wendkos, Dick Levy, « un musicien de jazz manqué », Jane Fried, une amie de Goodis, etc.

RAPHAËL SORIN. (Lire la suite page 29.)

le feuilleton

« STENDHAL COMME STENDHAL », de JACQUES LAURENT

La belle de Beyle

UN auteur qu'on e arrache, quel meilleur gage de survie ? On se dispute encore Stendhal bien après la date qu'il avait assignée à son succès posthume...

J'avais parlé, avant d'ouvrir le livre, que Laurent trouverait moyen de filer à Sartre, sa bête noire, quelque coup de pied de l'âne. Il n'y a pas manqué, quitte à se vieillir un peu : voilà en effet quatre ans que le papa héron de l'austérité est mort...

N'y a-t-il pas place pour Sartre et d'autres élus, dans la maison du père Beyle ? Est-ce si stendhalien de jouer, sur le seuil de ce paradis, les viedes ?

J'ai pas lu tout ce qu'a écrit Béatrice Didier. Je veux bien croire qu'elle a sollicité quelques textes et dates, la nouvelle génération universitaire étant moins sourcilieuse que les Martinetti...

par Bertrand Poirot-Delpech

Selon la bascule idéologique qui accompagne, en sens contraire, l'alternance électorale, le mode actuelle serait plutôt à la mobilisation, derrière Chardonne et Drieu, de l'Occident bravahe et du style cravache contre le « péri rouge » et la peste égalitaire...

STENDHAL défie tout esprit de système, d'ou qu'il vienne, par la construction capricieuse et mensongère, bref : romanesque, de ses convictions. Il s'invente, plus qu'il ne l'éprouve, son coup de foudre pour l'Italie - par laquelle il se dit souvent déçu...

Comme le note très bien Laurent, il fallait que la pression du temps fût forte pour que Stendhal, tel Balzac, Flaubert, Sand et tous les grands du dix-neuvième siècle (sauf Chateaubriand), se soit cru une vocation de dramaturge, lui qui rêvait pour ses personnages d'une instabilité bien moins propice au théâtre qu'au roman...

(Lire la suite page 29.)

Attention aux méduses !

Après avoir refermé le roman de Christopher Frank, l'été, la mer et certaines silhouettes fragiles sur une plage ne seront jamais plus les mêmes. Attention aux méduses !



Christopher Frank L'ANNÉE DES MÉDUSES roman Seuil

Un petit chef-d'œuvre de haute précision. Pierre Démonon Marie-Claire 85 F Seuil

au fil des lectures

Poésie

Pierre de Marbeuf, le virtuose

La poésie est un regard étonnant... Pierre de Marbeuf, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

De personnage, on sait peu de choses... Pierre de Marbeuf, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Se poète « blasé » pourtant, selon la tradition, le corps d'Amant... Pierre de Marbeuf, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Dans ces vers, tout l'éclat du héros... Pierre de Marbeuf, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Jo. S. * LE MIRACLE D'AMOUR, de Pierre de Marbeuf... Pierre de Marbeuf, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Malek Alloula et les lieux d'absence... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Dans son premier livre, Villes et autres lieux... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Il a ensuite abandonné les villes... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Au-delà de ce dernier lieu où les corps viennent se donner à la terre... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Ces poèmes, à lire et relire lentement... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

TAHAR BEN JELLOUN. * MESURES DU VENT, de Malek Alloula... Malek Alloula, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

(1) Christian Bourgois, 1979. (2) Révue/Séquences, Sindbad, 1982. (3) NRF, janvier 1984.

René-Guy Cadou on l'a réactualisé d'Orphée

L'indienne de René-Guy Cadou ne cesse de croquer depuis sa mort... René-Guy Cadou, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

« liens » : liens entre les régimes, entre le visible et l'invisible... René-Guy Cadou, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Cadou avait le sens d'un merveilleux profondément lié aux choses usuelles... René-Guy Cadou, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Christian Moncelet explore les différentes facettes d'un lyrisme frémissant... René-Guy Cadou, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

ANDRÉ LAUDE. * RENÉ-GUY CADOU, LES LIENS DE CE MONDE, de Christian Moncelet... René-Guy Cadou, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Maximes Le regard de Roger Judrin

Nulle abstraction dans l'art de la maxime conçu par Roger Judrin... Roger Judrin, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Le goût des images concrètes, présent dès le titre, se retrouve dans l'organisation du volume en trois parties... Roger Judrin, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Une des réussites du livre consiste en la suggestion d'un point de vue particulier sans complaisance pour soi... Roger Judrin, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

SERGE KOSTER. * AU CŒUR DE LA MAIN, de Roger Judrin... Roger Judrin, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

LES BARQUES DE LA NUIT, est paru aux éditions de l'Aire... Roger Judrin, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Récit Les racines de Jean-Luc Allouche

La rédaction du bref et fulgurant récit autobiographique de Jean-Luc Allouche réside dans sa transparence immédiate... Jean-Luc Allouche, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Voilà donc les Allouche en France. Pour Jean-Luc, douze ans, Paris n'est pas précisément une fête... Jean-Luc Allouche, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

propheies, s'embarque pour Jérusalem... Edgar Reichmann, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Bien qu'il assiste en Israël à l'accomplissement d'une très vieille promesse, l'écrivain repart à la recherche de sa Jérusalem intérieure... Edgar Reichmann, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

EDGAR REICHMANN. * LES JOURS INNOCENTS, de Jean-Luc Allouche... Edgar Reichmann, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Lettres étrangères Bukowski fait sa pelote

Des écrivains, Charles Bukowski en a décliné pas mal... Charles Bukowski, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Reste au lit à boire, écouter la Cinghiale de Beethoven et la Descente de Brahm, voilà ce qui mène à la sagesse... Charles Bukowski, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

* FACTOTUM, de Charles Bukowski... Charles Bukowski, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Histoire littéraire Quand Gobineau faisait le métier de critique

Arthur de Gobineau nous a laissé, au hasard de quelques revues, un certain nombre d'analyses littéraires... Arthur de Gobineau, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Ces textes datent de 1842 pour les premiers, et de 1847 pour les derniers... Arthur de Gobineau, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

si l'on songe à ce que Gobineau, plus tard, dira du « génie français », et comment il le réajustera... Arthur de Gobineau, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

S'il y a des injustices dans les Essais critiques d'Arthur de Gobineau, il y a surtout, dans ses feuilles de journaliste, beaucoup de justice... Arthur de Gobineau, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

HUBERT JUIN. * ESSAIS CRITIQUES (1842-1847), d'Arthur de Gobineau... Arthur de Gobineau, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Société Divorcer au féminin

Guide du divorce... au féminin : le titre du dernier ouvrage de Danièle Gannacia, avocate, et Elisabeth Cadot, journaliste, est parlant... Danièle Gannacia, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

Au départ de leur démarche, un constat : « Pénalisée dans la société (salaires peu élevés, postes à moindre responsabilité, formation professionnelle défectueuse et taux de chômage élevés) la femme l'est un peu plus par le divorce qui creuse l'écart entre les deux sexes... » Danièle Gannacia, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

* UN COLLOQUE SUR « FRANC-MACONNERIE ET LUMIÈRES AU SEUL DE LA RÉVOLUTION », inaugurant la série des manifestations organisées pour le bicentenaire de la Révolution française... Danièle Gannacia, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

* L'UNION DES ÉCRIVAINS a réédité son bureau composé d'Émile Gallier, de Jean-Pierre Faye et de Bernard Fagnard... Danièle Gannacia, le virtuose... Les poèmes de Marbeuf sont une œuvre de haute qualité...

LES JACOBINS NOIRS. Histoire de la diaspora noire dans le Nouveau Monde. Éditions Caribéennes. 388 pages - 89 F.T.T.C.

PLUTIN ODEON. semaine des auteurs. LECTURES. Les 24-26-27-28 à 15 h. Les 25-29 à 21 h. EN COLLABORATION AVEC LA S.A.C.D. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS 325.70.32

JEAN-CLAUDE BEAUNE. Le vagabond et la machine. un livre inclassable et fascinant. R. Bocard, Le Monde. Champ Vallon. Diffusion P.U.F.

L'HOMME ET SES MACHINES par Henri ANGLES D'AURIAC et Paul VERHOYE. Collection « Institut de l'Entreprise ». 216 p., 100 F. MASSON

Harold Acton. Les derniers Médicis. «Un livre étonnant... Sous la neutralité de l'historien et le flegme du britannique perce une curiosité pour des mœurs qui auraient enchanté un Oscar Wilde ou un Georges Bataille.» DOMINIQUE FERNANDEZ «L'EXPRESS» LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

portrait

Roger Vailland sous le regard des femmes

ROGER VAILLAND, sous le regard d'Elisabeth, d'abord. Elle fut sa compagne de 1949 à 1965, l'année de sa mort. Elle-même allait quitter la vie le 24 août dernier, laissant un livre de souvenirs qui vient d'être publié. Les origines italiennes d'Elisabeth lui avaient donné le goût de l'ambrosie. Elle séduisait par ses éternels, ses oranges, et par une générosité qui ne se fixait aucune limite. Dans les mois qui suivirent la disparition de Vailland, on ne reconstruisait pas une dévotion du veuvage mais une femme dont l'exercice de vie nous rendait

proche et familier le fantôme de l'écrivain. « Je me suis toujours amusée avec Roger, dit-elle, dans son livre. C'est essentiel de s'amuser avec quelqu'un pendant des années ! Je parle aussi bien des années d'avant et d'après sa mort ! Depuis 1965, je m'amuse encore avec lui. Comme s'il était vivant ; je regarde ses photos et je dis : « Poverino... », ah ! comme il était triste ! - Alors, moi, je l'ai aimé parce qu'il était triste ? Bon ! Qu'il ait été suicidaire, profondément accablé par le monde, ne nous a pas empêchés de

ivre. Mais je suis dans quelle mélancolie il a vécu : il était triste même quand il semblait heureux. Et ça, c'est une chose qui m'attache infiniment à lui. De la générosité d'Elisabeth, on trouve la preuve la plus étonnante dans la manière dont elle aimait Vailland, complice de ses plaisirs et partageant ses déceptions. Elle raconte ses « ballets nocturnes », ses libations, mais elle évoque surtout les inquiétudes, les déceptions et les déresses de cet homme qui se voulait « souverain ». Lui-même a en le courage, dans ses écrits intimes, de répondre en quelques mots

la mythologie qu'il avait construite - celle de Marat, Milan, François Lamballe, Duc - et d'ajouter que le roi était lui. Vailland ne mérite sûrement pas le purgatoire où il est tombé ces derniers temps. Le voici, sous le regard de trois autres femmes. F. B. * DROLE DE VIE, d'Elisabeth Vailland, avec la collaboration de Philippe Garât, préface de Monique Lemaire-Lottin, 246 p., 50 F.

Les raisons de l'aimer encore

AIMER Roger Vailland, c'est comme aimer Cocteau. On croit toujours avoir fini de les aimer. Sans les relire, on les prend démodés, décevants pour avoir trop brillé, pour avoir trop été dans leur temps. On disserte sur les raisons anciennes qui faisaient la passion d'hier. On dit : Vailland était à la mode au début des années 70 à cause de son engagement et parce qu'il mit en scène des conflits de classes, des héros ouvriers, des femmes au regard droit, comme Pierrette Amable ou Antoinette.

« On se croit à l'extrême pointe de son temps et l'on réalise soudain que l'histoire est entrée dans une nouvelle phase », écrit Vailland le 21 mai 1956, en décrochant le portrait de Staline. Il notait aussi, plus tard, en 1964 : « Je ne veux pas croire qu'il ne se passera plus jamais rien. » Deux phrases de militant qui pourraient venir conforter ceux qui pensent, trop politiques en fait, que Vailland n'a plus rien à nous dire.

Roger Vailland, comme Cocteau, c'est effectivement « l'extrême pointe ». Une manière de vivre, d'être et d'écrire. D'ailleurs, ils se ressemblaient. « On ne porte pas son âge sur son visage, c'est le visage qui est l'âge », écrit l'auteur d'Un jeune homme seul, ils devaient avoir l'âme pareille : toute en os, en pommettes, en éternelle recherche d'apaisement. La moitié des héros de Vailland portent des noms d'oiseaux : de Busard à Milan, de Duc à Letourneau, Cocteau et Vailland ont cherché la même note aigüe, ils ont été pris dans le même tourbillon, la même tension, la même rage contre

la routine qui ralentit, l'ennui qui avilit. Ils étaient à l'extrême pointe. Ils le sont encore. La vitesse, l'intelligence, la sûreté, la distance : on n'a pas fait mieux.

Claude Roy a tracé dans Nous un portrait de Roger Vailland : « Je disais à Roger : tu es un petit bourgeois seigneurial, un illuminé cartésien, un surréaliste classique, un sadiste respectueux d'autrui, un convulsif analytique, un désespéré énergique, un féodal démocrate, un libéral puritain, un libéral engagé, un bolchevique détaché ». Contradictions, guerre civile intérieure, déchirements. Bonnes raisons de l'aimer pour les adolescents de tous les temps, pour les éternels adolescents.

Un visage byronien

L'homme qui écrit le Regard froid (lequel n'est, certes, pas son meilleur livre) a laissé à tous le souvenir d'un regard brillant dans un visage byronien. L'homme de la souveraineté, l'écrivain de la raison, a laissé l'œuvre la plus passionnelle que l'on ait lue. Le romancier engagé voulait, en fait, « saisir le réel dans sa singularité », méditait sans fin sur la « forme » et écrivait la langue la plus classique. Le libéral tomba amoureux et le resta. Le dandy désinvolte alla vivre à la campagne, le journaliste ne réussit vraiment jamais à « se désintéresser ». Cela fait bien trop de contradictions pour ne pas sonner vrai. GENEVIÈVE BRISAC.

Une soirée avec Marat

Jacqueline Demoreux a rencontré Roger Vailland un an avant sa mort. Elle imagine ce que - étudiante - elle aurait pu écrire dans son journal intime.

PASSÉ la soirée avec Vailland. Dûte à Orly. Retour en Jaguar. Cinquante au Nuage. Malaise ce matin et pas seulement à cause de l'alcool.

Pourquoi j'avais très envie de le connaître. Il fait partie de ces écrivains qui ont une aura aussi forte que certains acteurs. On ne peut l'imaginer qu'à travers Marat, Milan, Duc et les autres, tous plus ou moins fils de roi, sachant faire la loi. Les créatures ont-elles un pouvoir sur leur créateur ? Oui, elles servent son image. Dans le cas de Vailland, Vadim, Laclot et Paris-Match ont fait le reste. Bref, j'avais rendez-vous avec un séducteur. Était-il séduisant ?

Peut-être, mais il m'a fait peur. Cette soirée me laisse un souvenir noir. Orly, sinistre. L'autoroute, la nuit, quand votre Jaguar s'arrête sur les bas-côtés, n'est pas très rassurante non plus.

Au Nuage, avec mes cheveux tirés en queue de cheval, ma robe en vichy bleu et blanc, mon porte-documents, j'avais l'air tarte. Il m'a raconté des histoires d'avant-guerre, de guerre et d'après-

guerre, mais ce passé ne m'intéressait pas. Nous en sommes arrivés à ce qui l'intéresse, lui, c'est-à-dire moi. Je l'écoutais, sans pouvoir empêcher de fixer sa bouche. On aurait dit un très



beau bec d'aigle. Vers 2 heures du matin, cette bouche d'ambre a articulé : « Avec toi, j'aurais envie de choses très simples. » Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai fui. Conclusion, il m'a traité pour ce que je suis : une petite étudiante qui veut jouer avec le feu. Mais je ne sais pas jouer et je n'ai pas vu le feu. Au fait, y avait-il du feu ? J. D.

Un plaisir nostalgique

DANS les « Mauvais Coups », Roger Vailland raconte la rencontre de Milan et Roberte (des « Mauvais Coups »), ils étaient déjà « démodés » quand Vailland les décrivait, copieusement, hâtivement de celui des Liaisons dangereuses.

Si l'on obéit à leur fascination, ce n'est pas pour trouver des réponses ou des modèles, mais parce qu'on aime que le roman soit ce confluent entre l'héritage, le reflet et le constat. Et si le « démodé » n'était qu'un passage entre l'ancien et l'histoïque, si déjà Vailland racontait, pour ceux qui n'ont pas de souvenirs, la jeunesse de leurs parents ou de leurs grands-parents, le monde où s'est fondée leur enfance ?

Alors, en 1984, plus de trente-cinq ans après le moment où ces mots furent écrits, peut-on prêter Roger Vailland à ses « jeunes années » ? Ou est-ce l'envie de l'explorer ? N'est-il pas trop tard pour se passionner en lisant Drole de jeu (1945), ses récits de Résistance, ses découvertes d'espoirs désormais déçus ? Et si l'on n'a pas lu les Mauvais Coups à la parution de ce livre, en 1948, parce qu'on n'était pas né, si l'on a manqué le roman de Vailland lorsque, adolescent, on était à l'âge de l'immoralisme naïf, peut-on encore, la trentaine venue, feindre de découvrir des tabous déjà brisés, des idées devenues banales ? En un mot, Roger Vailland, mort depuis bientôt vingt ans, est-il démodé, comme il croyait que Gide l'était pour les jeunes de l'après-guerre ?

« Peut-être, si l'on s'en tient à l'idée qu'il exprime lui-même : que les romans répondent à des questions et que l'histoire, apportant certaines réponses, renvoie la littérature à l'oubli. Évidemment, le regard de Marat (héros de Drole de jeu) sur

Ces derniers romantiques...

Sans doute tenté d'être curieux de sa « naissance », de son adolescence, pour se rassurer sur la lecture de Vailland. Il faut sentir ces étranges descendants de Stendhal - il l'évoque souvent dans Drole de jeu - ces derniers romantiques à la recherche de leur style, entre celui de leurs ancêtres et le langage qu'emploient leurs « enfants ». Roger Vailland se voulait provocant, révolté, et se révélait aisé. Il récupérait probablement ce destin, lui qui n'acceptait pas de voir Gide se mettre au passé dans le regard d'une jeune lectrice. Il n'aurait pas raison. La lecture peut être aussi un plaisir nostalgique. Jo. S.

ALCOOL BLOND advertisement featuring a bottle of 33 Extra Dry beer and the text '33 EXTRA DRY La bière plus forte en alcool'.

feuilleton La belle... Stendhal... biographie L'ombre de... LE FOU... LE GOUR...

correspondance

A propos de Léon Blum

A la suite de l'article que Paul Morelle a consacré, dans le Monde du 2 décembre, à l'ouvrage de Louis Guitard, Mon Léon Blum ou les Défaits de la statue, Robert Verdier, président de la Société des amis de Léon Blum, nous écrit :

Il va de soi que nous ne contestons pas le droit qu'a votre collaborateur de dire qu'il apprécie ce livre. Je n'ignore cependant que cet éloge d'un ouvrage qui n'est de toute évidence qu'un pamphlet de ton vulgaire se trouve placé sous la rubrique Histoire : la vérité s'y trouve fort rudement malmenée à plusieurs reprises. Je ne relèverai pas tous les exemples de cette désinvolture (...)

Il faut pourtant citer la phrase la plus choquante de l'article : « Léon Blum fut sauvé d'un sort comparable à celui de Max Dormoy, assassiné par la milice, sur les interventions pressantes (Louis Guitard dit) de Pétain, Laval et même Fernand Brinon ». Cette phrase appelle deux remarques :

1) Sur la méthode. Par sa parenthèse : Louis Guitard dit, M. Morelle feint de prendre quelque distance avec les affirmations de l'auteur. Or tout le contexte montre qu'en fait il les reprend à son compte. Le paragraphe commence par ces mots : « Ce livre est encore instructif sur un autre point... » Et un peu plus haut : « C'est là sans doute l'aspect le plus enseignant du livre... » Tout le reste est du même ton.

2) Quant au fond, il est scandaleux que M. Morelle s'exprime comme s'il ignorait le procès de Riom et la déportation de Léon Blum. La vérité toute simple,

qu'aucun historien ne songe jamais à remettre en question, est que Léon Blum fut livré aux Allemands par le gouvernement de Vichy.

Ce n'est certainement pas un hasard si un tel livre et un tel article paraissent aujourd'hui. Nous voyons divers clubs d'extrême droite prendre de plus en plus d'influence dans les partis d'opposition. Nous assistons à une résurgence de l'idéologie du temps de l'Occupation, qui s'accompagne tout naturellement du recours aux calomnies, procédé dont s'était fait une spécialité un journal qualifié par Léon Blum de « feuille infamante ».

[Je croyais avoir été explicité et avoir indiqué clairement que la critique (de droite) de M. Louis Guitard rejoignait les critiques (de gauche) qui furent faites à l'interieur même de la SFIO, notamment par le Gauchiste révolutionnaire, sur la politique menée par Léon Blum au temps de l'Occupation. Il est exact que Léon Blum fut abandonné aux Allemands par le gouvernement de Vichy.

Quant à l'assimilation que M. Verdier pratique, à mon encontre, avec l'idéologie du temps de l'Occupation et les calomnies des « feuilles infamantes », je ne veux y voir, de ma part, que des exemples d'information et surveillance déplorable des procédés chers aux politiciens d'une époque révolue. — P.M.]

D'autre part, M. Charles Filippi nous signale que ce n'est pas la milice, créée en janvier 1943, qui a pu assassiner Max Dormoy en 1941. En effet, les auteurs de l'assassinat, qui faisaient suite à des menaces de mort proférées publiquement par Jacques Doriot d'un côté, n'ont jamais été identifiés.

brèche - lune yann - fulub follet aquarelles de jacques kemener 24x32 de 104 p 50 ec. barn. et 1950 ec. 15 quadr. ABER-DIFFUSION - 6, PLACE DE VIARMES 29210 MORLAIX

JOUEZ AVEC LES AS en lisant les jeux de l'esprit BRIDGE avec les champions du monde SCRABBLE avec Michel Duguet ECHECS avec les grands maîtres MOTS CROISES 14 grilles de Michel Lacos ETC... 100 PAGES DE JEUX chez votre marchand de journaux

essais

L'ŒUVRE DE GERSHOM SCHOLEM

Une nouvelle approche de la Kabbale

VOICI donc que l'attention se porte à nouveau sur Gershom Scholem, le savant érudit, spécialiste des études de la Kabbale, mort en 1982. Trois livres de lui viennent de paraître. De Berlin à Jérusalem, tel est le titre des souvenirs de jeunesse que Scholem a évoqués dans un court ouvrage, alors qu'il avait quatre-vingt ans. Tel est aussi, concrètement, son itinéraire géographique et spirituel.

Né en Allemagne en 1897 d'une famille juive assimilé, typiquement représentative, dit-il, de la bourgeoisie libérale, il ne tarde pas à entrer en conflit avec son milieu familial et social. C'est alors la guerre ouverte contre l'assimilation, le retour à la tradition spirituelle du judaïsme par la voie ésotérique de la Kabbale et, simultanément, l'adhésion au sionisme. Scholem quitte Berlin et, après un séjour en Suisse, gagne Jérusalem où il rejoint les pionniers du mouvement et entre à l'Université hébraïque. Itinéraire « étrange par son absence de détours », comme il le qualifie lui-même, qui « a paru à d'autres, y compris [sa] propre famille, bien incompréhensible pour ne pas dire fâcheux ».

De cette période, Scholem semble ne vouloir retenir que les raisons d'une rupture, d'un rejet. Et pourtant, elle a vu naître des esprits remarquables comme Hannah Arendt, Leo Strauss, Rosenzweig, proches et différents de lui, ou bien encore Eliez, avec, dans la philologie sophie amorcée en un sens amical le retour vers « l'arabesque ». Scholem ne parlait presque pas, comme le note A. Moushigian, de son ami et de Walter Benjamin, de leur face-à-face si révélateur comme en témoigne leur correspondance. Scholem s'efforçait de comprendre pourquoi Benjamin, afin de préserver ses liens avec la culture allemande, avait fini par choisir le marxisme avant de mourir, victime du nazisme.

A propos de son sionisme, voici ce qu'écrivit Arnoldo Momigliano dans l'avant-propos : « Scholem reste Scholem, non pas un nationaliste ni un juif religieux, mais quelqu'un qui est convaincu que pour un juif, le commencement de la vérité est l'acceptation de sa propre judaïté, apprendre l'hébreu et en tirer les conséquences que les autres soient (le problème est bien là). »

Bien d'autres aspects seraient à souligner, qui revêtent à la fois les nuances complexes de l'engagement de Scholem et les paradoxes enfouis sous les traces de cet itinéraire. Ainsi, s'il part en guerre contre l'assimilation, il est un grand écrivain de langue allemande, et l'on n'en finirait pas d'évaluer tout ce qu'il doit à la pensée et à la culture allemandes, à commencer par les instruments de sa recherche.

E.A. EL MALEH. * DE BERLIN A JÉRUSALEM - SOUVENIRS DE JEUNESSE, de Gershom Scholem, traduit de l'allemand par Sabine Polack, avant-propos de A. Momigliano, notes de Maurice Hayoun. Collection « Présences du judaïsme », Albin Michel, 248 p., 78 F.

Contre Sabbataï Tsevi, messie et apostat

EXTRAORDINAIRE figure du judaïsme que celle de Sabbataï Tsevi — devenu l'apostat « messie effondré », « messie mystique », « Dieu et roi de l'Univers », « figure de la sainteté et du mal absolu ». Il donna son nom au sabbatisme, un mouvement explosif qui souleva l'enthousiasme et l'adhésion des communautés juives de l'Orient jusqu'à un lointain Maroc en passant par l'Europe !

Qui est ce personnage qui a fasciné Gershom Scholem, son biographe ? Sa vie se lit comme un passionnant roman, même si le très sévère et très rigoureux Scholem bannit tout effet littéraire, toute concession à l'imaginaire, dressant en quelques neuf cents pages un impressionnant monument d'érudition.

Né à Smyrne en 1626, dans l'Empire ottoman, au sein d'une famille de commerçants, élève brillant au séminaire orthodoxe, étudiant talmudique, ce jeune juif aborde dès l'adolescence — avant l'âge permis — l'étude de la Kabbale et se proclame soudain « Messie Dieu et Roi de l'Univers ». Singulier destin ! A six ans, il rêve — rêve effrayant parmi d'autres — qu'une flamme apparaît et lui cause une brûlure au pénis, préface de des démons qui tentent de l'abattre.

Pour prouver qu'il est le messie, l'« oint du Seigneur », il se dévot à la présence de rabbins appelés à témoigner du parfum de sainteté qui

se dégage de son corps. Il évoque son amour pour la Torah, la chekhina (présence divine) symbolisée par une jeune fille dans une vieille romance judéo-espagnole Melisinda, et il fait célébrer son mariage mystique avec elle. Des « actes étranges » se multiplient... Gershom Scholem, sans doute attiré et effrayé par son personnage, prend ses distances, le traite de malade mental, de maniaco-dépressif...

arrêté par les autorités turques et contraint à l'apostasie. C'est l'existence même du judaïsme qui se trouve menacée, et il faudrait pouvoir explorer les aspects complexes de cette menace sabbatiste, conjonction explosive entre la Kabbale et l'apostasie.

Nombreux sont ceux qui, librement, ont suivi l'exemple de Sabbataï. A quoi il faut ajouter la condamnation par la théologie chrétienne via le marxisme, et sans doute aussi aux yeux de Scholem, l'assimi-

An cours d'un entretien publié le 14 août 1980 dans The New York Review of Books, sous le titre « La Menace du messianisme », Gershom Scholem expliquait pourquoi il avait toujours mis en garde contre les dangers que les espoirs messianiques font courir au mouvement sioniste.

« Les juifs ont toujours eu un attrait fatal pour le messianisme, disait-il. L'engagement des juifs dans le communisme, par exemple, est une conséquence de ce messianisme juif. Le sionisme ne fait pas

Le messianisme en question

Pour rendre manifeste son règne, le « Messie et Roi de l'Univers » — les prescriptions dans et par le Tora, bouleverse le calendrier liturgique, supprime le jeûne commémorant la destruction du Temple, invite à la consommation de graisses animales interdites, abolit l'inceste, exalte le féminin, l'amour, et épouse Sarah, une femme de réputation douteuse. C'est la fête, la joie et les réjouissances, l'imminence de la Rédemption, la fin de l'exil.



* Dessin de DAVID LEVINE. * Copyright © New-York Review of Books et Opera Mundi.

RENCONTRE AVEC LE TRADUCTEUR

Historien ou kabbaliste ?

MAURICE R. HAYOUN, attaché au CNRS, chargé d'études à l'Institut de recherche et d'études historiques de Strasbourg, a traduit l'ouvrage de Gershom Scholem le Nom et les symboles de Dieu dans la mystique juive. Il prépare la traduction d'un autre livre, Les Concepts fondamentaux de la Kabbale, qui va paraître prochainement aux éditions du Cerf. Maurice R. Hayoun évoque ici sa rencontre avec Gershom Scholem.

« C'est à mon regret maître Georges Vajda, qui le premier m'a introduit à l'étude des textes fondamentaux de la mystique juive, que je dois d'être entré en contact avec Scholem. Nous avons échangé une correspondance où je lui ai fait part de mon intention de traduire de l'allemand en français une partie de ses œuvres. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il est venu à Paris inaugurer le cycle des conférences de Marc-Bloch au Sénat. C'était un homme affable et d'une vivacité d'esprit impressionnante. Il ne cachait pas son émotion de voir un jeune chercheur s'intéresser à son œuvre et désireux de la traduire.

« Le Nom et les symboles de Dieu résulte d'un choix que j'ai fait parmi l'ensemble des conférences prononcées à Ascona, en Suisse. Pour reprendre la terminologie chrétienne, ce livre constitue une sorte de théologie fondamentale du judaïsme, théologie dont la mystique fait partie intégrante.

Bibliographie

- Les Grands courants de la mystique juive, traduction de M.-M. Davy, Payot, 1950, réédition en cours.
- La Kabbale et sa symbolique, traduction de Jean Bost, Petite bibliothèque Payot, 1966 et 1975.
- Les Origines de la Kabbale, traduction de J. Loewenson, Anbig-Monastère, 1966.
- Le Messianisme juif - Essais sur la spiritualité du judaïsme, traduction de Bernard Dupuy, Calmann-Lévy, 1974.
- Fidélité et utopie - Essais sur le judaïsme contemporain, traduction de M. Delacoste et B. Dupuy, Calmann-Lévy, 1978.
- Walter Benjamin - Histoire d'une amitié, Calmann-Lévy, 1981.
- A paraître en 1984 aux éditions du Cerf, Les Concepts fondamentaux de la Kabbale.

tion son sa forme moderne. D'où la vigilance réticente de l'auteur, qui entreprend la critique et la réhabilitation de l'hésédoie sabbatiste à partir de la Kabbale.

En fin de compte, Scholem méprise Sabbataï et concentre son tir sur Nathan de Gaza, le corvau de la théologie hébraïque ; dans ce travail de remise en ordre, les risques inhérents à l'interprétation critique, reconnus par Scholem lui-même, entraînent des hésitations perceptibles tant au lang de l'ouvrage. L'échec de l'utopie sabbatiste offre ample matière à réflexion. Il a manqué à Sabbataï et à ses adeptes, écrit Scholem, notre propre conception du leadership révolutionnaire.

exception. Aujourd'hui, nous avons le Goush Emounim (le parti religieux), qui est incontestablement un groupe messianique. Ils utilisent les versets de la Bible à des fins politiques, ce qui est très dangereux, ce qui ne peut mener qu'à désastre. (...) Au dix-septième siècle, précisait Scholem, l'échec du sabbatisme n'a eu que des conséquences spirituelles ; il a conduit à l'effacement de la foi juive. Aujourd'hui, les conséquences sont également politiques ; et c'est cela le grand danger.

E.A. M. * SABBATAÏ TSEVI, LE MESSIE MYSTIQUE, de Gershom Scholem, traduit par Marie-Jean Joffroy et Alexis Nouss, Verdier, 970 p., 248 F.

Le Monde dossiers et documents LE LIVRE ET LA LECTURE EN FRANCE LES NOCES DE LA LITTÉRATURE ET DE L'AUDIOVISUEL PROFESSION ÉCRIVAIN UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURE ET MARKETING OCTOBRE 1983 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 10 F ET AU MONDE Le Monde 5, rue des halles, 75427 PARIS CEDEX 09

السلامة

Le Monde

culture

VARIÉTÉS

JACQUES BERTIN AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Le chanteur contre son temps

Jacques Bertin, qui chante depuis dix-sept ans, se comporte en artiste du vers, en amoureux des textes. L'écriture, simple et forte, trahit cependant parfois une certaine froideur, une vision un peu figée du langage.

Il y a chez Bertin un refus conscient ou inconscient de l'évolution des mots qui se retrouve dans le choix des musiques à la limite de la mélodie. Jacques Bertin, qui est un vrai poète lucide, dédicat et amer à la malheur d'ignorer superbement les moyens de communication de son temps.

Bertin assume ses choix et produit lui-même l'album qu'il réalise tous les deux ans, et dont il vend à peu près dix mille exemplaires sur une

période de dix années. Son dernier 33 tours paru au Chant du Monde, souligne le chemin suivi par le chanteur-auteur-compositeur et qui aboutit pratiquement à de petites pièces littéraires classiques - sauf la *Dragée haine*, où la vie court encore, et les *Noyés*, qui est presque un cri, justement dans la lignée de Ferré.

Au Théâtre de la Ville, où il est à l'affiche jusqu'au 31 mars, Jacques Bertin est accompagné de deux violoncellistes (Heiner Thyra, Carlos Deyris), d'un pianiste (Reinhardt Wagner) et d'un percussionniste vibrapophoniste (Antoine Penot). Chansons anciennes et nouvelles alternent, et aussi des ballades sur des textes d'Aragon (*Maintenant que la jeunesse*), de Nazim Hikmet (*Les Chants des hommes*), de Jean Giraudoux (*La Chanson de Tessa*).

CLAUDE FLEOURT.

* Théâtre de la Ville, 18 h 30.

MÉCÉNAT

Une lettre de M. Jacques Rigaud président de l'ADMICAL

M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.I.T.-R.T.I., président de l'établissement public du musée d'Orsay, et, notamment, président de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL), nous écrit après la publication de l'article de Frédéric Edelmann intitulé « Comment vendre sa générosité » (le Monde du 8 mars). Notre collaborateur y mettait essentiellement en cause les bureaux et « officines » de plus en plus nombreuses qui proposent leur compétence théorique aux entreprises pour gérer à leur place les commandes et déléguent à un titre ou à un autre.

« Le mécénat est d'entreprise ou n'est plus », écrit F. Edelmann. Même si la formule est un peu trop radicale, elle ne peut que rencontrer l'adhésion de ceux qui, depuis quatre ans, mènent au sein d'ADMICAL le combat pour la reconnaissance et le développement du mécénat culturel d'entreprise.

Mais la suite du propos de M. Edelmann paraît ne pas tenir compte suffisamment de la réalité de l'entreprise moderne. L'alternative proposée définit l'acte de mécénat soit comme investissement de l'entreprise, soit comme association avec un organisme de PDG. S'il s'agit d'investissement, est-il possible d'engager les fonds de l'entreprise sur la bonne mine d'un artiste ? S'il s'agit de satisfaire « un caprice dont on n'attend rien d'autre que son plaisir ou le plaisir qu'on peut faire partager », comment convaincre les syndicats, les actionnaires ou le personnel que les biens sociaux, dont les responsables d'entreprise ont la garde, ne sont pas détournés ?

Les entreprises d'aujourd'hui ne sont plus la propriété de leurs dirigeants, lesquels ont des comptes à rendre aux actionnaires. Quelque soit qu'on puisse avoir pour la mode, le riz, un mécénat à la Jacques Doucet ou à la mode Cuevas n'est plus de saison. Au vrai, le mécénat moderne est le produit d'une réflexion de l'entreprise comme communauté sur elle-même, sur son identité, sa personnalité, son langage, son rapport à la société environnante, sa relation d'intelligence créative avec la création intellectuelle et artistique. L'acte de mécénat qui découle de cette réflexion est d'autant plus fort et durable qu'il engage toutes les composantes de l'entreprise. Moins de panache peut-être, mais plus de racines : il faut s'y faire.

Il faut se faire aussi à la diversité des situations et des approches. Il n'y a pas un seul modèle. A travers la multiplicité des exemples qu'ADMICAL connaît et encour-

rage, on voit se développer plusieurs modes d'intervention. Deux cas extrêmes : celui où l'opération culturelle est totalement intégrée dans les structures de l'entreprise et gérée par elle ; et, à l'inverse, celui où l'entreprise confie intégralement la gestion du mécénat dont elle a décidé le principe et l'objet à un organisme tiers qui n'est pas nécessairement une « officine » mais peut être la Fondation de France.

Entre ces deux pôles, il existe toute une palette de situations intermédiaires : une agence spécialisée qui assure la gestion matérielle de l'opération ou sa promotion ; une fondation annexée à l'entreprise qui décide des actions avec le conseil de spécialistes.

A travers toutes ces modalités, l'essentiel est que l'entreprise se sente concernée, impliquée et ne considère pas le mécénat comme une bonne œuvre, un moyen commode de racheter une bonne conscience, un ticket-chic de parafiscalité.

F. Edelmann semble croire que l'entreprise rase les murs culturels, élimine les risques et évacue la personnalisation, empruntant à l'administration sa pire grisaille technocratique. Qu'il se rassure : il faut avoir le cœur bien accroché pour faire du mécénat par les temps qui courent ; partout où nous le voyons se développer, il est affaire d'intuition, de conviction et de passion plus que de marketing et de bureaucratie. C'est en cela qu'il a un avenir, comme tiers-socour du financement de la culture, entre le marché et l'Etat.

Flou ? Complexe ? Hélas ! Peut-être, mais comme la vie. Préfère de ne pas plâtrer une idée neuve.

La lettre de M. Rigaud appelle quelques remarques. En premier lieu, s'il est possible de solliciter les qualités et l'efficacité de l'entreprise, il est également possible de solliciter les qualités et l'efficacité de l'ADMICAL, que nous n'avons d'ailleurs pas, mais en cause, nous ne sommes en revanche ni accordés l'exclusive gestion de la notion de mécénat d'entreprise. Car ce mécénat n'existait bel et bien avant la création de l'ADMICAL, même s'il n'avait pas la chance d'avoir son patron. En ce sens nous ne sommes pas pétrifiés une idée neuve, et à priori une piste-bande.

D'autre part, M. Rigaud paraît considérer sa réponse sur une phrase (« un caprice... ») qui concernait précisément le mécénat privé et non le mécénat d'entreprise. Pour ce qui suit, nous serions donc plutôt d'accord avec lui, et nous ne voyons rien, ni semblons rien croire, alors que le mécénat paraît trouver, comme toute chose de ce monde, ses exploitants et exploités, et que le mot mécénat ne suffit pas pour transformer l'importance quel en parle.

Enfin nous ne sommes pas la Fondation de France pour une « officine ». — F.E.]

MUSIQUE

JOURNÉES ARABES A NANTERRE

Le temps distillé à l'andalouse

A marquer d'une pierre blanche : un tour du Maghreb en dix concerts commença au Théâtre des Amateurs à Nanterre, vendredi 23 mars. Annoncés par des affiches calligraphiques de bleu dont la sobre élégance est bien dans le style de la maison qui, à la rentrée passée, accueillait le cycle Webern, ces Journées de musiques arabes sont un peu une première.

En France où, encore ces temps-ci, des musiciens comme l'Irlandais Djanochi Chemirani ou l'Indien Ravi Shankar ont fait salle comble dans les grands théâtres, il existe un engouement pour des musiques extra-européennes encore plus lointaines. Pourtant, l'on a souvent tendance à déprécier l'héritage de l'Afrique du Nord voisine - faute d'occasions de l'apprécier. Ni les gélus mal sonorisés de la Porte de Pantin, ni les échantillons martelés de pop ou de variétés occidentales, ni encore les fonds sonores débités dans les cafés de certains quartiers, ne donnent une idée de la tradition arabo-andalouse. Au Maroc, en Algérie, en Tunisie, des artistes la perpétuent.

Ils vont être près de deux cents venus de ces trois pays, mais aussi de Mauritanie et de Libye à se succéder à Nanterre en l'espace de deux semaines. Ils ont débuté en janvier 1983, mais arriveront, eux-là, du Proche-Orient arabe pour un « deuxième volet » consacré aux musiques du Maqrek (du Levant). Alors un vaste congrès de musicologie clôturera l'opération.

C'est certain, les spécialistes vont être nombreux à suivre l'intégralité des concerts. La question est de savoir si les Beurs des alentours se sentiront concernés. Il est probable que oui, car le panorama composé par Daniel Cauc et Alain Crombette ne se limite pas à la musique traditionnelle, mais va aussi à la chanson populaire. Quasi exhaustif, il se présente de manière volontairement éclectique, séduisante et non aride.

Ziryab le merle noir

Daniel Cauc, tant par ses émissions à France-Culture que par ses programmations à la Biennale de Paris, a souvent fait partager ses connaissances solides, son goût pour tout ce qui est musique indienne, plannite (post-modernisme, musique on non) et encore pour le chant grégorien. Pour avoir séjourné souvent en Afrique du Nord, il avait une corde de plus à son arc de passionné consciencieux. Il a donc sélectionné le meilleur, des formations au grand complet ou au contraire des solistes dont la réputation n'est pas à faire, mais aussi des groupes repérés par lui seul ou presque.

Il faudrait être totalement sourd pour n'avoir pas envie, au bout du voyage, de savoir un peu mieux qui fut ce Ziryab, joueur de oud qui, au neuvième siècle, décida de quitter la cour de Bagdad où un autre esclave africain lui faisait concurrence. Ziryab, le « Merle noir », qui portait vers Cordoue, où il créa vite une véritable école. C'est là, en Andalousie prospère, dans la fraîcheur de jardins-paradis, que tout a commencé, ou plutôt recommencé, pour cette musique modale, monodique, tout, en longues suites, en variations imperceptibles sautant du quart au

« FÊTE BRÉSILIENNE. - Le Comité international pour la diffusion de deux semaines musicales le 20 mars à partir de 20 h 30 une fête brésilienne dans son local (1, rue Montmartre, 75001 Paris). Entrée : 35 F.

THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ
AUGUSTO BOAL
SPECTACLES-FORUM
On a tous les jours cent ans
DU 7 MARS AU 28 AVRIL
PORTE DE PANTIN
Location : 24 1-31-53

MICHAEL CLARK
DU 20 AU 25 MARS
Théâtre de la Bastille
357 42 14
C'est le plus fascinant danseur produit par la Grande Bretagne depuis 10 ans.
Dancing Times
avec le concours du British Council

CINÉMA

La condamnation à un an de détention du réalisateur égyptien Youssef Chahine

La condamnation à un an de prison ferme par un tribunal du Caire, mercredi 21 mars, de Youssef Chahine (le Monde du 22 mars) a fait l'effet d'une bombe dans les milieux qui s'intéressent au cinéma à travers le monde.

Youssef Chahine avait été membre du jury au dernier Festival de Cannes ; il venait d'effectuer un séjour en France au cours duquel le ministre de la culture l'avait décoré, certaines de ses œuvres, comme la *Terre* (1968) ou *Alexandrie pourquoi ?* (1979) appartenant au patrimoine mondial du septième art.

Le réalisateur avait également, au cours de ce dernier séjour à Paris,

mis au point - non sans mal d'ailleurs - avec les producteurs et distributeurs français le montage financier de sa prochaine œuvre. Celle-ci, qui sera son vingt-sixième long métrage en trente-quatre ans de carrière, retracera l'expédition de Bonaparte en Egypte, vue par les Egyptiens. Doivent notamment jouer dans ce film Michel Piccoli et Patrice Chéreau. Ce sera une super-production réalisée avec la France en vertu d'un accord franco-égyptien signé après le 10 mai 1981 et qui met en application la nouvelle politique de coopération avec les cinémas du tiers-monde lancée par M. Jack Lang.

« Je ne paierai pas la caution pour éviter d'être emprisonné »

Youssef Chahine, qui, contrairement à certains rumeurs, n'a pas été arrêté à l'audience, au tribunal pour la bonne raison qu'il n'y assistait pas, se trouve cependant menacé d'être très prochainement emprisonné. De son domicile du Caire il n'a répondu à nos questions, par téléphone.

« Que s'est-il passé exactement ?

« Il y avait bien en une vague plainte, de la censure, je crois, à propos du film *l'Avocat*, troisième œuvre de Rafaf El Mili, cinéaste égyptien dont les idées modernistes et l'humour me plaisent, et j'avais donc accepté de distribuer son œuvre. Nous sommes naturellement tous tombés des nues, l'acteur principal de *l'Avocat*, Adel Imam [le Louis de Funès arabe], le réalisateur et moi-même, en apprenant notre condamnation tous les trois à un an de prison ferme. Je n'y comprends goutte ! On nous répète presque tous les jours que nous sommes en démocratie et j'entends une voix digne de l'inquisition qui proclame : « *Etre avocat est un métier sacré qui ne doit pas être attaqué.* »

« Le film de Mili montre effectivement un drôle de membre du barreau, mais pourquoi pas ? Est-ce une insulte pour tous les avocats d'Egypte ? Certainement pas. Vol au-dessus d'un nid de coucou a

bien montré une infirmité terrible (1) et *la Femme du boulanger* (2) et la boulangère cocu (2). Et puis, à mes yeux, il n'y a pas de métier sacré qui tienne, à part celui de Dieu...

« Si l'appel que vous avez formulé n'est pas suspensif, accomplirez-vous votre année de prison et, dans ce cas, que se passera-t-il avec votre film, Bonaparte en Egypte, que vous deviez commencer en mai ?

« Oui, tout est prêt pour commencer à travailler dans deux mois. Mais, en tout cas, je refuserai jusqu'au bout de payer les 10000 livres (environ 80000 F) que l'on me propose de verser comme caution pour ne pas être embastillé maintenant. Nous sommes en démocratie, non ? Moi, ce système de caution me paraît antidémocratique, et d'ailleurs, je n'ai pas un sou. J'ai tout engagé pour *Bonaparte en Egypte*. S'il faut aller en gôle, je ne serai d'ailleurs pas le seul : même le ministre de la culture, Abdelhamid Redouane, est maintenant mis sur la sellette pour avoir laissé passer le scénario de *l'Avocat*... »

Propos recueillis par J.-P. PÉRONCILL-HUGOZ

(1) Film américain de Miles Forman (1975). (2) Film de Marcel Pagnol, d'après Jean Giono (1938).

NOTES

Danse
MICHAEL CLARK
A LA BASTILLE

Un bon petit diable

Il nous arrive du Riverside Studio de Londres via le Ballet Rambert et la Royal Ballet School, avec une réputation d'enfant terrible façon punk. Il est épanoui, le crâne rasé, avec des joues rondes de bébé.

Il commence au sol, en silence, une série d'élongations, comme un chat qui s'étire, puis il saute dans un trou de lumière sur une musique lancée de Glen Branca. Alors commence un solo destructeur, avec de belles envolées, des dégagés amples, des cabrioles et catwalks du plus pur style classique, distordus, hachés, moulinés, avec de faux airs innocents.

Souplesse, mollesse, beaux porcs de bras, pied bien cambré, Michael Clark est un admirable danseur. Sa manière de s'arc-bouter au sol, de se casser en deux comme un pain est très proche de celle de Karole Armatage, dont il a été le partenaire, mais un moins anguleux, moins agressif. Karole Armatage griffe et cogne et règle ses comptes, lui donnerait plutôt des gros coups de patte, comme un lionceau nonchalant.

En tout maintenant, une poitrine de femme peinte sur son tee-shirt, il se livre à une danse oscillante admirablement bougée. Mais ce *Paris I et IV* n'est qu'un amusement-guêpe ; après l'entracte, Michael Clark réapparaît dans un costume pseudo-militaire, qui laisse à l'air un postérieur bien rebondi. Comme le *Bas Petit Diable* de la cmtesse de Ségur, en quête de sévices, il entame joyeusement *New Puritains*, suite de facéties de goût douteux : crachat sur sa partenaire Ellen Van Schuylenburgh, pas de deux en coturnes avec pointes et arabesques ; c'est l'agression douce, la danse décadente à faire se retourner les robots de Béjat dans leur cage de verre. Un spectacle genre clip que la salle reçoit bien, en raison peut-être de la force technique des danseurs et de l'invention gestuelle qui sous-tend la dérision.

M. M.

* Théâtre de la Bastille, 21 heures.

LE BALLET DE CUBA
AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

La « pasionaria »

Le Ballet de Cuba ne surprend plus, mais il ravit toujours lorsque le rideau s'ouvre sur les *Symphies*, frémissements dans la lumière bleutée. Aucune troupe, sauf le Kirov ne sait donner au ballet de Fokine autant de charme et de perfection. Les torses ploient, les bras ondulent, et rien ne vient rompre le mouvement fluide, continu. Les années passent sur elles, le ballet se teinte de grâce un peu désuète et de nostalgie.

Le Ballet national de Cuba, c'est avant tout Alicia Alonso, « pasionaria » et « dame de fer ». Étoile de l'American Ballet dans les années 40, elle a formé, avec le concours de professeurs du Bolchoï, d'extraordinaires danseurs : rigueur classique et tempérament de feu, comme Josefina Mendez, Loipa Arango - un temps soliste chez Roland Petit, - Myra Pil, Aurora Bosch... Et, parmi les hommes, Jorge Esquivel, longtemps voué au rôle de faïro-valoir de la diva, et le Noir Andres William, inquietant et félin.

Alicia Alonso a eu moins de chance avec ses chorégraphes, dont les productions d'un néo-classicisme pompeux ne sont supportables que grâce aux danseurs. C'est le cas du *Poème de feu*, d'Alberto Mendez, où le superbe Jorge Esquivel joue le Monsieur Muscic, submergé de femmes collantes comme des moules.

Prologue pour une tragédie, du Canadien Brian Mac Donald, montre que la troupe peut aborder tous les styles ; elle forme un écrivain flamboyant, où viennent se consumer le couple insidieux d'Otello, Andres William et Amparo Brito. Madame Alonso, très attendue, vient clore la soirée avec la variation de *Robert le Diable*, gestes précieux, jeu de séduction et conquête du public, dont elle ne se lasse pas.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30.

Théâtre

« LA DEDICACE » A SAINT-DENIS

Un enfermement obstiné

S'il n'est pas le premier à adapter et à mettre en scène *la Dédicace*, récit de l'Allemand Botho Strauss, Jocel Jouanneau en a extrait un spectacle particulier, attachant à deux ou trois longueurs près. On retrouve la violence bère, puis la dérision du livre, carnet de bord d'une mecurisurure, à lire d'une traite. On retrouve Richard brutalement abandonné par Hannibal son aîné, pauvre style années 70 coagulant à la façon d'un entomologiste les états sombres de son âme.

Au dehors, derrière les volets pour ainsi dire toujours fermés, il y a la rue de Berlin-Ouest, des néons qui clignotent, la cannicule de cet été-là : 1976, on se souvient (les nars polaires des zozos n'en pouvant plus) Dedans, dans le vide du décor signé Jean Haas, chambre vaste et parquet bleu ciel et aux murs bleus, on voit un frigidaire également peint d'azur vague, une table à tricoteux avec machine à écrire, un matelas par terre - lit défait du laisser-aller - plus un téléviseur qui se meurent en silence les images... d'un oura blanc en cage.

Souvent l'utilisation de la vidéo au théâtre tombe comme un aveugle sur la scène. Là, non. Le récepteur tâté, tantôt éteint, tantôt allumé, tient une large place dans la déprime décrite par Botho Strauss. Parfois les frigidaire ont un air de déjà vu. Là, non ; dans son enfermement obstiné, Richard attrape la boulimie des chagrins d'amour. Le lait tourne et la provision de yaourt parfumé s'épuise. Détails ? De ces petits faits se tricote l'immonce (ou l'émotion).

Jacques Denis a tous les gestes véridiques du type qui dégringole dans le spleen, puis se ramasse soudain, conscient des limites de ses dons pour la souffrance prolongée. Sartout Jean-Quentin Châtelain, intrus de passage égaré entre-temps par la même Hannib, fait une entrée prodigieuse, l'aspect d'une scène qui à elle seule vaut le déplacement au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

M. L. B.

* Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, 20 h 30.

EN RAISON DU SUCCÈS
PROLONGATION JUSQU'AU 6 MAI
THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN
CLAUDE RICH
BERNARD GIRAudeau
150°
Mise en scène de GEORGES WILSON
LOCATION 607.57.53 et AGENCES

Le Monde
Kabbala
c 311 monde
M. M.
* Théâtre de la Bastille, 21 heures.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX
ARDEN DE FEVERSHAM - Théâtre de la Ville (74-22-77), 20 h à 45.

Les salles subventionnées
OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Marco Spada.

Les autres salles
A DÉJAZZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougali.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je vous êtes pingouin ? 22 h 15 : l'Arbre de Noël.

HAIR 84
par la HIGH VOLTAGE BROADWAY COMPANY

GAITÉ-MONTPARNAISE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent.

THÉÂTRE DE LA GARE (278-52-31), 20 h : Chant d'épousage ; 22 h 15 : l'Arbre de Noël.

LES CAFÉS-THÉÂTRES
ATHLÈTE (624-03-83), 21 h : Les Chansons de madame Gilles.

LES DEUX ANES ONT 60 ANS, pas beaucoup de rides, mais beaucoup d'humour.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Formule d'adhésion au Club du Monde des Spectacles avec la Carte Club

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée privée.

Le music-hall
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Atmosphere, une soirée.

Le Cinéma
LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

SPECTACLES
LES FILMS NOUVEAUX
LE CRIME DE CUENCA (77), film espagnol de Pilar Miró (1979).

SPECTACLES

Les grandes reprises

ALLEN (A. v.a.) (*): Galaude, 3 (354-72-71). AGENT SECRET (A. v.a.): Calypso, 17 (320-33-11). ANGE (A. v.a.): Action-Riviera, 5 (325-72-07); Mac Mahon, 17 (380-24-81). AURELIA STEINER (Fr.): Denfert (H. sp.), 14 (321-41-01). LES ARISTOCRATES (A. v.l.): Napoléon, 17 (261-50-32). LE BAL DES VAMPIRES (A. v.a.) (*): Champs, 5 (354-51-60). BARRY LINDON (Angl. v.a.): Grand Fovio, 19 (354-46-85). BIBLE (A. v.a.): Action Kino-Gauché, 5 (354-47-62). BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.a.): Champs, 5 (354-47-62). BUS STOP (A. v.a.): Action Rive Gauche, 6 (354-47-62); Olympia Balzac, 9 (351-10-60). CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A. v.a.): Studio Bertrand, 7 (783-64-66). CHRONIQUE PAINA MAGDALENA (A. v.l.): Studio Média, 5 (633-25-77). DANS LA VILLE BLANCHE (Sul.): Saint-Ambroise, 11 (700-89-16). LE DERNIER TANGO A PARIS (It. v.a.): Kléber, 15 (607-87-61). LES DESORDRES DE L'ÉLÉVE TOERLESS (Al. v.a.): Olympia Luxembourg, 6 (637-97-77). DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.): Denfert (H. sp.), 14 (321-41-01). LES DIABOLIQUES (Fr.): Olympia Luxembourg, 6 (637-97-77); Olympia Balzac, 9 (351-10-60); Olympia Europe, 14 (345-35-38). EMMANUELLE (Fr.): Paramount City, 9 (362-45-76). LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.): Denfert, 14 (321-41-01). BRASHEAD (A. v.a.): Eclair, 13 (707-28-04). LA FAMILIÈRE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A. v.l.): Napoléon, 17 (755-63-92). LE FAUTEUR SONNE TOLLERUS DEUX FOIS (A.): Temple, 3 (272-94-56). FANFAN LA TULIPE (Fr.): Logis II (H. sp.), 5 (354-15-04). FANNY ET ALEXANDRE (Suéd. v.a.): Saint-Ambroise, 11 (700-89-16). FÉLIX LE COEUR (A. v.a.): Grand Fovio, 19 (354-46-85); St-Michel, 3 (329-79-17); Saint-Germain Hachette, 5 (633-63-20); Gannote Collège, 5 (359-25-46); George-V, 9 (362-41-44); 14-Juillet Bastille, 11 (357-20-81); 14-Juillet Beaugrenolle, 15 (375-79-79); Bienvenue-Montparnasse, 19 (344-25-02). - V.I.: Lancia, 9 (246-49-07). FURIO (A. v.a.): Saint-Lambert (H. sp.), 15 (353-91-68). GIMME SHELTER (A. v.a.): Vidéoscope, 6 (325-60-34). GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU LAISSE (Fr.): Denfert, 14 (321-41-01). HAREQUIN (A. v.a.): Rialto, 19 (607-87-61). L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.): Rialto, 19 (607-87-61). JACQUES BRÉTEL (Fr.): André Baudin, 13 (337-74-39). JÉSUS DE NAZARETH (It. v.l.): Grand Fovio, 19 (354-46-85). JE NE SUIS PAS UN ANGE (A. v.a.): Action Christine, 6 (325-47-46). JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.a.): Cocoroc, 6 (633-10-82). LA LINA (It. v.a.): Saint-Lambert, 15 (353-91-68). LOLITA (A. v.a.): Action Christine, 6 (325-47-46). LE MANTOUILLON (It. v.a.): Reflet Quatre-Latin, 5 (326-84-65). MERLIN L'ENCHANTEUR (A. v.l.): Grand Fovio, 19 (354-46-85); UGC Odéon, 6 (325-71-08); UGC Emittage, 6 (339-12-71); UGC Boulevard, 9 (246-66-48); UGC Colisée, 13 (336-23-44); Grand Fovio, 19 (354-46-85); UGC Convention, 15 (328-20-64); Métax, 16 (631-99-75); Napoléon, 17 (755-63-92); Pathé Chéry, 19 (322-46-01). MIDWINTER EXPRESS (A. v.l.): Capé, 2 (506-11-62). MOLIERE (Fr.): Bompard, 6 (326-12-12). MONIKA (Suéd. v.a.): Reflet Quatre-Latin, 5 (326-84-65); Olympia Europe, 14 (345-35-38). MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A. v.a.): Champs, 5 (354-51-60). NEW YORK 1997 (A. v.a.): Ciné 13 Première, 19 (259-62-75). LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A. v.l.): Napoléon, 17 (755-63-92). ONDARA (Esp.): Temple, 3 (272-94-56). ORFÈVE NEGRO (Fr.): Grand Fovio, 19 (354-46-85). OUTLAND (A. v.a.): Rialto, 19 (607-87-61). LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.): Temple, 3 (272-94-56). SKINNY (A. v.l.): Opéra Night, 2 (206-68-68). SIEURS FROCHES (A. v.a.): Forum, 1 (297-43-74); Ciné Beaubourg, 3 (271-52-35); Saint-Michel, 3 (325-79-17); Paramount Odéon, 6 (325-71-08); Métax, 16 (631-99-75); Paramount City, 9 (362-45-76); Action Lafayette, 9 (378-80-40). - V.I.: Paramount Montparnasse, 19 (344-25-02); Paramount Opéra, 9 (362-45-31); Paramount Bastille, 11 (357-20-81); Paramount Galaxie, 13 (580-18-03). - V.a. v.l.: Paramount Montparnasse, 19 (344-25-02); Convention Saint-Germain, 15 (375-23-03); Paramount Mollat, 17 (755-63-92); Paramount Montparnasse, 19 (344-25-02); Pathé Chéry, 19 (322-46-01). TO BE OR NOT TO BE (Lubchak) (A. v.a.): Saint-Ambroise, 11 (700-89-16). UN BRUIT QUI COURT (Fr.): Métax, 16 (631-99-75). UNE FEMME DISPARAIT (A. v.a.): Forum, 1 (297-43-74); Impérial, 2 (747-72-52); Ombra, 5 (633-79-38); Métax, 16 (631-99-75); Paramount, 14 (321-41-01). LA VEUVE JOYEUSE (A. v.a.): Pathé, 5 (354-15-04). LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It. v.a.): Logis, 5 (354-15-04).

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Feuilletton: Marie Parvanche. De P. Androux, avec D. Evenson, X. St-Mazary... Les aventures d'une contractuelle parisienne, traitées à la manière d'une bande dessinée. Sans présentation.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Série: le Testament. D'après N. Sinter, réal. D. Stevens. Dernière épisode. Après bien des vicissitudes, Jean et Joe se retrouvent. Jean décide de s'installer à Willemstad et faire de cette ville celle dont rêvait Joe. Mais la résistance des habitants ne permet pas cette vaste utopie. Déjà, le feuilletton ferme ses portes.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Téléfilm: le Ressac. De C. Pacini. Avec R. Vallone, P. Massini, Ph. Clay...

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus. 12 h 30 Les rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Série: Un grand amour de Balzac. Une comédie française-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanika. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu: l'Académie des nouf. 13 h 35 Feuilletton: l'Institut. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. Avec Marcello Mastroianni.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h 50 Documentaire: Exils. Émission de F.-M. Ribadeau. Argentine et Vietnam. Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France: le témoignage de Laura, victime d'un régime militaire argentin, arrivée en France sans ses deux fils. Vietnamites résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus. 12 h 30 Les rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Série: Un grand amour de Balzac. Une comédie française-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanika. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu: l'Académie des nouf. 13 h 35 Feuilletton: l'Institut. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. Avec Marcello Mastroianni.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h 50 Documentaire: Exils. Émission de F.-M. Ribadeau. Argentine et Vietnam. Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France: le témoignage de Laura, victime d'un régime militaire argentin, arrivée en France sans ses deux fils. Vietnamites résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus. 12 h 30 Les rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Série: Un grand amour de Balzac. Une comédie française-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanika. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu: l'Académie des nouf. 13 h 35 Feuilletton: l'Institut. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. Avec Marcello Mastroianni.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h 50 Documentaire: Exils. Émission de F.-M. Ribadeau. Argentine et Vietnam. Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France: le témoignage de Laura, victime d'un régime militaire argentin, arrivée en France sans ses deux fils. Vietnamites résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.

Vendredi 23 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Feuilletton: Marie Parvanche. De P. Androux, avec D. Evenson, X. St-Mazary... Les aventures d'une contractuelle parisienne, traitées à la manière d'une bande dessinée. Sans présentation.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Série: le Testament. D'après N. Sinter, réal. D. Stevens. Dernière épisode. Après bien des vicissitudes, Jean et Joe se retrouvent. Jean décide de s'installer à Willemstad et faire de cette ville celle dont rêvait Joe. Mais la résistance des habitants ne permet pas cette vaste utopie. Déjà, le feuilletton ferme ses portes.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Téléfilm: le Ressac. De C. Pacini. Avec R. Vallone, P. Massini, Ph. Clay...

Vendredi 23 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus. 12 h 30 Les rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Série: Un grand amour de Balzac. Une comédie française-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanika. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu: l'Académie des nouf. 13 h 35 Feuilletton: l'Institut. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. Avec Marcello Mastroianni.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h 50 Documentaire: Exils. Émission de F.-M. Ribadeau. Argentine et Vietnam. Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France: le témoignage de Laura, victime d'un régime militaire argentin, arrivée en France sans ses deux fils. Vietnamites résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.

Vendredi 23 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus. 12 h 30 Les rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Série: Un grand amour de Balzac. Une comédie française-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanika. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu: l'Académie des nouf. 13 h 35 Feuilletton: l'Institut. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. Avec Marcello Mastroianni.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h 50 Documentaire: Exils. Émission de F.-M. Ribadeau. Argentine et Vietnam. Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France: le témoignage de Laura, victime d'un régime militaire argentin, arrivée en France sans ses deux fils. Vietnamites résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

« Veillée d'amour à Tripoli »

Ce documentaire n'a pas l'ambition de dénouer l'imbricable écheveau de la situation libanaise. Il ne comporte aucune explication didactique ou savante. Ce n'est pas non plus ce que l'on attend d'un film de guerre. Le réalisateur, Philippe Alfonsi, nous propose une chronique de la vie quotidienne dans laquelle les motivations psychologiques des protagonistes du drame l'emportent sur les discours politiques conjoncturels. Mieux encore, il laisse entendre ce que sera le Liban demain.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concerts internationaux de guitare: œuvres de Dowland, Bach, par B. Benoit. 20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984): « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Caspietra, K. Laki, H. Weiker, M. Hoelle, K. Stram.

FRANCE-CULTURE

20 h 35 Félicité Ilatertemps, en direct du Salon du livre, au Grand Palais. 22 h 30 Nuits magiques.

« L'arbre d'Hampate Ba »

L'émission de Pierre Dumayet s'ouvre sur l'image d'un arbre, et c'est bien. C'est sous l'arbre que se tiennent les « palabres » en Afrique, l'arbre symbole de toutes choses, pour qui soit vu et entendu, l'arbre immense, salutaire, entre terre et ciel, don de Dieu.

Pour la première émission de sa nouvelle série consacrée aux sciences humaines (D'homme à homme, qu'on retrouvera une fois par mois sur TF 1), Pierre Dumayet a choisi d'aller voir Amadou Hampate Ba, une des grandes figures de l'Afrique, un « sage » au sens philosophique du terme, c'est-à-dire ouvert à toutes les activités de l'esprit humain. Ce Peul, élevé par les Bambaras, éduqué par les colonisateurs français, ancien diplomate, historien, chercheur intègre, un « homme de Dieu », aimé du sens aigu du sacré, a écrit une histoire de l'empire peul du Macina (l'actuel Mali) à partir des témoignages oraux des griots traditionnels.

Pierre Dumayet n'a pas fait que raconter l'histoire de ce peuple de bergers nomades, islamisé il y a un peu plus d'un siècle et demi; il a refait le chemin d'Hampate Ba, retrouvé quelques-uns de ses informateurs. On passe de la parole du sage (un octogénaire plein d'humour et de simplicité) aux autres, on pénètre dans un univers de pensées, dans les chiffres, les rêves, le conte initiatique, la tradition, l'interdépendance de toutes choses.

On apprend surtout ce qu'est la parole - « divinement exacte », - la parole qui est connaissance, celle du griot, du forgeron, de la potière, du tisserand. En regardant; car il y a les images, lentes, magnifiques, de Jean Cocteau.

Pour Amadou Hampate Ba, le monde environnant est un grand livre qu'il faut apprendre à déchiffrer, où tout est signifiant. L'image du tisserand - un pied qui se lève tandis que l'autre descend, la navette qui passe d'une main à l'autre, le fil, - ces gestes, ces objets qui symbolisent toute la cosmogonie africaine, restera un moment éblouissant.

CATHERINE HUMBLLOT.

PRESSE

LE SYNDICAT DU LIVRE CGT « OCCUPE » UN STAND AU SALON DU LIVRE

Le quatrième Salon du Livre, installé au Grand Palais du 23 au 28 mars, comptera un stand du plus que prévu: celui du Syndicat du Livre CGT, dont les militants avaient entrepris, mercredi 21 mars après-midi, d'occuper les entrées dans le cadre de la journée nationale d'action déclinée par les travailleurs de la presse et du livre. La FFLL-CGT utilisera ce stand pour proposer des ouvrages relatifs au mouvement ouvrier et syndical, en même temps que l'affichage de ses principales revendications (le Monde du 22 mars).

Hélio-France en dépôt de bilan. - La société Hélio-France, qui s'était vu confier l'imprimerie Héliogravure de France, implantée à Noyon (Oise) en location-gérance au mois de janvier, s'est déclarée « en cessation de paiement », mardi 20 mars, auprès du tribunal de commerce de Compiègne et doit déposer son bilan. Cette société avait été constituée par le personnel et l'ancien directeur d'Héliogravure de France à la suite d'un conflit avec le président-directeur général de l'en-

treprise, M. Yvan Ginoux. Les nouveaux responsables n'ont pu cependant redonner à l'entreprise son niveau d'activité antérieur. Ils n'ont pu d'autre part obtenir le soutien des pouvoirs publics qui s'étaient opposés à cette solution industrielle devant le tribunal de commerce et auraient préféré une reprise d'Héliogravure de France par un autre imprimeur (le Monde du 7 janvier). Un nouveau jugement est attendu vendredi 23 mars.

OFFRES D'EMPLOI	Le jour	Le jour T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,44
IMMOBILIER	50,00	59,42
AUTOMOBILES	50,00	59,42
AGENDA	50,00	59,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le jour/nd.	Le jour/T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,80
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

L'immobilier

appartements ventes appartements ventes

1^{er} arrdt
APARTEMENTS PRESTIGE
Inimitable neuf
Léonide Jullien 1894
3 magnifiques étages avec
grandes terrasses plein sud.
3 p. 36 m² + terrasse 60 m²
4 p. 115 m² + terrasse 115 m²
5 p. 138 m² + terrasse 70 m²
Sur place à Espérance Refaire à
Rue Berger, face Forum des
Halles (14-17 h sauf mercredi
et dimanche). Tél. 296-16-63.

2^e arrdt
400 m FORUM DES HALLES
étage et c/c. bel immeuble
n° 204.000 F. 95-1-25-00.

3^e arrdt
MARAIS CHARME, SUD
VRAI 3 p., cote, a. bois, 80 m²
env. 550.000 F. 85-1-31-10.

MARAIS à saisir bel imm., meubl.,
studio, portes en bois, 182.000
avec 18.000 eq. solde
comme loyer. 347-87-07.

4^e arrdt
POINT SULLY, 7 fenêtres
SUD SUR SEINE et ILE-
SAINT-LOUIS, 4 p., 170 m².
Superbe volume. DORESSAY.
624-23-32.

5^e arrdt
St-Germain. Muebler. 354-05-10
140 m² SOLER
PRÈS DE NOTRE-DAME
DUPLEX DE CARACTÈRE 80 m²
gd liv + 2 ch., sds. 990.000.
Vol. meub., jrd. 15-18 h. 13, rue
du Petit-Pont. 877-74-38.

7^e arrdt
SUFFREN
CHAMP DE MARS
4 p., + service, lumineux
env. 1.750.000 F.
BRANCON S.A.R.L.
Téléphone: 875-73-84.

8^e arrdt
AVENUE GEORGE-V
8 pièces, balcon, 300 m².
Imm., pierre de taille.
LERMS - 355-58-98.

9^e arrdt
ST-GEORGES, GD 2 P.
Cuis., bois, BON PLAN
390.000 F. - 525-08-04.

11^e arrdt
NATION beau 3 p., c/c, 3^e ét.
imm., ravale, urgent.
340.000 F. 347-87-07.

12^e arrdt
M^e REULLY-DIDEROT
Bel imm. récent, 2 p., c/c, a/c,
bain, 60 m², 8^e ét., parking.
GARBI - 567-22-88.

PL. NATION 2/3 p. duplex,
meub., 2 bns, 2 bcs, 4^e ét.
équipés. Tél. : 681-22-00.

PICPUS/DAUMESNIL
dép. imm. brève, pointe vid
3 p., cuis., w.c., s. de bain,
61 m², occupé bel immeuble n° 85.
322-06-60 - 500-34-02.

13^e arrdt
PL. D'ITALIE. Imm. restauré,
studio, gde cuis., bain, w.c., ad.
parc, 5^e ét., sds. 328.000 F.
HABITAT CONSEIL. 681-22-00.

14^e arrdt
M^e CORVART Maison récente
180 m², 8^e + 5 chbres, 2 terrasses,
2.200.000 F. 848-28-25.

14^e arrdt
MOUTON-DUVERNET
BEL IMM. RÉCENT, 120 m²
Vastes double liv. + 2 chbres,
2 bns, 2 bcs, 4^e ét.
GARBI - 567-22-88.

14-15^e arrdt cuis., w.c., douch.,
38 m², pt 220.000 F. 327-28-80.

ALESIA STUDIO
TT
Pt 135.000 F. 327-28-80.

15^e arrdt
STUDIOS et 2 p. et éq. n°.
Dern. poss. imm. récent près Pt
Miralbeau, poutres 850-86-06.

RUE CONVENTION
GRAND 3 P., 78 m²
650.000 F. - 290-28-22.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE 60 STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 p. à partir de 705.400 F
3 p. à partir de 848.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
- Mercredi et vendredi
14 heures à 18 heures :
- Samedi 10 h 30
13 h 30
Tél. : 2 575-82-78.

CHARME VENDURE
LOUVRIS, lumineux living + 2
chbres, cuis., équipée, parc.
998.000 F. Tél. 854-22-88.

16^e arrdt
ÉGLISE D'AUTREUIL. Maison
3 étages, atelier d'artiste, gar., té-
lérécép., phono. 831-51-10.

PRÈS VICTOR-HUGO
Prestige dans imm. pierre de t.
Restauration soignée.
Dernier étage. A AMÉNAGER
en 2, 3, 4, 6 P. OCCUPÉS.
R.C.L. - 788-12-21.

VICTOR-HUGO (PRÈS)
Appet 200 m², 7 pces (4 chbrs)
HORS CATEGORIE
SPLÉNDEDE DÉCORATION
services (garage, location)
ST-PHÈRE. 563-11-82.

ALMA, 160 m²
Dernier étage. VUE PANORA-
MIQUE PLEIN SUD.
Tout à fait exceptionnel.
EMBASSY. 562-15-40.

17^e arrdt
MALESHERBES
dép. magnifique imm. pierre
de t. STUDIO + Mezzanine.
Adressé par 450.000 F.
Pte 480.000 F. - 788-03-18.

EYOILE
n° de l'Arc-de-CYR288H
bel, meubl., s. de l., bain,
3/4 p., dont une en rotation
et c/c. belon superbe
plein soleil. EXCEPTIONNEL.
1.050.000 F.
Immo Marcadet. 282-01-82.

18^e arrdt
PROPRIÉTAIRES
VOUS DESIREZ VENDRE
un logement avec ou sans c/c.
Adressé par 120.000 F.
IMMO MARCADET
88, rue Ménilmontant, 75017 Paris
Estimation gratuite, publiée à
nos frais, réclamation rapide.
252-01-82.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence à Maine du 11^e p
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS, 2, 3 P., PARK.
Studio à part. de 322.500 F
2 Pces à part. de 451.000 F
3 Pces à part. de 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÈS CONVENTIONNELLE
BUREAU DE VENTE
MARDI - JEUDI - SAMEDI
de 14 heures à 18 heures.
Tél. : 575-82-78.

SORTIE M^e MARCADET
Imm. p. de t., 3 pces, cuis.,
bain, w.c., sds. 450.000 F.
A.C.O.P.A. 281-10-80.

DANREMONT-POTEAU
Imm. révisé, asc. c/c, car.
2 p., c/c, 2 bns, 360.000 F.
A.C.O.P.A. 281-10-80.

RUE CUSTINE
bel imm. ancien, 2 pces, 45 m²
tout ch., 2 btoires, entrée
soignée, pt 245.000 F.
IDEAL PLACEMENT
peut studio tt c/c, balcon
Prix 78.000 F.
Immo Marcadet. 282-01-82.

19^e arrdt
M^e HOÛCHE. Pré-Saint-Gervais
lot. 120 m², 40 x 3 niveaux
verrière, caractère, haut de
pénché. 850.000 F. 247-57-07.

20^e arrdt
PRÈS NATION de imm. récent,
beau 2 p., entrée, cuis., bain.
URGENT - 834-13-18.

LIMITE 18^e CARACTÈRE
MAISON RENOVÉE
63 m². Tél. 681-22-00.

78- Yvelines
CHATOU R.E.R.
très bel apt a/jardin, cble tv.
48 m² + 2 chbres + terrasse
12 m². bois, cave. URGENT
1.070.000 F. 806-10-80.

LE VESINET, RER
URGENT, APPTS NEUFS
DU STUDIO AU 4 PIÈCES.
Près Commerce, 975-82-82.
AGENCE DE LA MAIRIE.

Puis-je devenir propriétaire d'un logement neuf en région parisienne?

la réponse est
525.25.25
Centre Information Logement

Le service d'information gratuit le plus complet pour les logements neufs en Région Parisienne

maisons de campagne

BRETAGNE SUD-OUEST CAP-COZ FOUESNANT
- VILLAGE IZEL -
A 300 m de la plage et à 2 km du port.
Maisons de pêcheur genre « Peuty » avec terrais.
Prix à partir de 358.000 F T.T.C.
Quelques maisons livrables pour août 1984.
Renseignements : Entreprise LE SCOUËL
5, rue de la République, 95000 QUIMPER
Téléphone : (98) 90-66-69.

bureaux

Locations

DOMICILIATION
CIPR-ÉLYSÉES/BOULOGNE à
partir de 120 F HT/mois
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
LOCATION BUREAU NEUFLÈS
PERMANENCE TÉL.
TELEX SECRETARIAT
CONST. SÈS

PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90.

CRÉATEURS d'entreprise!
SIÈGES SOCIAUX
à adresses commerciales
No. bureaux meublés, secr., etc.
CONSTITUTIONS STÈS
par comptables, études notaires
ASPAC 292.60.50

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16^e
Inscription R.C. location
de bureaux, idéal
851-29-77, 1^{er} parnassien.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés
et tous services, 285-17-50.

270 m² A LOUER
bureaux de standing
proximité de l'Étoile.
Matthews & Goodman
Tél. : 720-23-17.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
local commercial, TTE PPTÉ
270 m² ENVIRON
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT. 834-13-18.

fonds de commerce

Ventes

MARSEILLE CENTRE VILLE
vend très belle affaire :
- Usine de lavage, repassage
- Jeans
- Pressing matériel moderne
dans 400 m² + 150 m² cave
carrée, porte cochère, bail
12 ans. Prix 500.000 F.
Tél. : (91) 71-18-08.

boutiques

Ventes

BROCHANT, BEL BVM
(Rue des Moines), 42 m², libre
180.000 F. ACO.P.A. 281-10-80.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 2000

Parce que nous sommes une entreprise "innovatrice" où la demande est générée par l'innovation qui périmé la production des concurrents du secteur; une entreprise où les cadres, groupés en commandes, déploient imagination et intuition, sous des systèmes de contrôle légers mais efficaces.

Parce que nous sommes une entreprise "Conquérante" tendue par la volonté de dépasser la concurrence sur tous les terrains; innovation, ventes, qualité de la technologie et du management, rapidité de réaction à la demande.

Parce que l'organisation commerciale que nous construisons n'attendra la totalité de ses objectifs qu'à la fin du siècle.

Parce que tous les postes de responsabilité seront dévolus à ceux qui rejoignent maintenant notre équipe.

Parce que les choses de la vie, de la société, de l'économie et de la vente vont si vite que seules les structures mentales jeunes pourront s'adapter à leur rythme.

Parce que notre entreprise sera votre quand nous n'y serons plus - et même avant.

Parce que nos moyens nous permettent des objectifs et une planification à long terme.

Parce que nous croyons à la primauté des hommes sur les systèmes.

Parce que nous consacrons nos connaissances et nos dons à les orienter, notre intelligence à les former, notre passion à les guider, notre générosité à les soutenir et nos moyens matériels à les satisfaire.

Parce que nous sommes prêts à examiner toutes les candidatures, pour peu qu'elles émanent de postulants âgés (és) d'au moins 24 ans, d'une formation "grandes écoles commerciales", à défaut BAC + 2, à défaut autodidactes très efficaces, de dispositions affirmées pour les relations humaines de contact, de sens et de goût pour le "combat de près", de personnalité autonome et responsable, et de caractère bien trempé.

Nous croyons vraiment nous inscrire, et avec nous toute la jeunesse qui nous entoure ou nous rejoint dans la perspective d'un 21^e Siècle fort, exaltant et peut-être inouï. Nous vous aiderons à côtoyer l'impossible.

BANCE PUB - 18, rue Léon 75018 Paris. Merci de préciser référence 22384 sous enveloppe.

Organisme de Sécurité Sociale
votre choix :

ASSISTANT (E) POUR SERVICE SOCIAL DIPLOMÉ (E)

pour son service social du personnel.

Adresser lettre et C.V. détaillé à M. le Chef du Service de la C.R.A.M.F. 17-18, rue de Flandres, 75008 Paris cedex 18.

Paste à joindre dans service Poste organisation internationale. Études supérieures (économie, gestion) 6 ans d'expérience internationale souhaitée. Intermédiaire pays en développement. anglais courant, espagnol. Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite + photo O.M.N. 118, rue Vaugouard, 75008 Paris.

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

recherché (e) pour important bureau d'études orienté vers les productions animales.

Expérience en technique de documentation

Formation scientifique : ingénieur zootechnicien ou équivalent, bachelier en sciences de l'anglais.

Ad. lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prestations à : C.C.F.A. 12, r. des Batz-Soleils, 95620 OSNY.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 60 ans
cherche loge ou gardiennage. Paris, ou précis banlieues. Ex. 1000 F. la semaine. 12.608 M. 8, rue des Italiens, 75009 Paris.

DAME cherche emploi secrétaire à temps ou part. travail. Révision ou autres. Études toutes propositions. Écrire à M. A. LICHOU S.A. BP 220, 75083 Paris Cedex 02 tel transmettra.

J. F., 28 ans, secrétaire de rédaction, double toutes propositions d'emploi, presse édition et relations publiques. Tél. : 535-94-25.

ACHETEUR
cadre 38 ans, 20 ans de l'automobile, V.L. PL. TP en tant que chef de magasin gestion des stocks. Libre immédiatement propose ses services toutes régions. M. LECOURT, 4, rue Denis-Papin, 95400 Arnouville-lès-Gonnesses.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE BMW 2002
40.000 KM, moteur, boîte, jantes aluminium.
Tél. 895-47-32 sp. 19 h.

CHIEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JOURNÉE CADRE, 25 ans, école supérieure de gestion, anglais, espagnol, portugais. Avenir assuré. Diverses tâches en entreprise (gestion export, analyse financière).

RECHERCHE : responsabilité dans la gestion commerciale d'une entreprise spécialisée (section BCO/JCS 487).

F. CONSULTANTE ENTREPRISE ET ADM., 45 ans, spécial. org., méth., adm. 3^e cycle IESTO org./informatique, diplômée BTE, AET et ORDO adm. PORTA.

RECHERCHE : poste organisateur dans entreprise dévouée développer méth. d'org. et automatisation du travail adm. (section BCO/JCS 488).

CADRE COMMERCIAL F., 48 a., anglais, espagnol. Solide expérience dans l'industrie pharmaceutique (marketing, formation, animation, gestion informatique, goût du terrain de la négociation).

RECHERCHE : poste de responsable des ventes dans PME, Paris et P.J., disponible immédiatement (section BCO/GR 489).

DIRECTEUR DE PRODUCTION, prêt-à-porter féminin, 60 ans, formation modeste personnel, sou- pour gradeur. Grande expérience responsabilité, programmation cycle de fabrication, coordination différents services et ateliers de création, sous-traitance, usines.

RECHERCHE : poste de responsabilité, adjoint au chef d'entreprise, Paris et P.J., déplacements acceptés (section BCO/JCS 490).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Bleuche, 75438 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 et 25.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES
SÉLECTION DE TOUTES
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
P.N.A.M. de Paris, 18-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villet
75017 PARIS, 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
meub. pour DIPLOMATES
APPTS 150 à 250 m²
ACHAT LOCATION 7^e arrdt
Rive gauche, Dr. 1^{er} Neully
Téléphone : 624-83-33.

Jean FEULLADE, 64, av. de
la Motte-Picquet, 15^e 865-00-76.
Prestations 15^e p. 200.000 F.
APPARTEMENTS grandes
surfaces en immeubles
MÊME OCCUPÉS.

locations non meublées offres

Paris

ITALIENNAIS, BEL RÉCENT
gd studio, c/c, terrasse
parc. 2.250 F. ch. comp., ven.
28. Rue de TAILLIER
12/13 h 30.

part. loue face canal St-Martin,
2 p., entrée, s. de b., cuis., mo-
quette entièrement rénovée,
2.700 F mensuel + charges
Tél. : 284-84-06 (1^{er} bur.).

LES PARTICULIERS ont DES
LOGEMENTS A LOUER
nombreuses LOCATIONS
généralistes disponibles
OFFRES DES LOCATAIRES
Téléphone : 536-58-44.

locations non meublées demandes

Paris

Pour importants BANQUE
FRANÇAISE, personnel et dir-
gent meub. rech. APPTS
2 à 6 P. en centre de PARIS
et ENVIRONS
Pr. contact : 804-01-34.

Région parisienne

Pour sites européennes charme
villas, pavillons pour CADRES
800-65-99. Tél. 283-87-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
meubl. appes de standing
4 pces et plus. 285-11-08.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
LES JARDINS
DES JULIOTTES
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces, tout
habitable immédiatement en
LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse
de vente.
Renseignements et visites
sur pt. : 10, rue du 18-juin-40
94700 MAISONS-ALFORT
(9^e Les Juliottes)
Tél. : 378-16-67

Lundi, de 14 à 18 h, samedi,
dim. et jours fériés, de 11 à
13 h et de 14 à 18 h.
Boulevard GCL : 822-22-22.

locations non meublées offres

Paris

ITALIENNAIS, BEL RÉCENT
gd studio, c/c, terrasse
parc. 2.250 F. ch. comp., ven.
28. Rue de TAILLIER
12/13 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

Pour importants BANQUE
FRANÇAISE, personnel et dir-
gent meub. rech. APPTS
2 à 6 P. en centre de PARIS
et ENVIRONS
Pr. contact : 804-01-34.

Région parisienne

Pour sites européennes charme
villas, pavillons pour CADRES
800-65-99. Tél. 283-87-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
meubl. appes de standing
4 pces et plus. 285-11-08.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
LES JARDINS
DES JULIOTTES
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces, tout
habitable immédiatement en
LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse
de vente.
Renseignements et visites
sur pt. : 10, rue du 18-juin-40
94700 MAISONS-ALFORT
(9^e Les Juliottes)
Tél. : 378-16-67

Lundi, de 14 à 18 h, samedi,
dim. et jours fériés, de 11 à
13 h et de 14 à 18 h.
Boulevard GCL : 822-22-22.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
LES JARDINS
DES JULIOTTES
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces, tout
habitable immédiatement en
LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse
de vente.
Renseignements et visites
sur pt. : 10, rue du 18-juin-40
94700 MAISONS-ALFORT
(9^e Les Juliottes)
Tél. : 378-16-67

Lundi, de 14 à 18 h, samedi,
dim. et jours fériés, de 11 à
13 h et de 14 à 18 h.
Boulevard GCL : 822-22-22.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
LES JARDINS
DES JULIOTTES
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces, tout
habitable immédiatement en
LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse
de vente.
Renseignements et visites
sur pt. : 10, rue du 18-juin-40
94700 MAISONS-ALFORT
(9^e Les Juliottes)
Tél. : 378-16-67

Lundi, de 14 à 18 h, samedi,
dim. et jours fériés, de 11 à
13 h et de 14 à 18 h.
Boulevard GCL : 822-22-22.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

SOCIAL

LES CENT ANS DU SYNDICALISME

Haut les cœurs !

La CFDT faisait exception, les quatre autres confédérations syndicales représentatives et la FEN n'ont pas fait la fête le 21 mars pour célébrer les cent ans de la loi Waldeck-Rousseau.

Ont-elles eu le sentiment qu'on les honorait à défaut de les féliciter suffisamment ? Toujours est-il que les plus grandes organisations d'ouvriers ont défilé leurs leaders chez M. Bérégovoy.

Le ministre ne s'est pas borné dans son allocution à leur rendre hommage. Tout en saluant la loi de 1884, qui « a ouvert la voie à d'autres conquêtes sociales et à d'autres libertés ».

travailler ? Et l'exercice de la première ne doit-elle pas être fondé sur le droit, qui garantit la seconde contre l'arbitraire ? (...) La liberté vraie se fonde sur le droit, c'est-à-dire sur des règles collectivement acceptées.

L'ambiance était toute autre à la CFDT, qui avait choisi, à l'occasion du vernissage, en présence de MM. Lang et Auroux, d'une exposition de plus de deux cents photos sur cent ans de syndicalisme (1), une commémoration culturelle.

(1) Cette exposition est ouverte gratuitement au public dans les locaux de la CFDT, 5, rue Cadet (75009 Paris), du 22 mars au 27 avril inclus.

Manifestations de sidérurgistes en Lorraine

Des manifestations ont eu lieu mercredi 21 mars dans plusieurs régions où se trouvent des industries en crise, notamment la sidérurgie, les décisions concernant ce secteur ayant été repoussées au conseil des ministres du jeudi 22 mars.

Les sidérurgistes d'Usinor-Neuves-Maisons (2150 salariés), les plus menacés (seul le train à fil se fait maintenant avec 150 salariés), ont bloqué la circulation dans plusieurs rues de Toul et de Nancy et barré plusieurs voies d'accès à cette ville.

A Meunier (Nord), un millier de personnes ont défilé à l'appel de

la CGT et de la CFDT pour la défense de l'emploi dans le bassin de la Sambre.

Manifestations aussi dans deux chantiers navals, autre secteur en crise. A La Seyne-sur-Mer (Var), une centaine de salariés ont mis à sac, en fin de matinée, les bureaux de la direction, qui avait suspendu des élections professionnelles commencées le vendredi précédent.

Par ailleurs, les agents de conduite du dépôt SNCF de Caen ont commencé, mercredi 21 mars, à 18 heures, une grève limitée à l'appel de l'intersyndicale pour des problèmes de dédoublement de carrière.

L'aide au retour des travailleurs immigrés fera encore l'objet de nombreuses discussions

Le conseil des ministres a adopté, le 21 mars, le texte de l'ordonnance instituant le nouveau régime d'assurance-chômage, tel qu'il a été défini par la convention signée par tous les partenaires sociaux.

La disposition la plus attendue devait porter sur la participation de l'UNEDIC au financement d'une aide au retour pour les travailleurs immigrés (Le Monde du 21 mars).

Or, si le communiqué final mentionne cette mesure, il le fait en termes très généraux, puisqu'il est écrit que, « selon les modalités qui seront convenues entre les partenaires sociaux, il pourra être prévu, au profit des travailleurs étrangers qui quittent la France pour s'installer dans leur pays d'origine, la possibilité, sous réserve de compatibilité, d'un versement unique leurs droits à l'attribution d'un revenu de remplacement ».

Contrairement à ce qui avait été souhaité, l'ordonnance ne comporte pas de précisions, car il est apparu que le gouvernement ne pouvait fixer, par la loi ou par décret, une contribution de l'UNEDIC, organisme paritaire, sans que la commission paritaire en ait pris la décision.

Pour certaines organisations syndicales, notamment, des précautions doivent être prises, en effet, avant de fixer le montant de la prime et d'établir les règles d'attribution. Elles veulent s'assurer que la mesure n'aura pas de portée générale et entendent que son usage soit limité au seul cas du licenciement collectif en y ajoutant une condition d'adhésion volontaire.

Pour sa part, le gouvernement, en utilisant la procédure d'ordonnance qui lui a été accordée par le Parlement jusqu'au 31 mars pour régler le dossier de l'assurance-chômage, espérait soustraire des débats d'assemblée une disposition aussi délicate que l'aide au retour. Il souhaitait, en outre, établir une corrélation entre la capitalisation pour l'aide au retour, à la charge de l'UNEDIC, et la capitalisation pour l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, à la charge de l'Etat.

En s'interdisant d'intervenir en lieu et place des partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC, le conseil des ministres a dû se contenter d'une formule vague. L'aide au retour fera encore l'objet de nombreuses discussions. Le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés précise d'ailleurs dans un communiqué que « les versements pourront être complétés par l'aide du dernier employeur, ainsi que par une aide publique à la réinsertion. Les modalités de l'aide publique seront arrêtées prochainement par les accords bilatéraux que la France a proposé de conclure avec chaque pays d'origine concerné, ou, à défaut, par les textes nécessaires de droit interne français ».

OCDE Les PUBLICATIONS DE L'OCDE au SALON DU LIVRE DE PARIS Grand-Palais - Stand 57, balcon sud-ouest jusqu'au 29 mars, de 10 heures à 20 heures (Nocturnes les 23 et 27 mars jusqu'à 23 heures)

INSTITUT DE GESTION SOCIALE 2e CYCLE GESTION DE PERSONNEL 12 mois de formation de haut niveau 7 mois de stages spécialisés en entreprise.

LE MONITEUR AUTOMOBILE LE MAGAZINE DES AUTOMOBILISTES 1 JEUDI SUR 2 REFERENDUM DES PROPRIETAIRES : CITROEN VISA SUPER

POINT DE VUE

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ne pas perdre de vue l'intérêt des jeunes

CONVAINCUE de l'urgence nécessaire de proposer aux jeunes contraints au chômage des formules nouvelles d'insertion sociale et professionnelle, la CFDT a apprécié positivement l'action du gouvernement en ce domaine.

Le 26 octobre, un accord était conclu entre la CNPF et quatre organisations syndicales : CFDT, FO, CFTC, CGC. Il offre aux jeunes de seize à vingt-cinq ans la possibilité d'acquiescer une qualification ou de s'adapter à un premier emploi avec un contrat de travail de type particulier.

Il a fallu attendre plus de trois mois pour que le gouvernement adopte une partie de ces dispositions contenues dans l'accord contractuel, sous prétexte d'arguments peu crédibles. La disposition contractuelle n'allait-elle pas déroger des jeunes du contrat d'apprentissage ? Sur ce point, la crainte n'est pas fondée.

par NICOLE NOTAT (*)

des jeunes. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'alternance associant apprentissage de connaissances et formation de savoir-faire à une expérience concrète de travail, principe sur lequel le gouvernement prétend appuyer ses propres actions, ne se développera pas sans la reconnaissance de la fonction de formation du milieu de travail et sans l'affirmation du rôle et de la responsabilité des partenaires de l'entreprise dans la définition des conditions et des modalités de son exercice.

Cet accord instaure cette responsabilité, oblige à compter sur cette question avec des acteurs nouveaux. Forts de leur légitimité intrinsèque à concevoir, à organiser la formation professionnelle des jeunes, y compris alternée, l'Etat et ses ministères ne sont finalement pas convaincus que l'intervention des partenaires sociaux dans la définition et les modalités de l'alternance soit légitime. Or, elle est non seulement légitime, elle est aussi indispensable à la réussite de l'objectif. Si cet obstacle de fond était levé, nous pourrions trouver les voies et les moyens d'une articulation saine des responsabilités des uns et des autres.

Chantage

La CNPF tente, parallèlement — pour des raisons qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'insertion professionnelle des jeunes, — de déclarer l'accord « caduc ». Qui plus est, il utilise ce prétexte pour faire du chantage à la suspension de la politique par quelques mises en scène non seulement dépourvues d'intentions politiques, qu'il ait recours au coup d'éclat pour faire pression sur le gouvernement dans le but d'obtenir les concessions qu'il attend, cela n'étonnera personne. Mais, qu'à cela fin —

et quels que soient les problèmes réels créés par la loi Rigout, — il joue avec un accord qui n'est pas sa seule propriété, cela n'est pas impossible. Le CNPF nous a habitués à moins de savoir-faire à une expérience concrète de travail, principe sur lequel le gouvernement prétend appuyer ses propres actions, ne se développera pas sans la reconnaissance de la fonction de formation du milieu de travail et sans l'affirmation du rôle et de la responsabilité des partenaires de l'entreprise dans la définition des conditions et des modalités de son exercice.

LES DISPOSITIONS POUR L'ASSURANCE-CHOMAGE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE SONT PROLONGÉES DE DEUX MOIS

Pour se donner le temps de trouver une solution, la commission paritaire de l'UNEDIC a décidé, lors de sa réunion du 19 mars, de prolonger de deux mois l'actuel mode d'indemnisation des travailleurs intermittents du spectacle au chômage.

Les syndicats de la profession s'étaient émus de la situation créée par l'application de la nouvelle convention d'assurance-chômage, signée le 24 février dernier, qui prévoyait, dans ses annexes réglementaires, d'assimiler les travailleurs intermittents à des travailleurs temporaires (Le Monde du 13 mars). En vertu de ce texte, en préparation, les gens du spectacle auraient été indemnisés pendant une période de trois mois, tous les deux ans, à l'issue d'un engagement de trois mois.

(*) Secrétaire nationale de la CFDT.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Fusion entre le n° 3 et le n° 5 de l'acier

LTV, le numéro trois de l'acier aux États-Unis, pourra finalement prendre le contrôle de Republic Steel, le numéro cinq. Le département américain de la justice ne s'y oppose plus, à la condition que Republic Steel se sépare de deux de ses usines d'ici à six mois.

Pour restructurer et moderniser leurs installations, les deux groupes avaient fait connaître leur intention d'unir leurs forces en septembre 1983. Mais, invoquant les lois antitrust, le département de la justice avait, en février dernier, mis son veto à cette opération qui aurait conduit à une trop grande concentration de la sidérurgie et à un risque de hausse des prix.

Mais l'opposition du département de la justice avait soulevé une vague de protestations des puissants maîtres des forges, qui jugent la rationalisation de la sidérurgie inévitable et indispensable pour lutter contre les importations.

M. Mae Grath est donc revenu, le 21 mars, sur sa première décision, en déclarant : « Toute idée que la politique ait pu jouer un rôle [dans son revirement] est absurde... »

La sidérurgie américaine a donc désormais la voie libre. Pour les Européens, qui craignent que le veto du département de la justice n'engendre un renforcement du protectionnisme, déjà important, des États-Unis, sur l'acier, il s'agit plutôt d'un soulagement.

Bonjour les trusts

Le revirement du département de la justice conduit à s'interroger sur le rôle des lois antitrust dans la crise actuelle. Règle d'or du libéralisme, la lutte contre les monopoles a fait, historiquement, l'objet de soins attentifs des autorités de tous les pays occidentaux.

Or la crise actuelle provoque partout une révision de cette conception. Dans la « guerre » économique que se livrent les États-Unis, l'Europe et le Japon, la force des grands groupes monopolistes est un atout de taille.

de renforcer la position internationale des groupes américains. Les sénateurs américains qui avaient préparé une série de mesures pour s'opposer légalement à la « fusionnisme » observée dans le secteur pétrolier, viennent brusquement de remettre leurs propositions dans un tiroir.

Le débat dépasse les frontières américaines. En RFA, le Bundestag (commission antitrust) ne s'oppose plus au rachat de Grundig par Philips (après avoir bloqué la reprise par Thomson), même s'il assaie d'y mettre des conditions.

« Small is beautiful », affirme la néo-libéralisme. Peut-être. Mais big est, en fin de compte, au moins aussi important.

E.L.B.

Le président Reagan n'exclut pas une augmentation des impôts

S'exprimant devant les parlementaires républicains, le président Reagan les a appelés à unir pour faire adopter son projet de réduction de 150 milliards de dollars du déficit budgétaire, mais il a rappelé qu'il opposerait son veto à tout allouement de la charge fiscale qui ne serait pas accompagné d'une diminution des dépenses.

Bien qu'entouré de toutes les précautions d'usage et assorti de réserves expresses, cette déclaration marque une évolution dans la doctrine du président Reagan qui, jusqu'à présent, avait érigé quiconque de dégrèvements fiscaux. Elle fait suite à sa volte-face sur les dépenses militaires : on sait qu'il s'est résigné à ramener leur progression, en termes réels (hors inflation), de 13 % à 7,5 %, soit 40 milliards de dollars d'économies.

Les parlementaires démocrates ont, par ailleurs, présenté leur propre plan de réductions budgétaires, soit 185 milliards de dollars, dont 95 milliards de dollars sur le budget

de la défense, plus du double de la proposition Reagan, ce que ce dernier juge « inacceptable ».

Toutefois, une certaine convergence existe entre républicains et démocrates sur une centaine de milliards de dollars, au moins, d'économies, ce qui a permis au président de la commission budgétaire du Sénat de qualifier d'« excellentes » les ébauches de voir aboutir le projet d'économies de la Maison Blanche.

LE « TROU NOIR » DES STATISTIQUES SUR LES ÉCHANGES MONDIAUX

Les échanges mondiaux font apparaître un « trou » de 79 milliards de dollars (630 milliards de francs) en 1983, qui correspond à un déficit des pays en voie de développement dont il n'est trouvé nulle trace dans les excédents des nations industrialisées, selon une étude de la Banque mondiale de Paris (BNP). L'an dernier, les pays industrialisés ont réalisé 16 milliards de dollars d'excédents dans leurs échanges (marchandises, services, capitaux) avec le reste du monde (hors pays de l'Est).

La balance des paiements de l'ensemble des pays en développement, qui, par symétrie, devrait faire apparaître un résultat exactement inverse, révèle en fait un déficit de... 95 milliards de dollars. La contrepartie de cet écart, 79 milliards de dollars, existe « de par le monde », constate la Banque mondiale, mais sa localisation ne peut être précisée.

Les auteurs de l'étude en tirent comme première conclusion que l'interprétation des statistiques sur les échanges mondiaux « est devenue hasardeuse », d'autant que ce qu'ils appellent le « trou noir » des balances de paiements n'a pratiquement pas cessé de s'approfondir depuis 1980 (20 milliards de dollars à l'époque). Évalué à 1 % des échanges mondiaux à la fin des années 70, l'écart aurait atteint environ 3 % en 1982 et 1983, estime la BNP.

L'ORDINATEUR PERSONNEL HORS SERIE "SPECIAL IBM-PC" 125 pages d'informations indispensables pour l'achat et l'utilisation d'un "Personal Computer" d'IBM.

Lisez LE MONDE diplomatique

AFFAIRES

IBM S'ASSOCIE A MERRILL LYNCH DANS LE SECTEUR DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

IBM vient de passer un accord avec Merrill Lynch, l'une des principales firmes de courtage aux États-Unis. Les deux groupes s'associent pour développer et proposer aux opérateurs boursiers un nouveau système d'informations financières basé autour d'ordinateurs (dont des micros) d'IBM.

Cette association permet à IBM d'entrer par la grande porte sur ce marché. Le géant américain de l'informatique multiplie désormais ses formules d'association avec des partenaires de choix dans l'ensemble des nouveaux créneaux de la communication.

CHRISTIAN-DIOR : L'IMBROGLIO CONTINUE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Christian-Dior SA, le 21 mars, ne s'est finalement pas prononcée sur les deux propositions inscrites à son ordre du jour. Ainsi, il ne lui a pas été demandé de modifier un article des statuts de la société (ramener de soixante-quinze ans à soixante-cinq ans l'âge limite pour être PDG de l'entreprise).

Il semble que les responsables actuels de Christian-Dior aient choisi d'attendre que soit clarifiée la situation juridique du groupe Bousso-Saint frères (propriétaire à 58 % de la société de l'avenue Montaigne) pour se prononcer.

Pour être encore plus compétitif

ROTTERDAM VA RÉDUIRE SES TARIFS PORTUAIRES

Rotterdam (AFP). - Le port de Rotterdam envisage une réduction substantielle des droits portuaires à partir du 1er juillet prochain pour les cargos porte-conteneurs, ont indiqué les autorités du port.

Cette mesure a pour but de renforcer la compétitivité de Rotterdam face à Anvers, Zeebrugge, Le Havre et Hambourg.

Les autorités portuaires ont précisé que, si le conseil municipal approuve le projet, les droits portuaires seront réduits de 10 à 35 %, selon que les cargos seront chargés partiellement ou à plein.

Vers la mi-1984, l'entreprise néerlandaise de transbordement ECT inaugurera à Rotterdam un nouveau terminal avec une capacité initiale de cinq cent mille conteneurs par an. ECT est la plus grande entreprise de transbordement de conteneurs du monde en traitant actuellement environ un million de conteneurs par an dans le port de Rotterdam (lui-même le premier port du monde).

Une lettre du PDG de TF 1

Dans un article intitulé « L'informaticque domestique : une norme européenne ou japonaise ? », paru dans le Monde du 13 mars 1984, consacré aux négociations entre Thomson et Philips, nous écrivions que l'ordinateur MOS du groupe nationalisé « doit être lancé grâce aux émissions d'initiation à l'informaticque que TF 1 doit diffuser à partir du mois d'octobre à des heures de grande écoute : les mardis, à 21 h 30 et les samedis à 13 h 30 ».

M. Henri Bourges, PDG de TF 1, nous écrit :

« S'il est exact que TF 1 est engagé, en collaboration avec l'Agence de l'Informatique et le ministère de l'Éducation nationale, dans la production d'émissions d'initiation à l'informaticque, il me paraît indispensable de vous apporter les précisions suivantes :

- 1) La date de diffusion n'est pas encore définitivement fixée, compte tenu de l'avancement actuel de la production ; a priori, il est tout à fait prématuré de fixer aujourd'hui des horaires de diffusion ;
2) Les émissions seront réalisées en faisant appel à plusieurs types de matériel. Notre objectif est, comme vous le savez, de participer au développement de l'usage de l'informaticque en France ; nous ne saurions limiter notre public aux détenteurs d'un seul type de matériel ;
3) Un des micro-ordinateurs utilisés servira plus spécialement à certaines présentations. Son choix sera effectué à l'issue d'un appel d'offres lancé par la DIEL et l'Agence de l'Informatique qui n'a pas encore abouti. »

Faits et chiffres

Table with 3 columns: BELGIQUE, Social, and various statistics including Ford investment, FO elections, and industrial data.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with 4 columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Lists exchange rates for various currencies.

Taux des Euro-Monnaies

Table with 4 columns: 10 1/8, 10 3/8, 10 7/16, 10 9/16. Lists interest rates for different Euro-denominated currencies.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVAC logo and introduction on Bourse le 26 mars 1984.

Le Crédit mobilier industriel SOVAC et ses filiales exercent une activité de distribution de financements spécialisés destinés principalement aux particuliers. Le capital de CMI SOVAC, composé de 4 000 000 d'actions, est actuellement coté à près de 82 par EURAFRANCE, holding du groupe Lazard.

La fin de l'exercice 1983, les encours consolidés du groupe représentaient 22,8 milliards de francs. Le crédit immobilier et le crédit automobile sont les principaux secteurs d'activité du groupe, représentant respectivement 46 % et 29 % des encours consolidés.

Le groupe SOVAC se caractérise également par son organisation. Les différents produits financiers proposés à la clientèle sont en effet diffusés par un réseau unique, réparti en 117 agences sur l'ensemble du territoire français. Ces agences sont constituées d'équipes pluridisciplinaires et assistées régionalement par des structures fonctionnelles largement décentralisées.

Depuis 1977, le résultat net d'exploitation consolidé revenant à la SOVAC a progressé en moyenne de 11,4 % l'an, la situation financière du groupe permettant une politique de distribution en progression régulière. L'exercice 1983 a enregistré un résultat net consolidé d'exploitation de 273,8 MF soit 68,45 F par action.

Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires de distribuer un montant de dividendes de 70 MF soit 17,50 F par action. 400 000 actions SOVAC seront mises sur le marché à un prix d'offre de 400 F. Ces actions porteront jouissance le 1.1.1983. (BALO du 12 mars 1984).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE-Obligations 11,20 % - Février 1976. Les intérêts courus du 14 avril 1983 au 13 avril 1984 sur les obligations Électricité de France 11,20 % - Février 1976 seront payables, à partir du 14 avril 1984 à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % - Novembre 1976. Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Électricité de France 10,20 % - Novembre 1976 seront payables à partir du 25 avril 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % - Mai 1976. Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Électricité de France 10,20 % - Mai 1976 seront payables à partir du 30 avril 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 14,90 % - Avril 1983. Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Électricité de France 14,90 % - Avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1984, à raison de 670,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 à un avoir fiscal de 74,50 F (montant global : 745 F).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 15 % - Avril 1983. Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Électricité de France 15 % - Avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1984 à raison de 675 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75 F (montant global : 750 F).

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptes directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Bercy, à la Caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de crédit agricole mutual, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques de France et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banques.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le gouvernement du district de Bamako lance un avis d'appel d'offres pour le ramassage des ordures ménagères dans le centre-ville du district de Bamako. Peuvent participer à cet appel d'offres toutes personnes physiques ou morales intéressées. Le dossier peut être retiré à la direction des services techniques du district (voire) contre paiement d'une somme de vingt mille francs maliens (20 000) à compter du premier (1er) avril 1984. Les offres, rédigées en langue française, doivent être déposées au plus tard le trente (30) avril 1984 à 12 h GMT au gouvernorat du district de Bamako, place de la Liberté.

MAR FA... and various financial data and advertisements on the right margin.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. L'ENDEMAIN DE RUPTURE : « La confusion des sentiments », par Jean-René Bernard ; « Pour une stratégie de rechange », par René Leguina.

- LU : Les Relations internationales depuis 1968, de Jean-Marie Labretton.

ÉTRANGER

3-4. APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET EUROPÉEN DE BRUXELLES

- L'intervention télévisée du président de la République.

6. AMÉRIQUES

6-7. EUROPE

- GRANDE-BRETAGNE : la famille Thatcher sur le sellette.

8. PROCHE-ORIENT

- Le conflit du Liban.

- Un entretien avec le président du CRIF.

9. ASIE

POLITIQUE

10. L'entretien de M. Mitterrand à Paris-Match.

11. Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

12. Routiers : détente à la frontière franco-espagnole.

13. Un centre autonome de fécondation in vitro à Clermont.

14. Les mutations dans la police.

15. Les États d'âme des « cathos de la laïque ».

SUPPLÉMENT

17 à 24. LE SALON DU LIVRE : la saga des « poche ».

LE MONDE DES LIVRES

25. Jacques-François Rolland à l'heure de la mémoire ; le FEUILLETON : Stan-chef comme Stan-chef ; de Jacques Laurent ; BILLET : Les soliloques d'un juif ; BIOGRAPHIE : l'ombre de David Goodie.

26. LA VIE LITTÉRAIRE.

27. AU FIL DES LECTURES.

28. PORTRAIT : Roger Vailland sous le regard des femmes.

29. LETTRES ÉTRANGÈRES : le dernier Manuel Scorza.

30. ESSAIS : l'œuvre de Gerhart Schoen.

CULTURE

31. MUSIQUE : journées arabes à Nantes.

34. COMMUNICATION : premiers contrats entre les radios libres et les sociétés d'autars.

ÉCONOMIE

36. CONJONCTURE.

37. SOCIAL.

38. ÉTRANGER.

RADIO-TÉLÉVISION (33)

INFORMATIONS

« SERVICES » (16) :

L'heure d'été ; « Journal Officiel » ; Loterie nationale ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.

Annunces classées (35) ; Carnet (34) ; Programmes des spectacles (32-33) ; Marchés financiers (39).

Les nouveaux suppléments du « Monde »

QUESTIONS A NOS LECTEURS

Le Monde publie, dans ses éditions de fin de semaine, un questionnaire destiné à recueillir les avis de ses lecteurs sur ses deux nouveaux suppléments : celui du vendredi, intitulé « Monde Lektors » ; celui du samedi, intitulé « Monde Aujourd'hui ».

Nous remercions tous ceux qui nous permettent ainsi de continuer à améliorer la qualité de notre journal.

A B C D E F G H

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN FICHIER DES CANDIDATS

La direction de SKF reconnaît avoir fait procéder à des enquêtes de « moralité » avant d'embaucher dans son usine d'Ivry

La direction de l'usine SKF à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) avait l'habitude de faire procéder à des enquêtes sur les candidats à l'embauche dans l'entreprise de roulements à billes.

L'affaire, révélée par le quotidien *l'Humanité*, le 22 mars, remonte à 1971 et se prolonge jusqu'en 1982. Elle a été découverte il y a quatre mois, par des militants de la CGT, quand commença l'occupation des locaux à la suite de l'autorisation, par l'inspection du travail, du financement de quatre cent soixante-neuf salariés, entraînant la fermeture définitive de l'usine (*le Monde* du 3 novembre 1983).

Un cahier « à couverture noire », précisait le quotidien du PCF, aurait été trouvé sur le bureau de l'adjoint au chef du personnel. Il comprenait une liste de cinq cents quatre-vingt-dix-huit personnes, nommément désignées, qui s'étaient présentées à l'embauche, et comportait des annotations sur chaque cas. Des observations très précises suivent la décision d'embauche ou non, indiquant si le candidat était « honnête, sérieux, travailleur » ou « autoritaire », « fainéant », « de réputation douteuse ». Les renseignements de caractère privé ou personnel (« mœurs légères », « vie sentimentale agitée », pour les femmes ; « tapage nocturne », « criblé de dettes », « caractère violent » pour les hommes), avisaient avec des précisions sur l'engagement politique ou syndical (« CGT mais honnête », « a été vu aux dernières réunions électorales du PC », « délégué CFTD aux HLM », « CGT », « rouge à 100 % »).

Selon la CGT, qui s'est livrée à une enquête avant de dévoiler ce dossier, le fichier était établi à partir d'informations collectées auprès des services de renseignements généraux, des commissariats de police d'Ivry et de Vitry et des anciens employeurs. Une société domiciliée à Chantilly, dans l'Oise, se chargeait des enquêtes pour un prix forfaitaire dont le mode de règlement était précisé dans le cahier. La CGT estime

Pour se justifier, la direction générale évoque le climat particulier qui régnait « depuis dix ans » à l'usine d'Ivry. « Il y a eu des menaces, des coups de barre de fer », rappelle-t-on. « En 1972, l'un de nos cadres a été victime d'une agression qui a nécessité une hospitalisation. » Quant aux enquêtes elles-mêmes, on affirme, à SKF-France, « qu'elles sont de pratique courante » et relèvent « de précautions normales ». « Il est évident qu'il y a eu des enquêtes de moralité générale et professionnelle », poursuit-on sans la moindre gêne. « C'était notre devoir que de sauvegarder l'essentiel et de prendre les meilleures précautions avant d'embaucher. »

DOLLAR INDÉCIS : 8,14F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a reperdu, jeudi 22 mars, une partie de son avance de la veille, s'établissant à 2,6430 DM contre 2,6570 DM sur le place de Francfort et à 8,14 F environ contre 8,18 F sur celle de Paris. Le repli du mark vis-à-vis du dollar a profité au franc, qui s'est retrouvé vis-à-vis de la monnaie allemande, dans le cours, mercredi, à même niveau et se vendait sur le bureau des 3,66 F avant de se trouver à ce niveau.

Videmment, les meilleurs financiers internationaux sont partagés sur le sens de l'évolution des cours du dollar. Pour les uns, la tension croissante des taux aux États-Unis (on attend le relèvement du taux d'escompte officiel après celui du taux de base des banques) se peut que favoriser le « billet vert ». Pour les autres, la défiance relative puisque les déficits du budget, de la balance commerciale et de celle des paiements restent toujours aussi importants et s'agit de chances de diminuer avant 1985 ou 1986.

Trois incendies criminels au siège parisien de l'UNESCO

Aucun document susceptible d'inverser une éventuelle « commission de vérification » des comptes de l'UNESCO n'a brûlé dans les trois incendies criminels qui ont ravagé 3 000 mille mètres carrés de bureaux parisiens de l'organisation, au cours de la soirée du mercredi 21 mars, assurés-on jeudi matin.

« Le feu a essentiellement touché la division du courrier et du classement », c'est-à-dire des documents dont existent des doubles d'autres endroits du bâtiment, nous a indiqué un membre de la direction. Les archives du budget se trou-

6^e SALON DES ANTIQUAIRES SPECIALISES

MEUBLES, CURIOSITÉS, OBJETS D'ART, PEINTURES, Dessins, GRAVURES, SCULPTURES, CARTES POSTALES, LIVRES

PARIS - PLACE DE LA BASTILLE

DU 22 AU 26 MARS 1984

de 11 h à 20 h Samedi, Dimanche de 10 h à 20 h Nocturne vendredi jusqu'à 23 h.

(Publicité)

un grand Beaujolais à boire très frais

PISSE-DRU 1983

déjà par l'homme venant à Beaujolais.

Entre Hongkong et Pékin

UN BOEING BRITANNIQUE A ÉTÉ DÉTOURNÉ VERS TAIWAN

Un Boeing 747 de la compagnie britannique British Airways reliant Hongkong à Pékin a été détourné ce jeudi 22 mars vers Taiwan par un pirate de l'air chinois, qui a été arrêté par la police de l'aéroport Tchang-Kai-Chek, a annoncé le porte-parole de la compagnie à Hongkong. Les trois cent trente-huit passagers et les dix-sept membres d'équipage du Boeing sont sains et saufs, a précisé le porte-parole.

Le pirate de l'air, qui était interrogé par la police de l'aéroport, serait un Chinois d'environ vingt-quatre ans, qui, semble-t-il, a demandé l'asile politique à Taiwan.

A Pékin, un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne a confirmé que l'appareil n'avait subi aucun dommage. Il a ajouté que l'avion devait regagner Hongkong avant de continuer sa route vers Pékin, sa destination d'origine.

La British Airways assure depuis un peu plus de deux mois une liaison hebdomadaire entre Hongkong et Pékin.

Aux États-Unis

L'AVANCE DE M. MONDALE SUR M. HART

Après les élections primaires de l'Illinois, mardi 20 mars, M. Walter Mondale a considérablement renforcé son avance sur le sénateur Hart dans la course à l'investiture démocrate. M. Mondale peut déjà compter sur 639 délégués pour voter en sa faveur au premier tour du scrutin de la convention de San Francisco, qui se tiendra du 16 au 19 juillet. Le sénateur Hart n'a que 357 délégués ; le pasteur Jackson en a, lui, 79, alors que 268 délégués déjà élus n'ont aucun mandat impératif. Le convention sera composée de 3 933 délégués au total.

Les résultats pratiquement définitifs de l'Illinois accordent 41 % des voix à M. Mondale, 35 % à M. Hart et 20 % au pasteur Jackson. La prochaine élection primaire importante sera celle du Connecticut, le 27 mars. Le sénateur Hart y est soutenu par M. Mondale, qui se concentre ses efforts sur l'État de New-York (3 avril) et la Pennsylvanie (10 avril).

Trois incendies criminels au siège parisien de l'UNESCO

Aucun document susceptible d'inverser une éventuelle « commission de vérification » des comptes de l'UNESCO n'a brûlé dans les trois incendies criminels qui ont ravagé 3 000 mille mètres carrés de bureaux parisiens de l'organisation, au cours de la soirée du mercredi 21 mars, assurés-on jeudi matin.

« Le feu a essentiellement touché la division du courrier et du classement », c'est-à-dire des documents dont existent des doubles d'autres endroits du bâtiment, nous a indiqué un membre de la direction. Les archives du budget se trou-

vent dans une autre aile, et celle du personnel dans un autre bâtiment. Quant aux archives personnelles du directeur général, elles sont à l'opposé du lieu des sinistres.

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow avait rappelé, le 13 mars dernier, dans un communiqué « qu'il accueillait volontiers la contribution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et la documentation nécessaires » (*le Monde* du 14 mars). Le Congrès américain enquêtait alors sur d'éventuelles malversations financières du directeur général.

Les deux incendies, qui se sont déclarés vers 18 h 45 et 21 h, n'ont fait aucun victime, les quelques employés présents ayant trouvé les bureaux dans le calme. Le feu a été maîtrisé par l'intervention d'environ deux cents sapeurs-pompiers, venus de onze casernes parisiennes. Si l'origine criminelle ne fait aucun doute, la technique, « rudimentaire » selon la justice, fait davantage penser à un pyromane déséquilibré qu'à une véritable tentative de destruction de documents.

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1984 a été tiré à 464240 exemplaires

Sur le vif

Au bout du fil

Vous avez remarqué, plus on monte dans l'échelle sociale, plus on multiplie les barages, les contraires, les chicanes. Quand on arrive en haut, il faut être inaccessible. Et quand on n'y arrive pas, il faut le paraître. Sur-tout au téléphone, carrefour de toutes les frustrations et de toutes les vanités. L'autre jour, je discutais avec quelqu'un dans mon bureau un truc très important, un pot de trois euros, est-ce qu'il aurait lieu lundi à 11 heures ou mardi à midi... Là-dessus, le téléphone sonne. C'est toujours la même chose. Impossible d'avoir une conversation sérieuse sans être dérangé. Je décroche. « Allô ! Je voudrais parler à M^{me} Sarrault de la part de M^{me} Bizoux. — C'est moi, Salut Loulouette, je ne reconnais pas ta voix. — M^{me} Sarrault ? Ne quittez pas, je vous passe M^{me} Bizoux. » J'attends inamoviblement. Rien. Personne.

Je raccroche. Ça lui apprendra à Loulouette. En voilà des façons de faire pour parler aux gens. Je n'ai rien demandé, moi. Si elle veut me parler, elle n'a qu'à être là. Non, mais c'est vrai, qu'est-ce qu'elle se croit ? Une rana qui vous balance sa secrétaire à la tête, quand ce n'est pas, excusez du peu, son secrétaire, comme les petites bourgeoises le font avec leur bonne autrichois. Depuis que les femmes en ont,

les secrétaires sont un peu dévaluées aux yeux des hommes. Leur signe extérieur de réussite, à présent, c'est le chauffeur.

Bon, je repars dans mon histoire de pot avec la collègue. Et, naturellement, par ressource. Cette fois, c'est elle qui décroche : « M^{me} Sarrault pour M^{me} Bizoux, n'est-ce pas ? Alors ma copine avec un oin d'œil rigolard : « Passez-moi M^{me} Bizoux et je la branche sur M^{me} Sarrault. » Alors le « secrétaire » : « Désolé, on m'a bien dit d'avoir M^{me} Sarrault en ligne avant de la passer à M^{me} Bizoux. » Alors ma copine : « Oui, seulement moi, c'est paroli, ma patronne ne prend les communications que quand le demandeur est au bout du fil. » Alors l'autre : « Rien à faire, j'ai des consignes. » Alors la mienne...

Voilà, ça y est, j'ai attrapé le virus. Je suis la mienne comme si j'avais une fille à mon service. Elles ont réussi à raccrocher toutes les deux en même temps. L'honneur des patronnes était sauf. N'empêche, je vois l'avoir au tournant Loulouette. La prochaine fois qu'elle m'appelle, j'arrête un mec dans le couloir et je lui demande de me servir de secrétaire. Ça lui en mettra plein la vue à la mienne Bizoux.

CLAUDE SARRAUTE.

En Inde

APRÈS DES AFFRONTEMENTS AVEC LES DOCKERS

Des policiers auraient tué plus de cent personnes dans le port de Paradip

New-Delhi (AEP-UPI). — Des policiers auraient tué plus d'une centaine de personnes et incendié de nombreux baraques, en représailles après la mort de quatre des leurs, au cours des affrontements qui ont marqué, lundi 19 mars, la grève des dockers, dans le petit port de Paradip (État de l'Orissa, sur la côte Est) (*le Monde* du 21 mars). Ces accusations ont été portées par les membres d'une délégation de treize parlementaires (conservateurs et communistes, opposants au gouvernement de M^{me} Gandhi) de l'Assemblée locale, qui ont enquêté sur place. Un journaliste du quotidien conservateur de New-Delhi, *Hindustan Times*, qui accompagnait la délégation, avance même le chiffre de trois cents morts.

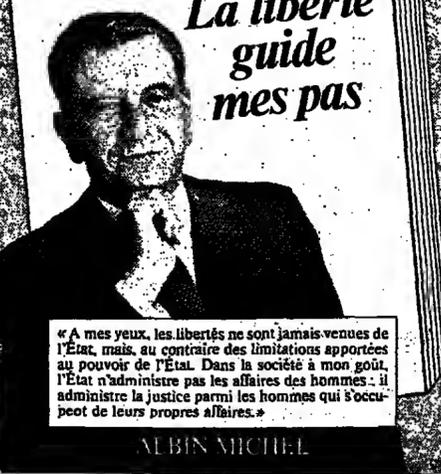
M^{me} Satpathy, l'ancien chef du gouvernement de l'Orissa, qui était en tête de la délégation parlementaire, cite le cas d'une femme, Surti Mahi, qui affirme que son mari, Sajan Mahi, blessé par balles, mais encore vivant, fut jeté dans les flammes par les policiers. *L'Hindustan Times* écrit : « Des cadavres à moitié brûlés, des carcasses d'animaux, des ustensiles de cuisine incriminés jonchent le sol sur plus d'un kilomètre dans la poussière et la cendre. » Et il ajoute-t-il, la fumée noire encore des ruines, l'odeur des cadavres est insupportable.

Le journal rapporte ainsi les propos d'une des victimes, Jaydev Rout, dont la femme et les deux enfants ont disparu : « Je ne sais même pas s'ils sont encore en vie. Les policiers m'ont poussé hors de ma boutique et ont mis le feu à mes biens. » Les parlementaires n'ont pas été autorisés à rencontrer les treize-dix personnes que les policiers ont reconnues avoir émanées pour interrogatoire, et estiment que le nombre des défunts est probablement plus élevé.

M. Mitterrand en Scandinavie en mal. — M. Mitterrand fera une visite officielle en Norvège les 14 et 15 mai, et en Suède les 16 et 17 mai, confirme-t-on à l'Élysée.

LOUIS PAUWELS

La liberté guide mes pas



« A mes yeux, les libertés ne sont jamais venues de l'État, mais, au contraire des limitations apportées au pouvoir de l'État. Dans la société à mon goût, l'État n'administre pas les affaires des hommes : il administre la justice parmi les hommes qui s'occupent de leurs propres affaires. »

ALBIN MICHEL

STÉPHANE MEN'S

LES GRANDES MARQUES GRIFFÉES DU PRÊT-A-PORTER MASCULIN A DES PRIX E-TON-NANTS!

LES « MODULABLES »

UNE FAÇON UNIQUE EN FRANCE D'ACHETER UN COSTUME en 2, 3 ou 4 pièces EN PURE LAINE PEIGNÉE - FABRICATION FRANÇAISE DE 756 F A 895 F + 10 % à partir du 25

QUVERT T.L. DE 12H 130, BD SAINT GERMAIN (métro Odéon) SAUF DIMANCHE A 15H30 ET 8, RUE D'AVRON, AVEC UN PETIT +

VENEZ LÉZARDER AU SOLEIL DE ST-TROPEZ



AU BYBLOS

PHONE: (94) 97.09.04 / TULUX: 470.235

Le corps de la dette extérieure

Je suis insatiable